Courtilz
de
Sandras

Courtilz, Gatien de

TESTAMENT POLITIQUE DE Mr JEAN-BAPTISTE COLBERT,

Ministre & Secretaire d'Etat.

OU

L'on voit tout ce qui s'est passé sous le Regne de Louis le Grand, jusqu'en l'année 1684.

Avec des Remarques sur le Gouvernement du Roiaume.

A LA HAYE,

Chez HENRI van BULDEREN, Marchand Libraire, dans le Pooten, au Mezerai.

M. D C. XCIV.

1694

Universitas

BIBLIOTHECA

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

DC
130
.C6C78
1694

http://www.archive.org/details/testamentpoliti00cour

EPITRE AU ROI.

SIRE,

La Protection Divine a paru si visiblement sur le Regne de VÔTRE MAJESTE', que je suis tres-persuadé qu'elle ne pense nullement à attribuer à sa bonne conduite tous ces heureux évenemens, qui font la gloire de son Roiaume & l'abaissement de ses

ennemis. Dieu qui vous a acordé aux vœux de tous vos bons Sujets, dans un tems où il n'y avoit point d'eſperance qu'ils ſeroient exaucez, puiſque c'étoit aprés une ſterilité de 23 ans, a commencé par ce miracle à faire connoître, qu'il vous a choiſi de toute éternité, pour être un des ouvrages le plus parfait qu'il y ait eus depuis long-tems ſur la terre. Une verité ſi conſtante & reconnuë ſi generalement de tous vos Sujets, devroit paſſer juſques aux Etrangers, qui ne feroient que leur devoir, quand ils demeureroient convaincus, que la main toute-puiſſante de Dieu agit pour vous contre vos énemis. Mais comme, ſi je l'oſe dire, il n'y a qu'une aparence de pieté

dans presque toutes les autres Cours, pendant qu'elle éclate visiblement dans la vôtre, ils raportent tout ce qu'ils voient à un bonheur continuel de V. M. sans vouloir élever leurs yeux jusques à celui qui est le Dieu des Armées, & sans le secours duquel il est impossible de se promettre aucune Victoire. Il auroit été à souhaiter qu'ils se fussent desabusez plûtot, & qu'ils demeurassent convaincus une bonne fois, que c'est Dieu seul qui vous protege; ils n'auroient pas répandu tant de sang dans la guerre que vous avez terminée si glorieusement, & cela épargneroit encore celui d'un nombre infini d'hommes qui semblent destinez à perir

pour la même querelle. Car V. M. pour avoir donné la paix à l'Europe n'a pas étouffé la jalousie dont quantité de Puissances se sentent encore ronger à la vûë de toutes ses grandes actions. Elles n'épient que l'occasion de lui en donner des marques : & avant qu'elles puissent se soûmettre aux abaissemens que l'un de vos Ministres demande d'elles, l'on peut croire qu'elles risqueront le tout pour le tout.

Mais, Sire, oserois-je demander à V. M. si c'est lui rendre service que de faire tout ce que ce Ministre fait, j'ai peur qu'elle ne croie que le peu d'intelligence qui a paru jusques ici entre nous, ne me porte à lui faire cette demande. Les coups fourez

qu'il a tâché de me porter, & dont V. M. eſt encore mieux inſtruite que moi, puiſque c'eſt à elle qu'il s'eſt adreſſé pluſieurs fois, pour lui rendre ma fidelité ſuſpecte, peuvent faire croire qu'il m'en reſte aſſez de reſſentiment pour chercher à lui rendre la pareille. Mais à Dieu ne plaiſe que mes interêts l'emportent ainſi ſur ceux de V. M. Je n'ai en vûë que de lui aprendre de quelle maniere les choſes ſe paſſent. Un grand Roi qui a en main le gouvernement d'un puiſſant Roiaume, n'a pas toûjours connoiſſance de tout ce que font ſes Miniſtres, & principalement quand il donne la même autorité que vous donnez au Marquis de Louvois. Cependant s'ils font

des bevûës c'eſt au Maître qu'on les impute ; & ſi la guerre en arrive, combien de peuples ſouffrent de la faute d'un particulier ! Il me ſemble auſſi que le Marquis de Louvois eſt déja cauſe que celle que vous avez finie depuis quelques années a duré ſi longtems. Il eſt vrai que la fin en a été glorieuſe à V. M. mais ce n'eſt pas à dire que cela ſoit dû à ſa bonne conduite. Il a riſqué viſiblement le ſalut de vôtre Etat, & ce n'eſt que la main de Dieu qui vous en a tiré. Il eſt donc reſponſable envers tous vos Peuples du ſang qu'il leur a coûté, outre que ſi l'on avoit moins de reſpect & d'admiration pour V. M. il lui feroit peut-être perdre l'amour de

ſe:

ſes ſujets ; car c'eſt à vous qui en êtes le pere à ménager leur ſang comme le vôtre propre. D'ailleurs n'eſt-il pas aſſez extraordinaire qu'un Miniſtre qui n'a jamais vû la guerre qu'en peinture, veüille en ſavoir plus que tous vos Capitaines. V. M. cependant ſe peut vanter d'en avoir les meilleurs de l'Europe, & en quelque endroit que l'on aille & que l'on nomme le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne, il n'y a perſonne qui ne reconnoiſſe que le regne de V. M. qui étoit deſtiné à faire voir tout ce qu'il y a de plus grand ſur la terre devoit auſſi avoir les deux plus grands Capitaines que l'Europe ait eu depuis long-tems.

La protection divine dont V. M. reſſent les effets à toute heure, vous a tiré de tous ces mauvais pas où un autre ſe ſeroit perdu. La pieté qui éclate dans toutes vos actions vous en fait rendre graces continuellement au Ciel, qui eſt ravi de vous voir dans la reconnoiſſance que vous lui devez. Mais comme chacun ne raporte pas ainſi à Dieu tout ce qui ſe paſſe ici bas, les fautes qu'on voit faire à vôtre Miniſtre augmentent le nombre de vos ennemis, & les entretient dans l'erreur où ils ſont que vous n'êtes pas invincible. Ils ſupoſent, que celui qui devroit avoir le plus de ſoin de parer les coups qu'ils ſont prêts de vous porter, leur montrant vôtre eſto-

mac tout à découvert, il leur eſt facile d'aller droit juſques au cœur. De là viennent toutes les brigues que vous voiez dans l'Europe à vôtre prejudice, & qui ſeroient capables de vous porter le coup mortel, ſi ce n'eſt qu'il eſt impoſſible de faire du mal à celui que Dieu a pris ſi viſiblement en ſa protection.

Auſſi pouvons-nous dire ſans flatter aucunement V.M. que jamais Prince n'en fut plus digne. Vous avez toutes les qualitez d'un Grand Roi, & d'un Roi vraiment chrétien, & ſi vous avez eu quelque foibleſſe dans vôtre jeuneſſe, vous en êtes, graces à Dieu, ſi bien revenu, qu'il ne vous en reſte plus de ſouvenir que pour vous porter à en-

faire une plus rude penitence. Qui veut plaire à V. M. doit vivre à la Cour comme dans un Cloître d'où le vice doit être banni. Si l'envie y regne il n'eſt plus permis de la faire paroître ; V. M. y eſt un exemple de vertu à tous ſes Courtiſans, & ſi la corruption du ſiecle eſt ſi grande qu'ils ne puiſſent encore imiter leur Maître, il faut du moins qu'ils en faſſent le ſemblant, s'ils veulent lui être agreables.

Ce retour de V. M. à Dieu eſt la recompenſe de ne l'avoir jamais oublié, dans quelque état qu'elle ſe ſoit trouvée. Si la foibleſſe humaine a voulu que vous reſſemblaſſiez à un David, & à tan de grands pecheurs qui ſon

maintenant en Paradis, vous n'avez jamais pretendu pour cela vous dispenser de rendre à Dieu ce qui lui apartenoit. Vous avez tâché d'attirer sa misericorde, en lui faisant rendre le culte qui lui est dú, & en le lui rendant vous-même, parce que vous savez que c'est le moien de le flechir. On ne peut pas dire que vous aiez été un seul jour de vôtre vie, sans entendre la Messe, & quoi que le feu Roi vôtre pere fut tout rempli de pieté, il n'a jamais pú faire, comme vous avez fait, qu'on s'abstint pendant qu'on celebroit ce mistere adorable, de causer les uns avec les autres, & de tenir mille imposture indecentes.

La crainte de Dieu que vous avez toûjours euë devant les yeux, fait auſſi que vous avez mieux aimé pendant un certain tems laiſſer croire des choſes, qu'on ne ſavoit que par ſoupçon, que d'en ôter la penſée en frequentant les Sacremens. Vous vous en êtes abſtenu tant que vous ne vous en êtes pas jugé digne, ou que vous avez crû vôtre foibleſſe trop grande, pour rien tenir à Dieu de ce que vous lui promettiez. C'eſt une marque de la delicateſſe de vôtre conſcience, & que vous êtes éloigné en cela de ces Princes qui affectent des mortifications exterieures, pendant qu'ils ſe plongent en cachette dans toutes ſortes de voluptez.

Que dirai-je maintenant de toutes les belles qualitez de V. M. & qui la font paſſer pour le plus honnête homme de ſon Roiaume, dans l'eſprit de ceux qui le connoiſſent parfaitement. C'eſt une verité qui eſt également dans la bouche de tous ſes Sujets, & qui me met à couvert de la penſée qu'on auroit, que je la voudrois flatter, ſi on la connoiſſoit moins. Ce n'eſt donc ni la flatterie ni la reconnoiſſance, que je dois avoir de tant d'honneurs & de bienfaits que j'ai reçûs de V. M. qui me permettent de lui dire qu'il y a long-tems qu'il n'y a eu un ſi grand Roi ſur la terre. Je n'ai cette verité dans la bouche que parce que j'en ſuis pleinement perſuadé, & que rien ne m'en deſabuſera jamais.

En effet, ſans parler de tant de Places fortes que vous avez conquiſes, & de tant de victoires que vous avez remportées, où eſt encore le Prince qui aprés avoir été ſi mal élevé, ait fait paroître de plus belles inclinations ? Je n'oſe pas dire tout ce que je penſe là-deſſus, de peur qu'on ne m'acuſe de manquer de reconnoiſſance envers Mr. le Cardin. Mazarin, mon bienfaiteur. Il vaut mieux que je demeure dans le ſilence, & que je parle ſeulement de ce que tout le monde n'a pû voir ſans admiration. Oui, Sire, je ſoutiens, ſans excepter les Ceſars ni les Alexandres, qu'il y a plus de merveilles ſous vôtre Regne que ſous celui de tant de grands

hommes que l'Antiquité nous vante. Jamais Roi n'a été à la guerre de si bonne heure, & si l'on pretend que vous n'y alliez pas proprement, mais que l'on vous y menoit, parce que le bien de vos affaires demandoit qu'on vous fit voir sur vos Frontieres & à vos Soldats, je n'ai rien à répondre sinon qu'on me dise si c'est de vous même ou par le conseil du Cardin. Mazarin, que vous demeuriez des journées entieres à cheval, ce qui causa à VÔTRE MAJESTE' cette grande maladie, dont elle pensa mourir à Calais. L'on sait que ce Ministre vous disoit tous les jours que vous risquiez visiblement vôtre santé en vous donnant tant de fatigues. L'on sait aussi qu'il

voulut vous empêcher d'aller au Fort de Mardik, dont l'air empesté & la quantité de malades qu'il y avoit, faisoit craindre avec raison pour vôtre personne sacrée. Mais l'inclination que vous aviez déja pour tout ce qui est de grand & de relevé, vous fit mépriser ce conseil, dont aussi il pensa arriver ce que l'on apprehendoit.

Comme vous étiez en ce tems-là sur vôtre vingtiéme année, l'on pourroit dire que V. M. ne faisoit rien en cela de trop extraordinaire, & que plusieurs autres n'eussent fait aussi bien qu'elle ; mais il est bon que l'on sache qu'il y avoit déja plus de dix ans que vous alliez à la guerre, & l'on vous avoit vû à une infinité

de Sieges, dont il avoit falu vous retirer par force, parce que vous n'aviez point de plus grand plaisir, que d'être avec vos soldats, & de vous informer de cent choses qui étoient cependant au-dessus de vôtre âge. Quel dommage qu'un Prince né avec de si grandes qualitez, n'ait pas eu l'éducation que V. M. a donnée à Monseigneur LE DAUPHIN? Quels miracles n'eut-on point vûs sous son Regne, puis qu'on sait bien que sans ce secours, c'est un prodige que de ne pas entasser faute sur faute.

J'aurois de belles reflexions à faire sur ce que V. M. n'aiant jamais eu aucune connoissance de ce qui contribuë à la parfaite éducation d'un Prince, s'en est neanmoins aquitté

ſi parfaitement. Ce ſeroit auſſi une occaſion favorable de parler de tout ce que V. M. a fait à l'égard des Savans, & de tous les hommes rares qu'elle a fait venir à grands frais des païs étrangers, des manufactures qu'elle a établies dans ſon Roiaume, en ſorte que les François trouvent aujourd'huï chez eux ce qu'ils étoient obligez d'aller chercher ailleurs aux dépens de leur argent. Et cela paroîtroit d'autant plus beau, qu'il n'y a perſonne qui ne ſache que Vôtre Majeſté a pris tout cela dans ſon propre fonds, ſans qu'on lui ait jamais donné un ſeul Livre d'où il pût tirer quelque lumiere. On l'élevoit parmi les femmes & dans la molleſſe, & il

m'eſt impoſſible que ce mot ne m'échape, parce que ce ſeroit dérober à Vôtre Majeſté, la gloire qui lui doit revenir quand on ſaura que nonobſtant une ſi méchante éducation, elle eſt devenuë ce que nous la voions aujourd'hui. J'aurois encore bien des choſes à dire ſur tout ce que Vôtre Majeſté a fait de grand, & qui paroît tout-à-fait extraordinaire, aprés ce que je viens de remarquer de ſon éducation. Mais les laiſſant à part pour ne m'attacher qu'au ſujet que je me propoſe ici, je lui dirai avec tout le reſpect que je lui dois, que la ſeule choſe que l'on puiſſe trouver à redire en V. Majeſté, eſt qu'elle a trop de bonté & de confiance en

ceux ſur qui elle ſe repoſe de certaines affaires ; & ce n'eſt point pour faire le bel eſprit que je pretens blamer leurs actions, je ſuis encore plus capable qu'eux de faire des fautes ; mais le zele que j'ai pour le ſervice de V.M. ne me permet pas de demeurer davantage dans le ſilence ; elle trouvera donc bon que je lui faſſe une Hiſtoire en racourci de tout ce qui s'eſt paſſé ſous ſon regne, & que je lui marque en quoi je crois qu'elle a été mal ſervie. Elle trouvera bon auſſi que je lui diſe en quoi je m'imagine qu'elle peut rendre ſon regne plus glorieux. Je la ſuplie tres-humblement de me pardonner cette liberté ; & d'être perſuadé que je me donnerois bien garde de

lui en parler, si ce n'est que je je ne saurois mieux lui témoigner le zele que j'ai pour son service. Ce qui m'oblige aussi plus particulierement à lui en dire ce que j'en pense, est que je me vois decliner tous les jours ; & que selon toutes les aparences du monde, il ne me reste plus gueres de tems pour lui rendre service. Les soins & les veilles abregent la vie de l'homme, & j'ai assez travaillé depuis que VÔTRE MAJESTE' a eu la bonté de m'apeller au maniment de ses Finances, pour croire qu'il est tems de laisser ma place à un autre. Heureux ! si en mourant je puis vous persuader comme j'ai tâché de faire pendant ma

vie, que je ſuis avec un tres-profond reſpect,

DE VOTRE MAJESTE'

Le tres-humble, tres-obeïſſant ſerviteur & tres-fidele ſujet
J. B. COLBERT.

AVIS

AVIS AU LECTEUR.

LE Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu a demeuré long-tems en manuſcrit dans les bonnes Biblioteques; & Mr. Colbert, qui l'avoit lû & relû, avant qu'on l'imprimât, n'a pas voulu emploier aucune des maximes qui s'y trouvent, ce n'a pas été parce qu'elles n'étoient pas de ſon goût, comme elles le ſont de celui de tous les habiles gens qui les ont lûës; mais il a crû qu'il ne faloit pas rebatrre une choſe qui étoit d'un autre, & qui lui feroit moins d'honneur que ce qui viendroit de lui.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce Volume.

CH. I. *Contenant un recit ſuccint du Regne de Loüis le Grand, depuis ſon avenement à la Couronne juſques en 1649. que commença la guerre de Paris,* page 1

II. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la guerre de Paris juſques à la Paix des Pirenées.* 40

III. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix des Pirenées juſques au Traité d'Aix la Chapelle.* 141

IV. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis le Traité d'Aix la Cha-*

pelle jusques à la guerre de Hollande. 226

V. *Contenant ce qui s'est passé depuis la guerre de Hollande jusques au Traité de Nimegue.* 267

VI. *Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimegue jusques en* 1684. 366

VII. *Où l'on tache de faire voir que les graces que S. M. a reçûes de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Roiaume ne sauroit fleurir sans la crainte du Seigneur.*

VIII. *De l'obeïssance qu'on doit au Pape.* 433

IX. *De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, & où il est aussi parlé des Impôts.* 442

X. *De tout le Roiaume en general.* 454

XI. *Du Clergé.* 457

XII. *De la Noblesse.* 462
XIII. *Des Gens de Justice* 476
XIV. *Des Gens d'Affaires.* 482
XV. *Des Marchands & du Commerce.* 491
XVI. *Des Laboureurs & de l'Agriculture.* 499

TESTA

TESTAMENT POLITIQUE DE Mr JEAN-BAPTISTE COLBERT.

CHAPITRE I.

Contenant un recit succint du Regne de Louis le Grand, depuis son avenement à la Couronne jusques en 1649. que commença la guerre de Paris.

SI Vôtre Majesté ne savoit pas mieux que moi, que ce qui est de plus necessaire pour rendre un Etat florissant est l'harmonie qui se trou-

ve entre tous ses membres, je lui ferois ici le portrait des soins qu'un Prince doit prendre pour en empêcher la desunion. Or comme cela dépend que la subordination soit bien établie, vôtre Majesté a été plus capable que personne d'y aporter l'ordre qu'il faloit, elle qui sait si bien faire le Roi, & qu'il suffit de voir pour reconnoître à son air que c'est le Maître des autres. Voilà par où commence la felicité d'un Roiaume, & ce qui peut l'entretenir; car si celui qui en est le Chef ne sait pas se faire rendre ce qui lui est dû, il faut qu'il ait un Ministre qui tienne sa place; & comme on n'a pas pour lui tout le respect qu'on a pour son Maître, de là viennent les brigues qui degenerent souvent en revoltes & qui sont causes du boulversement d'un Etat. Le Regne du feu Roi vôtre pere a été rempli de semblables évenemens, l'on a vû la Maison Roiale divisée à un point que la mere ne reconnoissoit plus le fils, ni le fils la mere; le frere pareillement ne songeoit qu'à detruire son frere & son Roi. Les autres Princes du Sang n'é-

roient gueres plus affectionnez; & cela venoit de ce que Sa Majesté donnoit trop de pouvoir à son Ministre, & que ces Princes étoient persuadez que c'étoit lui qui faisoit tout. En effet, il y a beaucoup d'aparence de le croire, & si cela n'étoit pas, on n'auroit pas vû la Reine Mere abandonnée à un point qu'elle mourut à Cologne sans secours, & n'aiant pas la moitié de ce qu'il lui faloit.

La Minorité de Vôtre Majesté a été exposée aux mêmes inconveniens, parce que vous n'étiez pas encore en état de donner ordre à vos affaires, & que la Reine vôtre Mere avoit trouvé à la mort du feu Roi un cahos qu'il n'étoit pas permis à une femme de débroüiller. Quand ce Prince mourut il n'y avoit point alors de Premier Ministre. Le Cardinal de Richelieu qui avoit occupé cette place avec beaucoup de reputation la laissoit vacante depuis quatre ou cinq mois, & mille gens s'attendoient de la remplir, quoi que toute la France convint que parmi un si grand nombre à peine s'en trouvoit-il un seul qui en fut digne. Les bri-

gues qu'ils faisoient, & à quoi le feu Roi vôtre Pere avoit donné lieu, de la maniere qu'il avoit limité le pouvoir de la Reine sa veuve qui devoit être Regente, firent que les Espagnols crurent trouver l'occasion de profiter de nos desordres. Ils se jetterent sur Rocroi qu'ils pretendoient emporter d'emblée, puis entrer dans le cœur du Roiaume ; mais Dieu confondit leur orgueil par la perte de la Bataille que leur donna Louïs de Bourbon Prince de Condé, qu'on appelloit alors Duc d'Anguien. Ils furent défaits à plate coûture; de sorte que depuis ce tems-là l'on n'a point vû qu'ils aient pû se remettre. Cependant sans vouloir rien dérober de la gloire de ce Prince, l'on peut dire que ce succez ne fut dû qu'à Dieu : car s'il n'eut pas pris vôtre Majesté en sa protection, les ennemis se seroient avancez jusques à la tête d'un défilé que ce General devoit passer en leur presence. Ils pouvoient même lui tomber sur les bras dans le tems qu'il avoit été obligé de diviser son armée, à cause de l'incommodité des chemins. Je dirai bien davantage :

outre tant de difficultés il y avoit un danger manifeste de donner bataille, parce qu'en la perdant les ennemis venoient jusques aux portes de Paris. Mais quand Dieu le permet on ne songe de part ni d'autre à ce que l'on devroit faire, & il fait conduire pas à pas celui qu'il a pris en sa protection.

L'heureux succez de la Bataille de Rocroi fit succeder à la crainte, où l'on avoit été pendant quelque tems, une joie qui étoit d'autant plus sincere que tous vos Sujets avoient un amour tendre pour Vôtre Majesté, & pour la Reine vôtre Mere. La persecution qu'elle avoit soufferte, aussi-bien que Marie de Medicis pendant le Ministere du Cardinal de Richelieu, avoit donné beaucoup de compassion pour elle; & comme la compassion ne va guere sans l'estime, plus on l'avoit vûë malheureuse, plus on s'étoit attaché à sa fortune. Il faut remarquer cependant qu'il n'en avoit pas été de même à l'égard de Marie de Medicis. On l'avoit vû sortir du Roiaume d'un œil sec, &, excepté ses serviteurs particuliers &

ſes domeſtiques, perſonne n'y avoit pris part. Surquoi il y a une belle reflexion à faire à tous les Princes, qui eſt que les peuples les plus affectionnez perdent bien-tôt l'amour qu'ils ont pour eux, à moins qu'ils ne l'entretiennent par une conduite ſans reproche. Mais elle avoit donné trop de credit au Marechal d'Ancre & à ſa femme qui étoient tous deux de ſon païs pour s'y faire regreter; & comme en France auſſi-bien que par tout ailleurs on n'aime pas à obeïr aux étrangers, les Grands s'en plaignirent ouvertement & ſe retirerent de la Cour, ſur ce que cette Princeſſe n'eut point d'égard à leurs prieres. Le Roi même vôtre pere devint jaloux de leur faveur, ce qui donna lieu à l'aſſaſſinat de ce Marechal, & à la fin funeſte de ſa femme.

Cette affaire fût pourtant tres-mal digerée, & graces à Dieu nous ne voions point que le Regne de Vôtre Majeſté ait été ſoüillé de pareilles choſes. Un Roi ne fait jamais bien de tremper ſa main dans le ſang de ſes Sujets, & il a les voies de la juſtice pour les faire punir quand ils

l'ont merité. On ne peut tout au plus en venir là que quand un Sujet est devenu si puissant que son Maître a lieu de le craindre. Vvalstein a été de ce nombre ; de sorte que c'est une excuse à Ferdinand III. Empereur d'avoir commandé qu'on l'assassinat. Henri III. eût la même raison de se défaire du Duc de Guise qui étoit à la veille d'envahir son Roiaume, & de le faire enfermer dans un Convent ; mais hors de ce cas il faut mettre un homme entre les mains de la justice, non seulement pour l'amour de soi-même, mais encore parce qu'il est important de faire connoître aux peuples, qu'il est criminel. Henri IV. vôtre Aieul en usa ainsi à l'égard du Marechal de Biron, & la crainte qu'il pouvoit avoir qu'il n'excitat des troubles dans le Roiaume, s'il s'apercevoit que son dessein fut découvert, ne l'empêcha pas d'avoir plus d'égard à ce qu'il se devoit à soi-même qu'à tout ce qui pouvoit arriver.

Que la Reine vôtre Mere eût bien fait, Sire, de prendre exemple sur ce qui étoit arrivé à Marie de Medi-

cis, elle n'auroit pas mis l'Etat à deux doigts de sa perte par le choix qu'elle fit du Cardinal Mazarin pour occuper la place de Richelieu. La qualité qu'il avoit d'étranger fit oublier à tous vos Sujets l'obeïssance qu'ils devoient à leur Souveraine. On eut beau leur remontrer qu'il avoit déja rendu des grands services à la Couronne, & qu'il étoit encore en état de lui en rendre, parce qu'il entendoit mieux que personne les affaires étrangeres; ce qui est absolument necessaire à un Ministre. Ils se mirent en tête que ces raisons ne pouvoient prevaloir aux leurs. Ils se retranchoient sur ce qu'étant né sujet du Roi d'Espagne, l'on n'y pouvoit jamais prendre de confiance; & accusant en même tems la Reine vôtre Mere d'être plus espagnolle que françoise, ils sembloient se repentir de la compassion qu'ils avoient euë pour elle. Ils ne le pouvoient faire cependant qu'en avoüant que le Cardinal de Richelieu avoit eu raison de la persecuter, puisque toutes les souffrances qu'elle avoit endurées, n'avoient eu pour fondement qu'une

pretenduë intelligence avec le Roi son frere. Mais il leur suffisoit de contenter leur passion, & ils ne se soucioient pas à quel prix ce pût être.

J'ai raison, Sire, d'apeller de ce nom tout ce qui se fit un peu aprés la mort du Roi vôtre Pere; puis qu'il est certain que vos Sujets n'appellerent pas toûjours la raison à leur secours. S'ils l'avoient fait, ils auroient vû que la Reine vôtre Mere n'étoit pas si fort à blâmer qu'ils pensoient, lors qu'elle avoit preferé aux autres un homme qui étoit capable d'entretenir la reputation que la Couronne avoit acquise dans les païs étrangers, & qui savoit comment il s'y faloit prendre pour y reüssir. Car c'est une chose que tout le monde ne sait pas, & qui est neanmoins d'une extrême consequence. Mon frere à qui Vôtre Majesté a eu la bonté d'acorder la charge de Secretaire d'Etat des affaires étrangeres, a pris la liberté plusieurs fois de le representer à Vôtre Majesté. Mais le Marquis de Louvois, qui a des maximes toutes opposées à celles des Grands Personnages qui l'ont prece-

ce dans l'administration du Roiaume, détruit dans un moment ce qu'il s'éforce de faire. Je ne sais pourtant s'il aura toûjours raison, car il me semble qu'il ne met en usage que les seules forces de vos Sujets, & que ce ne fut pas par là neanmoins que le Cardinal de Richelieu, qui en savoit du moins autant que lui, porta la Guerre en Allemagne, fit revolter le Portugal & la Catalogne, & enfin donna le branle à l'abaissement de la Maison d'Autriche.

En effet, quoi que le Roiaume soit puissant, & sur tout depuis que vôtre Majesté l'a augmenté tout du moins d'un tiers par ses Conquêtes, il ne paroit pas de bon sens d'en vouloir épuiser toutes les forces. Vôtre Majesté en sera bien plus en état de soutenir la guerre quand elle armera des Princes en sa faveur; mais il faut pour cela les traiter en Souverains comme ils sont, & ne pas pretendre comme fait le Marquis de Louvois, que pour être tout-à-fait inferieurs à Vôtre Majesté ils doivent se regarder comme des esclaves. Vôtre Majesté fait peut-être la réponse qu'il fit

à l'Envoié de l'Electeur Palatin, qui se plaignoit au commencement de la Guerre de Hollande, que son Maître n'étoit pas mieux traité que ceux qui avoient les armes à la main contr'elle. Il lui dit qu'un petit Prince comme lui avoit mauvaise grace de faire du bruit de si peu de chose; que Vôtre Majesté n'avoit à rendre conte à personne de ses actions, & que de se montrer si pointilleux, c'étoit le moien de perdre l'honneur de son amitié.

Voilà, Sire, de grandes paroles & qui donnent assurément une idée magnifique de vôtre Puissance. Mais Votre Majesté en doit-elle être contente, & ne trouveroit-elle pas mieux son conte, qu'on ventât plutôt sa justice, que l'état où elle se trouve d'oprimer ses voisins? Ce n'a jamais été de cette maniere qu'on a agrandi les Empires; & les Romains qui se ventoient d'être les Maîtres du monde avoient pour leurs Alliez des égards que vôtre Ministre n'a pas pour les vôtres. Si on les veut assujettir, il s'y faut prendre plus adroi-

tement. La politique nous en donne des moiens qui semblent meilleur. Il n'y a qu'à les épuiser par la guerre, dont ils souffrent toutes les incommoditez sans en ressentir jamais le profit. Les Conquêtes ne sont pas d'ordinaire pour eux; quoi qu'on les en leure bien souvent, on les en sevre sous des pretextes specieux; comme il est arrivé dans la derniere guerre où Vôtre Majesté a fait rendre celle que les Puissances voisines du Roi de Suede avoient faites sur lui. L'Empereur n'a eu garde de s'y opposer, parce qu'il est de son interêt qu'elles n'augmentent pas leur pouvoir; & voilà la recompense qu'il leur a donnée d'avoir pris son parti.

Je ne sais si ce que je viens de dire doit passer pour une digression, quoi que cela m'éloigne de mon sujet; car je ne pouvois pas mieux trouver sa place qu'ici; & les reflexions qu'il y avoit à faire sont bien autant de consequence que celles qui me restent sur le choix de la Reine vôtre Mere. L'on dit pour l'excuser qu'elle prefera le Cardinal Mazarin aux autres,

par trois raisons : la premiere parce qu'il avoit connoissance des affaires étrangeres: la seconde parce que n'étant pas du païs, il n'y avoit point de parens qu'il ne songeât à enrichir, & la troisiéme parce qu'il ne devoit pas donner tant de jalousie que si c'eût été un François qui eut été choisi au préjudice des autres. Mais ces raisons sont si foibles que je ne crois pas qu'elles fassent grande impression sur l'esprit de Votre Majesté. Car à l'égard de la premiere il est indubitable que si le Cardinal Mazarin sçavoit les affaires du dehors, il ignoroit celles du dedans, qui sont bien aussi necessaires à savoir que les autres. En effet l'inconvenient en saute aux yeux, puisque ce qui aproche le plus prés du cœur, est tout d'une autre consequence que ce qui en est éloigné. D'ailleurs la connoissance des affaires étrangeres n'est pas si difficile à acquerir. La situation des Etats en fait la meilleure partie, & c'est là-dessus qu'on se doit regler.

La seconde raison n'est pas meilleure, & tout au contraire il y a mille choses à redire. Car un étran-

ger a soin comme un autre d'enrichir ses parens en quelque endroit qu'ils se trouvent. Outre qu'il les fait bien venir quand il se voit établi solidement. Trois neveus & sept nieces qui vinrent bien-tôt en France est un témoignage assuré de cette verité ; & dans quelque famille que l'on eut pû prendre un Ministre, il étoit difficile de trouver un plus grand nombre de parens. Mais le plus grand inconvenient que j'y trouve, c'est qu'un étranger qui ne fait pendant quelque tems si son poste lui est assuré, transporte toûjours dans son païs dequoi se consoler en cas de disgrace. Il ne sauroit de plus être aussi affectionné qu'un homme qui a succé l'amour de la patrie avec le lait. A quoi j'ajoûterai que quand il n'est pas marié, ni en état de l'être, c'est encore pis, parce qu'il ne regarde pas le païs où il est comme un établissement pour lui & pour sa posterité.

La troisiéme raison est encore plus foible que les autres ; car le moien dans un grand Roiaume comme celui de Votre Majesté, que tant de gés d'une qualité relevée & d'un me-

rite distingué voient passer dans les mains d'un étranger une place comme celle-là. Qui est-ce qui a assez méchante opinion de soi pour croire qu'il ne la merite pas, & principalement au prejudice d'un homme avec qui l'on n'a nulle relation, & dont on ne connoit pas les mœurs ni les belles qualitez : & à qui d'ailleurs, quand on seroit convaincu de tout ce qui peut être à son avantage, l'on ne se sent nullement disposé à rendre justice. Je crois pour moi que la Reine vôtre mere eut une autre raison que celles qu'on allegue, & que ce fut uniquement parce que les autres pretendans se servoient d'un autre canal que le sien pour reüssir dans leur entrepriſe. Or elle prevoioit que leur reconnoissance ne seroit pas pour elle, & c'est ce qu'elle crût empêcher par son choix. Quoi qu'il en soit, Sa Majesté vit bien-tôt éclore tant de nouveautez, que quoi qu'elle y dût être toute acoûtumée par tout ce qui étoit arrivé sous le regne du feu Roi, elle ne laissa pas d'en être surprise. Les commencemens n'en parurent pas neanmoins fort à craindre, parce que

parmi les mécontens qui se declarerent, il n'y avoit point ni de Duc d'Orleans ni de Prince du sang, comme sous le Ministere du Cardinal de Richelieu. Cependant c'étoit en quoi l'on se trompoit le plus; puisque les emotions populaires sont souvent plus difficiles à apaiser que celles qui se font par quelque grand personnage. Une grace faite à propos le retire bien-tôt de son engagement criminel, au lieu qu'il faut faire joüer mille ressorts à l'égard d'une populace mutine, & principalement lors qu'elle s'est mis en tête de commander.

La revolte dont j'aurai à parler dans la suite à Vôtre Majesté étoit de ce nombre; puis que le Parlement de Paris y trempoit. Il decerna cependant vôtre tutele à la reine vôtre mere avec un pouvoir plus ample que celui que le feu Roi lui donnoit par sa declaration. Mais comme cela se fit par les sollicitations de l'Evêque de Beauvais son premier Aumonier, qui y avoit un grand nombre de parens, & à qui elle faisoit esperer la place de premier Ministre, il ne se vit pas plûtôt trompé, que ne pouvant défaire

ce qu'il avoit fait, il fit tout son pouvoir pour lui susciter des ennemis. Sa Majesté, qui avoit le cœur grand & digne de sa haute naissance, crût que c'étoit une vague qui se briseroit d'elle-même, & à quoi il ne faloit pas seulement faire semblant de prendre garde. Cependant cõme elle avoit en vuë la grandeur de Vôtre Majesté, elle ordonna au Duc d'Anguien, qui depuis la Bataille de Rocroi avoit donné les coudées franches à la garnison de Landrecis, en faisant raser quelques châteaux qui l'incommodoient, de faire le siege de Thionville. Le Marechal de Guiebrant, qui étoit au delà du Rhin, tacha d'amuser les ennemis afin qu'ils ne pussent secourir cette place. Cependant Mello qui avoit ramassé les debris de l'armée espagnolle, se joignit au General Bek pour ne la pas laisser prendre sans coup ferir. Mais la fortune de Vôtre Majesté soûtenuë de la valeur du Duc d'Anguien rendit leurs éforts inutiles. De sorte que cette conquête, qui faisoit du bruit chez les Etrangers, commença à rendre vôtre Regne si illustre, que vos Alliez, qui

avoient peur que la mort du feu Roi n'aportât du changement à vos affaires, commencerent à se rassurer.

Ce fut par vôtre moien que les Suedois conserverent, non-seulement les conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne, mais qu'ils y en ajouterent encore d'autres. La Duchesse de Savoïe trouva moien aussi par vôtre secours de reprendre Trin & Pontdesture, dont les Espagnols étoient en possession. Mais ce qui leur fit encore plus de peine, c'est que le Duc de Bragance qui s'étoit mis la Couronne de Portugal sur la tête, moiennant le secours que le feu Roi vôtre pere lui avoit donné, se la conserva en dépit qu'ils en eurent, au moien de celui que vous lui continuâtes. Ils ne furent pas plus heureux en Catalogne où le Marechal de la Mothe fit échoüer leurs desseins, de sorte que cette Province, qui s'étoit revoltée en même tems que le Portugal, se maintint contre leur puissance. Vôtre Majesté les battit encore sur Mer, où le Duc de Brese qui commandoit vôtre armée navale les fut chercher jusques dans le port de Carthagene.

Ces miracles sont dûs à la premiere année de vôtre minorité, & ne furent ternis que par la levée du siege d'Alexandrie que le Prince Thomas avoit entrepris un peu legerement, & par une sedition qui s'éleva en Roüergue ; mais qui fut tout aussitôt dissipée. Ce qui est de plus merveilleux, c'est que vôtre Etat qui n'étoit pas fort tranquille sembloit ne pas promettre des évenemens si favorables ; & mêmes vous fûtes obligé de faire arrêter le Duc de Beaufort qui conspiroit contre vôtre premier Ministre. Vos premiers mouvemens vous porterent à en faire une justice exemplaire, si bien que vous ordonnâtes à vôtre Cour de Parlement d'en informer. Mais comme on ne voit rien de si bon que vous êtes, vous fites surseoir bien-tôt les procedures que l'on faisoit contre lui, & vous vous contentates de lui faire expier son crime par la prison.

L'année 1644. qui suivit ne fut pas tout-à-fait si heureuse, au moins pour le commencement ; car l'armée du Marechal de Guebriant fut défaite à Teuteling par la faute de

ceux sous le commandement de qui elle étoit restée aprés sa mort. Ce General qui avoit assiegé Rotuiel sur la fin de l'année precedente y avoit été blessé d'un coup de fauconneau, dont il mourut quelques jours aprés s'en être rendu maître; surquoi Vôtre Majesté peut faire reflexion de quelle consequence lui est un bon capitaine, & que comme il n'y a rien de plus rare que d'en trouver, elle doit non-seulement en faire beaucoup d'estime, mais encore obliger les autres à suivre son exemple; car n'est-ce pas une chose étrange de voir la hauteur avec laquelle le Marquis de Louvois en use avec eux depuis le premier jusques au dernier; elle est si extraordinaire qu'elle degoûte les gens de cœur; de sorte que V. Majesté s'en trouveroit abandõnée, si l'amour qu'ils ont pour Elle ne prevaloit par dessus leur ressentiment. Je sais bien qu'il tourne les choses d'une autre maniere, quand il s'en explique avec vous. Il vous fait entendre que c'est qu'ils ne veulent pas obeïr, & qu'à moins que de les rendre souples vous ne serez jamais servi comme il faut. Mais il prend

mal son champ de bataille, & tous vos sujets vous sont si affectionnez, qu'il n'y en a pas un qui ne vous rende une obeïssance aveugle. Aussi s'il se sert de ce pretexte ce n'est que pour couvrir d'un si beau manteau l'ambition qui le devore. Il est bien aise de confondre son interêt avec celui de Vôtre Majesté. Cependant il y auroit un peril éminent sous un Roi moins éclairé & moins vertueux. Car c'est s'emparer insensiblement de son autorité ; de sorte qu'il n'en faudroit pas davantage pour se fraier le chemin de son trône. Vôtre Majesté ne sait peut-être pas que pour parvenir aux honneurs, il vaut mieux être sa creature que d'avoir du merite. Aussi a-t'il une Cour plus grosse que la vôtre, & toute la difference qui s'y remarque, c'est que dans l'une il faut faire beaucoup de bassesses pour y reüssir, & que dans l'autre il suffit d'être homme de bien & de distinction.

Les grandes affaires que Vôtre Majesté avoit alors sur les bras ne l'empêcherent pas de donner azile à une Princesse persecutée par la fortune. Les Anglois qui faisoient la guerre à

leur Roi faisant déja connoître par les méchans desseins qu'ils avoient contre lui qu'ils porteroient leur attentat jusques à la derniere extremité, Vôtre Majesté adoucit son malheur en donnant retraite à la Reine son épouse ; & ce ne sera pas un des moindres traits de vôtre Histoire, puisque la compassion ne regne pas toûjours dans l'esprit des Souverains, & qu'ils écoutent bien plus souvent la politique que leur devoir. Mais je crois pouvoir dire sans me tromper que cette politique n'est pas des meilleures, puisque la même chose les regarde tous, & que s'ils s'armoient pour punir la rebellion, elle ne seroit pas si frequente qu'elle est dans toutes sortes d'Etat. Cependant c'est demander l'impossible, & l'usage est presque par tout d'accabler un malheureux plûtôt que de le secourir.

Dieu recompensa bientôt en la personne de Vôtre Majesté une action qui lui étoit si agreable. Vous vous rendites maître de Gravelines nonobstant tous les obstacles que les Espagnols y apporterent sous le commandement du General Picolomini, &

vôtre armée empêchant qu'ils ne puſſent ſecourir l'Allemagne, vous y envoiâtes le Duc d'Anguien qui y gagna la fameuſe bataille de Fribourg, où vos troupes combatirent trois jours durant pour remporter une pleine victoire. Le fruit que vous recüeillites de ſes travaux fut la priſe de Philiſbourg & de toutes les places qui ſont ſur le Rhin en ces quartiers-là, outre que vous raſſurâtes vos Alliez qui étoient dans une grande conſternation de ce qui étoit arrivé à Teuteling.

La Maiſon d'Autriche eut ſa revanche en Catalogne, où elle battit le Marechal de la Motthe qui voulut ſecourir Lerida, prit cette Place & lui fit lever le ſiege de Terragone qu'il avoit entrepris pour faire diverſion. Elle ſe rendit Maîtreſſe auſſi de Balaguier, & étoit en état de remettre cette Province entierement ſous ſa Puiſſance, ſi ſes affaires euſſent été auſſi-bien en Portugal; mais y aiant perdu une grande Bataille, elle fut obligée d'y faire paſſer des troupes; & cette diverſion l'affoiblit tellement qu'elle ne pût plus rien entreprendre de toute la Campagne.

Celle d'Italie ne vous fut pas encore fort heureuſe, aprés divers evenemens dans leſquels les Eſpagnols auſſi-bien que Vôtre Majeſté éprouverent tantôt une bonne & tantôt une méchante fortune.

Vôtre Armée fut obligée de lever le ſiege de Final. Mais vous reuſſîtes mieux dans la pourſuite de vos droits à Rome, où l'on s'éforçoit de vous donner du chagrin en la perſonne de vôtre Ambaſſadeur. On fut auſſi obligé en ce pais-là d'avoir toute la conſideration qu'on devoit pour la protection que vous aviez accordée au Duc de Parme, que le Pape avoit dépoüillé du Duché de Caſtro, par la ſeule raiſon qu'il étoit à ſa bienſeance ; en ſorte que vous rendites par vôtre mediation la paix à quantité de Princes qui avoient pris part dans cette querelle.

Tant de grandes choſes ne furent pas capables de remplir tout vôtre eſprit : vous fites des affaires à l'Empereur qui tachoit d'en faire à vos Alliez, & voiant qu'il faiſoit armer les Danois contre la Suede, vous ne lui rendites pas ſeulement la pareille en

exci

excitant contre lui le Prince de Transilvanie, mais vous envoiâtes encore un Ambassadeur à ces deux Couronnes, pour empêcher que leurs differens n'allassent plus loin. Cependant comme vous n'étiez pas d'humeur à donner des conseils aux autres que vous ne vouluſſiez bien suivre, vous consentîtes de traiter de la paix generale à Munſter, où l'on commença à s'assembler dans le dessein de terminer un si grand ouvrage.

Vôtre mediation fut reçûë par les Couronnes du Nord, malgré les traverſes de la Maiſon d'Autriche qui s'éforçoit de la rendre suſpecte, & vos Miniſtres trouvant un grand acheminement à pacifier leurs differens, ils s'y emploierent si utilement, que la paix fut concluë entr'elles. Les Suedois étant délivrez de l'inquietude que cette guerre leur avoit cauſée, vous ordonnâtes au Vicomte de Turenne, que vous aviez envoié dés l'année precedente en Allemagne, pour prendre le commandement de l'armée du Marechal de Guebriant, d'agir de concert avec eux; mais quoi que ce fut un grand Capitaine, il fut

défait à Mariendal, sans qu'il fut en son possible de l'empêcher. Ce fut par où commença la campagne de 1645. dont vous eûtes bien-tôt vôtre revanche, presque dans tous les endroits où vous aviez des soldats. Vous prîtes Roses en Catalogne, où vous aviez envoié le Comte d'Harcourt à la place du Marechal de la Motthe que vous aviez fait arrêter, non seulement à cause des fautes qu'il avoit faites la campagne precedente, mais encore parce que pour s'en excuser, il s'efforçoit de ternir la reputation de vôtre premier Ministre, qu'il accusoit d'être cause du mauvais succez qu'il avoit eu, parce qu'il l'avoit laissé manquer de tout. Mais il n'est pas juste qu'on se justifie ainsi aux dépens d'autrui, à moins que les choses ne soient aussi claires que le jour. Les Espagnols tâcherent de secourir Roses, mais le Comte d'Harcourt les aiant empêché de passer, pendant que le Comte du Plessis Pralin faisoit cette conquête, ils tenterent d'y jetter du secours par mer, où ils trouverent les mêmes difficultez à cause de votre armée navale qui tenoit la mer. Votre Ma-

jeſté qui prend plaiſir à recompenſer les gens de merite, envoia le Bâton de Marechal de France au Comte du Pleſſis, aprés cette conquête, qui fut ſuivie de la défaite des Eſpagnols dans la pleine de Liorens, & de la repriſe de Balaguier ; de ſorte que tant d'heureux ſuccez éfacerent ce qui s'étoit paſſé de facheux en ce païs-là la Campagne precedente.

Le Duc d'Anguien, que vous envoiâtes encore cette année-là en Allemagne, y vengea bien-tôt le Vicomte de Turenne, en défaiſant les ennemis à Norlingue, pendant que le Duc d'Orleans leur prit en Flandre le Fort de Mardik, Link & Bourbourg. Vôtre Majeſté augmenta encore ſes conquêtes de celles de Saint Venant, Lillers, Armentieres & Bethunes, & fit raſer la forteresſe de la Motte, dont elle eut bien de la peine à chaſſer les troupes du Duc de Lorraine à qui elle ſervoit de retraite, pour commettre mille brigandages.

Le Prince Thomas auroit encore ſignalé la gloire de vos armes en Italie, s'il eut pût conſerver la conquête qu'il fit de Vigevane & de ſa forteresſe, mais

il lui fut impossible de s'opposer aux grands efforts que les ennemis firent pour les reprendre. L'Empereur de son côté envoia une si forte armée sur le Rhin, qu'elle reconquit toutes les places qu'il avoit perdues, à la reserve de Philisbourg. Peut-être que cela ne seroit pas arrivé si le Duc d'Anguien eut été encore à la tête des troupes de V.M. mais il étoit tombé malade & étoit revenu à Paris. Le Vicomte de Turenne fut prendre Treves pendant ce tems-là, & V.M. la rendit à son Prince, à qui il venoit de faire donner la liberté aprés une longue prison: car elle a toûjours été le refuge des malheureux, & elle le montra bien aux Barberins, à qui elle donna retraite dans le même tems, quoi que toute l'Europe les en jugeât indignes, par la guerre qu ils avoient allumée en Italie, & qui ne venoit que de s'éteindre: mais c'étoit assez qu'ils fussent persecutez, pour trouver l'honneur de vôtre protection, dont le Prince de Monaco étant bien persuadé, il se jetta entre les bras de V. M. & quitta le parti d'Espagne qu'il avoit suivi jusques alors.

L'année 1646. fut encore remplie de grands évenemens ; vôtre Majesté prit pour la seconde fois le Fort de Mardik, que les ennemis avoient repris à la fin de la campagne, & s'étant encore emparé de Furnes & de Dunkerque, l'allarme fut si grande par toute la Flandres, qu'elle se crut perduë sans ressource. Le Vicomte de Turenne penetra aussi jusques au cœur de l'Allemagne, ce qui fit voir à l'Empereur qu'il feroit mieux de faire la paix, que de s'arrêter aux discours des Espagnols, qui s'éforçoient de lui persuader que vôtre Majesté ne seroit jamais capable de soûtenir dans sa minorité les grandes affaires qu'elle avoit sur les bras. Cependant vôtre Ministre fit une entrepriſe qu'il n'est pas juste de lui pardonner, puisqu'elle n'étoit nullement à l'avantage de Vôtre Majesté, & que les intêrets de l'Etat y étoient bien moins considerez que les siens. Il avoit marié une de ses parentes au Neveu des Barberins, & cette alliance le disposant à tout faire pour eux, il porta la guerre sur les côtes de Toscane, où il fit assieger Orbitelle. Son

dessein en cela étoit de mortifier le Grand Duc qui étoit leur ennemi capital. Mais cette entreprise aiant allarmé toute l'Italie, elle donna secours aux Espagnols qui firent lever le siege ; quoi que vôtre armée navale eut repoussé celle des ennemis. Le succés que vos armes eurent à Piombine & à Portolongonne firent oublier cette perte, mais la joie qu'on en eut fut troublée par la levée du siege de Lerida, où le Comte d'Hacourt emploia sept mois inutilement.

La protection que Vôtre Majesté avoit accordée aux Barberins leur fut si avantageuse, que le Pape les rétablit dans leurs biens qui avoient été saisis par son ordre. Le Cardinal d'Este se ressentit aussi de l'honneur que vous lui faisiez d'embrasser ses interêts ; car sans cela il n'auroit pas eu raison de l'Admirante de Castille, qui avoit pris plaisir à l'insulter au milieu de la Ville de Rome. Vous étiez en effet dés ce tems-là le protecteur des malheureux, & vous le fites bien voir aux Venitiens, en faveur de qui vous envoiâtes un Ambassadeur au Grand

Turc, pour le dissuader de la guerre qu'il pretendoit leur porter. La consideration qu'il avoit pour Vôtre Majesté lui fit promettre toutes choses; mais comme l'interét l'emporte sur les promesses, quand on a afaire à des Barbares, il les oublia bien-tôt, voiant que cette Republique n'étoit pas en état de se défendre.

L'année 1647. est remarquable par la petite vero e qui prit à Vôtre Majesté & qui la mit en grand peril. Cependant nous en fûmes quites pour la peur, & elle ne servit qu'à faire connoître la grandeur de vôtre courage: car vous demandâtes grace pour un de vos Officiers, que la Reine vôtre mere avoit chassé, sur le soupçon qu'elle eut qu'il en avoit apporté l'air à Vôtre Majesté. Quelle perte ç'eut été pour la France! si elle eut eu les suites qu'on aprehendoit; & quel bonheur pour les Espagnols! eux à qui, tout jeune que vous étiez, vous faisiez sentir à tous momens la pesanteur de vôtre bras. Ils en furent si étonnez, qu'ils envoierent en Flandres l'Archiduc Leopold, dans l'esperance que la grandeur de sa naissan-

ce lui donnant plus d'émulation qu'à ceux qui l'avoient precedé dans le gouvernement de ces Provinces, il feroit mieux tête à Vôtre Majesté. Comme il n'étoit point venu en ce païs-là sans une belle armée, il reprit Armentieres, Landrecies & Dixmude : mais vous lui enlevâtes la Bassée & Lens, où vous perdîtes le Marechal de Gassion qui y fut blessé à mort. Vôtre Majesté qui dés l'année precedente avoit été sur la frontiere, y fut encore cette année, & inspira du courage à ses soldats, à qui elle donna des marques de sa liberalité. Cependant les forces de l'Archiduc l'empêchant de faire de plus grandes conquêtes en ce païs-là, Vôtre Majesté eut lieu de s'en consoler par le grand succez que ses armes eurent en Allemagne ; elles obligerent le Duc de Baviere à accepter la neutralité, comme le Duc de Saxe avoit fait quelque tems auparavant ; de sorte que l'Empereur auroit conclu la paix à l'heure même si les Espagnols ne l'en eussent empêché. Les raisons qu'ils en avoient étoient fondées sur ce qu'il paroissoit deja quelques étincelles de la guerre

civile dans laquelle nous tombâmes bien-tôt aprés ; mais le mal qu'ils nous souhaittoient leur arriva encore plûtôt qu'à nous, & il parut une revolte à Naples qui les embarrassa étrangement.

Vôtre Majesté l'apuia de toutes ses forces, & fit équiper une belle flotte pour y porter du secours : mais le Duc de Guise qui s'étoit jetté dedans, y voulant agir independamment de V.M. le Cardinal Mazarin qui ne l'aimoit pas, pris sujet de là de faire retirer la flotte, sans lui rien fournir de ce qui lui étoit necessaire. On ne sauroit l'en excuser, puisque c'étoit une faute capitale de manquer une si belle occasion. Si V.M. n'eut pas été dans une pleine minorité, elle s'en fut bien mieux servie. Cependant le Duc de Guise soutint les choses avec beaucoup de bonheur & de courage, pendant que le Duc d'Anguien, qui avoit pris le nom de Prince de Condé par la mort de son pere, vit ternir les lauriers qu'il avoit cueillis en Flandres & en Allemagne, par le peu de succez qu'il eut devant Lerida, qu'il avoit assiegé.

Je voudrois pouvoir passer sous silence l'année 1648. année fatale pour nôtre Monarchie, & où la plûpart de vos Sujets commencerent à vous manquer d'obeïssance. Vôtre Majesté sait que le pretexte qu'ils en prirent, fut la quantité d'impôts dont ils étoient accablez, mais que le veritable sujet fût l'ambition du Parlement, qui pretendoit augmenter son autorité. Il commença donc à vouloir examiner tout ce que Vôtre Majesté faisoit dans son cabinet, & quoi qu'elle lui défêdit de s'assembler pour autre chose que pour juger les procez de vos Sujets, il n'eut point d'égard à vos commandemens. Il donna des arrêts contre les édits que la necessité de vos affaires demandoit qu'on publiât, & cela mit le Roiaume dans une si étrange conjoncture, que l'Archiduc prit Furnes, Ettere & Lens. Le Prince de Condé que Vôtre Majesté envoia contre lui, avoit pris Ypres dés le commencement de la campagne, & il reprit Ettere, & lui donna la bataille de Lens qu'il gagna, Vôtre Majesté à qui un tel succez donnoit de nouvelles forces, s'en ser-

vit pour reprimer la sedition. Elle fit arrêter les chefs des rebelles au sortir du *Te Deum* qu'on avoit chanté à Nôtre Dame, pour rendre graces à Dieu de cette victoire. Mais au lieu que cette actiõ de vigueur eut le succez que vous aviez lieu d'en esperer, elle porta la rebellion à un point que vous eûtes lieu d'en être surpris. Les Parisiens prirent les armes en faveur des prisonniers, & aiant fait des barricades par toutes les ruës, jusques à cent pas de vôtre Palais, ils vous obligerent de les relâcher. Je tire le rideau sur un souvenir si desagreable pour vous, & si honteux à leur memoire. Si l'on en eut cru la Reine elle n'y auroit jamais consenti, & elle soutenoit que c'étoit donner une atteinte à vôtre autorité, ce qui étoit d'une consequence terrible. Je crois qu'elle avoit raison; & en effet, cette condescendance ne servit qu'à augmenter l'audace des mutins, de sorte qu'ils ne furent pas long-tems sans faire de nouvelles demandes. Quoi qu'il en soit, cela n'empêcha pas que l'Empereur ne conclut la paix avec Vôtre Majesté, qui après avoir gagnê

la bataille de Sommerhausem, l'avoit reduit dans un tel état lui & ceux qui avoient pris les armes en sa faveur, qu'ils étoient perdus sans cela.

Vous y eûtes le soin des interêts de vos Alliez, que les Espagnols avoient tâché de desunir d'avec vous par leurs intrigues. Mais ce qui est de plus beau & de plus remarquable, c'est que vous vous y montrâtes le protecteur de la Religion Catholique, quoi que tous vos Alliez fussent Protestans, & que cela fut capable de vous broüiller avec eux. L'Empereur au contraire, n'y eut soin que de ses interêts, & oublia entierement ceux de la Religion, dont neanmoins il avoit fait parade plusieurs fois pendant le cours de la guerre. Mais il y a bien de la difference entre les effets & les paroles; ce qui nous aprend que pour ne se point tromper, il vaut bien mieux s'en raporter à l'un qu'à l'autre.

Ce traité dans lequel Vôtre Majesté se montra plus ferme pour l'interêt de ses Alliez que pour les siens, lui aquit l'amitié de tous les Princes

de l'Empire, qui commencerent à le regarder comme leur Protecteur. Ils n'eurent plus de crainte que l'Empereur étouffât leur liberté, ni qu'il revint des Princes qui, à l'exemple de Charles-Quint, entreprissent de les assujettir. Que le Marquis de Louvois a eu tort de troubler une harmonie si necessaire aux uns & aux autres ! & au moien de laquelle l'Empereur ne pouvoit jamais concevoir que des esperances inutiles. L'on peut dire même qu'il faut que l'imprudece de ce Ministre ait été bien loin, puisque nonobstant les justes ombrages que tout l'Empire doit concevoir de la puissance de Sa Majesté Imperiale, il en a si fort mal-traité tous les Membres, qu'ils sont tous prêts à se réunir contre Vôtre Majesté. Beaucoup de Politiques s'en étonnent neanmoins, & pretendent qu'aiant bien plus à craindre de son côté que du vôtre, ils prennent le méchant parti : mais pour être de leur sentiment, il faudroit que l'on ne sût pas ce que vôtre Ministre exige d'eux à toute heure : il ne leur parle plus que le bâton à la main ; & comme des Souve-

rains ne sont pas accoutumez à être traitez de la sorte, ils croient que s'ils ont des fers à éviter, ce sont ceux qu'on leur presente d'une main si rude.

V. Majesté porta encore la guerre en Italie nonobstant les grandes affaires qu'elle avoit dans le cœur de son Etat : mais les Espagnols aiant fait prisonnier le Duc de Guise, & pacifié les troubles de Naples, ils firent lever le siege au Duc de Modene qui avoit assiegé Cremone, aprés être entré dans les interêts de Vôtre Majesté. Cependant ils manquerent une entrepriſe qu'ils avoient sur Marseille, où ils pretendoient brûler vos Vaisseaux qui étoient dans le Port, & se saisir de la Ville, où ils avoient plusieurs Bourgeois qui étoient d'intelligence avec eux. Vôtre Majesté à qui cela étoit de la derniere consequence, fit punir les plus coupables & pardonna aux autres, afin que par sa bonté on fut induit à ne pas manquer à l'obeïssance qu'on lui devoit. Mais les attentats continuels du Parlement, étant d'un méchant exemple pour ceux qui avoient

méchante volonté, l'on perdit en beaucoup d'endroits le respect qu'on lui devoit. Cela fit même que les Hollandois, que Vôtre Majesté, à l'exemple du Roi vôtre pere, & d'Henri IV. de glorieuse memoire, avoit secourus contre les Espagnols, s'accommoderent avec eux.

Vôtre Majesté nonobstant tout cela, soutint encore la guerre en Catalogne avec beaucoup de reputation, vous y fites lever le siege de Flix que les ennemis avoient formé, & vous vous rendîtes maître de Tortose, en presence d'une armée ennemie commandée par Mello, qui étoit passé de Flandres en ce païs-là. Vôtre gloire qui auroit été au plus haut point sans la rebellion de vos Sujets, s'accrut encore merveilleusement par la victoire que remporta dans la Mediterranée vôtre armée navale, quoi qu'elle fut beaucoup inferieure à celle des ennemis : car elle n'étoit que de vingt-neuf vaisseaux, au lieu qu'ils en avoient quarante-deux. Cependant cette inégalité n'empêcha pas que vous n'en coulassiez trois à fond, & si la nuit ne fut point survenuë, il étoit

à craindre pour eux qu'ils n'en perdissent davantage.

Tant de grandes affaires suffisoient pour occuper vôtre esprit, mais comme il est toûjours tendu au bien de vôtre Etat, vous le portâtes encore à ce qui se passoit en Pologne, où le bruit de vôtre nom surmonta les brigues des Espagnols, qui y vouloient faire élire un Roi qui fut dans leurs interêts. Ils en eurent cependant le démenti, & Casimir qui étoit frere du defunt fut preferé à celui qu'ils proposoient, dont il eut toute l'obligation à vôtre Majesté.

CHAPITRE II.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Guerre de Paris jusques à la Paix des Pirennées.

LEs entrepriſes du Parlement augmentant tous les jours nonobstant les soins continuels que vôtre Majesté aportoit pour les reprimer, il y auroit eu de la foiblesse à les dissimuler davantage, ce qui vous fit re-

soudre à l'en punir. Vous sortites donc de vôtre Ville de Paris, qui trempoit dans la rebellion, & vous étant retiré à S. Germain en Laie, vous la fîtes bloquer par vôtre armée de Flandres commandée par le Prince de Condé. Cette punition devoit faire rentrer les Mutins dans le devoir, mais leur audace étoit si grande aussi-bien que leur desobeïssance, qu'aprés avoir excité les autres Villes de vôtre Roiaume à prendre leur parti, ils se fierent sur leurs propres forces pour resister à Vôtre Majesté. Il n'y eut point jusques au Coadjuteur qui oubliant son caractere leva un Regiment contre vous. Le Duc de Beaufort qui s'étoit sauvé de prison fut pareillement un de vos plus cruels ennemis. Le Prince de Conti frere du Prince de Condé prit aussi les armes contre Vôtre Majesté. La Duchesse de Longueville sa sœur avec le Duc son mari se rangea de même du parti du Parlement, & y attira avec elle par sa beauté le Prince de Marsillac, qui en étoit bien plus épris que du desir de signaler sa desobeïssance. Mais cette passion

qui aveugle à un point qu'on ne se connoit pas soi-même, lui fit oublier le respect qu'il avoit toujours eu pour Vôtre Majesté, & dont il devoit être encore mieux instruit que les autres, parce qu'il avoit infiniment d'esprit.

Ce ne fut pas le seul mal que l'amour fit à Votre Majesté : la jalousie que le Prince de Marsillac avoit contre le mari de cette Princesse, jointe à la crainte qu'il ne vint à découvrir son amour, fit qu'il ne lui donna point de repos qu'il ne fut passé en Normandie, où il fit revolter cette Province dont il étoit Gouverneur. Voilà comment cette passion joüe des ressorts qu'on attribuë souvent à l'ambition faute d'aller jusques à la source ; mais elle est bien dangereuse & en même tems bien blâmable, quand elle nous fait ainsi manquer à ce que nous devons à nôtre Maître, à qui nous sommes liez si étroitement que nous ne saurions lui être infideles sans l'être en même tems à Dieu.

Le blocus de Paris ne fit pas tout l'effet que Vôtre Majesté pretendoit ; & quoi que cette grande Ville souf-

frit extraordinairement, le Parlement l'entretint dans une si grande aversion de vôtre Ministre, qu'elle osa vous demander son éloignement pour mettre les armes bas. Cette proposition insolente fut accompagnée d'autres de même nature ; mais comme la resolution de ces mutins ne répondoit pas aux esperances qu'ils avoient conçuës de faire la loi à Vôtre Majesté, ils eurent recours aux ennemis de l'Etat pour leur procurer du pain, dont ils manquoient. Car vos troupes serroient la Ville de si prés qu'il y valoit un prix excessif, de sorte que sans un prompt secours, ils alloient tomber dans une étrange necessité.

Vôtre Majesté ne put aprendre ces marques terribles de leur rebellion, sans en être touchée sensiblement ; & comme il lui étoit d'une grande consequence dans la conjoncture fâcheuse où elle étoit de ne pas laisser entrer les ennemis dans le cœur de son Etat, elle fit une démarche qui fit rentrer le Parlement en lui-même. Elle lui envoia un Heraut d'Armes pour lui faire quelque pro-

positions, sur quoi s'étant assemblé, il crut reparer en quelque façon ce qu'il avoit fait en renvoiant ce Heraut sans l'écouter. Mais il assura en même tems Vôtre Majesté que l'audience qu'il lui avoit refusée ne venoit que du profond respect qu'il avoit pour Elle, parce qu'il ne lui apartenoit pas de recevoir un tel personnage qui ne s'envoioit jamais qu'aux Souverains.

Ce retour à son devoir donna matiere à Vôtre Majesté de l'exhorter à mieux faire à l'avenir qu'il n'avoit fait par le passé, & la conjoncture voulant que vous dissimulassiez les attentats enormes qu'il avoit faits à vôtre autorité, vous lui accordâtes une amnistie, & à ceux qui avoient suivi son parti.

Les ennemis ne manquerent pas de profiter de ces desordres. Le Duc de Lorraine, que le Roi vôtre pere avoit chassé de son pais, pour avoir manqué par plusieurs fois aux promesses qu'il lui avoit faites, y rentra avec une armée & se rendit maître de quantité de Villes. Il étoit même comme assuré de reprendre Nanci dont le Mar-

quis de la Ferté avoit diverti les vivres par son avarice. Mais ce Marquis qui vit qu'il y alloit de sa tête y revint promptement, & y fit porter toute la recolte qui se fit aux environs. Il remedia par ce moien au mal dont il avoit pensé être cause, sur quoi vôtre Majesté, aussi bien que tous les autres Monarques, ont à reflechir, que quand un sujet préfere ainsi son interêt particulier au leur, il est non seulement indigne des graces qu'ils auroient envie de lui faire, mais qu'ils sont responsables encore des maux qui en arrivent à leurs peuples. Car il est aisé de voir combien ils souffrent de l'autorité des gens de cette nature qui en ruinent cent mille pour s'enrichir. Cependant la conjoncture ne permit pas à vôtre Majesté d'y apporter tout l'ordre qu'elle auroit fait dans un autre tems. Outre que ce Marquis se conduisit si sagement dans quelques entreprises, que sa prudence & son courage firent oublier en quelque façon son avarice.

Ces entreprises du Parlement ne cesserent pas, quoi que vôtre Ma-

jesté eut eu la bonté de lui pardonner. Cependant elles ne furent pas si loin que celles du Parlement d'Angleterre qui eut la felonnie de faire couper la tête à son Roi. On ne vit jamais Vôtre Majesté si en colere que quand elle apprit cette nouvelle. Mais les grandes affaires qu'elle avoit l'empêcherent de punir un si noir attentat ; elle se trouva assés embaraſſée à resister à l'Archiduc qui reprit Ypres & St. Venant, pendant que le Comte d'Harcourt fut assieger Cambrai ; mais cette entrepriſe ne lui reüſſit pas, & aiant été obligé de lever le siege, il attaqua Condé qu'il prit par composition. Maubeuge lui ouvrit ses portes en suite ; de sorte que les ennemis n'auroient pas eu trop dequoi se venter s'ils n'eussent mieux fait leurs affaires en Catalogne.

L'éloignement de cette Province où Vôtre Majesté ne pouvoit envoier des troupes qu'à grands frais, ne lui aiant pas permis de remplacer celles qui y étoient peries l'année precedente, les ennemis s'emparerent de Constantin, de Salo & de Sirges, mais le Comte de Marcin rompit leurs me-

sures touchant Barcelonne dont ils pretendoient se saisir pareillement. En Italie vos affaires reçûrent aussi un échec considerable ; le Duc de Modene qui avoit peur que la guerre de Paris ne vous mit hors d'état de lui donner le secours dont il avoit besoin, abandonna vôtre parti, dont s'ensuivit la perte de plusieurs postes importans, qui avoient couté beaucoup de peine & beaucoup de monde.

Mais il étoit plus important à Vôtre Majesté de rétablir le calme dans son Roiaume que de conserver des conquêtes si éloignées. C'est pourquoi aprés avoir reduit la Ville de Paris à son obeissance, & pourvû suffisament la ffontiere de Picardie que les ennemis menaçoient, tout son but ne fut que de soumettre la Provence & la Guienne où il s'étoit élevé des seditions à l'exenple de la capitale de vôtre Roiaume. V.M. en vint à bout heureusement ; & comme elle avoit eu le bonheur de detourner un orage qui se formoit sur la frontiere d'Allemagne où le Vicomte de Turenne, à la susciteration de son frere, tâchoit de

débaucher les troupes qu'il commandoit, vôtre Etat auroit repris son premier lustre, si le Prince de Condé n'eut mis à si haut prix les services qu'il avoit rendu à vôtre Majesté, qu'il vous fut impossible de le satisfaire.

Son ambition ne lui permit pas de souffrir sans murmurer le refus, qui lui avoit été fait de quelques graces. Il en arracha d'autres pour ses parens, qui avoient pourtant porté les armes contre vôtre Majesté, qui en cette qualité étoient plus dignes de punition que de recompense; la prudence voulut que vous dissimulassiez tous ces attentats, où il y avoit du danger de s'opposer à cause du credit que ses grandes actions lui avoient aquis sur les gens de guerre. L'intelligence qu'il entretenoit d'ailleurs avec de certaines gens à qui l'on avoit donné le nom de Frondeurs, parce qu'ils se declaroient en tout & par tout contre vôtre Majesté, vous fit marcher bride en main dans le juste ressentiment qui vous animoit contre lui: mais vôtre Ministre aiant trouvé le moien de semer la desunion parmi eux par un tour d'Italien, & qui ne pouvoit

être

être pardonnable que parce qu'il assuroit la liberté de vôtre Etat, vous vous resolutes de faire arrêter ce Prince, ce qui fut executé avec beaucoup d'adresse.

Vôtre Ministre avoit si peur cependant que vous manquassiez vôtre coup, qu'il se tint tout botté pour partir à l'heure même, mais le succés aiant répondu à ses esperances il se rassura, de sorte qu'il ne fut plus question que d'empêcher les suites que pouvoit avoir un coup si hardi; mais Vôtre Majesté y pourvût en faisant deux choses tout à fait necessaires; l'une de donner connoissance à vos peuples des justes raisons que vous aviez euës de le faire arrêter: l'autre de marcher vous même où il paroissoit avoir plus d'amis, & où par consequent il y avoit plus d'aparence de revolte.

Que la prudence, Sire, est une belle chose! on accusoit déja V. M. de manquer de reconnoissance envers un sujet qui lui avoit rendu de si grands services: vôtre Ministre pareillement passoit pour un ingrat dans l'esprit de tous vos peuples qui sa-

voient que sans lui il se seroit mis difficilement à couvert de la haine des Parisiens & du Parlement. Mais quand ils surent que ses services avoient été recompensez de la charge de Grand-Maître de la Maison de Vôtre Majesté, des Gouvernemens de Bourgogne, de Berri & de Guienne, de la proprieté des domaines de Clermont, Stenai & Jammets, du Pont de l'Arche & de Dieppe, qu'il avoit fait donner au Duc de Longueville, de Danvilliers & du Gouvernement de Champagne pour le Prince de Conti & d'une infinité d'autres graces, tant pour lui que pour ses creatures, il n'y eut personne qui ne tournât la medaille, & qui ne dît hautement que s'il y avoit quelqu'un qui fût un ingrat ce ne pouvoit être que le Prince de Condé.

Le voiage que vous fites premierement en Normandie, puis en Bourgogne & en Guienne servit aussi à pacifier ces Provinces où les creatures de ce Prince soûtenuës des amis du Prince de Conti & du Duc de Longueville, que vous aviez fait arrêter pareillement, tâchoient d'animer le

peuples contre Vôtre Majesté. Vous ne jugeâtes pas à propos d'aller vous même en Berri, où le danger ne paroissoit pas si grand, parce que cette Province est enclavée au milieu du Roiaume, & qu'elle ne pouvoit pas recevoir de secours des Espagnols, qui se tenoient allerte sur tant d'evenemens favorables pour eux; vous y envoiâtes le Comte de St. Agnan qui la contint dans l'obeïssance qu'elle vous devoit, mais qui ne se trouva pas assez fort pour chasser le Marquis de Persan de Montrond, place forte qui apartenoit au Prince de Condé.

Qu'il eût été agreable à V. M. de pouvoir donner ordre aussi facilement par tous les autres endroits où il y avoit à craindre. Mais le moien parmi tant d'affaires dont elle étoit accablée? & où un autre auroit succombé. Le Vic. de Tur. qui s'étoit retiré auprés de l'Archiduc, aprés avoir manqué son coup, vint à Stenai où l'amour qu'il prit pour la Duch. de Longuev. ne l'empêcha pas de vouloir entrer dans le Roïaume, à la tête d'une armée qu'il leva de l'argent que lui prêta l'Archiduc, & des pierreries

de ſa maîtreſſe qu'il mit en gage chez les Juifs de Mets. Il pretendoit pendant ce tems de deſordre & de confuſion trouver moien de rentrer dans Sedan que le Duc de Bouillon ſon frere avoit donné au feu Roi pour ſauver ſa vie qui étoit en grand danger, à cauſe qu'il étoit entré dans le traité de Madrid. Il s'aprocha donc de cette place où il eſperoit que le ſouvenir de ſes Ancêtres lui feroit trouver des amis. Mais chacun ſe contint dans le devoir, & comme elle étoit bien munie, & qu'il y avoit un brave homme qui y commandoit avec une bonne garniſon, il fut obligé de tourner ſes armes d'un autre coté.

S'il eſt permis de faire quelques reflexions ſur ſon attente, il me ſemble qu'elle étoit bien mal fondée, ou du moins que les Habitans de cette Ville euſſent pris un méchant parti, de preferer la domination de ſa Maiſon à celle de Vôtre Majeſté. En effet c'eſt un malheur pour des peuples d'obeir à de petits Princes, qui n'étant pas en état par leurs propres forces d'aſſurer leur fortune ſont dans une continuelle obligation d'avoir recours à celles

d'autrui. Par ce moien ceux qui leur font soûmis se trouvent exposez sans interruption aux malheurs de la guerre, de sorte qu'ils semblent n'être faits que pour être en proie aux uns & aux autres, mais on ne craint rien quand on est sous la domination d'un grand Roi, & s'il s'éleve quelque orage il ne tarde gueres à le dissiper.

Ce ne fut pas seulement vôtre frontiere de Champagne qui se trouva menacée, celle de Picardie le fut pareillement; les Espagnols y parurent avec une armée, & s'étant rendu maître du Catelet & de la Capelle ils tenterent Guise où ils jugerent à propos de ne pas perdre du tems, parce qu'ils vouloient se joindre à l'Archiduc & au Vicomte de Turenne qui étoient entrez en Champagne. Le Vicomte de Turenne, qui savoit déja prendre le meilleur parti, s'avança jusques à la Ferté Milon dans le dessein de venir tirer le Prince de Condé qui étoit à Vincennes. Mais Vôtre Majesté aiant rompu ses mesures en le faisant transferer à Marcoussis, & de là au Havre de Grace, il

fut obligé d'aller rejoindre l'Archiduc qui s'étoit emparé de Rhetel & de quelques autres Places.

La Champagne qui gemissoit sous la tirannie des Espagnols qui y mettoient tout à feu & a sang, prit les armes & grossit l'armée du Marechal du Plessis, que Vôtre Majesté avoit envoié pour prendre garde à cette frontiere. Il crut avec ce secours pouvoir reprendre Rhetel, & y aiant mis le siege, l'Archiduc entreprit de le lui faire lever. C'étoit un coup de partie pour vôtre Majesté à qui la deffaite de vôtre Armée étoit d'une étrange suite. Neanmoins comme il vous étoit impossible de voir plus long-tems les ennemis dans le cœur de votre Etat, vous envoiates le Cardinal Mazarin vers ce Marechal, pour sur la connoissance qu'il auroit lui-même de vos forces, ordonner la bataille ou la retraite. La crainte qui lui étoit naturelle lorsqu'il y avoit quelque peril, fit opiner d'abord qu'il ne faloit rien hazader; mais le Marechal du Plessis lui faisant voir la consequence qu'il y auroit de donner cette marque de foi-

bleſſe, le combat fut reſolu dans le Conſeil de guerre, où ce Miniſtre ſe trouva.

Ainſi le Maréchal du Pleſſis aiant levé le ſiege de Rhetel marcha aux ennemis, qui venoient de groſſir leurs Troupes de celles du Duc de Lorraine. Le combat fut rude & opiniatre de part & d'autre. Cependant Dieu vous en donna une victoire ſi entiere que le Vicomte de Turenne fut obligé de s'enfuir lui dix-ſeptiéme, ſe trouvant abandonné de toutes ſes troupes : car l'Archiduc avoit pleié bagage des premiers, & l'avoit laiſſé ſeul pour démêler cette fuſée. Peu s'en fallût qu'il ne fût pris dans la longue retraite qu'il avoit à faire, & où il fut pourſuivi vivement, mais aiant deffendu ſa vie & ſa liberté aux dépens de ceux qui l'ataquoient, il ſe ſauva à Bar le Duc où on crut en le voiant arriver qu'il étoit percé de pluſieurs coups, tant il étoit couvert de ſang. Mais il ſe trouva que c'étoit de celui de vos fideles Sujets qui avoit rejailli ſur lui.

Vôtre Majeſté aprit cette victoire

avec une joie indicible ; & aiant envoie le baton de Marechal de France aux Marquis d'Aumont, d'Hoquincour, & de la Ferté qui s'étoient extrêmement distinguez dans cette journée, ce fut dequoi exciter les autres à suivre leur exemple. Car il n'y a rien qui anime plus vôtre Noblesse que les honneurs que vous lui donnez, & les François sont faits d'une maniere qu'ils sacrifieroient mille vies s'ils en avoient autant pour le service de leur Roi, quand ils en ont une belle parole, ou qu'il les éleve à quelque dignité.

C'est aussi pourquoi Vôtre Majesté est si aimée de ses sujets, Elle qui a le secret, même en refusant, de faire qu'on lui est obligé de la maniere qu'elle refuse. Car il faut qu'un Prince n'ait pas le don seulement de se faire craindre, mais encore celui de se faire aimer. En effet la crainte sans amour dégenere bien-tôt en défiance, étant capable de faire aprehender que celui qui doit être pere & maître tout ensemble ne veüille devenir un tiran ; & ce soupçon est si dangereux à imprimer qu'il n'y a

rien qu'un Roi ne doive faire pour ne le jamais donner à ses peuples.

Si le parti que Mr le Prince de Condé avoit en France causa ainsi du prejudice à Vôtre Majesté sur ses frontieres de Picardie & de Champagne, il lui en fit encore davantage en Italie, où il fut impossible de secourir Piombino & Portolongonne qui retomberent par ce moien sous la puissance des Espagnols. Vôtre Majesté à qui la conservation de la Catalogne étoit plus importante y envoia le Duc de Mercœur, qui se saisit du Comte de Marcin creature de Mr le Prince de Condé, & qui faisoit tout son possible pour débaucher les troupes que vous aviez en ce païs-là. Cette prevoiance sauva Barcelonne où les ennemis entretenoient quelque intelligence, aiant fort à cœur de recouvrer cette place. Cependant comme le Duc de Mercœur n'étoit pas un grand Capitaine, & que d'un autre côté l'état de vos affaires ne vous avoit pas permis de lui donner un grand secours, tout languit en ce

païs-là,& vôtre reputation commença beaucoup à y décheoir.

On ne peut pas cependant imputer à Vôtre Majesté le mauvais choix qu'il avoit fait de ce General. C'étoit une intrigue de Cour qui vous avoit obligé à le preferer à beaucoup de Capitaines plus experimentez. Mais comme vôtre Ministre s'étoit racommodé avec le Duc de Beaufort & qu'il étoit son ainé, il lui avoit fallu faire part des graces dont on étoit convenu par ce racommodement. Outre cela le Cardinal Mazarin songeoit à lui faire épouser une de ses nieces, & dans cette vûë il aimoit bien mieux l'élever qu'un autre. Vôtre Majesté étoit encore trop jeune pour s'apercevoir du prejudice qu'elle recevoit par là,& combien il est dangereux qu'un Ministre prefere ainsi ses interêts à ceux de son Maître. Mais graces à Dieu vos yeux n'ont pas mis long-tems à s'ouvrir sur un article si delicat,& jamais Prince ne sût mieux que vous donner aux personnes, des emplois qui leur conviennent.

Ce ne fut pas la seule faute que fit

le Cardinal Mazarin. L'envie qu'il avoit d'être seul tout puissant dans le Roiaume lui fit chercher à amuser ceux dont il s'étoit servi pour perdre Mr. le Prince de Condé. L'Evêque de Langres favori de Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, sans la participation de qui ce Prince avoit été arrêté ne le lui avoit pas pardonné depuis ce tems-là ; ainsi s'étant joint aux autres envieux de la fortune de ce Ministre ils firent des brigues pour le perdre.

Le Parlement qui vouloit à toute force augmenter son autorité, & qui étoit persuadé que le tems de vôtre minorité y étoit propre y entra. Il se tint donc divers conseils là-dessus où il fut resolu de demander à Vôtre Majesté l'élargissement de Mr. le Prince de Condé & de Messieurs ses freres avec l'expulsion du Cardinal Mazarin. Vôtre Majesté s'y opposa avec une fermeté digne de son grand courage; mais Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle s'étant mis à la tête de ceux qui vouloient la perte de ce Ministre, & tous les ordres du Roiaume se trouvant de même sentiment, vous futes obligé de leur acor-

der par politique ce que vous ne pouviez aprouver dans vôtre cœur.

Le Cardical Mazarin ſe voiant obligé de ſortir du Roiaume ſe voulut faire un merite auprés de Mr. le Prince de Condé de ſon élargiſſement. Il le fut trouver au Havre de Grace & lui porta une lettre de cachet antidatée à celle que l'on avoit été obligé d'expedier pour le faire ſortir. Mr. le Prince qui avoit été inſtruit par Perraut Intendant de ſa Maiſon (qui avoit eu permiſſion de l'aller voir, ſous pretexte du Teſtament de Madame ſa mere) des reſſorts qu'on faiſoit joüer pour le tirer de priſon, y attribua la civilité qu'il avoit de venir lui annoncer lui-méme cette bonne nouvelle. Cependant quand il en auroit douté il lui eut été impoſſible de n'en pas avoir du ſoupçon; à toutes les proteſtations qu'il lui fit d'amitié, & aux baiſeſſes dont il ſe ſervit en lui demandant la ſienne.

Mr. le Prince de Condé ne s'emporta nullement contre lui, ſoit qu'il le jugeât indigne de ſa colere, ou que la joie qu'il avoit de ſe voir en liber-

té, adoucit le ressentiment qu'il avoit de sa prison. Le Cardinal Mazarin se retira chez l'Electeur de Cologne, pendant que Mr. le Prince revint à Paris, où il fut reçû comme en triomphe, quoi qu'on eut fait des feux de joie par toute la Ville lors qu'il avoit été arrêté. Mais l'inconstance des peuples a toûjours été telle, à moins qu'on ne sache les fixer par une estime dont on ne leur donne jamais lieu de se démentir. Mais du moment qu'on s'écarte à droit ou à gauche, ils en reviennent aussi-tôt à leur inclination. Or Mr. le Prince qui avoit été adoré de ce peuple pendant qu'il avoit combattu avec tant de reputation contre les énemis de vôtre Etat, avoit perdu leurs bonnes graces lors qu'il avoit pris les armes contre lui. C'étoit neanmoins ne se pas rendre justice ni ne la pas rendre pareillement à ce Prince ; car il n'avoit fait qu'obeïr aux ordres de Vôtre Majesté en le punissant de sa felonie, laquelle étoit si grande qu'il ne devoit pas être traité autrement que les plus cruels de vos ennemis.

Le Parlement donna divers Arrêts

contre vôtre Miniſtre, ſans en conſulter en aucune façon vôtre Majeſté. Il fit vendre ſa Biblioteque à l'encan, mit ſa tête à prix, & fit mille autres choſes ſemblables que Vôtre Majeſté diſſimula prudemment, parce que c'eût été une faute groſſiere de s'oppoſer à un torrent, qui n'étoit pas moins furieux que ceux que nous voïons tomber des montagnes avec tant de rapidité.

Vôtre Majeſté pardonna cependant au Vicomte de Turenne, qui aiant reconnu ſa faute lui en vint demander pardon. Mr. le Prince de Condé ſe trouva tout puiſſant aprés cela; mais la bevûë qu'avoit fait vôtre Miniſtre en ne tenant pas parole à ceux qui avoient été de part avec lui pour le faire arrêter, ne lui étant pas un exemple aſſez puiſſant pour ne pas tomber dans la même faute, il commença à mépriſer ſes amis. Le Vicomte de Turenne fut un de ceux qui en firent le plutôt l'experience; car l'aiant prié de faire donner de bons quartiers d'hiver à quelques troupes qui étoient comme à lui, quoi que vôtre Majeſté les paiat, il

n'eut aucun égard à ce qu'il lui demandoit ; il fut même qu'il le railloit sur l'amour qu'il avoit pris pour sa sœur, & qu'il en faisoit une gorge chaude avec ceux qui étoient le plus avant dans ses bonnes graces. Il en fut piqué jusques au vif, de sorte qu'il vint trouver la Reine vôtre Mere à qui il promit que rien au monde ne seroit capable de le faire retomber dans la faute qu'il avoit faites, qu'il feroit à l'avenir tout ce qu'il falloit faire pour en effacer le souvenir, & que Sa Majesté pouvoit conter sur sa fidelité.

Il vous en dit tout autant, & obligea le Duc de Bouillon son frere de vous faire la même protestation. Cet exemple nous aprend combien la raillerie est dangereuse, & à quoi elle porte un grand courage ; mais cette reflexion est inutile à vôtre Majesté. Elle n'a jamais dit mal de personne, & quand elle parle de ses plus grands ennemis, ce n'est que par les beaux endroits par où elle les connoit. Il ne faut point non plus songer à médire devant elle, en quoi elle a fort grande raison, puisque c'est presque

la même chose de faire une médisance ou de l'aprouver.

Mr. le Prince de Condé fit encore une autre faute considerable. Il avoit promis au Duc de Beaufort, à la Duchesse de Chevreuse, & au Coadjuteur que pour seureté que leurs interêts seroient les mêmes à l'avenir, le Prince de Conti épouseroit la fille de cette Princesse. Cette promesse qu'il avoit faite étant encore en prison n'aiant pas été jugée suffisante à la Duchesse, parce qu'elle paroissoit forcée, elle le vint trouver & la lui remit. Mais il lui dit que quand il n'y auroit que la maniere honnête dont elle en usoit, il pretendoit que la chose s'executât. Il y étoit donc obligé doublement, mais comme son esprit le portoit à ne dépendre de personne il ne se souvint bien-tôt plus de cette obligation, ni même de faire la moindre civilité pour en sortir honnêtement.

Cependant Vôtre Majesté qui ne pouvoit aprouver qu'on l'eut forcée de se défaire de son Ministre mettoit tout en usage pour le faire revenir adroitement, & sans que cela causât

aucuns troubles dans ſon Roiaume. Mais l'averſion qu'on avoit pour lui, jointe aux arrêts qu'on avoit donnez pour exclure tous les étrangers du Miniſtere, y auroit aporté de la difficulté ſans la méchante conduite de Mr. le Prince qui augmenta plûtôt que de diminuer. Etant preſſé par le Prince de Conti qui s'étoit enflammé pour Mademoiſelle de Chevreuſe de conſentir à ſon mariage, il lui dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne vouloit pas qu'il eut le reſte du Coadjuteur, du Marquis de Laicques & Caumartin.

Ces trois hommes la voioient ſouvent; & il n'en falut pas davantage au Prince de Conti pour lui faire croire qu'il diſoit vrai. Il ſe retira à l'heure même, faiſant violence ſur ſon amour, & diſant de bonne foi à tout le monde qu'il étoit bien obligé à Mr. ſon frere de l'avoir retiré du precipice où il s'alloit jetter. Ce diſcours étant raporté à Madame de Chevreuſe & à ceux qui devoient y prendre intêret, fit plus d'effet pour le retour de vôtre Miniſtre que tout ce que Vôtre Majeſté avoit pû faire,

tant il eſt vrai que la fortune fournit des cas imprevûs, & qui l'emportent ſur toute la prudence humaine. La Ducheſſe de Chevreuſe dont la cabale étoit forte, offrit à Vôtre Majeſté d'emploier ſes amis pour faciliter ſon retour. Cependant comme vous entriez dans vôtre quatorziéme année vous futes declaré Majeur, & vous allâtes vous-même au Parlement pour y faire enregiſtrer la declaration. Vous y portâtes en même tems deux Edits qui ſerviront de marques à la poſterité de vôtre pieté envers Dieu, & de vôtre amour envers vos peuples. Le premier fut contre les blaſphemateurs de ſon S. Nom; l'autre contre les duels que vous jurates de faire executer ſi regulierement, qu'afin qu'on ne vous importunat point ſur ce ſujet, vous prites les SS. Evangiles à témoin, que vous ne vous retracteriez jamais de vôtre ſerment.

Vous ne fites pas cependant en cela comme beaucoup de gens, à qui il ne faut que peu de jours pour leur faire perdre le ſouvenir de leurs promeſſes; car dix ou douze ans aprés quelques perſonnes des plus quali-

fiées de vôtre Noblesse aiant contrevenu à cet Edit, vous les auriez fait servir d'exemple aux autres, s'ils n'eussent pris le parti de sortir du Roiaume. Mais ce qui est à remarquer davantage c'est que le Pape vous pria pour eux, & qu'il voulut vous absoudre de vôtre serment. Cependant la delicatesse de vôtre conscience ne vous permit pas de lui accorder ce qu'il vous demandoit, vous crutes que si l'on pouvoit ainsi trouver grace auprés de vous, ce seroit entretenir ce desordre que vous pretendiez arrêter de toutes vos forces, outre que vous ne vouliez pas qu'il fût dit que la recommandation eut plus de pouvoir sur vous que la justice.

Vôtre Majesté qui ne pouvoit souffrir que ses peuples lui fissent la loi touchant le retour du Cardinal Mazarin, se retira de Paris pour une seconde fois. Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, que l'Evêque de Langres tournoit toûjours à son gré, ne le voulut pas suivre, non plus que Mr. le Prince à qui il prit quelques jours de là une terreur panique, qu'on le vouloit arrêter. Ainsi il sortit de la ville & étant alé

dans sa maison de S.Maur vous fites ce que vous putes pour le guerir de ses soupçons; mais comme quand on se sent coupable on ne se croit jamais à l'abri de la punition, il tint la campagne & se retira bientôt à Montrond. Le Prince de Conti, le Prince de Marsillac & quelques autres se cantonnerent en même tems en Guienne, & le Duc de la Rochefoucaut aiant excité quelques troubles dans le Poitou, vous eûtes à reduire ces deux Provinces, aussi bien que la Ville de Paris qui se declara ouvertement contre Vôtre Majesté.

Le pretexte de toutes ces revoltes étoit, que vous vouliez faire revenir le Cardinal Mazarin au prejudice de la parole que vous aviez donnée. Cependant comme la plûpart des chefs de ce parti étoient en parole avec vous de consentir à son retour, moiennant de certaines graces, l'on ne pût pas vous en faire acroire sur ce sujet, & vous vites bien que l'ambition avoit plus de part à leur desobeïssance que la haine qu'ils avoient pour ce Ministre.

Il fut aisé aux Espagnols de faire

leurs affaires pendant ce tems-là ; de sorte qu'ils reprirent la plus grande partie des places que vous aviez conquises depuis que vous étiez monté sur le Trône. Mais Vôtre Majesté qui jugeoit que la conservation de son Roiaume lui étoit de plus grande consequence que tout le reste, courut au plus pressé, & fut elle-même en Poitou aprés avoir soûmis en personne le Berri, où le Prince de Condé avoit excité quelques troubles. Cependant elle le declara ennemi de son Etat & perturbateur du repos public, aussi bien que tous ses adherans. Mais cela ne fit rentrer personne dans le devoir, & vôtre autorité étoit si fort méprisée que le Parlement fut deux mois entiers sans en vouloir enregistrer la Declaration, quoi que ses interêts parussent differens de ceux de ce Prince avec qui il n'agissoit point de concert.

La plus forte cabale qui se rangea du parti de Vôtre Majesté fut celle du Duc de Vendôme & du Coadjuteur. Mais il falut que vous les achetassiez tous deux, & ce ne fut qu'en donnant à l'un la charge d'Ad-

miral de France, & en promettant à l'autre vôtre nomination pour le chapeau de Cardinal à la premiere promotion qui se feroit. Mais vous crutes que ces graces, toutes grandes qu'elles étoient, n'étoient rien en comparaison des services qu'ils vous pouvoient rendre dans une conjoncture si delicate, sur tout à l'égard de Paris qui ne se declaroit point encore pour Mr. le Prince de Condé & où ils avoient beaucoup d'amis.

Vôtre presence en Poitou dissipa la rebellion qui s'y étoit élevée. La Ville capitale de cette Province vous ouvrit ses portes, & le Cardinal Mazarin vous y étant venu trouver avec quelques troupes qu'il avoit faites en Allemagne vous fites lever le siege de Cognac que les rebelles avoient entrepris. Vous les chassates encore de quelques postes qu'ils avoient occupé, & les recognâtes dans Bordeaux que vous ne vous trouviez pas en état de reduire par la force; car Mr. le Prince de Condé qui y étoit venu lui-même avoit rechauffé en sa faveur les esprits qui paroissoient disposez à se soumettre à Vôtre Majesté.

Cependant Paris, qui vous tenoit plus au cœur que tout le reſte, voiant le retour du Cardinal Mazarin, entra ouvertement dans les interêts du Prince de Condé. Mr. le Duc d'Orleans pareillement agit contre Vôtre Majeſté, quoi qu'il lui eût fait dire pluſieurs fois qu'il ne lui devoit point être ſuſpect pour demeurer éloigné de la Cour. Mais comment s'en fut-il deffendu, lui qui avoit toute ſa vie écouté les méchans conſeils, & qui avoit toûjours auprés de lui l'Evêque de Langres qui étoit outré de voir que le chapeau de Cardinal qui lui avoit été promis pluſieurs fois lui échapoit. Mademoiſelle de Montpenſier d'ailleurs qui avoit envie d'être mariée ſe repaiſſoit de l'eſperance que Mr. le Prince lui donnoit qu'elle épouſeroit ſon fils, parloit pour lui à Mr. ſon Pere, ſans faire reflexion qu'elle auroit bien été la mere du Prince qu'il lui propoſoit.

Parmi tant d'ennemis declarez, il s'en fourra encore de ſecrets dont Vôtre Majeſté ne ſe défioit pas, & qu'elle avoit lieu tout au contraire de mettre au nombre de ſes ſujets les

plus affectionnez. Le Duc de Beaufort fut quelque tems de ce nombre, nonobstant les graces que vous lui aviez faites à lui & a sa famille. Mais s'ennuiant de se servir de la peau de renard, il se revétit de celle du lion, de sorte qu'il se mit en campagne contre vôtre Majesté. Le Coadjuteur ne se declara pas si formellement, mais le chagrin qu'il avoit du retour du Cardinal Mazarin l'éloignant de l'ambition qu'il avoit de remplir sa place, il fit sous main quantité de brigues pour le perdre, quoi qu'il fut persuadé que cela vous étoit desagreable. La jalousie qui se mit entre le Duc de Beaufort & le Duc de Nemours qui se trouvoient tous deux à commander conjointement une armée, donna lieu à Vôtre Majesté de vous en aprocher pour profiter de leur division. Mais le Prince de Condé vous prevint en traversant incognito toutes les Provinces qui étoient au delà de la Loire, & en se rendant lui-même à la tête de cette armée où sa presence devoit rétablir l'intelligence entre ces deux Princes, puisque leur desunion ne venoit que

de

de l'ambition qu'ils avoient de commander à l'exclusion l'un de l'autre. Vôtre Majesté fit ce qu'elle put pour le surprendre dans une marche si longue, & où il avoit tant de rivieres à passer. Elle en fit garder les guez, & mit quantité de partis en campagne, qui étoit toute la precaution qu'elle pouvoit prendre. Mais comme il n'y en a point contre la mauvaise foi, Bussi Rabutin lui donna passage, de sorte qu'il arriva dans son armée qui étoit alors auprés de Châtillon sur Loin.

Vôtre Majesté, qui ne sût pas d'abord de quelle maniere il lui étoit échapé, crut reparer ce coup par un combat dont elle se promettoit l'avantage. Les deux Armées se joignirent prés de Bleneau, où l'avantgarde de la vôtre commandée par le Marechal d'Hoquincourt fut si maltraitée, que si le Vicomte de Turenne ne fût venu à son secours, Vôtre Majesté qui étoit à Gergeau couroit risque d'être enlevée, mais son experience lui aiant fait mettre un defilé devant lui, il le deffendit avec tant de valeur jusques à l'entrée de

la nuit que Mr.le Prince, qui se promettoit une entiere victoire s'il le pouvoit passer, fut obligé de se contenter de l'avantage qu'il avoit remporté.

Vôtre Majesté fut heureuse que ce Prince eut alors la demangeaison de s'aller montrer à Paris où il croioit que ce nouveau raion de gloire lui feroit recevoir une espece de triomphe. Il est vrai que l'ambition ne fut pas cause toute seule de ce voiage, & que l'amour y eut beaucoup de part; car il avoit donné son cœur à la Duchesse de Châtillon, & l'envie qu'il eut de la voir fit qu'il negligea les avantages qu'il eût pû tirer de sa victoire. C'est une faute que font la plûpart des grands Princes, & c'est comme un miracle s'ils peuvent surmonter leur passion. Mr.le Prince de Condé n'est pas le seul qui l'ait faite, & Vôtre Majesté sait aussi-bien que moi, que depuis lui il y a un Prince, dont la reputation est encore plus grande que la sienne, qui est tombé dans le même défaut. Cependant on peut être amoureux & remplir son devoir, car quoi que cela soit diffi-

cile ; il n'y a qu'à se mettre en tête que chacun a les yeux tournez sur ce qu'on fait, & que rien n'échape à leur penetration. Or un Prince qui a un peu de soin de sa gloire ne veut pas donner une telle prise sur lui, & il aime mieux se vaincre pour un tems que de mettre la moindre tache à sa reputation. D'ailleurs une occasion manquée ne se recouvre pas aisément d'où il faut conclure que quand on peut faire une chose, il ne faut jamais la remettre au lendemain.

L'absence du Prince de Condé donna lieu à Vôtre Majesté de rétablir son Armée à son aise, tellement qu'à quelque tems de là, elle se trouva en état de se faire craindre. Mr le Duc d'Orleans vôtre oncle qui s'étoit tout à fait declaré contre vous, craignant d'en être accablé eut recours au Duc de Lorraine son beau-frere pour lui donner du secours, & les Espagnols à qui il loüoit ses troupes tous les ans y aiant consenti, il entra en France & prit le chemin d'Estampes que le Vicomte de Turene avoit assiegé. La place ne valoit rien d'elle même, mais comme elle étoit deffenduë par une

bonne garnison, elle tint plus longtems qu'on ne croioit. Ainsi le Duc de Lorraine pouvoit arriver assez à tems pour la secourir, dont Votre Majesté fut en inquietude. Cependant il ne dementit point en cette occasion, de son humeur ordinaire, & étant plus accoûtumé à piller qu'à combattre il marcha à si petites journées que la Place se trouva prise avant que d'arriver en presence.

Le Vicomte de Turenne marcha contre lui pour l'y obliger en dépit qu'il en eût, ce qui lui fit prendre le parti de repasser la Seine. Il fut camper à Villeneuve S. Georges où on ne pouvoit le forcer au combat, sans un grand desavantage. Il ravagea cependant toute la Brie aussi bien que le plat pais qui est aux environs de Paris. Cela lui attira l'execration des Parisiens qui se flattoient qu'il n'étoit pas venu pour les piller, mais bien pour les secourir. Cependant toutes les plaintes qu'ils en faisoient leur étant inutiles, Vôtre Majesté qui y étoit aussi interessée qu'eux, puis qu'on ne pouvoit pas les ruïner qu'elle ne s'en ressentit en même-

tems, tâcha de le gagner afin qu'il cessât ses brigandages. Il y avoit aparence qu'elle y reüssiroit, puisqu'elle avoit dequoi le tenter, elle qui tenoit son païs & qui offroit de le restituer à des conditions raisonnables. Mais il aima mieux prendre de l'argent comptant que des offres si avantageuses pour lui, & V. M. lui aiant acordé un sauf conduit, il sortit du Roiaume au grand étonnement de ceux qui l'avoient apellé. Vôtre Majesté en fut aussi extrêmement surprise, elle qui ne croioit pas qu'un Prince de sa naissance fut capable d'agir ainsi par un vil interêt. Mais l'amitié qu'il avoit conçûë pour les enfans qu'il avoit de la Princesse de Cantecroix lui ôtoit tout autre desir que celui d'amasser de l'argent, & comme il ne pouvoit les apeller à la succession de la Lorraine par deux raisons, l'une que ce païs ne lui apartenoit pas de son chef, mais de celui de sa femme; l'autre qu'il les avoit eû pendant son mariage, & qu'en cette qualité ils étoient incapables de lui succeder, il vouloit leur donner de la main à la

main dequoi les consoler de ne pouvoir faire davantage pour eux.

Le Roi d'Angleterre fils infortuné d'un pere encore plus malheureux, & qui étoit venu chercher retraite & du secours auprés de Vôtre Majesté, la servit parfaitement bien dans ce Traité qui l'inquieta beaucoup jusques à ce qu'il fut fait ; car si le Duc de Lorraine eût voulu il auroit donné de la peine au Vicomte de Turenne que vous crûtes en grand danger pendant quelque tems, parce qu'il s'étoit aproché trop prés de lui. Cependant il se tira d'affaire heureusement par une conduite fort adroite, & qui lui aquit beaucoup de gloire parmi les ennemis aussi-bien que parmi les siens.

Vôtre Majesté étant venuë à bout d'une affaire si delicate ne donna point de relâche aux rebelles, & vous trouvant vous-même dans vôtre Armée, vous l'encourageâtes si bien que le Prince de Condé se vit à la veille de tomber lui & ses troupes entre vos mains. Car vous le poursuivites si vivement qu'il fut

obligé de s'emparer du Pont de saint Cloud, par le moien duquel il crut éviter le combat. Mais Vôtre Majesté aiant fait faire un pont sur la Seine, comme il se vit à la veille d'être pris en tête & en queuë, il se raprocha de Paris qu'il cotoia pour tacher de gagner Charenton. Le Vicomte de Turenne qui l'observoit se mit à ses trousses, & commenca à charger son arrieregarde aux environs de la porte du Temple & de la porte Saint Martin. Cela l'obligea de presser sa marche, & étant arrivé à la hauteur du Fauxbourg Saint Antoine, il se servit de quelques retranchemens que le hazard lui offroit, & qui avoient été faits pour se deffendre du brigandage des troupes du Duc de Lorraine.

Il y logea son Infanterie avec plus d'ordre que la brieveté du tems ne sembloit lui permettre, & retirant sa Cavalerie au dedans il envoia le Duc de Beaufort dans la Ville pour tâcher de donner retraite à ses bagages, & de la faire declarer entierement pour lui. Mais la crainte que les Parisiens avoient d'être pillez fit

rent qu'ils fermerent les portes où ils mirent bonne garde. Le Prince de Conde voiant cela rangea ſes bagages le long du foſſé, & fit percer les maiſons par où ils voioient que nos Troupes s'avançoient.

Vôtre Majeſté ſe poſta au Menil montant pour voir cette attaque qui eut fait plaiſir à ſon grand cœur, ſi elle eût eu à combatre contre ſes ennemis, & non pas contre ſes ſujets. Elle fut vigoureuſe & vos Troupes aiant forcé les retranchemens, le Vicomte de Turenne fit avancer ſon canon à l'endroit qu'on apelle aujourd'hui le Trône, à cauſe qu'on y en éleva un pour recevoir Vôtre Majeſté, lorſqu'elle fit ſon entrée dans cette Ville aprés ſon mariage. Le Prince de Condé fit tout ce qu'il put pour ſoutenir les efforts de vos gens, qui animez de vôtre preſence firent des merveilles; mais Dieu qui ne vouloit pas permettre que la rebellion durât plus long-tems vous fit remporter la victoire par tout. Ainſi le Prince de Condé étoit perdu ſans reſſource ſi Paris ne lui eût ouvert ſes portes. Il y ſauva ſes troupes qui

étoient effraiées de la vigueur des vôtres, & à qui le méchant parti qu'elles tenoient ôtoit plus de la moitié de leurs forces. Mademoiselle de Montpensier lui rendit ce service, & elle fit encore tirer le canon sur la personne de V. M. & sur celle de vôtre Ministre qui s'étoit rangé auprés de vous.

Cette victoire étourdit étrangement les Parisiens aussi-bien que tous ceux qui tenoient le parti de Mr. le Prince de Condé ; & comme Vôtre Majesté avoit dans cette grande Ville des sujets fideles qui remontroient aux autres combien ils avoient tort de s'éloigner de leur devoir, la plûpart balancerent avant que d'acorder à ce Prince le secours dont il avoit besoin dans sa necessité. Cela donna lieu à une assemblée qui fut tenuë à deux jours de là à l'Hôtel de Ville, où se trouva un grand nombre de personnes, qui representoient en quelque façon les Etats generaux, dont on avoit demandé la convocation à Vôtre Majesté, laquelle elle avoit été obligée de promettre pour se délivrer des importu-

nitez qu'on lui faisoit. Mais comme vous aviez vos creatures, & que le Prince de Condé y avoit les siennes, & qu'on étoit en dispute sur les resolutions qu'on y prendroit, des mutins forcerent les portes & firent main basse sur quelques deputez. Le fils unique d'un Conseiller de la Grand' Chambre, qualité fort considerable en ce tems-là, y fut tué avec quelques autres, & ce meurtre aiant engendré une grande confusion, ceux qui tenoient le parti de Vôtre Majesté mirent du papier sur leurs chapeaux pour s'entre-reconnoître: Les autres mirent de la paille, & cette marque passa jusques à vôtre Cour où les plus grands Seigneurs s'y assujettirent comme les autres. Dans Paris ceux qui avoient mis de la paille y furent bien-tôt les plus forts, & aiant chassé ceux qui avoient mis du papier, le Marechal de l'Hôpital Gouverneur de la Ville, qui étoit dans vos interêts eut bien de la peine à se sauver. On croit, & beaucoup de gens sont de ce sentiment, que ce fut Mr le Prince qui excita cette sedition, qu'il tâcha de faire retomber

sur le Cardinal Mazarin, afin de le rendre plus odieux; mais soit qu'on en découvrit la verité, ou que l'on commencât à se lasser d'être desobeïssant à son Maître, chacun ne songea plus qu'à faire sa paix avec Vôtre Majesté. Le Duc d'Orleans vous fit faire des propositions aussi-bien que le Parlement, mais vous les trouvâtes si hautaines, & si peu conformes au respect qui vous étoit dû, que bien loin de les écouter vous en fûtes si indigné contre cette Compagnie que vous la transferates à Ponthoise.

Cette action de vigueur accompagnée de plusieurs autres de même nature acheva d'étonner les mutins. Le Prince de Condé tâcha neanmoins de rechauffer son parti qu'il voioit prêt à l'abandonner, mais le Parlement étant sur le point de lui tourner le dos, aussi-bien que Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, il se jetta entre les bras des Espagnols. Vôtre Majesté profita prudemment de cette conjoncture, & afin de reünir tous les esprits, elle feignit d'éloigner une seconde fois le Cardinal

Mazarin que pluſieurs prenoient pour pretexte de leur rebellion. Ainſi n'aiant plus de manteau dequoi ſe couvrir ils conſentirent de rentrer dans leur devoir moiénant que V.M. leur accordât une amniſtie. Vous ne jugeates pas à propos de la leur refuſer, & Mr. le Duc d'Orleans s'étant retiré à Blois, Ville de ſon apanage, il ne tint plus qu'à V. M. de retourner dans la Ville capitale de ſon Roiaume.

Elle en fut conjurée par ſon Parlement, & au nom du Clergé, par le Coadjuteur qui avoit été fait Cardinal ſuivant la parole qui lui en avoit été donnée, & qui vint exprés vous trouver à Compiegne. Vôtre Majeſté tint conſeil ſi elle ne devoit point le faire arrêter pour le punir de la mauvaiſe foi qu'il avoit euë au prejudice des promeſſes qu'il vous avoit faites. Mais on jugea qu'il étoit bon d'affermir auparavant vôtre autorité, & qu'aprés cela vous ſeriez plus en état d'entreprendre ce que bon vous ſembleroit. En effet il eſt de la prudence de laiſſer meurir les choſes, & de les entreprendre

à contretems, c'eſt le moien de tout gâter.

On accuſe Mr. le Prince qui pouvoit encore trouver graces auprés de V. M. s'il s'y fut pris de la bonne maniere, de ne l'avoir pas fait, parce qu'il s'étoit mis en tête de ſuivre l'exemple du Duc de Lorraine qui pilloit tout & ravageoit tout ſans diſtinction d'amis ou d'ennemis. Mais il n'y a gueres d'aparence de le croire, & un Prince de ſa naiſſance & d'un grand cœur comme lui ne pouvoit pas avoir des ſentimens ſi indignes de l'un & de l'autre, il ravagea neanmoins en s'en allant la Frontiere de Champagne, où aprés s'être emparé de Rhetel & de Sainte Menehout il ſe retira à Namur.

Il eut là quelque pourparlet avec un Miniſtre de l'Archiduc, qui devant que de le laiſſer venir à Bruxelles voulut ſavoir s'il ne prétendoit pas lui donner la main. Cette propoſition lui fit connoître à quels dégouts il s'expoſoit par ſa deſobeïſſance. Cependant ſon courage ne lui permettant pas d'heſiter ſur la réponſe qu'il avoit

à faire, il fit dire à l'Archiduc que l'honneur qu'il avoit d'être premier Prince du Sang de France lui aprenoit trop ſon devoir pour y jamais manquer; qu'ainſi il pretendoit paſſer devant lui, ſi ce n'eſt qu'il repreſentoit dans les Païs bas Sa Majeſté Catolique, qu'en cette qualité il lui donneroit la main quand il iroit chez lui, mais que quand il le viendroit voir à ſon tour il pretendoit que ce fut la même choſe. L'Archiduc ne s'acommoda pas d'une réponſe ſi fiere, & croiant qu'aprés ce qu'il avoit fait il n'y avoit plus de retour en France pour lui, il inſiſta à ce qu'il lui cedât le pas par tout, dont Mr le Prince ne voulut jamais convenir. Enfin la choſe fut ſi avant qu'il fut obligé de faire dire à l'Archiduc qu'il ſe retireroit dans huit jours s'il n'acceptoit les offres qu'il lui faiſoit, & qu'il n'étoit pas ſi embaraſſé de ſa perſonne qu'il ne ſût bien où aller. L'Archiduc fut obligé de lui accorder ſa demande. Mais comme il ne le fit qu'à force, cela aprit à Mr. le Prince dans quels inconveniens l'on ſe trouve quand

on passe ainsi dans une Cour étrangere, principalement quand on vous y regarde comme un Rebelle, & qui est obligé d'en acheter la protection à quelque prix que ce soit.

Il eut les mêmes démêlez avec le Duc de Lorraine qui se tenoit la plûpart du tems à Bruxelles, & ils penserent en venir aux mains plusieurs fois ; mais leurs amis communs les en empêcherent, sans oser neanmoins entreprendre de les regler à cause des prétentions de l'un & de l'autre ; car le Duc de Lorraine ne vouloit point de concurrence, & le Prince de Condé ne pouvoit entendre parler de lui donner la main sans se mettre en colere. Mais le plus grand chagrin qu'il eût en cette Cour, c'est que le Prince François, frere de ce Duc, voulut encore lui disputer le pas, surquoi il eut des emportemens qui firent croire que les choses ne se passeroient pas sans coup ferir. Ce qui le desesperoit encore davantage, c'est que l'Archiduc n'y mit point d'ordre, quoi qu'il le priât de les regler, se confiant en la justice de sa cause,

mais ce Prince n'eut garde de le faire ; car outre qu'il étoit bien aise de lui donner cette mortification, il ne vouloit pas desobliger le Prince François qu'il vouloit atacher à son parti, sur tout dans un tems où il avoit peur qu'il ne lui échapât, à cause des grands efforts que la France faisoit pour le gagner.

Voila comme l'on trouve des dégouts à quoi on ne s'atend pas, quand on parle ainsi au service d'un autre Prince que le sien. Or il n'en est pas de même quand on demeure dans son pais, où son rang non seulement est reglé, mais où encore le Souverain a interêt de ne rien faire au prejudice d'un Prince de son sang. Mais il est bien juste qu'on fasse penitence de la faute qu'on a faite, & qu'elle serve à faire rentrer en soi-même. Car il n'y a rien qui nous rende plus sages que les mortifications à quoi nous ne nous attendons pas, & qui auroit toujours le vent en poupe coureroit risque de ne jamais se reconnoître ?

Mr. le Prince aiant ainsi quitté la partie, Vôtre Majesté ne songea qu'à

pacifier ſon Roiaume avant que de chaſſer les ennemis de ſes frontieres, dont elle ſe flatoit de venir à bout facilement, quand elle ſeroit en repos chez elle. La Province de Guienne avoit toûjours les armes à la main en faveur du Prince de Condé. Le Prince de Conti étoit dans Bordeaux où ſa qualité de Prince du Sang étoit d'un grand poids pour attirer pluſieurs perſonnes dans ſa deſobeïſſance. Le Comte d'Ognon étoit dans Broüage, où le mauvais exemple le portoit à s'en faire le Tiran. Tout cela demandoit de grandes forces pour les reduire, ſur tout aiant intelligence avec les Eſpagnols dont ils recevoient du ſecours. Or Vôtre Majeſté conſiderant qu'elle feroit bien mieux de les gagner par la douceur, fit l'un Marechal de France, moienant quoi il lui remit ſa Place entre les mains, & accorda à l'autre quelques avantages, à condition qu'il quitteroit le parti de ſon frere.

Vôtre Majeſté qui avoit trouvé moien quelque tems auparavant de faire revenir le Cardinal Mazarin, &

de remettre le calme dans Paris, où elle avoit rétabli le Parlement dans ſon ſiege ordinaire, n'aiant plus rien à craindre des troubles domeſtiques, mit non ſeulement des Armées ſur pied pour raſſurer ſes Frontieres, mais encore pour reparer ſa reputation qui étoit extrêmement déchuë chez les Etrangers. Elle avoit perdu tout ce qu'elle avoit en Catalogne, les affaires d'Italie étoient en auſſi méchant état ; celles de Flandres ne valoient gueres mieux, & de tant de conquêtes dont il a été parlé ci-deſſus, il ne reſtoit plus qu'Arras à Vôtre Majeſté. Du côté de Champagne les ennemis y tenoient Sainte Menehout, Mouzon & Rhetel : ſur la Frontiere de Picardie le Catelet & la Capelle, & en Bourgogne Bellegarde, où étoient les reſtes de la faction du Prince de Condé. C'étoit bien des affaires pour un jeune Prince qui n'avoit pas encore toute l'experience que l'âge a coûtume de donner ; mais Vôtre Majeſté aiant commencé prudemment par celle qui lui paroiſſoit de plus grande conſequence, vous aſſiegeates Bellegarde

dont vous vous rendites maître, aiant coupé la tête par là à la rebellion, vous ne sutes presque où courir, tant vous vous trouviez pressé de tous côtez. Le Prince de Condé étoit entré en Picardie où il avoit pris Roie. L'Archiduc menaçoit la Champagne. Ces deux endroits vous étoient de pareille consequence. Cependant vous n'y pouviez pas remedier tout en un même-tems, les forces de vôtre Roiaume étoient trop épuisées ; ainsi Vôtre Majesté étant obligée de faire les choses pied à pied, elle marcha au secours de la Picardie, fit quiter Roie aux ennemis, puis mit le siege devant Rhetel. Cette Place prise vous vous rendites maître de Mouzon, pendant que les ennemis s'emparerent de Rocroi, dont vous vous vengeâtes en reduisant S. Menehout à vôtre obeïssance. Vos armes en Catalogne recommencerent à se rendre redoutables ; vous y prites quelques Places fortes, & y auriez pris la Ville de Gironne sans un miracle que le Ciel fit en faveur de vos ennemis. Ils mirent sur le rempart la Chasse d'un S. Evê-

que de cette Ville, & en même tems il parut à l'entour une si grande quantité de mouches qui vinrent fondre sur vôtre Armée que toute la Cavalerie en fut éperduë ; les Chevaux n'y pouvant resister rompirent leurs licols & s'enfuirent à travers le camp, où ils se veautroient pour se délivrer du mal qu'ils souffroient. Il en perit ainsi une grande quantité, & comme les ennemis pouvoient tirer un grand avantage d'une conjoncture si favorable pour eux, il falut se resoudre à lever le siege.

En Italie vous portâtes la Guerre dans le Milanez, où le Comte de Grancé que vous aviez fait Marechal de France, prit Carpignane, & combatit le Marquis de Caracene que le Roi d'Espagne lui avoit opposé.

Vous fûtes obligé cependant de reconnoître le Gouvernement present d'Angleterre ; quoi que vôtre inclination & vôtre justice vous portassent à proteger celui qui en étoit le Prince legitime ; mais le procedé des Espagnols qui pretendoient se prevaloir de l'aversion que vous témoignez

pour l'usurpation de Cromvvel, & faire un traité avec lui à vôtre prejudice, vous fit recourir au seul moien qui vous restoit pour vous mettre à couvert de leur méchante volonté. Vous lui offrites leur mediation pour terminer à l'amiable le different qui étoit survenu entre l'Angleterre & la Hollande, & que vous étiez bien aise d'assoupir, parce que vos ennemis en pouvoient tirer de l'avantage.

C'étoit beaucoup à un Etat qui avoit été si malade de se trouver hors des convulsions qui l'avoient pensé mettre au tombeau. Cependant comme dans les longues maladies il y a souvent des rechutes, le Côte d'Harcourt dont Vôtre Majesté s'étoit servie pour mettre les rebelles dans le devoir, le devint à son tour. Il trouva moien de se fourer dans Brisac, dont la garnison se trouvant à sa devotion il se seroit formé une espece de souveraineté en Alsace, s'il eut eu les épaules assez fortes pour en soutenir le faix. Les Espagnols firent ce qu'ils purent pour l'obliger à leur remettre cette Place entre les mains. Mais

comme ce qu'ils lui offroient n'étoit pas capable de le tenter, il refusa leurs offres, & songea à s'en accommoder avec le Duc de Lorraine qui avoit de quoi le bien paier; car il n'y avoit point de Prince qui eût tant d'argent comptant. Mais comme il en étoit idolâtre, il ne se put resoudre à donner celui qu'il lui demandoit. Ainsi cette affaire traîna long-tems, ce qui la fit échoüer, parce que les Espagnols qui se défioient de lui le firent arrêter bien-tôt aprés.

Vôtre Majesté, à qui cette affaire paroissoit de grande importance comme elle l'étoit effectivement, fit faire plusieurs allées & venuës vers lui, pour le faire retourner à son devoir; mais comme il avoit peine à se determiner vous assiegeates Befort pour lui couper le secours qu'il pouvoit esperer de ce côté-là. Vous vous en rendites maître au cœur de l'Hiver. Car il falloit bien que les François apriſſent à faire la guerre en tout tems, eux qui devoient sous Votre Majesté mépriser le chaud & le froid & s'accoûtumer également à l'un & à l'autre. Cette conquête

jointe aux conditions avantageuſes que vous faiſiez au Comte d'Harcourt le porterent à accepter vos offres. Vous lui donnâtes le Gouvernement d'Anjou, & le conſervâtes dans ſes biens & dans ſa Charge de Grand Ecuier, moiennant quoi il vous remit ce qu'il tenoit en Alſace.

Cette affaire étant ainſi terminée ſi avantageuſement pour Vôtre Majeſté, il ſembloit qu'elle ne dût plus ſonger qu'à reprendre Rocroi dont la garniſon deſoloit la Champagne, principalement ſous les ordres d'un Gouverneur qui ne dormoit point, & qui avoit apris ſon métier ſous le Prince de Condé. Je veux parler de Montal que Vôtre Majeſté a emploié depuis ſi utilement, & qui lui a rendu de grands ſervices dans la derniere guerre. Mais vous crûtes que la priſe de Stenai vous étoit encore de plus grande conſequence; c'eſt pourquoi vous fites marcher vôtre armée ſous le commandement du Maréchal de Fabert. Ce General vous étoit extrêmement recommandable pour ſa grande fidelité, car il

étoit presque le seul des Gouverneurs de Places qui eut resisté aux offres du Prince de Condé qui avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour le débaucher de vôtre service. Mais il n'avoit pas crû à propos de suivre l'exemple de beaucoup d'autres, & il vous avoit conservé Sedan que Vôtre Majesté lui avoit confié.

Mr. le Prince à qui Stenai apartenoit demanda des forces à l'Archiduc pour le pouvoir secourir. L'Archiduc lui en promit, & en effet il fit ce qu'il put pour obliger le Prince François de lui prêter les siennes. Mais comme cette Place avoit été demembrée de la Lorraine il ne le voulut faire qu'à condition qu'elle y seroit reünie. Le Prince de Condé ne s'y voulut pas soumettre, & cette affaire aiant encore augmenté la mesintelligence qui étoit entr'eux, l'Archiduc eut assez de peine à les empêcher d'en venir aux mains l'un contre l'autre. Vôtre Majesté fut elle-même à ce siege, aprés avoir été auparavant à Reims, où elle se fit sacrer. Elle fit là de grandes liberalitez à ses soldats qui ne pouvoient

s'em

s'empêcher d'admirer l'inclination qu'ils lui voioient à la guerre. Cependant ſes forces s'y trouvant occupées, le Prince de Condé porta les Eſpagnols à faire le ſiege d'Arras, eſperant que cette Place vous étant encore de plus grande conſequence que l'autre, vous leveriez le ſiege de Stenai pour la ſecourir. Mais ſon attente fut vaine, & cela n'aiant ſervi qu'à rendre Vôtre Majeſté plus diligente à s'aquiter de ſon entrepriſe, vous n'en fûtes pas plûtôt venu à bout que vous volâtes au ſecours d'Arras.

La conquête en étoit ſi importante aux Eſpagnols qu'ils n'avoient rien negligé pour ſe l'aſſurer. Leurs lignes étoient les plus belles que l'on eût vûës juſques là, & de diſtance en diſtance ils y avoient élevé des redoutes par le moien deſquelles elles étoient en plus grande ſeureté. Non contens de cette precaution ils creuſerent en dedans des trous pour arrêter la Cavalerie, mais dés le commencement du ſiege il leur arriva une choſe de méchant preſage; le Chevalier de Crequi qui n'avoit pas

une grande reputation à la guerre, mais qui s'en est acquis depuis une si grande que Vôtre Majesté, aprés l'avoir fait Marechal de France, lui a donné le commandement de ses principales armées, se jetta dans la Place à la tête de cinq cens chevaux.

Ce secours fit grand plaisir à Monsieu qui commandoit dedans, & qui pour épargner sa bourse n'y avoit qu'une mediocre garnison : car en ce tems-là vous aviez eu encore si peu de commodité de mettre ordre à vos affaires que les Gouverneurs des Places s'aproprioient les contributions & n'en rendoient nul compte à Vôtre Majesté, moiennant quoi, ils se chargeoient de les defendre. Cependant il y avoit un inconvenient à cela qui étoit de la derniere importance ; puisque pour peu d'inclination qu'ils eussent à l'avarice ils ne songeoient qu'à thesauriser. Aussi Vôtre Majesté ne tarda gueres à y donner ordre, ce qui ne se pouvant faire qu'en introduisant un autre usage, vous mites les choses dans l'état que nous les voions aujourd'hui. En effet outre que vôtre seureté ne s'y

trouvoit pas auparavant vous ôtâtes par là quantité de petits tirans qui s'en faisoient acroire, & qui d'abord qu'ils se trouvoient dans une Place croioient être autant que vous.

Montjeu qui étoit brave homme tint prés de deux mois, sans que les ennemis pussent gagner beaucoup de terrain sur lui. Cependant vôtre Armée sous le commandement du Vicomte de Turenne parut à la vûë des lignes, & commença à se retrancher. Car ce General aprehendoit qu'ils n'en sortissent pour le combattre, & que comme ils étoient beaucoup plus forts que lui, ils ne lui fissent recevoir quelque affront. C'étoit l'avis du Prince de Condé qui disoit pour ses raisons que s'ils attendoient que le Marechal d'Hocquincourt arrivât avec les Troupes qu'il commandoit, ils trouveroient alors à qui parler; mais l'Archiduc soûtint qu'ils ne pouvoient sortir des lignes sans abandonner quelques dehors dont ils s'étoient rendus maîtres, ou que s'ils ne les abandonnoient pas la garnison les en chasseroit, ce qui seroit toûjours la même chose;

qu'ainsi il étoit plus à propos de continuer leurs attaques, & de se mettre en état de les faire reüssir avant l'arrivée d'Hocquincourt.

Son sentiment fut suivi, parce que de tous les Officiers qui entroient au Conseil de guerre, il n'y avoit que le Prince de Condé qui osât lui contredire. Cela donna le tems au Vicomte de Turenne de mettre son camp hors d'insulte & d'attendre le Marechal d'Hocquincourt, qui étant arrivé ataqua l'Abaie de S. Eloi dont il se rendit maître. Il s'y logea & mit autour de lui son Armée, laquelle agissant de concert avec le Vicomte de Turenne qui étoit de l'autre côté des lignes, ils couperent les vivres aux ennemis & empêcherent qu'aucun convoi n'entrât dans le camp.

Montjeu voiant le secours si proche en sentit encore augmenter son courage, & aiant repoussé les Assiegeans à deux attaques qu'ils lui firent pour s'emparer d'un de ses dehors, ils s'en trouverent si consternez que le Vicomte de Turenne crut à propos de se servir de cette conjoncture, pour achever leur desordre.

Le Prince de Condé qui prevoioit qu'ils ne lui pouvoient resister dit à l'Archiducque puisqu'il ne l'en avoit pas voulu croire à la premiere fois, il esperoit que ce ne seroit pas la même chose maintenant : qu'il n'y avoit plus de tems à perdre que le seul parti qu'il y avoit à prendre en l'état où les choses se trouvoient étoit de lever le siege, & de passer sur le ventre du Marechal d'Hocquincourt, que Turenne ne pouvoit secourir. L'Archiduc y parut assez disposé, & entra avec lui dans le détail de leur retraite, mais en aiant consulté le Comte de Fuensaldagne qui passoit pour bon homme de guerre parmi ceux de sa nation, il en fut tout-à-fait dissuadé.

Le jour de St. Louis venu que le Vicomte de Turenne avoit choisi pour son attaque, il donna le signal dont il étoit convenu avec le Marechal d'Hocquincourt ; ainsi chacun aiant marché de son côté le Vicomte de Turenne força les lignes par l'endroit que gardoit Fernando Solis, pendant que le Marechal s'égara. Cela donna le tems à l'Archiduc de

songer à la retraite. Mais le Vicomte de Turenne profitant de son avantage battit encore les Lorrains dont le quartier étoit tout proche de celui de Solis. Le Prince de Condé voiant le desordre qu'il y avoit de toutes parts s'avança jusques à un ruisseau qui separoit son quartier de celui des autres, & y aiant fait tête au Vicomte de Turenne & au Marechal d'Hocquincourt qui l'avoit joint, il donna le tems & à l'Archiduc & aux troupes qu'il avoit amenées de France, de se retirer en bon ordre. Son Infanterie neanmoins souffrit beaucoup dans sa retraite, qu'il fit le dernier avec une prudence qui le fit admirer des Espagnols, chez qui il acquit un grand credit par une si belle action.

Le canon & le bagage des ennemis fut le butin de l'Armée de Vôtre Majesté, qui fut rendre graces à Dieu dans la Cathedrale de cette Ville, de la Victoire qu'il vous avoit envoiée; car vous lui avez toûjours raporté toutes choses comme un veritable Chrétien, sans croire que vôtre bonne conduite & la force de vos

Armes puſſent rien ſans ſon ſecours. La priſe du Queſnoi fut le fruit de cette victoire, & ce fut par où vous finites une ſi belle Campagne.

Vos Conquêtes augmenterent encore du côté de Catalogne par la priſe de Villefranche & de Puicerda, d'où vos ennemis faiſoient des courſes à toute heure dans le Rouſſillon. Mais vous ne fites pas les mêmes progrez en Italie, quoi que vous n'euſſiez rien épargné de ce côté-là pour y ſignaler la gloire de vos Armes. Car le Duc de Guiſe qui vous avoit embarqué à de grandes dépenſes, ſous pretexte qu'il entretenoit des correſpondances à Naples, & qu'il n'y paroîtroit pas plûtôt que tout le Roiaume ſe ſoûleveroit, en revint pourtant ſans avoir pris que Caſtellamar, qu'il fut obligé d'abandonner.

Cette entrepriſe neanmoins donna de la reputation à Vôtre Majeſté, que les Eſpagnols tâchoient de faire paſſer en ce païs-là pour un Prince qui ne ſe remettroit pas ſi-tôt du deſordre que lui avoient cauſé les guerres civiles. Cependant vous ne vous en reſſentiez preſque plus par le bon

ordre que vous apportiez de toutes parts. Car ce n'étoit pas seulement sur la frontiere, & en portant la guerre chez vos ennemis, que vous affermissiez vôtre pouvoir, mais vous le fites encore dans le cœur de vôtre Etat où il vous restoit deux choses à faire qui même paroissoient assez pressées : l'une étoit d'autoriser vôtre Ministere, afin qu'il ne souffrit plus les secousses dont il avoit pensé être terrassé ; l'autre de punir ceux qui avoient fait semblant de se donner à vous, & qui vous avoient trompé.

Or vous fites l'un en mariant les nieces de son Eminence à de si grands Seigneurs que les premiers de la Cour se trouverent interessez à sa conservation. Il y en eut une qui épousa le Duc de Mercœur, & une autre au Prince de Conti. Cela fit naître l'envie à tout ce qu'il y avoit de grand & de relevé auprés de vous, de rechercher les autres qui n'étoient pas encore en âge d'être mariées, & qui pouvoient pretendre à tout, aprés les deux partis que celles-ci avoient trouvé.

A l'égard de la punition que vous

meditiez contre ceux qui vous avoient trompé, vous vous contentâtes de la faire éclater en la personne du Cardinal de Rets que vous fites arrêter. Cependant comme le respect que vous aviez pour son caractere ne vous permettroit pas d'en faire une punition conforme à ce que vôtre justice demandoit ; vous ne songeâtes qu'à lui ôter l'Archevêché de Paris, qui lui facilitoit le moien, par le credit que cette dignité lui donnoit sur vôtre Clergé, de faire des brigues contraires à vôtre service. Vous lui fites proposer d'en donner sa demission au Pape, & que vous lui rendriez la liberté, Mr. de Bellievre premier President, qui lui en porta parole de la part de Vôtre Majesté, étoit de ses amis, mais non pas de ceux de vôtre Ministre. Ainsi au lieu de lui conseiller la chose en la proposant, il lui dit au contraire qu'il ne lui en parloit pas comme son ami, mais comme un homme qui lui étoit envoié de la part de la Cour.

Au reste comme ce Magistrat a eu la reputation d'un des plus honnêtes

hommes de France, & d'un Juge auſſi integre qu'il y en ait eû depuis long-tems dans le Parlement, il n'eſt pas hors de propos que j'en faſſe le portrait à Vôtre Majeſté. Il eſt vrai qu'il étoit homme de bien & incapable de faire aucune baſſeſſe. Cependant je puis dire que Vôtre Majeſté n'avoit rien fait de bien pour ſes interets, quand elle l'avoit apellé à cette Magiſtrature. S'il avoit de la vertu, c'étoit une vertu auſtere, & qui n'entroit point dans les neceſſitez de vôtre Etat, il s'armoit toûjours de ce grand nom *du bien public*, & cela l'empêchoit à tort & à travers de travailler conjointement avec Vôtre Majeſté, à ce qui étoit du bien de ſes affaires. Il étoit d'ailleurs d'un eſprit ſi hautain que ſi le Cardinal Mazarin l'envoioit querir, il ne venoit point, à moins que ce ne fut ſous le nom de Vôtre Majeſté. Il s'en retournoit même quand il voioit que vous ne paroiſſiez point vous même pour lui annoncer vôtre volonté, & ſa fierté alloit juſques-là, qu'il ne pouvoit ſouffrir que ſon Eminence mit quelque difference entr'eux.

Or il ne vous faut point de ces esprits fâcheux & revêches pour mettre à la tête de vos Parlemens qui s'en font déja assez acroire, pour ne leur pas donner un Chef qui concoure avec eux à empieter sur vôtre autorité. Rien n'est de plus grande consequence au bien de vôtre Etat, & quand il en manque quelqu'un vous ne devez remplir sa place que d'un sujet qui leur serve de correctif. Ces Compagnies ont déja assez de credit pour ne pas chercher à l'augmenter, & ce que j'ai dit d'elles cidessus, en parlant de la guerre de Paris, vous en est une preuve suffisante pour vous y arrêter. Mais le penchant que vous avez toûjours eu à recompenser vos serviteurs, joint à la necessité où vous vous trouviez alors, fit que vous prîtes le premier venu qui s'offrit de reparer la mauvaise fortune de celui qui tenoit cette place ; & dont vous ne pouviez voir l'extrême pauvreté sans rougir en quelque façon de ne vous pas trouver en état de le soûlager. Ainsi vous promites à ce Magistrat de traiter avec son Predecesseur, ce

qui ne se peut excuser que par la misere du tems ; aussi puis-je dire à Vôtre Majesté qu'il en arrive mille inconveniens dont elle conviendra elle-même, si elle fait reflexion, que ceux qui arrivent ainsi aux honneurs n'en croiant avoir aucune obligation à leur maître, ne lui sont pas si soûmis que ceux qui les tiennent d'eux uniquement.

Le Cardinal de Rets profita de l'avis de son ami. Cependant comme il n'y a rien de plus rude que la privation de la liberté, il crût se la procurer en feignant d'entendre à cette negociation. Il fit dire à Vôtre Majesté qu'il étoit prêt de donner sa resignation en blanc, mais que comme le prix qu'elle lui en offroit étoit une chose qui ne dépendroit plus aprés cela que du Cardinal Mazarin, en qui il ne se pouvoit fier, il étoit bien aise de savoir auparavant quelles assurances vous lui en donneriez. Vôtre Majesté qui agissoit de bonne foi, mais qui ne vouloit pas être dupée, lui fit savoir qu'elle laissoit en son choix de prendre telles mesures qu'il souhaiteroit, & que pourveu

qu'elle y trouvât ſes ſeuretez elle en ſeroit toûjours contente. Ainſi ne tenant plus qu'à lui de ſe déterminer, il convint avec Vôtre Majeſté que vous le feriez ſortir de Vincennes, & qu'il demeureroit à la garde du Marechal de la Meilleraie, qui avoit épouſé une de ſes parentes, juſques à ce que le Pape eut accepté ſa reſignation.

Il fut conduit à Nantes où étoit ce Marechal, dont il chercha à tromper la vigilance, parce qu'il ſavoit bien que le Pape, auprés de qui il agiſſoit ſous main, pour lui faire refuſer ce qu'il demanderoit en aparence, ne manqueroit pas de ſe declarer au prejudice de Vôtre Majeſté. Le Marechal qui étoit honnête homme, & qui ne le croioit pas ſi double avoit commandé qu'on ne le tint pas ſi court, & qu'on lui donnât quelque liberté. Ainſi ſes gardes le laiſſoient aller tous les jours ſur le Baſtion, & ſe contentoient ſans le ſuivre de garder la porte par où on y alloit : mais lui qui ne ſongeoit qu'à ſe ſauver, fit proviſion d'une corde de ſoie de la hauteur du Baſ-

tion, & son Medecin qui étoit avec lui la lui tenant, il descendit à sa faveur. Il monta sur un cheval qu'on lui avoit amené là, tout exprés. Son dessein à ce qu'on croit étoit de venir à Paris où il esperoit fomenter de nouveaux desordres, mais son cheval s'étant abatu sur le pavé de Nantes, qui est fort mauvais, il s'en fut à Machecoul, Château qui étoit au Duc de Rets son frere.

Ce Marechal se prepara de l'y aller assieger, ce qui l'obligea d'en sortir, & étant allé à Belisle le Marechal y seroit allé pareillement, si Vôtre Majesté le lui eût voulu permettre. Mais une raison d'Etat vous empêcha de lui en accorder la permission, vous eûtes peur que ce Marechal qui étoit déja tout puissant dans la Province, ne voulut aprés cela garder cette Place pour lui, & qu'au lieu de l'ordre que vous pretendiez aporter, vous ne fussiez cause vous-même d'un nouveau desordre.

Cependant comme c'eût été morguer en quelque façon Vôtre Majesté de demeurer dans son Roiaume, aprés avoir eu le malheur de s'attirer

son indignation, il passa en Espagne & de là à Rome, d'où Vôtre Majesté n'a jamais voulu souffrir qu'il revint, qu'il ne lui ait donné la satisfaction qu'elle souhaitoit. En effet il est de la Majesté d'un Grand Roi de ne pas permettre qu'un Sujet lui tienne tête, & à moins que de le reduire dans le devoir, c'est un exemple pour les autres qui est de dangereuse consequence.

Vôtre Majesté sachant que les Espagnols ne s'étoient pas encore bien remis de la déroute d'Arras, se pressa d'entrer en campagne, où aprés s'être emparé de Landrecies, de Condé & de S.Guillain, l'Archiduc se trouva dans une telle allarme, qu'il crut à tout moment que vous l'alliez attaquer dans Bruxelles. La crainte qu'il en avoit lui fit emploier dix mille Païsans pour y faire une espece d'envelope; ce qui est avantageux à Vôtre Majesté, que la posterité sache parce qu'elle ne sauroit faire reflexion qu'aprés vous avoir fait trembler dans vôtre Capitale, vous lui aiez rendu la pareille en si peu de tems sans être persuadé au

même moment qu'il falloit que vous fussiez un grand Roi pour faire ces miracles. Mais ce que je puis dire, c'est que vous n'oubliez rien de ce qui pouvoit servir au bien de vôtre Etat, & vous étiez déja aussi habile dans la Negociation que dans l'Art de faire la Guerre.

Il y parut bien dans le Traité que vous fites avec le Prince François, dont vous penetrâtes les desseins par l'adresse qu'il eut de faire tomber entre vos mains à la déroute d'Arras le Baron d'Inchequin son Intendant. Car au lieu de regarder sa prise comme un coup de hazard, vous l'attribuâtes à un dessein premedité, dont la connoissance vous fit tenir roide sur la proposition que vous fit en même tems cet Intendant, qui faisoit semblant que tout ce qu'il disoit étoit de lui-même, & sans en avoir l'ordre de son Maître. Mais vous jugeâtes de la necessité qu'il avoit de s'accommoder avec vous par son invention, ce qui est d'un Prince prudent & bien avisé; puisque quand on ne s'arrête qu'aux aparences, c'est le moien d'être la dupe de tout ce qu'on fait.

Il auroit été à souhaiter que V. M. eût pû se trouver dans toutes ses Armées, comme elle le faisoit dans celle de Flandres. Elle auroit vû de ses yeux de quelle maniere les choses se passoient, & auroit pesé toutes les entreprises avant que d'y donner son consentement. Mais comme la connoissance des lieux ne lui étoit qu'imparfaite aussi bien que les forces des ennemis, il lui arriva un échec en Italie dont on ne peut acuser que la facilité du Card. Mazarin.

L'atache qu'il avoit toûjours à son païs, nonobstant les biens & les honneurs qu'il possedoit en France, qui devoient pourtant le lui faire oublier, fit qu'il y chercha un parti pour la sœur de la Princesse de Conti & de la Ducheſſe de Mercœur. Or tous ceux qui se presentoient ne lui étant pas agreables comme le Duc de Modene, il fit valoir cette alliance à Vôtre Majesté, comme s'il n'y songeoit que pour atacher ce Prince à ses interêts. Ainsi il vous fit trouver bon de lui donner le commandement de vôtre Armée en ce païs-là, conjointement avec le Prince

Thomas ; & ces deux Generaux s'étant joints ils rompirent les mesures du Marquis de Caracene qui pretendoit surprendre Reggio, ce qui leur enfla tellement le courage qu'ils se crurent en état d'assieger Pavie. Mais ils furent obligez de lever le siege, ce qui auroit interessé la gloire de Vôtre Majesté, si ce qui se passoit ailleurs, n'eût servi à reparer sa reputation. Car outre ce que vous aviez fait en Flandres, vôtre Armée de Catalogne conserva non seulement ses conquêtes ; mais en fit encore de nouvelles, elle se saisit de Cap-de-quiers, & étant entré dans le Lampourdan, elle mit tout sous contribution jusques à Gironne.

La faute que vôtre Ministre avoit fait en Italie, ne fut pas la seule dont on puisse recuser son Ministere. Il s'étoit mis en tête une maxime que personne n'aprouvoit que lui, & que Vôtre Majesté souffroit, parce qu'elle avoit la complaisance de lui témoigner une grande confiance. Presque dans toutes les affaires il employoit deux hommes au lieu d'un, ce qui étoit une source de jalousie in-

tariſſable entr'eux, & qui ne pouvoit produire qu'un méchant effet ; car deux perſonnes avec une pareille autorité ſe regardent comme deux ennemis, quoi qu'ils n'en faſſent pas le ſemblant. Ainſi s'ils peuvent ſe mordre ils n'en manqueront jamais l'occaſion, & ne ſont jamais ſi aiſes que quand leur compagnon fait quelque faute : ils apoſtent même des gens l'un à l'autre pour ſe faire tomber dans le precipice, ce qui eſt bien éloigné de ſe redreſſer, comme il eſt neceſſaire pour le bien de vôtre Etat.

Vôtre Majeſté eſt bien éloignée de cette maxime ; & comme elle ſait que le Gouvernement le plus parfait eſt celui qui aproche le plus prés de la conduite de Dieu, elle laiſſe une autorité abſoluë à ceux qui agiſſent ſous ſes ordres. C'eſt aſſez qu'ils lui rendent compte de ce qu'ils font, mais elle ne les met point en compromis les uns avec les autres, dont auſſi elle n'en ſeroit que beaucoup plus mal ſervie. Car ſi ceux qui ont droit de faire une choſe ne le font avec toute l'autorité de leur Maître, ils ſont mal obeïs ; outre que

ſi deux perſonnes ont droit de commander la même choſe, l'un deffait d'ordinaire ce que l'autre entreprend. La difference des ſentimens produit cet effet, auſſi bien que la jalouſie; d'où il faut conclurre qu'un Etat eſt mal gouverné quand il y a ainſi tant de maîtres. Auſſi voions-nous que le Gouvernement Monarchique eſt cenſé le plus parfait, & que dans les Republiques celles-là paſſent pour les mieux policées où il n'y a point tant de cahos ni de confuſion.

Quoi qu'il en ſoit ce deſordre regnoit & dans vos finances & dans vos armées. Vous avez vû qu'en Italie vous y aviez deux Generaux. Ce fut la même choſe cette année en Flandres où le Card. Mazarin prit encore plaiſir d'aſſembler deux hommes dont les mœurs & les inclinations étoient opoſées. Ce fut le Vicomte de Turenne & le Marechal de la Ferté, qui n'avoient jamais été trop d'acord enſemble, & qui encore tout nouvellement avoient eû ſujet de querelle. Car le Marechal avoit retiré des mains de l'autre un priſonier de guerre ſous pretexte de

le vouloir échanger avec un de ſes gens qui étoit tombé entre les mains des ennemis. Mais ç'avoit été pour le faire pendre en repreſailles de ce qu'ils avoient fait mourir un Lorrain qui s'étoit attaché au ſervice de Vôtre Majeſté. Il avoit eu raiſon de le faire, & perſonne n'en ſauroit diſconvenir, puiſque ſans cela il n'y auroit pas eû un ſeul homme de ce païs qui eût voulu prendre les armes en vôtre faveur. Mais Vôtre Majeſté m'avoüera que le Vicomte de Turenne avoit lieu de ſe plaindre de ce qu'il avoit abuſé de ſa credulité, & que quoi qu'il y allât de vôtre ſervice, il n'y a point de plaiſir d'être l'inſtrument de la perte d'un malheureux.

Ces deux Generaux dont l'Armée étoit de trente mille hommes, cherchant à l'occuper glorieuſement ne trouverent point de conquête plus illuſtre que celle de Valenciennes. Chacun prit ſon quartier, l'un d'un côté l'autre de l'autre; & Vôtre Majeſté attendoit à toute heure des nouvelles de ſa reduction quand elle aprit que Dom Juan d'Auſtriche, qui étoit

venu prendre la place d. l Archiduc, marchoit au ſecours avec le Prince de Condé. Le Vicomte de Turenne qui étoit accoûtumé à prendre ſes précautions le fit encore ſi bien cette fois là, que Dom Juan crut que pour reüſſir dans ſon entrepriſe, il devoit attaquer le quartier du Marechal de la Ferté. Turenne qui faiſoit dépenſe en eſpions le ſçut, & le fit ſçavoir à ce Marechal, à qui il offrit du renfort, afin qu'il pût repouſſer les ennemis. Mais ſa jalouſie ne lui permit pas de l'accepter. Ainſi Dom Juan l'aiant pris, non pas au dépourvû, mais d'une maniere fort avantageuſe pour lui, il défit ſon quartier & le prit priſonnier lui-même. Il voulut enſuite paſſer à celui du Vicomte de Turenne, mais il le reçut en ſi bon ordre qu'il vit bien qu'il avoit affaire à un autre homme qu'au Marechal. Turenne ſe retira au Queſnoi, où il attendit ſes fuiards pendant deux jours, & aiant tenu la bonne contenance, Dom Juan n'oſa entreprendre de lui livrer combat, il aima mieux aller attaquer la Ville de Condé que le Vicomte de Turenne ne pût ſe-

courir : mais pour en diminuer la perte il se rendit maître de la Capelle, que Vôtre Majesté n'avoit pas trouvé l'occasion de reprendre, depuis qu'elle l'avoit perdu.

Un autre qui auroit eû moins de courage que Vôtre Majesté auroit été tout étourdi du malheureux succez de ce siege. Elle en auroit fait aussi tomber sa colere sur le prisonnier, mais elle parut ferme non seulement dans ce revers de fortune, mais elle prit encore soin elle-même de justifier la conduite du Marechal dont elle paia la rançon ; car elle a toûjours été bienfaisante envers ceux qui lui rendent service, & les malheurs qui leur arrivent ne servent qu'à lui donner plus de consideration pour eux.

La fortune ne vous traita pas si mal en Italie cette année-ci, qu'elle avoit fait l'autre. Vôtre Armée, sous le commandement des Ducs de Mercœur & de Modene, y prit la Ville de Valence à la vûë des Troupes Espagnolles, qui n'oserent lui livrer combat en Catalogne. Vous soutintes pareillement l'honneur que vos Ar-

mes y avoient acquis, de sorte que l'éclat de vôtre Couronne commençant à offusquer celle d'Espagne chacun à l'envi rechercha vôtre alliance.

En effet vous n'oubliâtes rien de ce qui pouvoit vous attirer de la consideration, & les Suisses vos anciens Alliez étant desunis entr'eux vous terminâtes heureusement leurs differens par vôtre mediation. Car Vôtre Majesté sait qu'il ne se doit rien passer dans l'Europe dont elle ne prenne connoissance, & que les grands Princes comme elle, doivent interposer leur autorité, à ce que personne ne prenne les armes que de leur consentement.

Vous reçutes aussi dans vos Etats la Reine de Suede, qui avoit abdiqué sa Couronne en faveur de son cousin germain. Elle fut extrêmement contente de la reception que vous lui fites. Mais vous n'eûtes pas lieu de l'être de son procedé; car elle fit assassiner dans une de vos maisons roiales un de ses principaux officiers, qui lui avoit donné quelque sujet de mécontentement, &

com

comme on s'ingere de penetrer dans les choſes qu'on ne ſait pas, on crût qu'il y avoit du miſtere entr'eux, & que l'indiſcretion de ce Gentilhomme lui avoit attiré ſon malheur. Des diſcours ſi fort au deſavantage de cette Princeſſe joint au peu de ſatisfaction qu'elle ſavoit que vous aviez de ce qui étoit arrivé, la porta à partir plûtôt qu'elle n'eût fait. Elle s'en fut à Rome qu'elle avoit choiſi pour le lieu de ſa retraite, & y ayant fait ſon abjuration, elle aprit dans une vie privée qu'il y a mille dégoûts à quoi on ne s'attend pas quand on n'en a jamais goûté.

Vôtre Majeſté eut en ce tems-là une affaire auſſi delicate qu'elle en ait euë depuis qu'elle eſt montée ſur le Trône. Ie veux parler de celle des Janſeniſtes, Secte d'autant plus dangereuſe qu'elle ſe couvre du manteau de la pieté. Elle fut condamnée à Rome & vous crûtes aprés cela que vous ne la deviez pas ſouffrir dans vos Etats, ainſi vous en fites ſortir ceux qui ne voulurent pas ſouſcrire aux decrets du Saint Pere. Mais comme leur brigue étoit forte, ils

ne laisserent pas quoy qu'absens d'y entretenir intelligence. Tout Paris se trouva rempli de leurs écrits, & l'on y courroit avec tant d'avidité qu'on eut dit que Rome s'étoit méprisé en les condamnant. Leur maniere de vie imposoit encore beaucoup en leur faveur, car ils ne faisoient rien en apparence qui ne tendit à la perfection, & tout ce qu'on pouvoit trouver à redire en la doctrine qu'ils enseignoient, c'est qu'ils faisoient les portes du Paradis trop étroites. Enfin il étoit dangereux de les écouter, car leurs paroles n'étoient que miel pour les ames les plus purifiées, & il n'y avoit que celles qui avoient peine de revenir de leurs égaremens qu'elles jettoient dans le desespoir. Mais Vôtre Majesté croyant que ce n'étoit point à elle à approfondir ces sortes de choses, s'en tint au Decret du Pape, & ordonna à la Sorbonne de refuter les écrits qui paroissoient. Elle y donna tous ses soins. Cependant quelques docteurs ayant refusé de se soumettre au sentiment des autres qui étoit conforme à ce qui avoit été arrê-

rrêté à Rome, cette Faculté les exclut de son College, ce que Vôtre Majesté approuva parce que c'étoit le moyen d'éviter le schisme qui étoit tout prêt à s'élever.

En effet un Roy prudent & sage doit couper le cours à toutes sortes de nouveautez, & principalement en matiere de Religion, dont les suites sont toûjours de plus grande consequence que dans tout le reste. Sans cela il n'y auroit point de seureté ni pour l'Etat, ni pour les consciences; & il ne dependroit que d'un faux devot de faire une Religion à sa mode, dont il ne manqueroit pas d'avoir des approbateurs, pourveu qu'il portât les choses à l'excés; car l'esprit de l'homme est fait d'une maniere qu'il se sent épris d'un grand respect à la vûë de celles qu'il s'imagine les plus parfaites, sans considerer que quand on les outre ainsi, elles n'ont nul rapport à la foiblesse humaine à laquelle il faut s'accommoder.

Vôtre Majesté entreprit bien tôt aprés le siege de Cambrai, mais quoique ce fut avec sa prudence ordinaire dont il y avoit lieu d'esperer un

bon succés, sa bonne conduite fut obligée de ceder à la fortune. L'entrepriſe dependoit de la diligence, & Vôtre Majesté contoit que ses lignes seroient faites avant que ses ennemis qui étoient éloignez en fussent avertis ; mais par malheur il prit envie au Prince de Condé de faire la revûë de ses troupes le lendemain que les vôtres s'étoient campées devant la place, tellement que se trouvant à cheval lors que la nouvelle lui en arriva, il marcha à l'heure même & prit si bien son tems qu'il passa autravers de vôtre armée sans être reconnu. Il vous falut lever le siegaprés cela, mais comme vous cherchiez à reparer cet affront par quelque entrepriſe de grand éclat Vous fûtes assieger Montmedi.

Les ennemis qui étoient tout fiers de ce qui vous étoit arrivé à Cambrai, se flatterent qu'ils vous feroient recevoir le même échec devant l'autre place. Le Prince de Condé qui étoit leur Heros fut prié d'en prendre le soin, mais le Vicomte de Turenne qui l'observoit ayant marché jour & nuit avec une partie des troupes qu'il

commandoit, le Maréchal de la Ferté que vous aviez chargé de cette expédition se trouva en si bonne posture, qu quoi que ses lignes ne fussent pas encore achevées, le Prince de Condé n'osa entreprendre de l'attaquer. Vous reduisites ainsi cette forte place sous vôtre obeïssance, pendant que le Vicomte de Turenne fut rejoindre son armée aprés le depart du Prince de Condé, qui, tout grand Capitaine qu'il étoit, ne pût encore l'empêcher de prendre S. Venant.

Comme il yît cela il mit le siege lui même devant Ardres conjointement avec Dom Juan d'Autriche, esperant ou que le Vicomte de Turenne se deporteroit de son entrepriſe, ou qu'il lui laisseroit achever la sienne sans le troubler. Il paroissoit même qu'il en viendroit plûtôt à bout que lui, à cause que S. Venant étoit deffendu par une bonne garnison, & qu'au contraire il n'y avoit presque personne dans Ardres ; mais le Vicomte de Turenne qui savoit qu'une des plus belles parties d'un general est de ne pas perdre un moment de tems, usa d'une si grande diligence

qu'il obligea les ennemis de capituler deux jours plûtôt que le Prince de Condé ne croyoit. Il marcha en même tems contre lui, dont le Prince ayant nouvelle il penſa ſe deſeſperer, parce que s'il lui eut ſeulement donné quatre heures davantage il ſe rendoit maître d'Ardres. En effet il venoit de faire joüer un fourneau qui avoit fait tout l'effet qu'il pouvoit deſirer; de ſorte qu'il n'y avoit point d'apparence que le Gouverneur pût tenir davantage; mais apprenant que le ſecours étoit ſi proche il ne voulut point capituler. Mr. le Prince qui ne ſe voyoit pas ſi fort que le Vicomte de Turenne prit le parti de lever le ſiege, cependant ce fut pour faire l'éloge lui-même du Comte de Turenne, dont la diligence luy avoit fait manquer le ſecours de Montmedi & la priſe d'Ardres.

C'eſt auſſi une choſe ſi neceſſaire à un General de ne pas perdre un moment de tems, que quand cette qualité lui manque, il ne peut jamais eſperer d'être bon Capitaine; car à la guerre tout depend quelque-

fois d'un instant, & qui ne sait pas s'en servir ne merite pas d'avoir grande estime.

Le Vicomte de Turenne ne borna pas sa Campagne à ce qu'il avoit fait, il s'empara encore de la Motte aux bois & de plusieurs Forts sur le canal de Bourbourg, aprés quoi il se rendit maître de Mardik.

Ce qui se passa en Catalogne ne meriteroit pas d'être rapporté si ce n'est qu'il est bon de faire voir que si Vôtre Majesté n'y fit pas de plus grandes conquêtes, c'est qu'elle crût assez faire de conserver celles qu'elle avoit faites de ce côté-là. Ce pais qui est separé du Roussillon & de la Cerdaigne par une chaîne de Montagnes d'une prodigieuse hauteur, & dont les avenuës sont si étroites qu'à peine y peut-il passer deux hommes de front, semble être fait pour un autre Souverain, & que c'est vouloir forcer la nature de le réünir sous une même domination. Ainsi Vôtre Majesté se contentant des bornes que Dieu semble avoir mises pour la separation de vôtre Etat & de celui du Roy d'Espagne, vous vous resolutes

de n'entrer dans le sien que pour lui faire voir que vous aviez des troupes suffisantes pour garder le vôtre. Ainsi tout se passa en quelques escarmouches legeres, & ce fut presque toûjours la même chose jusques à la paix.

Aussi le Prince de Conti, qui commandoit en ce païs-là l'année precedente, voyant qu'il n'y avoit pas grand honneur à aquerir pour lui, demanda à Vôtre Majesté d'aller remplir la place du Prince Thomas qui étoit mort. Vous le lui accordâtes, mais il auroit mieux valu qu'il fut demeuré en Roussillon, puis qu'il ne passa en Italie que pour lever le siege d'Alexandrie de la Paille, qu'il avoit entrepris conjointement avec le Duc de Modene.

Si Vôtre Majesté veut savoir pourquoi il éprouvoit plus souvent en ce païs là des revers de fortune qu'en pas un autre, il me sera aisé de lui en rendre raison; C'est que les Espagnols regardent le Milanés comme une chose de la derniere consequence pour eux, & dont la perte entraineroit celle de tous les autres Etats

qu'ils poſſedent en ce païs-là. Ainſi toutes les fois qu'on l'attaque ils font tous les efforts imaginables pour le ſecourir. D'ailleurs les vœux des Princes d'Italie ne ſont pas d'ordinaire pour vous, quand vous y portez vos armes; ils ſont ravis d'avoir vôtre protection, mais ils n'aimeroient pas vôtre voiſinage ; d'où je conclus que le moins que vous pourrez troubler leur repos ſera toûjours le meilleur pour vous. Il vous doit ſuffire d'avoir une porte our les ſecourir en cas de beſoin, & ourveu que vous ne ſouffriez pas qu'aucune Puiſſance, & l'Eſpagne ſur tout, y faſſent aucune entrepriſe, vous y ſerez toûjours en grande reputation. Tout ce qui me ſemble donc que vous devez faire en ce pays-là eſt d'entretenir l'Alliance que vous avez avec le Duc de Savoie, dont la bonne intelligence vous eſt non-ſeulement neceſſaire pour la cóſervation de Caſal, mais encore pour celle de Pignerol. Celle des autres Princes vous eſt fort inutile & même vous pourroit être deſavantageuſe, en ce que cela faiſant croire aux autres que vous auriez de grands deſ-

seins sur leur liberté, ils seroient capables de se liguer contre vous. Je sais bien que dans l'éclat où se trouve aujourd'huy Vôtre Majesté, la ligne des Princes d'Italie contr'elle ne tourneroit qu'à leur confusion, si elle n'étoit soûtenuë des forces de toute l'Europe ; mais il faut prendre garde qu'ils ne servissent de trompettes aux autres Puissances qui portent assez de jalousie à Vôtre Majesté, pour chercher à troubler sa prosperité. D'ailleurs vous devez fuir tout ce qui peut allarmer les Suisses dont vous avez plus affaire que vous ne pensez, car s'ils retiroient les troupes qu'ils vous donnent, ce seroit vous priver d'un secours dont vous ne sauriez vous passer. J'ajoûterai à cela que dans une pareille revolution le Duc de Savoye vous pouroit échaper, & que par sa defection vos frontieres qui ne sont point fortifiées de ce côté-là auroient beaucoup à souffrir.

Je sais bien que quand il s'agit de faire la guerre on examine non seulement les moyens qu'on peut avoir pour y reüssir, mais encore quelle en sera la suite & la conclusion. Je

ſais parconſequent que ces Princes ſont trop aviſez pour ſe declarer contre Vôtre Majeſté, dont ils peuvent uniquement eſperer du ſecours dans leur oppreſſion, & contre qui ils ne ſauroient armer que des Puiſſances qui leur doivent être extrêmement ſuſpectes. En effet à quelque branche qu'ils ſe puiſſent addreſſer de la Maiſon d'Auſtriche, ils en ont à craindre également. Si celle d'Allemagne pretend qu'ils ſont feudataires de l'Empire dont les rênes qu'elle tient lui donne lieu de leur commander, celle d'Eſpagne a ſur eux le droit de bienſeance, qui n'eſt pas moins puiſſant que tous les autres. Ainſi de quelque côté qu'ils ſe tournent, ils trouveront bien mieux leur compte à entretenir l'amitié de Vôtre Majeſté que de s'addreſſer ailleurs, mais il faut qu'elle y correſponde de ſa part, parce que quand on ſe voit mépriſé, le reſſentiment qu'on en a ne permet pas toûjours qu'on faſſe reflexion à ce que l'on devroit faire, & le deſir qu'on a de ſe venger eſt quelquefois ſi fort imprimé dans le cœur qu'on l'achete ſouvent à ſes dépens.

Parmi tant d'occupations importantes que Vôtre Majesté avoit de tous côtez, son esprit n'étoit pas moins tendu pour tout ce qui pouvoit procurer le bien & le repos de ses sujets. Il n'y eut point d'année qu'elle ne fit de belles ordonnances, parmi lesquelles je ne dois pas oublier celle faisant défenses aux pages & aux laquais de porter des épées. Et vous ordonnâtes qu'on y tînt la main si exactement que les desordres qui en arrivoient tous les jours commencerent à cesser. Vos peuples vous eurent aussi l'obligation de les delivrer de l'importunité des pauvres, dont la multitude étoit si grande par la faineantise de la plûpart qui aimoient mieux mandier que de travailler, que l'on n'étoit en repos en aucun endroit. Les ruës en étoient toutes couvertes, aussi bien que les Eglises, où l'on ne pouvoit faire ses prieres qu'on n'en fut interrompu à tous momens. Vous les fites enfermer dans l'Hôpital General, l'ordonnance qui en fut publiée fit entendre les sourds, parler les muets, guerir les estropiez, & fit un si grand

nombre de miracles que jamais on n'en vit en si grande quantité ; car l'abus étoit si grand que ces faineans se mettoient aux passages sur un tas de paille, où leurs membres paroissoient tout disloquez pour donner plus de compassion, mais quand ils virent qu'on les alloit enfermer, ils se trouverent sains & droits, & travaillerent comme les autres.

L'Alliance que Vôtre Majesté avoit faite avec les Anglois vous donna moyen l'année suivante de vous servir de leurs vaisseaux pour attaquer Dunkerque, & l'ayant investi par mer & par terre, Dom Juan d'Autriche y accourut pour le secourir avec le Prince de Condé. Leur armée étoit grossie d'un nouveau rebelle que Vôtre Majesté avoit neanmoins comblé de graces, mais comme il pretendoit avoir lieu de se plaindre de Vôtre Majesté, il se couvrit de ce pretexte pour lui manquer de foi ; c'étoit le Marêchal d'Hocquincourt qui tacha de faire declarer la Ville de Peronne dont il étoit Gouverneur en faveur du parti où il se jettoit ; mais la fidelité de son fils jointe à celle des

habitans conserva cette Place à Vôtre Majesté.

L'importance de Dunkerque obligea les ennemis de tout hazarder devant que de le laisser perdre, ainsi étant venus reconnoître les lignes le Vicomte de Turenne en sortit pour leur livrer combat. Les troupes de Vôtre Majesté y soûtinrent l'esperance que vous aviez conçûë de leur valeur, & ayant battu l'armée ennemie la Ville se rendit à vôtre General. Vous y vintes vous-même pour la remettre entre les mains des Anglois, à qui elle devoit appartenir suivant le traitté que vous aviez fait avec eux ; car pour empêcher qu'ils ne se joignissent avec vos ennemis il vous avoit fallu en passer par là, nonobstant qu'il vous fut fâcheux de voir tomber une si belle Ville & si importante entre les mains d'un autre que de vous. Vous vous contentates d'y faire executer une condition qui étoit avantageuse aux Catholiques, & par laquelle ils devoient joüir de la liberté de conscience, au préjudice de ce que les Anglois pratiquent dans leurs autres Etats. Mais

la neceſſité qui vous avoit obligé de les mettre en poſſeſſion, les obligea de même à vous accorder une demande ſi juſte.

La deffaite des ennemis vous ouvrit les portes à de plus grandes conquêtes, Gravelines, Bergues, Furnes, Dixmudes, Menin, Oudenarde, Ypres, & quelques autres places reconnurent vôtre domination; mais la joye qu'on en eut ne fut qu'imparfaite, par la crainte qu'on eut de vous perdre; car ce fut en ce tems là que vous futes ſi malade à Calais qu'on crût que vous n'en pouviez jamais rechapper. Il falloit voir la triſteſſe où étoit toute vôtre Cour, & toute vôtre armée: chacun étoit dans une conſternation qui ne ſe peut exprimer, il n'y eut que vous qui parutes toûjours le même, & qui tâchates de conſoler la Reine vôtre mere & le Cardinal Mazarin qui ſe deſeſperoient au chevet de vôtre lit. Enfin vous fûtes abandonné des Medecins, & l'on fut obligé d'avoir recours au vin Emetique qui n'étoit pas encore en uſage en ce tems-là, mais qui vous étoit ordon-

né par un homme qu'on avoit fait venir exprés d'Abbeville, sur la reputation qu'il avoit d'avoir fait de belles cures. On vous crut alors si bien perdu qu'il y eut deux ou trois de vos courtisans qui furent faire compliment à Mr. vôtre Frere sur la belle succession qui lui venoit. En effet on avoit déja tiré les rideaux de vôtre lit, & on vous croyoit si bien mort que vos Aumôniers étoient tout prêts de commencer le *de Profundis*. Mais vous donnâtes dans ce instant quelques marques de vie, ce qui faisant voir qu'on s'étoit trompé, on vous donna le vin Emetique, que vous ne voulutes prendre qu'aprés avoir demandé au Cardinal Mazarin si son sentiment étoit qu'il pût vous guerir.

Il vous dit qu'il le falloit esperer, ce qui vous arma d'une telle resolution que vous le prîtes tout d'une haleine, & sans faire la moindre grimace. Ce même jour vous eûtes une crise qui fit bien esperer ; & en effet on commença à s'appercevoir de quelque changement, ce qui obligea l'homme entre les mains de

qui vous êtiez, de vous en donner une nouvelle priſe ; elle acheva de vous tirer d'affaire, & la jeuneſſe où étoit Vôtre Majeſté étant d'un grand ſecours dans toutes ſortes de maux, vous recouvrâtes ſi parfaitement vôtre ſanté, qu'un mois aprés l'on ne pouvoit s'appercevoir ſi vous aviez été malade.

La perte qu'on avoit penſé faire de Vôtre Perſonne Sacrée, fit naître l'envie à la Reine vôtre mere de vous marier. Son inclination auſſi bien que la vôtre étoit du côté de l'Infante d'Eſpagne, dont l'alliance eut produit la Paix generale, & donné d'ailleurs à Vôtre Majeſté une Princeſſe d'une vertu exemplaire, & dont la beauté n'étoit pas à mépriſer; mais les Eſpagnols qui craignoient que cette alliance ne les jettât un jour ſous vôtre domination, parce qu'elle étoit heritiere preſomptive de leurs Etats, y faiſoient paroître une averſion ſi épouvantable, que vous fûtes obligé de jetter les yeux ſur la Princeſſe de Savoye.

Vôtre Majeſté s'achemina à Lion, dans le deſſein de la voir elle même,

& de terminer cette affaire. La Duchesse de Savoye vous y vint trouver avec sa fille, & vous fûtes si content de cette Princesse, que la Duchesse sa mere fut épriſe d'une joye indicible, voyant qu'il ne lui pouvoit arriver un plus grand bonheur. Tous vos Courtisans croyant déja pareillement que c'étoit une affaire faite, commencerent à regarder cette Princesse comme celle que le Ciel destinoit à être leur Reine. Mais les Espagnols prévoyant que si cela arrivoit toute la Flandre alloit tomber sous la puissance de Vôtre Majesté; & qu'aprés cette conquête elle voudroit encore les obliger à lui restituër la Navarre qu'ils lui retenoient injustemẽt, ils envoyent Pimentel à Lion, avec pouvoir de rompre ce mariage, & de proposer celui de l'Infante.

Vôtre Majesté en fit part en même tems à la Princesse, à qui elle tâcha de persuader que l'inclination qu'elle avoit pour elle la rendoit moins sensible, qu'elle n'auroit été dans un autre tems à cette nouvelle. Mais comme ces paroles, quelque sinceres qu'elles fussent n'étoient pas

capables de la consoler, elle s'en retourna à Turin bien affligée de la fortune qu'elle manquoit.

De Lionne s'étant abouché avec Pimentel ébaucha le traité de paix, dont le Cardinal Mazarin voulant avoir tout l'honneur, il se rendit sur la frontiere d'Espagne où Sa Majesté Catholique envoya de son côté Dom Louïs de Haro son premier Ministre. Ils tinrent leurs conferences dans l'Isle des Faisans, sur la Riviere de Bidassoa qui separe vos Etats d'avec ceux du Roi d'Espagne, & y étant convenus de tout ce que de Lionne & Pimentel avoient laissé à faire, vous envoyâtes le Maréchal de Grammont à Madrid pour demander l'Infante à son pere. Cette ceremonie s'étant faite, avec toutes celles qui devoient preceder vôtre mariage, vous vous rendites à Bayonne avec une Cour superbe, aprés avoir puni les habitans de Marseille, qui prenoient si mal leur tems, qu'ils choisissoient celui où vous étiez à la veille d'avoir la paix, pour se revolter. Vous épousates là cette Princesse, & pardonnâtes au Prince de Condé à qui vous

rendîtes les Charges & les Gouvernemens qu'il avoit avant ſa revolte. La plûpart de vos conquêtes vous demeurerent dans ce traité, mais vous deviez rendre la Lorraine, à l'exception d'un chemin qui vous devoit demeurer en Souveraineté pour aller en Alſac, & du Duché de Bar qui vous devoit appartenir pareillement.

A l'égard de la crainte des Eſpagnols dont il a été parlé ci deſſus, vous y remediâtes dans la meilleure forme qu'on ſe pût aviſer de part & d'autre. Vous renonçâtes à la ſucceſſion d'Eſpagne en termes formels, & avec toutes les clauſes que cette Couronne voulut exiger. Ainſi la paix ayant été renduë à vos ſujets; aprés une ſi longue guerre, vous ne ſongeâtes qu'à les en faire jouïr & à en jouïr vous même.

CHAPITRE III.

Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix des Pirennées juſques au Traité d'Aix la Chapelle.

DEvant que Vôtre Majeſté s'en revint à Paris, elle s'arrêta à Fontaine-bleau pour donner le tems aux Habitans de cette grande Ville de ſe préparer à la recevoir. L'entrée qu'ils lui firent fut ſi ſuperbe & ſi magnifique que de memoire d'hommes on n'a rien vû de pareil. Vôtre Majeſté s'arrêta à l'entrée du Fauxbourg S. Antoine, où on lui avoit élevé un Trône d'une ſi grande beauté, qu'il étoit digne de Vous & de la Reine Vôtre épouſe. Vous y reçûtes les complimens des Cours Souveraines & du Corps de Ville ; aprés quoi vous vous rendites au Louvre, precedé de vôtre Nobleſſe, au milieu d'un ſi grand concours de Peuple, qu'il ſembloit que toute la France fut accouruë là pour vous admirer.

Parmi tous ces ſujets de contente-

ment vous vous appliquâtes à vôtre ordinaire au Gouvernement de vôtre Etat, & vos soins s'étendant aussi bien sur vos Alliez que sur vos peuples, vous assoûpites un gros different qui s'étoit élevé entre les Couronnes du Nord, & qui avoit déja produit une guerre cruelle. Toute l'Europe étoit même prête d'y entrer, tant il est vrai qu'il ne faut qu'une éteincelle pour causer un grand embrasement. Mais y ayant remedié par vôtre prudence, vous vous trouvâtes toûjours de plus en plus en état de joüir du repos que vous vous êtiez acquis par vôtre vertu.

Je n'avois point encore l'honneur d'être connu particulierement de Vôtre Majesté, quoi qu'à la mort de Mr. le Roi, Premier Commis de Mr. le Tellier Secretaire d'Etat de la Guerre, il m'en eut fait faire la charge pour la conserver à Mr. de Villacerf son parent & le mien, qui n'étoit pas encore en âge de l'exercer. Depuis cela j'étois entré au service de Mr. le Cardinal Mazarin, chez qui j'avois eû l'honneur de parler à Vôtre Majesté, mais comme

ce n'étoit qu'en passant, & pour répondre aux demandes qu'elle me faisoit, je courois risque de lui être longtems inconnu, si Mr. le Cardinal qui se sentoit mourir tous les jours, ne luy eut dit que j'étois homme fort entendu dans les Finances, & capable de redresser les malversations qui s'y faisoient.

Deux choses luy firent dire ce bien là de moi à Vôtre Majesté; l'une l'abus qui s'y commettoit effectivement, l'autre le bon ordre que j'avois apporté dans ses affaires dont il me laissoit le soin. Je ne sçay si je ne devrois point encore en mettre deux autres en ligne de compte; l'une la haine qu'il portoit à Mr. Fouquet Surintendant des Finances, avec qui il avoit eû quelques paroles il n'y avoit que fort peu de jours, & qui s'en faisoit beaucoup accroire à cause qu'il étoit d'ailleurs Procureur General du Parlement; l'autre qu'il se voyoit sur le bord de sa fosse, ce qui luy faisoit songer à quitter le monde & ses grandeurs. Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté voulut que j'eusse quelques conferences particu-

lieres avec elle où je fus si heureux que de la contenter. Cela fut cause qu'elle me dit que j'eusse à lui dresser des memoires bien étendus de tout ce que j'avois eu l'honneur de l'entretenir, ce que je fis dés le lendemain dont elle se montra fort contente

Cependant le Duc de Lorraine qui se plaignoit qu'il avoit été sacrifié dans le traité, vint à Paris, où il mit tout en usage pour tâcher de le faire reformer à son égard. Mais aprés tout ce qu'il avoit fait, tant du vivant du feu Roi vôtre pere, que sous le regne de Vôtre Majesté, pour raison de quoi il avoit été dépoüillé de ses Etats, il n'y avoit gueres d'apparence qu'il réüssit. En effet vous jugeâtes avec beaucoup de fondement, par ce qui étoit arrivé par le passé, qu'il n'y avoit point d'assurance à prendre en sa parole pour l'avenir. Ainsi vous rejettâtes tout ce qu'il vous proposoit, & lui signifiâtes qu'il falloit qu'il s'en tint à ce qui avoit été arrêté. Comme il vit cela il prit le Cardinal par son foible : il lui fit proposer le mariage d'une

d'une de ſes niéces, ou avec lui, ou avec le Prince Charles ſon neveu, fils du Prince François, feignant qu'il n'étoit pas encore bien déterminé s'il ſe remarieroit ou non; car la Ducheſſe Nicole étoit morte à ce coup là, & il pouvoit faire un mariage plus ſolide que celui qu'il avoit fait de ſon vivant avec la Princeſſe de Cantecroix. L'avantage que vôtre Miniſtre y trouvoit lui fit oublier les interêts de Vôtre Majeſté, en quoi neanmoins il étoit extrêmement blâmable, puiſque celui ſur qui un Prince ſe repoſe de ſes affaires les doit toûjours préferer à tout ce qui lui peut être propoſé pour ſon bien particulier. J'ay l'avantage d'avoir mis cette régle en pratique, & dans peu j'en citerai un exemple à Vôtre Majeſté, où elle verra que le mariage avantageux qu'on me propoſoit pour mon fils aîné, bien loin de m'ébranler ne me tenta point, parce que je crus qu'il y alloit du ſervice de Vôtre Majeſté.

Le Duc connoiſſant qu'il avoit mis par ſon addreſſe ſes affaires en bon chemin; fit l'amoureux lui-mê-

me, sur ce qu'il vit que le Cardinal avoit plus d'inclination pour lui que pour son neveu; car il croyoit par là gagner du tems, & qu'il auroit celui de mettre quelque nouvelle invention en pratique. A cette feinte il en ajoûta une autre pour trainer le mariage proposé en plus grande longueur. Il fit le malade; mais cette feinte maladie ne l'empêchant pas de poursuivre le succez de son affaire, il fit agir le Duc de Guise qu'il trompa le premier, afin que la bonne foy, qui est d'ordinaire le soûtien d'une negociation, le fit agir vigoureusement pour ses interêts.

Le Duc de Guise, qui effectivement étoit un Prince plein de droiture, & dont l'ame grande & genereuse ne lui auroit pas permis de servir d'instrument pour tromper personne, ce Duc, dis je, le croyant de bonne foi, agit pour lui avec toute la chaleur qu'il pouvoit esperer d'un Prince de son sang; & comme le Cardinal le connoissoit incapable de tromperie, il y prit tant de confiance qu'il signa un Traité au nom de Vôtre Majesté, bien plus avantageux

pour le Duc de Lorraine que celui qui avoit été fait dans l'Isle des Faisans. Aprés cela il s'attendoit de voir sa niéce Ducheſſe de Lorraine, ſoit qu'elle épousât le Duc, ou le Prince Charles; mais ce Prince qui faiſoit gloire de ne jamais tenir ce qu'il promettoit, ayant ainſi obtenu tout ce qu'il pouvoit ſouhaitter, deſavoüa le Duc de Guiſe qui avoit promis qu'il épouſeroit ſa niéce incontinent aprés le Traité.

On trouvera peut-être étrange que ce Miniſtre qui avoit beaucoup de fineſſe en partage, ne lui eût pas fait ratifier auparavant ce que le Duc de Guiſe lui promettoit de ſa part. Mais il eſt bon de ſavoir qu'il ne vouloit pas que Vôtre Majeſté ſçût que c'étoit là le prix avec lequel le Duc devoit payer le relâchement qu'il avoit en ſa faveur. Ainſi pour vouloir être trop fin il ſe trouva dupé; ce qui nous fait voir qu'il ne faut jamais prendre de confiance à des gens d'un certain caractere, & que d'ailleurs l'excés de fineſſe eſt quelquefois plus nuiſible que ſi l'on en avoit moins.

Il y a apparence que le Cardinal qui étoit Italien, & qui par conſequent aimoit la vengeance, comme font tous ceux de cette nation, ne le lui pardonneroit pas. Il étoit impoſſible effectivement dans le poſte où il étoit, qu'il n'en trouvât quelque occaſion favorable. Mais étant venu à s'alliter, il lui fallut ſonger à des choſes de plus grande conſequence, qui étoit de rendre compte à Dieu. Comme il étoit accoûtumé que chacun lui rendit le ſien ſans jamais en rendre à perſonne, ce compte l'embarraſſa à un point qu'il en eût des convulſions extraordinaires; cependant croyant qu'en l'état où il ſe trouvoit, il ne riſqueroit rien quand il diroit la verité, il s'accuſa d'avoir volé Vôtre Majeſté, & le Peuple. Mr. Joli Curé de Saint Nicolas des Champs, qui étoit ſon Directeur, lui dit qu'il ne pouvoit lui donner l'abſolution s'il ne reſtituoit; & comme tout riche qu'il étoit, cela étoit au-deſſus de ſes forces, & que d'ailleurs il avoit encore tant d'attache aux richeſſes qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à s'en dépoüiller, il couroit

risque de mourir sans la recevoir, si Vôtre Majesté n'eût eû la bonté de lui faire don de ce qu'il pouvoit vous avoir pris. Monsieur Joli se contenta de la declaration que Vôtre Majesté en faisoit, & cela lui ayant remis l'esprit, il mourut plus tranquillement qu'il n'auroit fait sans cela.

Vôtre Majesté dés le soir même, me fit venir dans son cabinet, où elle s'informa de moi, s'il n'avoit point caché quelques éfets, & le lieu où ils pouvoient être. Je lui dis tout ce que j'en savois, & elle s'empara de quantité de richesses, & en laissa neanmoins de si grandes à sa niéce Hortense qu'il avoit faite son heritiere à condition que son mari porteroit le nom & les armes de Mazarin, que cela donna de la jalousie à tous les Princes du Sang. Mais Vôtre Majesté qui avoit toûjours eû tant de bonté pour lui, la lui continua encore aprés sa mort, sans vouloir qu'on touchât en aucune façon à sa succession.

Toute la France cependant eût les yeux tournés sur Vôtre Majesté pour voir comme vous vous conduiriez

dans ces commencemens, où vous étiez abandonné à vôtre propre conduite. Car quoi qu'auparavant vous euſſiez fait connoître à mille choſes que vous ſeriez un jour un grand Roi, la mauvaiſe éducation que vous aviez euë, joint à ce que vous aviez toûjours été pour ainſi dire ſous la ferrulle de ce Miniſtre, faiſoit douter ſi vous vous étiez conduit par vos propres mouvemens, ou ſi vous n'aviez point ſuivi ceux d'autrui. D'ailleurs comme la vivacité de nôtre Nation, ne nous donne pas beaucoup d'eſtime pour ce qui nous paroit ſombre & endormi, il y en avoit beaucoup qui prenoient pour un défaut, cét air de ſageſſe que vous avez toûjours eû dans toutes vos actions. On ne pouvoit croire qu'un Prince de vôtre âge dût être ſi ſage, ſur tout dans une Cour où il y avoit un nombre infini d'étourdis, & qui diſent tout ce qu'ils penſent ſans y faire la moindre reflexion.

Mais je jugeai tout autrement de Vôtre Majeſté dans les premieres conferences que j'eus l'honneur d'a-

voir avec elle, & elle lui pesoit si bien toutes choses que je fus persuadé que les avantages d'un bon naturel l'emportent sur une méchante éducation. Tous vos sujets ne tarderent gueres à être de mon sentiment, sur tout quand ils virent que vous saviez si bien faire le Roi, qu'autant qu'ils avoient pris de liberté sous le Ministere du Cardinal Mazarin, autant les obligiez-vous à vous porter le respect qui vous étoit dû. Les réponses justes & à propos que vous fites aussi aux Ambassadeurs qui residoient auprés de vous, donnerent une grande opinion de vôtre sagesse, si bien que dans moins de rien, les étrangers, aussi bien que les François, furent desabusés de certains discours qui s'étoient tenus à vôtre desavantage. Car il ne faut que la moindre apparence pour faire médire d'un Prince qui est sur le Trône, au lieu qu'il faut un amas d'évenemens considerables & d'actions pleines de conduite, pour le mettre en reputation. Ce qui leur doit aprendre qu'ils ne doivent jamais rien faire que de bien à propos, puisque chacun ayant

yeux tournés sur eux, ce n'est que pour leur rendre justice, selon que leurs actions seront bonnes ou mauvaises.

Mais Vôtre Majesté n'avoit rien à apprehender de ce côté-là, & je dois rendre encore ce témoignage à la posterité, qu'elle fit une action digne de lui acquerir une gloire immortelle. Comme elle étoit élevée, ainsi que j'ay dit cy-dessus avec les femmes, elle devint amoureuse de l'aînée des quatre niéces qui étoient encore à la Cour, & elle l'aima même si éperdument, que ceux qui n'avoient pas l'honneur de vous connoître crurent que cette passion seroit capable de vous faire oublier ce que vous vous deviez à vous-même. Cette niéce la fomentoit même assez adroitement, & ne cherchoit qu'à vous enflammer encore davantage, par des demons ar ifi ieux, & qui sont assez en usage parmi les femmes habiles, & qui veulent profiter de leurs conquêtes. Mais bien loin de donner dans les panneaux qu'elle vous tendoit, vous consentites qu'on la mariât, & la vîtes partir d'un œil

fec, nonobſtant ſes tendres reproches, & que vôtre cœur vous reprochât à vous-même que vous vous étiez bien cruel, pendant que vous pouviez vous procurer une felicité qui eſt d'autant plus touchante, qu'on n'en croit point d'autre dans la vie, quand on ſe trouve dans l'état où vous étiez.

Cette victime ſur vous même fut ſuivie d'une autre ſur le ſujet de la même perſonne. Les douceurs qu'elle avoit goûtées à la Cour, comme auſſi peut-être le ſouvenir de Vôtre Majeſté dont elle ne pouvoit ſe défaire, lui ayant fait faire méchant ménage avec ſon mari, elle revint bien tôt en France. L'on croit, & beaucoup de gens ſont de ce ſentiment, qu'elle avoit de fortes eſperances, qu'un feu qui avoit été ſi ardent & ſi vif ſe rallumeroit facilement, ainſi elle cingloit vers la Cour à pleines voiles, quand Vôtre Majeſté en étant avertie, lui envoia un Courrier pour lui ordonner de ſe retirer dans un Convent.

Je ne prens pas garde, Sire, que j'anticipe ſur le tems où cela s'eſt

passé, & que pour faire les choses dans l'ordre, j'aurois mieux fait d'en remettre le discours à une autre fois; mais la liaison qu'a cette circonstance avec l'autre que j'ai rapportée, ne m'a pas permis de differer davantage d'en parler, outre que cét Ouvrage souffrira plûtôt une transposition que si j'entreprenois de faire vôtre histoire dans les formes.

Cependant Vôtre Majesté ne pouvant prendre confiance dans l'esprit inquiet & remuant du Duc de Lorraine, & craignant qu'il n'entrât dans des cabales préjudiciables au bien de son Etat, elle fit dessein de marier en France le Prince Charles son neveu, à qui appartenoit legitimement les Etats de Lorraine & de Bar. Le Prince François son pere, qui étoit demeuré à Paris, fut ravi que Vôtre Majesté eut de si bonnes intentions pour son fils, qui sans elle ne pouvoit pas obliger son oncle à lui faire justice. Il proposa à Vôtre Majesté le mariage de Mademoiselle de Montpensier & vous y donnâtes les mains, parce qu'il vous étoit indifferent quel parti ce seroit, pourvû qu'il mit

le Duc de Lorraine hors d'état de vous faire du mal. Mademoiſelle de Montpenſier, qui avoit bien écouté la propoſition qui lui avoit été faite de celui du Duc d'Anguien lorſqu'il n'étoit qu'un enfant, écouta avec plus de plaiſir celle qu'on lui faiſoit d'un Prince de bonne mine & dont l'âge étoit plus proportionné au ſien. Elle s'enflamma même ſi fort qu'elle devint jalouſe de ſa ſœur, que le Prince de Lorraine auroit bien mieux aimé qu'elle, mais que Vôtre Majeſté deſtinoit à un autre. En éfet elle l'avoit promiſe au Duc de Toſcane fils aîné du grand Duc de Florence qu'elle épouſa bien-tôt aprés; mais quoi qu'ils ſçuſſent tous deux qu'ils n'étoient pas nés l'un pour l'autre, ils ne laiſſerent pas de ſe voir, & le Prince de Lorraine, qui s'enflammoit pour elle tous les jours de plus en plus, lui ſacrifia un portrait qu'il avoit de Mademoiſelle de Montpenſier. La vanité qu'ont toutes les femmes de vanter leurs conquêtes, principalement quand elles font tort à une rivale, lui fit reveler le ſacrifice qui lui avoit été fait, quoi qu'elle

parut avoir un interêt considerable à tenir la chose secrette. Vôtre Majesté effectivement ne devoit pas trouver cela bon, outre que devant bientôt passer en Italie pour aller joindre son mari, il n'étoit pas à propos qu'il la soupçonnât de quelque amourette. Cependant toutes ces reflexions ne l'ayant pas empêchée de faire cette fausse démarche, tant il est vrai que la jeunesse, la prudence & l'amour vont rarement de compagnie, Mademoiselle de Montpensier ne le sçût pas plûtôt qu'elle rompit avec ce Prince. Monsieur son pere qui étoit au desespoir que son fils manquât un mariage si considerable de toutes façons, fit ce qu'il pût pour le raccrocher; mais la Princesse dont la fierté répondoit à la grandeur de sa naissance, mépriſa toutes les satisfactions qu'on lui promettoit.

Vôtre Majesté ne lui voulut point faire de violence, quoi qu'elle jugeât que cette affaire fut necessaire au bien de son Etat. Cependant le Prince Charles ayant manqué une si belle occasion par sa faute, on lui proposa la Duchesse de Longueville qui étoit

veuve, il n'y avoit pas long-tems, & qui avoit aussi beaucoup de bien. Mais soit qu'il ne pût oublier la Duchesse de Toscane, ou que le bruit qui couroit que cette Princesse avoit quelques défauts, le dégoûtât de cette proposition, il ne se pût resoudre à faire les pas qu'il falloit pour les faire réüssir.

Le Duc de Lorraine qui ne vouloit point se défaire de ses Etats, avoit eû une grande inquietude que son neveu épousât Mademoiselle de Montpensier, quoi qu'il eût paru que la chose se fit de son consentement. Cependant sachant l'aversion qu'il avoit pour la Duchesse de Nemours il s'empressa de l'y porter, afin de se disculper envers Vôtre Majesté du soupçon où elle étoit, qu'il n'eût fait joüer mille ressorts pour empêcher l'autre mariage. Mais plus il y apporta des soins, plus le Prince Charles en fût éloigné. Cependant il se sentit de l'inclination pour Mademoiselle de Nemours, niéce du feu mari de la Duchesse, & qui effectivement avoit un peu plus de quoi l'engager que sa tante. Il se donna même

si absolument à elle qu'il en oublia entierement la Duchesse de Toscane, dont Vôtre Majesté étant avertie par son pere qui n'aprouvoit pas d'abord ce mariage, parce qu'il faisoit plus de cas du bien que de la beauté, elle l'y fit consentir ; de sorte qu'il ne fut plus question que de faire la même chose à l'égard du Duc de Lorraine. Mais le peu de disposition qu'il avoit à lui rendre son bien fit qu'il y aporta mille difficultez que Vôtre Majesté trouvant sans fondement, elle lui fit savoir que s'il ne prenoit une resolution conforme à sa volonté & à sa raison, on passeroit outre sans l'en consulter davantage Cét Arrêt lui fut un coup de foudre, & jugeant que difficilement il viendroit à bout de le faire revoquer à Vôtre Majesté, il lui offrit de la declarer heritiere de ses Etats, moyennant qu'elle voulut lui accorder l'honneur de sa protection contre son neveu.

Son dessein étoit de la tromper en lui faisant cette proposition, mais ayant eû l'adresse d'insinuër à Vôtre Majesté que le droit de son neveu aux Etats de Lorraine & de Bar n'é-

roit pas si bien établi en sa faveur, qu'il ne pût le lui disputer ; & ayant même rapporté quelques exemples par lesquelles il paroissoit que la Loy Salique avoit lieu dans ces deux Duchez, Vôtre Majesté traita avec luy & abandonna la poursuite de ce mariage, à qui il ne manquoit pourtant que la consommation, les ceremonies en ayant été faites par Procureur.

Voilà comment l'interêt agit souvent sur les grandes ames, aussi bien que sur celles du commun, ce qui ne leur est pourtant pas si pardonnable, parce qu'ils doivent avoir plus de soin de leur reputation que de leur fortune, qui est déja assez grande pour ne pas chercher un nouvel établissement aux dépens de leur gloire. En éfet, pour peu qu'une affaire reçoive de difficulté, ils doivent se declarer pour la justice & ne pas songer à appuyer par la force un droit qui ne peut pas se soûtenir de lui même. Celui dont il vient d'être parlé, étoit de cette nature, & il auroit été à souhaiter que Vôtre Majesté y eût fait reflexion : Elle eût vû que c'étoit un appas qu'on

lui donnoit pour la mieux tromper, outre que ce Traité contenoit des choſes qui en rendoient l'execution impoſſible, comme je le feray voir cy-aprés à Vôtre Majeſté.

Cette affaire que j'ay traittée tout d'une haleine, parce que je m'y ſuis trouvé engagé, en parlant du deſſein que Vôtre Majeſté avoit de marier Mademoiſelle de Montpenſier, devoit neanmoins être remiſe aprés pluſieurs autres, pour faire les choſes dans l'ordre; mais la même excuſe dont je me ſuis ſervi cy-devant me ſervira encore en cette occaſion, ſans que je veüille en employer d'autre.

Quoi qu'il en ſoit Vôtre Majeſté m'ayant témoigné dans toutes les conferences que j'avois eû avec elle, un grand deſir de travailler utilement à la reformation de ſon Royaume, ſe fit donner les memoires qui en avoient été dreſſez dés le tems du Cardinal de Richelieu, & à quoy la mort précipitée de ce Miniſtre l'avoit empêché de pouvoir travailler luy même. Vous y trouvâtes beaucoup de choſes à redire, parce que

le tems qui s'étoit écoulé depuis cela, avoit fait changer de face aux affaires, & que ce qui étoit bon sous son Ministere ne l'étoit plus maintenant. Vous en prites neanmoins le bon, & laissâtes le mauvais; en quoy vous vous conduisites avec tant de jugement, que je ne puis assez vous en loüer.

Vous resolutes cependant de faire rendre gorge aux Partisans qui abusant de vôtre Minorité, avoient fait leurs affaires aux dépens des vôtres. Vous fites même dessein de commencer par leur Maître qui vous paroissoit le plus coupable, je veux parler du Surintendant des Finances, dont je vous avois fait voir les abus, & qui en étoit si bien persuadé luy-même, que pour éviter la punition qu'il meritoit, il songeoit à s'en mettre à couvert par un plus grand crime. Pour cét éfet, il avoit acheté Belle-Isle de la Maison de Rets où il meditoit de faire tête à Vôtre Majesté, faisant son compte qu'il mettroit plusieurs Gouverneurs de Provinces & de Places frontieres dans son parti à qui

il faiſoit penſion tout exprés. Il en avoit même dreſſé le projet qu'on trouva parmi ſes papiers quand il fut arrêté, de ſorte que ſi on lui eût fait juſtice on l'auroit envoyé ſur un échafaut.

La charge qu'il avoit dans le Parlement faiſant croire à Vôtre Majeſté, aprés ce qu'elle avoit vû qu'il étoit dangereux de le mettre en juſtice avant qu'il s'en fut défait, l'y porta elle même, ſous pretexte qu'étant chargé depuis la mort du Cardinal de toutes les affaires de l'Etat, elle lui étoit maintenant bien inutile, Fouquet donna dans le panneau & l'ayant venduë à un de ſes amis, vous futes en Bretagne où vous aviez reſolu de le faire arrêter dans le même tems que vous vous ſaiſiriez de Belle-Iſle; la choſe fut executée de la maniere que vous en aviez formé le projet; & lui ayant donné des Commiſſaires vous fites inſtruire ſon procez.

Mr. le Tellier étoit ſon ennemi capital, mais ſa politique doucereuſe fit qu'il ne voulut agir ni directement ni indirectement contre lui.

Il commençoit à entrer en jalousie de ce que Vôtre Majesté me témoignoit tant de bonne volonté, & comme il n'eût pas été fâché qu'elle eût eû moins de confiance en mes services, il eût fait passer, s'il eût pû, pour une injustice le traitement qu'on lui faisoit. Voilà comment ceux qui affectent le plus de passer pour sages dans le public ne sauroient se contrefaire, quand ils croyent qu'il y va de leur interêt. Aussi pour en juger comme il faut on ne doit pas donner tête baissée dans les apparences, il faut qu'un homme d'esprit attende des évenemens qui puissent remuër les passions; car c'est en ce tems-là qu'il faut juger de la sagesse d'une personne, & non pas dans celui où tout ce qui se passe a si peu de rapport à lui, qu'il ne faut pas s'étonner s'il est insensible.

Vôtre Majesté fit aussi une Chambre de Justice pour la recherche des Partisans, ce qui m'attira la haine publique, parce que le nombre de ceux qui la voloient, étoit si grand que plus de la moitié de Paris y étoit interessée, soit par eux-mêmes, soit

par leurs parens ou par leurs amis. En éfet la prodigieuse richesse de ces sangsuës de vôtre peuple étoit si grande, qu'ils s'étoient alliez à tout ce qu'il y avoit de plus considerable, & dans la robe & dans l'épée. Ils avoient aussi porté la venalité des Charges à un tel excez qu'il n'y avoit plus qu'eux qui en pussent approcher. Fleubet avoit offert jusques à seize cent mille francs de celle de Procureur General: celle de Président à mortier ne valoit pas moins; celle de Maître des Requêtes cent dix mille écus; & celle de simple Conseiller du Parlement deux cens je ne sçay combien de mille livres.

J'avois bien prévû l'éfet que cela feroit contre moy, & même qu'on ne manqueroit pas de dire qu'il n'y avoit point de bonne foy en Vôtre Majesté, qui aprés s'être servie de la bourse des gens dans son besoin, payoit ses dettes par des taxes excessives, & qui envoyoit ces personnes à l'Hôpital, elles qui auparavant étoient les plus accommodées de Paris. Mais outre que la bassesse de leur origine étoit une preuve infailli-

ble qu'ils n'avoient amassé ces grandes richesses que par leurs rapines, & que par consequent il n'y avoit point d'injustice à leur faire rendre gorge, je faisois une grande difference de ce qui avoit été fait pendant vôtre Minorité, d'avec ce que vous auriez fait vous-même; car l'on demande qu'il y ait de la bonne foy, autrement un Prince ne trouveroit plus personne qui le voulut secourir dans son besoin, d'où il arriveroit de tels inconveniens que toute la prudence humaine n'y pourroit apporter aucun remede. Ainsi un Prince seroit mal conseillé qui s'ôteroit par sa méchante conduite un secours dont il aura affaire tôt ou tard; puisque pour peu qu'il regne de tems, il arrive des choses qu'il ne sauroit prévoir. En éfet, quelque ménage qu'il ait, elles sont quelquefois de si grande consequence que les fonds qu'il a fait ne sont pas suffisans pour y subvenir. On ne peut pas faire un si grand amas d'argent, & il faut qu'il soit proportionné à celui qui roule dans un Etat, autrement un Prince altereroit lui-même son

revenu par l'impuissance où il jetteroit ses peuples de le payer, puisqu'il n'y auroit plus que lui qui auroit de l'argent.

Une consequence si dangereuse oblige donc un Prince à être de bonne foy. Mais ce qu'il doit faire, c'est de ne pas donner un gain si excessif aux Partisans, que ses Peuples en soient ruïnez aussi bien que lui. Car il voit bien que s'il ne ménage ses affaires comme un bon pere de famille, il sera obligé de mettre impôts sur impôts. Les Partisans de leur côté ne doivent pas souhaiter de devenir riches en si peu de tems; car c'est un sujet de les taxer, au lieu que quand leur gain est mediocre, on les laisse joüir en paix du fruit de leur travail.

Aprés ces remarques, j'en reviens à celle que j'ai touchée cy-dessus, en disant que la difference est grande entre ce qu'un Prince fait lui même ou ce que son Ministre a fait pendant sa Minorité. Cela saute effectivement aux yeux, puisque si son Ministre n'a pas eû soin de ses affaires, il n'y a pas de raison qui l'oblige

d'approuver les fautes qu'il a faites. Il ne doit pas être de pire condition qu'un particulier qui se releve quand il veut de ce que son Tuteur a fait contre ses interêts. Outre que le Peuple ayant ordinairement une haine irreconciliable contre les Partisans, c'est lui plaire que de les dégraisser. J'ajoûte à cela que le tems d'une Minorité étant toûjours fâcheuse, & étant comme impossible que les coffres du Prince ne soient chargez de beaucoup de dettes, il ne peut chercher à s'acquiter par un moyen plus doux, & qui fasse moins crier; car il n'y a que quelques particuliers qui y prennent interêt. Ainsi le general bien loin d'en souffrir en a de la joye; parce qu'il aime mieux que son Prince ait sa substance, que ces malheureux qui en s'en engraissant ont encore commis bien souvent mille violences.

Vôtre Majesté paya un nombre infini de debtes au moyen de cette recherche. Cependant Dieu benit vôtre mariage, & vous envoya un fils qui se montre digne des vertus de son pere; & Vôtre Majesté a pris aussi

un ſi grand ſoin de ſon éducation, que cela joint avec ſon naturel, ce ſeroit une choſe étonnante s'il étoit moins parfait.

Vous mariâtes preſque dans le même tems à la Princeſſe d'Angleterre, Monſieur vôtre Frere qui avoit pris le nom de Duc d'Orleaus, aprés la mort de Monſieur vôtre Oncle, qui n'avoit point laiſſé d'enfans mâles. Son alliance entretient vôtre bonne intelligence avec les Anglois, qui ayant perdu Cromvvel dés l'année 1658. avoient trouvé ſon fils Richard ſi peu digne d'occuper ſa place, qu'ils avoient remis leur Roy legitime ſur ſon thrône. Cependant il arriva en ce païs-là une affaire qui fut ſur le point de redonner la guerre à Vôtre Majeſté. Vôtre Ambaſſadeur ayant envoyé ſes carroſſes à l'entrée de l'Ambaſſadeur de Suede, celui du Roy d'Eſpagne apoſta, pour faire marcher les ſiens devant des gens qui couperent les guides de ſes chevaux, de ſorte qu'il eût tout ce qu'il ſouhaitoit, mais ſon triomphe ne fut pas de longue durée. Vôtre Majeſté juſtement indignée de ſon procedé en demanda

manda reparation au Roy d'Espagne, qui se fit un peu tirer l'oreille devant que de lui acorder celle qu'elle pretendoit ; mais Vôtre Majesté ayant commandé à l'Ambassadeur qu'elle avoit auprés de lui, de lui signifier, que sans cela il y alloit avoir rupture entre les deux Couronnes, la crainte qu'il eut de ses armes, lui fit non seulement desavoüer son Ambassadeur, mais encore declarer qu'il ne pretendoit point disputer le pas à Vôtre Majesté.

Cette declaration se fit par le Marquis de la Fuentes Ministre de Sa Majesté Catholique, qui residoit en vôtre Cour, & ce en presence des autres Ambassadeurs & Ministres des Princes qui y étoient aussi, & qui rendirent témoignage à leurs maîtres que ce different s'étoit terminé à vôtre satisfaction. Cependant vous supprimâtes la charge de Colonel General de l'Infanterie Françoïse, qui étoit vaquante par la mort du Duc d'Epernon, & dont il avoit porté si haut l'authorité, que peu s'en falloit qu'il ne voulut tirer au baton avec vous. En éfet il prétendoit pourvoir à toutes les charges de l'Infanterie, sans en

excepter même les Compagnies aux Gardes, ce qui étoit d'une telle conſequence qu'il en pouvoit arriver mille inconveniens.

Vous fites auſſi quantité de belles ordonnances concernant les gens de guerre, de ſorte qu'ils furent capables de diſcipline, ce qu'ils ne connoiſſoient point auparavant ; car le deſordre y regnoit d'une maniere qu'il y avoit preſque autant de maîtres que de Capitaines, ſur tout dans les vieux Corps ; ou bien loin de reconnoître l'autorité des Colonels à peine reconnoiſſent-ils celle d'un General. Vous tintes la main auſſi à ce que les ſoldats euſſent toutes leurs neceſſitez, & au lieu qu'auparavant ils alloient preſque tout nuds, & que dans une même Compagnie l'un étoit vêtu de gris, l'autre de bleu, l'autre de vert, & ainſi du reſte, vous leur fites donner des bas & des ſouliers toutes les fois qu'ils en manquoient, avec des habits uniformes ; & cette ordonnance a paru ſi belle & ſi neceſſaire aux autres Princes, qu'ils s'y ſont conformez : de ſorte que Vôtre Majeſté peut ſe venter que c'eſt elle qui a

procuré aux soldats dans toute l'Europe l'avantage dont ils joüissent presentement.

Mais elle n'a rien fait de plus utile à leur égard que d'ôter aux Capitaines le droit qu'ils avoient auparavant de connoître de leurs crimes, parce que l'impunité qu'ils esperoient les portoit à faire mille desordres. En effet il n'y a rien de plus injuste, à mon avis, que de remettre la punition d'un crime entre les mains de ceux qui ont interêt de sauver le criminel, & c'est une chose assez connuë qu'un Capitaine à qui il coute de l'argent pour faire un autre soldat, n'est pas assez amateur de la justice pour l'acheter à ses dépens.

Cette reformation dans vos finances & parmi vos gens de guerre préceda toutes les autres ; parce qu'elle vous parut être le fondement d'un Gouvernement solide & asseuré. Le raisonnement de Vôtre Majesté fut que quand vous seriez puissant en l'un & en l'autre, tout le reste iroit tout seul sans que vous y trouvassiez la moindre difficulté. Un Prince effectivement qui a de l'argent & une

belle armée, attire non seulement le respect de ses peuples, mais encore de ses voisins ; car c'est le moyen de luy donner une grande reputation, sans laquelle un Royaume ne sauroit être florissant. Ainsi un Prince qui a soin de ses affaires doit songer uniquement à l'acquerir, en quoy il a mille fois plus davantage, que de se faire craindre par des entrepriſes injustes, quoy qu'elles luy reüſſiſſent car l'un luy suscite l'inimitié de toutes ces autres Puissances, au lieu que l'autre luy attire de l'estime & de la consideration. Or un Etat qui se trouve ainsi avoir un si grand nombre d'ennemis reçoit tost ou tard le coup mortel qu'ils s'éforcent de luy porter ; au lieu que quand sa puissance est fondée sur la droiture & sur la raison, il a toûjours des Alliez fideles & qui ne luy manquent jamais au besoin. Aussi un Prince bien avisé ne doit jamais entreprendre de guerre qui ne soit juste; car s'il n'y a que l'ambition qui luy mette les armes à la main, ses anciens amis deviennent bien tôt ses ennemis ; en quoy on ne les sauroit blâmer, puisqu'ils ne se trouvent

pas en plus grande seureté que les autres. Mais cette verité toute évidente qu'elle est, & dont un Prince ne devroit jamais s'éloigner, n'est pas toûjours la regle de leurs actions. Un Ministre corrompu tâche de leur insinuër d'autres maximes, & à moins que d'y veiller de bien prés, ils prennent souvent l'ombre pour le corps. Je suis fâché que cela se puisse dire de Vôtre Majesté, mais comme les flateurs sont plus à craindre pour elle que ses ennemis declarez, je m'empêcheray bien d'être du nombre; de sorte que quand il en sera tems, je luy feray voir que le Marquis de Louvois abusant de son credit lui fit faire une faute contre ses interêts, & qui luy suscita le nombre d'ennemis qu'elle a presentement contre elle; car quoy que l'état florissant où elle se trouve aujourd'huy les retienne dans le silence, je ne veux pour preuve de cette verité que la réponse que fit à ce Ministre le Baron Delval, à qui il disoit en luy faisant voir l'Arsenal de Doüay, que si Vôtre Majesté avoit jamais la guerre, cela feroit beau bruit, je le crois luy ré-

pondit-il, & même je suis seur que cela en fera tant que toute l'Europe s'en réveillera. Je ne crois pas qu'il soit necessaire d'expliquer à Vôtre Majesté ce qu'il vouloit dire par là, cela s'entend assez de lui-même, & il ne pouvoit reprocher plus ingenieusement à Vôtre Ministre le grand nombre d'ennemis qu'il vous a faits. Je sai bien que ses entrepriſes ont été heureuſes, & que c'eſt ce qui entretient sa faveur. Mais si Vôtre Majesté y veut bien faire reflexion, vaudroit mieux mille fois que vous ne fussiez pas si puissant, & que vous eussiez plus de repos. Car il vous faut avoir à toute heure l'esprit tendu sur les intrigues que vous savez qui se font aujourd'hui à vôtre préjudice, dans les Cours qui vous étoient autrefois les plus affectionnées, & au lieu qu'elles concouroient avec vous en ce tems-là à vôtre seureté, il n'y en a point aujourd'hui qui vous doivent être plus suspectes.

Si Vôtre Majesté n'eſt pas assez sensible aux veritez que je lui aprens pour y ajoûter une pleine foi, je la

supplie de rappeller dans sa memoire ce qui lui arriva en 1662. & de le concilier avec ce qui lui est arrivé depuis. Elle pourra juger de-là combien la justice soûtenuë d'une bonne reputation a de pouvoir sur ceux qui sont le moins accoûtumé de pleyer, & je suis tres-persuadé que si pareille chose lui arrivoit aujourd'hui, on ne lui en donneroit pas une si prompte satisfaction. L'esperance qu'on auroit d'être soûtenu par vos ennemis, feroit qu'on ne se mettroit pas en peine d'être injuste, & Vôtre Majesté seroit obligée de poursuivre par la force de ses armes, ce qui ne lui couta en ce tems-là que la menace d'y avoir recours, si on ne lui rendoit justice; je veux parler de ce qui arriva à vôtre Ambassadeur à Rome, envers qui les Corses de la garde du Pape manquerent si fort de respect, que pour venger quelques-uns de leurs camarades qui avoient été maltraitez par ses gens, ils le furent insulter jusques dans son Palais. La Duchesse de Crequi sa femme essuya aussi leur violence; comme elle revenoit de la ville, ils tirerent sur elle

comme ils avoient fait sur son mari, dont elle eut un Page de tué & quelques autres domestiques de blessez. Enfin ce desordre alla si loin qu'ils furent obligez tous deux de se retirer à S. Quirico, dont Vôtre Majesté aiant avis elle en porta ses plaintes au Pape, qui animé par quelques Cardinaux qui ne vous étoient pas affectionnez sembloit approuver le procedé des Corses. Mais vous vous tintes fermes dans la reparation que vous pretendiez de cét affront, & comme l'ambition n'avoit nulle part dans vôtre querelle, la qualité de vôtre partie ne vous empêcha pas d'en vouloir tirer raison; mais elle n'attendit pas que vous pousſſiez à bout pour vous faire justice; & parce que vous ne demandez rien que de juste, elle convint que les Corses, qui avoient coûtume de servir de garde au Pape, seroient non seulement cassez, mais qu'il seroit encore dressé une Colomne où il seroit fait mention en lettres d'or de la satisfaction qu'on vous donoit. Sa Sainteté convint aussi que le Cardinal Chigi viendroit en France pour vous prier d'agréer cette

reparation & d'oublier ce qui s'étoit passé.

Voilà un éfet de ce que je viens de dire ; & je me trompe fort, comme j'ay remarqué cy-dessus, si, les choses venant à se passer aujourd'huy de la même maniere, vous en aviez la même satisfaction. J'en ay remarqué les raisons à Vôtre Majesté, à quoi j'ajoûterai seulement que la reputation d'un Prince luy est tout aussi necessaire à l'égard de ses sujets qu'à l'égard de ses voisins. Car si sa puissance n'est fondée que sur l'injustice & sur la force, ils le craindront, mais ne l'aimeront jamais. Or la crainte sans l'amour ne doit pas faire ses desirs, puisque l'un sans l'autre est capable de produire plus de mal que de bien ; une crainte de cette nature ne subsiste qu'autant de tems qu'on le voit en état de faire tout pleyer sous ses volontés ; mais dés que la fortune change, le mépris luy succede bien-tôt ; tout au contraire l'amour ne change point quoi que la fortune soit changée, & plus un Prince est malheureux plus on fait d'éforts pour lui rendre la prosperité qu'il a perduë.

Vôtre Majesté qui soûtenoit si glorieusement ses interêts dans les Pais Etrangers fit une chose sur sa frontiere qui lui fut extrémement utile, elle acheta des Anglois la Ville de Dunkerque, & moyennant deux millions deux cens mille livres qu'elle leur donna, il mit son Roïaume en seureté.

Le Traité que Vôtre Majesté avoit fait avec le Duc de Lorraine fut si peu agreable à son neveu, qu'il quitta un ballet où il dansoit avec Vôtre Majesté pour sortir du Royaume ; Il s'en fut à Rome où il croyoit que le Pape se voudroit charger de ses interêts ; mais s'en étant excusé, il passa à Vienne où l'Empereur lui donna retraite. Vous ne vous en mites pas autrement en peine, parce que vous crûtes n'avoir que faire de lui pour établir vôtre droit. Cependant il paroissoit que sa presence étoit necessaire à ce Traité, puisqu'il y étoit porté en termes exprés qu'il le ratifieroit lui & tous les Princes de sa Maison. Vous ne laissâtes pas d'aller au Parlement pour le faire enregistrer ; mais comme vous craigniez

qu'il n'y eut de l'opposition à cause qu'il y avoit une clause par laquelle vous les deviez tous faire reconnoître pour Princes du sang, & habiles à succeder à la Couronne, en cas que la Maison de Bourbon vint à manquer, vous y fûtes avec vôtre Regiment des Gardes qui étoit de trois mille hommes.

Le respect qu'on eut pour vôtre presence, fit qu'on ne vous dit pas que ce traité avoit besoin d'autres solemnitez pour le rendre bon ; car ce n'étoit pas au Parlement à l'examiner, mais aux Etats de vôtre Royaume, à qui il appartiendroit de se choisir un maître, s'il n'en avoit point, & c'est de cette clause dont j'ai voulu parler tantôt quand j'ai dit qu'elle mettoit un obstacle invincible à vos desseins ; car outre cette difficulté il y en avoit une infinité d'autres entre lesquelles les plus considerables devoient venir de la part des autres Princes étrangers établis dans vôtre Royaume à qui cela faisoit tort, sur tout à la Maison de Longueville qui pretend que les Etats ont déja reglé que pour recompense des services que

le Comte de Dunois rendit autrefois à la Couronne, c'est à elle qu'elle appartiendroit, si elle venoit à vaquer. Les Ducs & Pairs qui ne veulent point ceder à pas un de ces Princes étoient encore un grand obstacle à cette affaire, neanmoins Vôtre Majesté se flattant de venir à bout de tout par sa puissance, pressa le Duc de Lorraine de luy remettre suivant ce traité la ville de Marsal entre les mains; & sur ce qu'il varioit dans la resolution qu'il devoit prendre, elle le menaça de l'y obliger par la force de ses armes. Il étoit toûjours neanmoins irresolu nonobstant toutes ces menaces, ce qui vous oblige de partir, suivi d'un si grand nombre de Noblesse, que l'on n'en avoit jamais veu tant à la fois; mais vous aviez trouvé le secret de vous faire rendre ce qui vous étoit dû par les graces que vous dispensiez à propos, & qui attiroit à vous une infinité de Gentilhomme, qui du tems de vôtre minorité n'avoient pas voulu prendre la peine de sortir de leur maison. Ainsi vôtre Cour étoit plus brillante qu'elle n'avoit jamais été, & prin-

cipalement depuis que vous aviez fait un grand nombre de cordons bleus, qui ne sont pas d'un petit ornement auprés de vôtre personne.

Vous fites aussi bientôt aprés un grand nombre de Ducs & Pairs, en quoi il y eut bien de la politique, car la plûpart des grands qui se laissent toucher de cette dignité, s'attacherent fortement auprés de vous, pour éviter une pareille recompense.

Le Prince de Condé, qui en revenant avoit crû vous trouver comme du tems du Cardinal Mazarin, étoit dans la derniere surprise de vous voir si different de ce qu'il pensoit. Il étoit si petit auprés de vous qu'on ne pouvoit presque croire en le voyant que ce fut là ce fameux rebelle qui avoit tant fait parler de lui. Mais vous preniez plaisir à le mortifier dans ces commencemens, afin qu'il perdit les méchantes habitudes qu'il avoit voulu prendre de faire le maître.

Si vous le faisiez ainsi trembler, il n'est pas necessaire de dire que les

autres à son exemple ne s'éloignoient pas du devoir à quoi leur naissance les obligeoit. Tout étoit devant vous dans un respect qui faisoit briller la Royauté, & qui en donnoit une autre idée que du tems dont il vient d'être parlé. Enfin l'envie qu'on avoit de vous plaire fit qu'on s'attacha aux choses qu'on mépriſoit davantage auparavant ; tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de bonne maison entrerent ou dans vôtre Compagnie de Mousquetaires que vous aviez remise sur pied, ou dans vôtre Regiment des Gardes ; & comme vous avez un penchant pour la guerre, dont vos plus grands ennemis ne sauroient disconvenir, vous fites une partie de vôtre occupation de bien discipliner cette Compagnie, de sorte que s'il m'est permis de me servir d'une comparaison où l'on peut trouver à redire, à cause que c'est bien abaisser l'homme que de le comparer au cheval, je dirai que jamais genet d'Espagne ne fit mieux le manege sous un bon écuyer, que cette Compagnie fit tout ce que Vôtre Majesté lui commandoit.

Je dirai encore là-dessus une chose qu'on a pû remarquer aussi bien que moi, & par où l'on peut juger de ce qu'un homme sera capable un jour, par ce qu'on lui voit faire dans sa jeunesse. Car que nous signifient des sept ou huit heures entieres que Vôtre Majesté demeuroit dans la Cour du Louvre au tour de cette Compagnie, pendant les plus grandes rigueurs de l'hyver, sinon l'application qu'elle auroit à son devoir, & qu'elle mépriseroit le chaud & le froid quand il s'agiroit d'acquerir de la gloire.

On ne peut pas dire cependant que ce fut une inclination dominante qui porta Vôtre Majesté à ces sortes de choses, puisqu'elle remplissoit également tous les devoirs de la royauté. J'ai dit ci-dessus que vous vous étiez fait donner les Memoires du Cardinal de Richelieu. Or l'estime que vous aviez conceuë pour la memoire de ce grand homme, soûtenuë d'une pieté sans fard & sans ostentation, vous fit poursuivre les desseins qu'il avoit commencez si heureusemeat d'exterminer les Here-

riques de vôtre Royaume. Mais comme Vôtre Majesté sait qu'il n'est pas permis sans s'exposer à d'étranges inconveniens de passer d'une extremité à l'autre, vous preparâtes la matiere peu à peu ; de sorte que vous l'avez mise en état de meurir aprés un travail de plus de vingt années.

La presence de Vôtre Majesté fixa les irresolutions du Duc de Lorraine, & étant convenu des conditions sous lesquelles il vous rendroit la ville de Marsal, Vôtre Majesté revint de Mets à Paris en si peu de tems, que la poste ne pouvoit pas faire à beaucoup prés la diligence que vous fites. Mais vous aviez ordonné qu'on mit des relais sur le chemin, & comme c'étoit des meilleurs coureurs de vôtre écurie, vous fûtes servi à vôtre gré. Cependant chacun vous donne la liberté d'examiner pourquoi Vôtre Majesté se pressoit tant, & y en ayant toûjours quelqu'un qui donne au but, ce que vous vouliez tenir caché se répendit aussi tôt par toute la ville. Cela doit apprendre à tous les Princes de ne jamais rien entreprendre qu'ils ne veüillent bien que l'on sa-

che; car ils sauroient avec tout leur pouvoir ôter la curiosité à une infinité de gens qui se donnent la gehenne pour penetrer leurs actions.

Vôtre Majesté étant contente de mes services, je pris la liberté de luy representer que de tout ce que le Cardinal de Richelieu avoit entrepris pour la gloire du Royaume, il n'y avoit rien de plus important que la navigation & le commerce; mais que l'un & l'autre ne pouvant s'entreprendre sans se rendre fort sur mer, c'étoit à Vôtre Majesté a y travailler. Elle m'en commit le soin aussi bien que de ses bâtimens où il y avoit de grands desordres, & je tâchai de m'acquitter de l'un & de l'autre du mieux qu'il me fût possible. Cependant Vôtre Majesté ayant jugé à propos de faire une entreprise du côté de Gigeri, dont le succés promettoit un grand avantage pour le commerce du Levant, & pour la reputation de Vôtre Majesté en ce pais là, vous fites filer des troupes en Provence, où il y avoit des vaisseaux tout prêts pour les recevoir. Elles firent leur trajet heureusement

& debarquerent de même ſans preſque aucune oppoſition de la part des Barbares. Mais les chefs ſur qui vous vous en repoſiez ayant mal pris leurs meſures, cette affaire échoüa, quoi que bien conçuë & encore mieux digerée. Mais il ne ſuffit pas que ce qui eſt arrêté au Conſeil ſoit dans les formes, & ſans qu'on y puiſſe trouver à redire, s'il n'eſt executé de même. Ainſi un Prince ne ſauroit trop s'appliquer à faire un bon choix, puiſque ſa reputation & le bien de ſes affaires depend de là uniquement, ſur tout quand les entrepriſes ſe font ſi loin de ſa veüe qu'il eſt hors d'état de pouvoir remedier aux fautes qui s'y font.

On m'a voulu faire accroire que Mr le Tellier, qui n'étoit pas trop aiſe que Vôtre Majeſté me donnât tant d'accez auprés de ſa perſonne, & ſur qui elle ſe repoſoit des affaires de la guerre, auroit pû lui nommer des chefs plus experimentez, entre les mains de qui la choſe eut été en plus grande ſeureté. Mais je n'ai écouté ces raports que pour lui ren-

dre plus de justice ; de sorte que j'aime mieux attribuer ce qui arriva à une certaine destinée, qui fait quelquefois que ce qui paroit le plus seur est ce qui reüssit le moins, que de faire tort ainsi à sa reputation. Pour surcroit de malheur le vaisseau, sur lequel la tête du Regiment de Picardie s'étoit rembarquée, s'entrouvrit; ce qui causa un grand chagrin à Vôtre Majesté. MES ennemis qui étoient en grand nombre, ce qui étoit impossible autrement, aprés ce que j'ai dit ci-dessus, m'en voulurent imputer la faute, pretendant que puisque c'étoit moi qui avoit soin de la MARINE je devois prendre garde si le vaisseau étoit bon ; mais il avoit été visité avant que de le mettre en mer, & comme c'étoit par des gens experimentez en cette matiere, Vôtre Majesté qui rend justice à tout le monde, ne m'en fit pas plus mauvaise mine. La faute vint de ce qu'il y avoit long-tems que ce vaisseau n'avoit servi, ce qui les use plus sans qu'il y paroisse que s'ils étoient toûjours en mer.

Cette méchante nouvelle qui avoit été précedée d'une autre plus agreable, ne fit pas toute l'impression qu'elle auroit faite dans un autre tems, sur l'esprit de Vôtre Majesté. En efet elle eût de quoy s'en consoler par la gloire que ses armes avoient acquises en Hongrie, où sans elles l'Empereur qui avoit déja receu quelque échec auroit été défait entierement, car l'aîle droite de son armée qui avoit été batuë par les Turcs, leur faisoit esperer une victoire entiere, quand la valeur de vos troupes qui étoient à l'aîle gauche leur fit voir qu'ils étoient encore bien loin de leur compte. Elles passerent sur le ventre à tout ce qu'on leur opposoit, & ayant rétabli le combat par leur fermeté, elles acheverent de vaincre par des actions si pleines de vigueur que l'Empereur au lieu de leur en témoigner sa reconnoissance, ne pût s'empêcher d'en concevoir de la jalousie. Elle fut même si grande, que sans songer à profiter de cette victoire qui avoit jetté la consternation parmi les ennemis, il fit une Paix precipitée, comme s'il eût eû peur que vos troupes fussent capa-

bles de lui enlever sa Couronne.

Ces deux évenemens mêlez ainsi de bonne & de méchante fortune, empêcherent que Vôtre Majesté ne montât encore à ce haut degré de gloire où on la voit aujourd'hui. Cependant l'ordre qu'elle apportoit de toutes façons dans son Royaume, où tout se ressentoit encore des abus qui s'y étoient glissez du tems du Cardinal Mazarin, servoit tous les jours de preuve à ceux qui y vouloient bien prendre garde, que vous étiez déja un grand Roi. Vous reformâtes l'Ordre de S. Michel, qui avant celui du Saint Esprit étoit la recompense dont les Rois vos predecesseurs honoroient les personnes les plus puissantes de leur Etat; mais qui s'étoit tellement avili depuis l'institution de l'autre, que toutes sortes de gens y étoient receus indifferemment. Enfin il en alloit être de même à cét égard, comme de l'Ordre de l'Etoile, qui étoit tombé en si grand mépris, quoi qu'il eût été autrefois tout éclatant, qu'un de vos predecesseurs pour l'avilir encore davantage l'avoit donné aux Archers du Guet. Mais Vôtre Majesté

jugea prudemment qu'elle devoit arrêter le cours de ce desordre, sur tout parce que l'Ordre de S. Michel est joint à celui du S. Esprit, & que les Chevaliers de ce dernier Ordre n'y pouvoient être receus qu'ils n'eussent pris l'autre auparavant.

Cependant je dois dire, pour ne rien déguiser à Vôtre Majesté, qu'elle ne le purgea pas si bien des parties honteuses qui y étoient entrées qu'il n'en resta encore quelqu'une. Car c'est un malheur qui est inévitable à tous les Princes, que quand ils se reposent de quelque chose sur d'autres que sur eux, ce seroit une merveille si la faveur où les brigues ne l'emportoient souvent sur la justice. Il est donc absolument necessaire, s'ils veulent que les choses se passent comme ils les ont digerées, qu'ils soient les surveillans de ceux qu'ils proposent pour faire executer leurs volontez. Car s'ils s'en raportent entierement à leur bonne foi, c'est le moien de n'en faire faire que la moitié.

Elle etablit aussi une Compagnie pour le Commerce des Indes, qu'elle jugea utile pour le bien de son

Etat. En effet un Royaume ne ſçauroit être floriſſant tant qu'il eſt obligé de paſſer par les mains d'autrui, & il falloit tâcher de ſe paſſer des Anglois & des Hollandois, à qui les Rois vos predeceſſeurs avoient laiſſé faire le commerce à leur préjudice. Cet établiſſement déplut fort à ces deux Nations qui auroient même voulu ſe l'ôter l'une à l'autre, tant elles en étoient jalouſes. Il y avoit déja quelque tems que cela les tenoit en froideur, car il n'y a rien qui ſoit plus capable de broüiller que l'interêt. Cependant aprés quelques éclairs qui avoient paru, & qui étoient autant d'avant-coureurs du tonnerre qui devoit bien tôt gronder, elles rompirent enſemble & en vinrent à une guerre ouverte.

Vôtre majeſté leur offrit ſa mediation pour empêcher que les choſes n'allaſſent plus avant. Mais les Anglois qui ſe pretendoient Rois de la Mer voulant impoſer des conditions aux autres, ſe tinrent ſi roides ſur leurs pretentions que Vôtre majeſté ſe crut obligée de prendre le parti de ces anciens amis contre les

anciens ennemis de ſa Couroune. Elle arma par mer en faveur des Hollandois, pendant qu'elle équippa encore une autre Flotte qu'elle deſtinoit contre les Algeriens. Le Duc de Beaufort qui la commandoit, & à qui Vôtre Majeſté envoya ſes ordres les combattit ſi heureuſement par deux differentes fois, à trois mois l'une de l'autre, qu'il prit pluſieurs de leurs vaiſſeaux, entre leſquels étoit l'Admiral. Cét avantage fit un bon éfet pour Vôtre Majeſté dans ce pais-là, où ces Barbares tâchoient d'obſcurcir la gloire de ſon nom, par le malheur qui luy étoit arrivé à Gigeri. Cependant ce qui vous rendit encore plus redoutable, c'eſt que vous mites de nouveaux vaiſſeaux ſur l'Occean & ſur la Mediterranée, ce qui fit juger à toute l'Europe qu'avant qu'il fut peu, vous vous trouveriez non ſeulement en état de diſputer l'Empire de la Mer aux Anglois, mais encore à quelque autre nation qui ſe voudroit preſenter. En éfet, outre ce ſecours qui augmentoit vôtre Flotte conſiderablement, vous aviez des atteliers pleins de materiaux

&

& d'ouvriers, vous ne manquiez pas d'ailleurs de matelots & de pilotes, d'où l'on jugeoit que vôtre intention étoit de disputer cet Empire qui n'apartient qu'au plus fort.

Je ne pretens point m'atribuer aucune gloire par là, quoique j'y aie travaillé tout de mon mieux, je dois, pour convenir de la verité, avoüer que ce dessein n'est pas de moi, & que je ne faisois que fournir la carriere dans laquelle le Cardinal de Richelieu étoit entré le premier, je sai que c'est lui qui avoit mis en tête au feu Roi vôtre pere d'augmenter sa puissance sur cet élement, ou pour mieux dire de l'y faire connoître, puisqu'avant lui tous les Rois vos predecesseurs & même Henri IV. n'y avoit pas un seul vaisseau; mais ce projet ne s'étoit executé que foiblement sous le Ministere de ce grand Homme, de sorte qu'on peut dire que la gloire en étoit reservée à Vôtre Majesté.

Elle fit deux choses en ce tems-là qui lui étoient extrêmement utiles, & que le feu Roi vôtre pere avoit entrepris vainement. Elle reduisit

les gens de qualité & les gens de robe à une obeïssance parfaite, & elle fit l'un sous pretexte de la justice & l'autre avec beaucoup de hauteur. La plûpart des Gentilhommes avoient empieté par la licence du tems beaucoup d'autorité dans les Provinces où ils s'étoient érigez en petits Tirans; de sorte qu'ils faisoient tout trembler sous eux. Les Juges des lieux, qui sont obligez par le devoir de leurs charges de s'opposer à ces nouveautez, ne l'avoient osé faire dans un tems où ils craignoient d'en avoir le démenti; d'ailleurs ils étoient retenus la plûpart par des considerations assez ordinaires aux gens qui preferent leurs interêts particuliers au bien public. Ils avoient peur de se broüiller avec ces rois du païs, de sorte qu'ils ne se remuoient non plus que si tout ce qui se passoit leur dût être indifferent. Or Vôtre Majesté qui étoit obligée de reprimer ces desordres, parce qu'il n'y avoit que Vous en premier lieu qui dussiez faire ainsi le maître, & qu'outre cela vous étiez obligé de proteger vos sujets & les mettre à l'abri de ces violences, Votre Majesté, dis-je,

ne pouvant souffrir davantage une chose si prejudiciable à son autorité, & si contraire au repos de ses peuples, établit les grands jours, c'est à dire un certain nombre de gens de justice qui s'en furent dans les Provinces où ils informerent contre ceux qui se trouverent coupables de vexation. Il y en eût plusieurs qui furent arrêtez, d'autres s'enfuirent, & tous aiant été punis, ou par la demolition de leurs châteaux, ou par la perte de leur tête, vous vous attirâtes l'amour de vos peuples, qui par une action si pleine de justice se trouvoient hors d'esclavage.

Voila comment un Roi sage & judicieux sait faire ses affaires en même tems qu'il fait celle de ses sujets. Car vous vous gardâtes bien de dire que vous agissiez dans cette occasion autant pour vos interêts que pour les leurs. Il étoit necessaire au contraire qu'ils crussent que vôtre unique but étoit de les délivrer d'oppression; car sans cela, outre que vous n'en eussiez pas eu tant de merite envers eux, il est encore certain que c'étoit là le moien de n'y trouver

aucun obstacle de leur part ; car si les Gentilshommes leur eussent pû persuader que vous aviez d'autres dessseins , il étoit à craindre qu'ils ne s'entre-secourussent les uns les autres , ce qui auroit été capable de donner de la peine à V.M. aussi toutes les fois qu'un Souverain veut abatre la puissance de la Noblesse il doit animer le peuple contre elle , ce qui n'est pas bien difficile, puis que son genie étant d'ordinaire de faire la maîtresse,il ne faut rien pour la lui rendre suspecte. Or cette facilité qui se trouve à la détruire lui doit être un sujet de renoncer à toutes sortes de cabales , principalement quand le peuple s'y trouve mêlé ; car elle doit être persuadée que quelque mine qu'il fasse elle n'a point de plus grand ennemi. En effet quoi qu'il l'a respecte en aparence il est dans une perpetuelle jalousie de sa domination, dont il ne cherche qu'à s'affranchir. Cette verité qui est inconteſtable met donc une opposition toute visible entre leurs interêts. D'où il resulte que la noblesse n'a aucun avantage à esperer que d'une parfaite union

avec ſon Prince, dont l'interêt ſe trouvant pareillement à la bien traiter, il doit toûjours y avoir une telle harmonie entre eux, que rien ne ſoit capable de la troubler. Or cette harmonie ne pouvant être fondée que ſur une parfaite obeïſſance de la part des Sujets, & une juſte retribution de la part du maître, c'eſt à ceux-là à faire leur devoir, afin que celui-ci puiſſe faire le ſien.

L'autre choſe que Vôtre Majeſté fit d'utile pour lui & pour ſes peuples, fut de reprimer le deſordre qui s'étoit introduit dans la venalité des charges de judicature, dont l'excés étoit monté au point que j'ai raporté ci-devant, & cela étoit cauſe non ſeulement que ceux qui en étoient pourvûs s'en faiſoient acroire; mais encore que beaucoup ſe trouvant dans la neceſſité, à cauſe de l'interêt qu'il leur falloit paier de l'argent qu'ils avoient emprunté lors qu'ils en avoient fait l'achat, vendoient la juſtice. Cette affaire étoit neanmoins delicate, parce que quelque reglement que vous puiſſiez faire ils étoient

à proprement parler, juges & parties, puiſque c'étoit à eux à enregiſtrer l'Edit. Or ſi l'on devoit juger de ce qui ſe paſſeroit en cette rencontre par ce qui s'étoit paſſé autrefois, il n'y avoit point d'aparence du tout que la choſe réüſſit, puiſqu'il s'agiſſoit de leur faire un préjudice conſiderable à l'égard de leurs fonds, eux qui s'étoient revoltez quelques années auparavant pour un ſimple retranchement de leurs gages. Mais V.M. étant allée au Parlement acompagnée de quatre mille hommes, elle ne lui eût pas plûtôt preſenté cet Edit qu'il fut non ſeulement enregiſtré, mais qu'on la remercia encore des ſoins qu'elle prenoit pour corriger les abus qui s'étoient gliſſez dans ſon Etat.

Je ne pretens pas inſinuer à Vôtre Majeſté que ce remerciment lui fut fait de bonne foi, je crois pour moi qu'il fut un peu forcé, & que les quatre mille hommes que vous aviez menez avec vous y contribuerent plus que l'eſtime qu'ils devoient avoir en dépit d'eux de vôtre bon gouvernement. Mais quoi qu'il en

soit cela doit servir d'avertissement à tous les Princes qu'il y a des tems propres pour faire executer leurs volontez, & d'autres qui sont extrêmement dangereux. C'est donc à eux de mesurer leurs entreprises selon leurs forces, car il ne suffit pas qu'ils soient nés Souverains pour pouvoir commander absolument, ils sont sujets tous les premiers aux vicissitudes des tems, & la fortune n'a pas moins de pouvoir sur eux que sur le moindre de leurs peuples. Il faut même qu'ils soient plus prudens, parce que la faute d'un particulier ne peut porter tout au plus préjudice qu'à lui & à sa famille ; au lieu que celle d'un Prince intereſſe son Etat, & a souvent des suites si considerables qu'on n'y sauroit remedier.

Les Jansenistes tâcherent encore en ce tems-là d'exciter quelques troubles dans l'Egliſe, ce qui obligea le Pape de condamner leur doctrine tout de nouveau. Vôtre Majesté suivit son exemple, & se montra d'autant plus circonspecte dans cette affaire, qu'elle voioit que les suites en étoient de consequence. En effet,

quelques perſonnes des plus qualifiées de vôtre Cour s'y étoient laiſſez ſeduire, auſſi bien que quelques Communautez de Religieuſes, dont l'entêtement fut ſi grand, qu'il fallut emploier toute vôtre autorité roiale pour les remettre dans le bon chemin. Elles ſoufrirent même qu'on leur fit mille violences avant que de ſe reſoudre à la reconoître, tant il eſt vrai qu'on eſt peu traitable en matiere de Religion, & qu'il n'y a rien de plus dangereux que les brigues qui ſe font ſous pretexte de devotion.

Vôtre Clergé s'aſſembla à Ponthoiſe ſous vôtre autorité, tant pour remedier à cet abus que pour prendre des reſolutions neceſſaires ſur d'autres affaires importantes qui ſe preſentoient. Il fut extrémement édifié de la pieté avec laquelle vous entrâtes dans ſes interêts, & cela ſervit encore à vous attirer l'eſtime de vos peuples, parce qu'il n'y a rien qui en donne davantage, que quand on voit qu'un Prince rend à Dieu ce qui lui eſt dû.

Mille choſes contribuerent encore

à rendre son nom celebre chez eux, & chez les étrangers. Un seul de vos Vaisseaux combatit avec tant de valeur contre trente-trois Galeres Turques, qu'elles se retirerent sans avoir pû l'obliger à se rendre. D'un autre côté le secours que vous envoiâtes aux Hollandois contre l'Evêque de Munster qui les avoit attaquez, leur empêcha de recevoir quelque affront; car quoi que leur Etat soit beaucoup plus puissant que le sien, comme depuis la paix qu'ils avoient faite avec les Espagnols, ils avoient eu plus de soin de leur commerce que d'entretenir la reputation qu'ils s'étoient acquise par les armes, ils se trouvoient dans un si pitoiable état, qu'ils étoient tous differens de ce qu'ils avoient été. Aussi l'on se trompe fort si l'on croit que la force consiste seulement dans la richesse, elle est necessaire à la verité pour rendre un Etat puissant, mais les gens de guerre y sont encore plus utiles, puisqu'on ne s'en sauroit passer. Il faut donc en avoir toûjours suffisamment pour défendre ses frontieres, & même pour se faire craindre à ses voi-

sins. Car s'ils vous voient si foibles qu'ils croient vous pouvoir attaquer impunément, c'est en vain que vous vous reposez sur la bonne foi & sur celle des traitez : il faut pour entretenir l'un & l'autre être en état de donner du respect. Je suis même persuadé que plus un Etat est riche & florissant, plus est-il obligé de veiller à sa seureté ; car il est impossible qu'il n'ait un nombre infini d'envieux, & que parmi eux il ne s'en trouve quelqu'un qui ne tâche de lui voler ses richesses.

Ce fut en ce tems-là que Vôtre Majesté commença à faire travailler sous elle le Marquis de Louvois, à qui elle avoit accordé la survivance de la charge de son pere. Mais il étoit si dur & si peu porté au travail, que Mr le Tellier vous pria de ne pas vous donner de peine davantage pour un sujet si ingrat. Car il ne croioit pas qu'il pût jamais reüssir ; & comme d'ailleurs il aimoit ses plaisirs, il le regardoit comme un homme plus capable de manger ce qu'il avoit amassé, que d'y joindre quelque chose par son travail. Mais

Vôtre Majesté, qui avoit mille bontez pour sa famille, lui dit de se donner patience, & que ce qui ne se faisoit pas en un jour se faisoit quelquefois en deux; qu'elle ne desespéroit pas comme lui de rien faire de son fils; qu'il falloit avoir de l'indulgence pour la jeunesse, & la ramener plûtôt par la douceur que par les menaces.

V. M. se donna donc la patience de le dresser; & comme il ne faut pas disconvenir que nonobstant ce que j'ai remarqué ci-devant, & ce que je remarquerai encore dans la suite, il n'ait eu mille bonnes qualitez, cela doit nous aprendre qu'il faut donner le tems aux hommes comme aux fruits de se meurir, parce que qui pretend outrer les choses les fait avorter plûtôt qu'il n'en retire de la satisfaction. En effet il y a de certains esprits tardifs à qui ce seroit renverser la cervelle que d'entreprendre avant le tems de leur faire rien comprendre: il faut que cela vienne petit à petit & sans leur faire la moindre violence. D'ailleurs il ne faut pas croire qu'un homme soit fait

d'abord pour les affaires, sur tout une jeunesse qui s'effarouche du travail, & qui n'a que son plaisir en recommandation : le goût ne lui en vient que quand le jugement se forme, & c'est alors qu'il s'y accoûtume insensiblement, & qu'en suite elles ne lui coûtent plus rien ; car ce sont les affaires qui font les hommes, ce qui fait dire communement qu'en forgeant l'on devient forgeron.

Quoique le Marquis de Louvois aimât d'abord si peu le travail, il ne laissa pas d'avoir les mêmes défauts que ceux qui s'enorgueillissent de leurs services. Il devint jaloux de tous ceux à qui Vôtre Majesté faisoit l'honneur de témoigner quelque bonne volonté, & de moi sur tout, qui avoit celui d'entretenir souvent Vôtre Majesté à cause de mon emploi des Finances & de ma charge de Surintendant des Bâtimens ; car Vôtre Majesté qui est grande en tout, faisoit bâtir à Versailles & au Louvre, dont il falloit que je lui rendisse compte toutes les semaines, & bien souvent tous les jours, à cause qu'elle changeoit

de moment à autre quelque chose à ses desseins, & que c'étoit à moi à les executer.

Or comme son emploi n'avoit pas les mêmes agrémens dans un tems de paix, & qu'il n'y avoit que la guerre qui les lui peut procurer, il fit ce qu'il pût par le conseil de son pere pour y porter Vôtre Majesté. Il se servit pour cela de la mort du Roi d'Espagne qui arriva justement sur ces entrefaites, lui faisant entendre que quelques Provinces du Païs-Bas étoient dévoluës à la Reine vôtre Epouse, suivant la coûtume des lieux qui la rendoient heritiere de Dom Balthasar son frere, au préjudice de Sa Majesté Catolique qui avoit succedé à son pere.

Ce fut ainsi qu'il dora la pilule à V. M. qu'il savoit bien qu'elle n'avaleroit pas à moins que d'en cacher le poison à l'ombre de la justice. Ainsi il n'eut garde de vous en parler comme d'une dépendance de la succession du Roi vôtre beaupere, à laquelle vous aviez renoncé si solemnellement par le Traité des Pirenées. Il faloit la déguiser sous le

nom du Prince Balthasar, & lui faire entendre que cela n'avoit rien de commun avec vôtre renonciation. Cependant l'artifice étoit fort grossier ; car le Prince Balthasar n'avoit rien à la succession de son pere qu'il ne fut mort, ni la Reine vôtre Epouse à la succession du Prince Balthasar qui ne pouvoit être qu'imaginaire, puisqu'il étoit mort avant lui. Ainsi la loi qui étoit en faveur des filles au préjudice des enfans d'un second lit, & dont il faisoit parade à V. M. ne lui pouvoit servir aucunement ; outre que quand il auroit survécu son pere, vous aviez renoncé si formellement à tout ce qui vous pouvoit revenir du chef de la Reine vôtre Epouse, que vous n'y pouviez pretendre en aucune façon, à moins que de vous montrer parjure à toute la terre. Mais cette supposition de la succession de Dom Balthasar jointe à vôtre humeur martiale, & au desir d'immortaliser vôtre nom, vous fit avoir recours à un moien, qui bien loin d'être blamable est tout-à-fait necessaire avant que de se porter à faire la guerre. Vous fites consulter

des Avocats sur le droit que vous pouviez avoir à cette succession ; mais comme il falloit vous servir du Ministere de quelqu'un vous y emploiâtes le Marquis de Louvois, qui avoit trop d'interêt à soûtenir ce qu'il avoit dit à V.M. pour lui aporter une declaration qui y fut contraire. Les Avocats même qui etoient gagnez soûtinrent par de longs raisonnemens, mais fort peu solides, que la renonciation que V.M. avoit faite étoit nulle absolument, parce qu'elle étoit contraire aux constitutions de son Roiaume, qui veulent que le Roi se puisse toûjours relever de ce qu'il fait, comme s'il étoit en pleine minorité. Ils insistoient sur tout sur le pretendu prejudice qu'ils supposoient que vous aviez fait à Mr le Dauphin vôtre fils, par cette renonciation, & aprés s'être étendus sur ce que les loix divines & humaines ne permettent pas aux peres de disposer ainsi à leur fantaisie de la succession de leurs fils, ils concluoient que cette seule circonstance annulloit tout ce que vous aviez fait, & que par consequent vous

auriez raison de poursuivre vôtre droit & le sien par la force de vos armes.

Mais il y avoit bien des choses à dire à tout cela, & il seroit dangereux de mettre la Couronne sur un pied qu'il n'y eut nulle seureté à contracter avec elle. Car s'il suffisoit de dire que vous êtes toûjours Mineur, quelle foi prendroit-on dans vos promesses ; si la Guerre étoit une fois allumée, quelle porte trouveroit-on pour en sortir. Je pourrois pousser ce raisonnement si loin, que j'en ferois confusion à ceux qui pretendent établir une si fausse maxime. Mais comme Vôtre Majesté est trop éclairée pour avoir besoin d'aucun secours dans une affaire si claire & si incontestable, je suprime toutes ces raisons pour vous representer, que ceux qui font ces sortes de fautes, commettent cependant leur Maître d'une telle façon, qu'ils sont causes qu'on les accuse d'une ambition démesurée. Or cette malheureuse reputation leur fait des ennemis de leurs anciens amis, & suscite insensiblement toute la terre contre eux. Car il n'y a per-

sonne qui se croie à l'abri de leur injustice, & à moins qu'on ne s'assure sur la parole d'un Prince il vaut autant être en guerre qu'en paix. Il semble même qu'on soit plus assuré dans l'un que dans l'autre, puisque l'un oblige d'être dans une perpetuelle défiance, & que dans l'autre on demeure dans une espece de perplexité dont on a lieu de tout craindre. Pendant que tout cela se passoit vous perdites la Reine vôtre mere, à qui c'eût été un grand déplaisir de rester au monde, pour voir rompre une paix qu'elle avoit souhaitée si ardemment. Vous obligeâtes aussi l'Evêque de Munster à s'accommoder avec les Hollandois; mais vous trouvâtes plus de difficulté à vous faire rendre par le Duc de Lorraine ce qui vous étoit dû, quoi qu'il dût être plus flexible que les autres, par toutes les mortifications que vous lui aviez données. Ce Prince dont l'esprit étoit fait d'une maniere qu'il étoit incomprehensible à tout le monde, ensuite de l'affaire de Marsal étoit venu à Paris où il avoit paru si insensible au mauvais état de ses affaires, qu'il avoit voulu

épouser la fille d'un petit bourgeois qui étoit domestique de Mademoiselle de Montpensier. Les choses même avoient été si loin que le contrat de mariage en avoit été passé, & il avoit fallu que ses parens employassent vôtre autorité roiale pour l'empêcher de passer outre. Ils y eurent encore recours dans une affaire de même trempe, mais qui lui étoit moins honteuse; parce que du moins la personne qu'il recherchoit, étoit fille d'un gentilhomme. Mais Vôtre Majesté qui vouloit en dépit qu'il en eut l'empêcher de se deshonorer, fit encore deffense à son pere de penser à ce mariage. Enfin ce Prince, voiant que vous vous opositez à ce qu'il se mariât si honteusement dans vos Etats fut chercher une maitresse dans les siens où il épousa la fille du Comte d'Apremont qui n'avoit pas encore treize ans, quoi qu'il en eut plus de soixante.

S'étant ainsi contenté du côté de l'amour, il tâcha de faire la même chose du côté de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de demeurer un moment en repos. Il commença à

faire des levées sous pretexte que l'Electeur Palatin avoit fait quelques hostilitez sur sa frontiere. Mais V. M. aiant apaisé ce desordre par son autorité, il ne lui restoit plus de pretexte de demeurer armé, si sa méchante foi ne lui en eut fourni tout autant que V. M. lui apportoit de raisons pour l'obliger à rechercher son amitié preferablement à toutes choses. Vôstre Envoié qui étoit auprés de lui l'entretint plusieurs fois là-dessus, & lui fit sentir qu'abusant si souvent de vôtre patience, il étoit à craindre que vous n'en fissiez un châtiment proportionné à sa faute. Mais il sembloit ou qu'il fût devenu insensible, ou qu'il ne se souvint plus de ce qui lui étoit arrivé. Car il ne se pouvoit resoudre de faire ce que Vôtre Majesté lui demandoit, & pourtant il ne voioit personne dans l'Europe qui pût prendre son parti, ni le sauver du precipice, si Vôtre Majesté entreprenoit une fois de l'y precipiter.

Dans le tems que cette affaire étoit sur le tapis, le Marquis de Louvois

redoubla ſes efforts pour vous faire entreprendre la Guerre de Flandres, dont il vous montroit le ſuccés infaillible, par celle qui s'étoit élevée entre les Anglois & les Hollandois, & à laquelle Vôtre Majeſté avoit pris part plus par politique que par un deſſein formé de ſecourir vos anciens Alliez. Car puiſque vous étiez reſolu à faire la conquête des Pais-Bas, il n'y avoit point d'aparence que cette Alliance pût encore ſubſiſter long-tems, les Hollandois aiant un notable interêt d'empêcher qu'un Roi ſi puiſſant ne devint leur voiſin. Auſſi ce que vous en aviez fait n'étoit que pour faire en ſorte que leur querelle ne finit point, ſans que vous fuſſiez apellé à l'accommodement. Car vous vouliez ſavoir ce qui ſe paſſeroit afin de ne pas prendre de fauſſes meſures.

En effet vôtre conduite fut conforme à vos interêts, & le ſecours que vous leur donnâtes ne fut ni proportionné à vos forces, ni aux aſſurances que vous leur aviez données, que vous feriez tous vos efforts pour leur faire remporter la victoire ſur

leurs ennemis. Elle ne laissa pas neanmoins de se declarer pour eux ; Mais le grand armement que vous faisiez commençant à leur devenir suspect, ils songerent plûtôt à faire la paix qu'à profiter de l'avantage qu'ils avoient eu, & dont ils pouvoient tirer beaucoup de fruit, parce que les Anglois éprouverent encore une autre disgrace qui n'étoit pas moindre que celle-là. Le feu consuma les trois quarts de la Ville de Londres, & dans la consternation où cela jetta ses habitans, il ne tint qu'à eux de faire leurs affaires. Vous fites les vôtres cependant, vous chassâtes les Anglois de l'Isle de Saint Christophle, aprés leur avoir pris le Fort qu'ils y avoient élevé, & aiant resolu de ne pas differer davantage la guerre de Flandres, vous resolutes de vous y rendre à la tête d'une belle armée.

Les Espagnols en furent effraiez, & non pas sans sujet ; car Vôtre Majesté avoit pris soin depuis la paix des Pirennées de rendre ses troupes presque aussi aguerries que si elles eussent esté continuellement dans l'occasion. Elle leur avoit fait faire de frequen-

tes revuës, & elle en avoit aussi purgé toutes les parties honteuses, en ôtant de sa Maison quantité de gens qui n'y étoient que pour s'exempter de la Taille, & qui n'étoient nullement propres pour le métier. Cette reforme s'étoit même étenduë jusques aux Officiers, parmi lesquels il en avoit un grand nombre sans service, & plus propres à la Cour qu'à se trouver en presence de l'ennemi.

Le Vicomte de Turenne commandoit cette armée sous V. M. & la confiance que vous aviez en lui vous le fit choisir preferablement aux autres, pour vous aprendre le métier de la guerre, dans lequel vous le regardiez déja comme le plus experimentez de vôtre Roiaume. Aussi, tant pour recompenser ses services, que pour montrer à tout le monde que vous faisiez le cas que vous deviez de sa vertu, vous l'aviez declaré Marechal de Camp General de vos Armées, un peu avant la paix d'entre les deux Couronnes; qualité qui le mettoit au dessus des Marechaux de France, & qui faisoit revivre en quelque façon

la charge de Connêtable, qui avoit été suprimée aprés la mort du Duc de Lediguieres, qui en avoit été pourvû le dernier.

La confiance que Vôtre Majesté avoit en ce grand Homme déplut au Marquis de Louvois, dont l'ambition mal reglée vouloit déja que vous ne consultassiez que lui sur toutes choses. Mais il eut à avaler quantité de chagrins.

V. M. demeuroit des demies journées entieres enfermée avec lui, pendant qu'il attendoit dans vôtre Antichambre que vous le vouluſſiez introduire où vous étiez. Cela donna naissance à la haine qu'il a toûjours euë pour lui, & qui a été tres-souvent préjudiciable à V.M. comme je le lui ferai voir dans la suite de ce discours; sur quoi elle me permettra de faire une reflexion qu'elle trouvera peut-être juſte, qui est, qu'il n'y a rien de si dangereux que de donner trop de credit à des esprits tout bouffis de gloire. La raison est qu'ils envient aux autres l'avantage qui leur doit revenir de leurs bons conseils. Si bien qu'ils enveniment tout ce qui

ne procede pas de leurs fonds ; jusques à empêcher plutôt que les affaires réüssissent que de souffrir qu'on en atribuë la gloire à un autre. Ainsi un Prince ne sauroit être trop reservé sur le choix d'un Ministre, & quand il lui trouveroit toutes les qualitez requises pour un si grand emploi ; s'il n'avoit pas celle de préferer l'interêt public au sien propre, ce seroit en vain qu'il pretendroit en faire quelque chose de bon. Il faut pour remplir cette place dignement être comme insensible à l'amour & à la haine, & ne se mouvoir en aucune façon que par les interêts de l'Etat ; car si l'on emprunte d'autres ressorts, cela ne peut aller qu'au préjudice du Maitre, dont le service ne requiert pas qu'on soit si susceptible de passion.

Les Espagnols à l'aproche de V. M. firent sauter les Fortifications qu'ils avoient élevées à une nouvelle Place qu'ils faisoient, & à qui ils avoient donné le nom de Charleroi. Ainsi en moins de huit jours ils défirent ce qu'ils avoient été une année entiere à faire avec une dépense si prodigieuse, qu'on comptoit qu'ils

qu'ils y avoient employé plus de trois millions. Vôtre Majesté qui pretendoit continuer leurs travaux pour se conserver un passage sur la Sambre où cette Place est située, y fit travailler son Armée, en sorte qu'en trois semaines de tems elle la mit en état de deffense. Ensuite de cela elle tourna d'un autre côté, & emporta d'une rapidité étonnante les Villes d'Ath, Tournay, Douay, & les Forts qui étoient autour de cette derniere Place. Oudenarde & Alost firent aussi joug à vos armes, pendant que le Maréchal d'Aumont s'empara d'Armentieres, Bergues, Furnes, Dixmude & Courtray. Les Anglois & les Hollandois voyant cela, se presserent de faire la Paix ; mais Vôtre Majesté allant toûjours son chemin mit le siege devant l'Isle, où il y avoit quatre mille hommes de troupes reglées ; & dix fois autant de Bourgeois qui étoient capables de porter les armes. Cela fit croire aux Espagnols que Vôtre Majesté ne viendroit jamais à bout d'une si grande entrepriſe, & ayant appellé à leur secours le Comte de Marcin qui comman-

doit leur Armée, il s'aprocha de la Ville pour tomber sur Vous, quand il vous croiroit assez affoibli pour esperer de vous deffaire aisement ; mais Vôtre Majesté aprés avoir pris la Ville en peu de tems, bâti encore Marcin à plate coûture ; de sorte qu'il fut obligé de se sauver à pied par un marais,

Cette victoire vous promettoit encore de nouveaux avantages, sur tout la saison n'étant pas trop avancée ; mais vous fûtes si presse de vous en revenir, que vous vous contentâtes de ce que vous aviez fait, car il y a des tems que l'on prefere sa satisfaction à son devoir ; ce qui neanmoins donne une grande atteinte a la reputation. En effet la moindre foiblesse dans la vie d'un grand homme, est une tache qui obscurcit l'éclat de ses grandes actions. Mais qui en est exemt dans le monde ; sur tout quand elles procedent d'une passion où les Heros ont encore plus de penchant que les autres.

Le succez qu'eut Vôtre Majesté augmenta encore le credit de vôtre Ministre, qui devint si glorieux de

sa faveur, qu'il fit tout ce qu'il pût pour me perdre. Mais Vôtre Majesté me rendit justice, nonobstant tous ses rapports, & en effet elle étoit obligée de me proteger, puisque je m'exposois pour elle à la haine publique. Je lui avois conseillé quelques années auparavant de supprimer une partie des rentes de l'Hôtel de Ville, dont la creation avoit été faite sur un denier si bas, que qui auroit voulu imputer sur le profit qu'on avoit fait des arrerages, le rembourſement du Principal, Vôtre Majesté en étoit quitte non seulement, mais il luy en étoit encore dû beaucoup de reste. Cependant comme c'eût été reduire au desespoir des gens qui n'avoient pas été assez bons ménager pour faire un autre fonds à la place de celui que vous pouviez supprimer sans injustice; vous trouvâtes bon que j'en fisse seulement la peur, afin de retrancher ces rentes plus aisément, & les reduire à l'avenir sur un pied qui ne vous fût plus tant à charge. Mais comme il est assez ordinaire de s'aveugler sur ses propres interêts, personne n'enten-

dit raison, & je me vis sur le point d'être déchiré par le Peuple. Un jour même que j'étois allé chez Mr. le Chancelier, je fus assiegé dans sa cour par les Rentiers dont il y en eut quelques-uns d'assez insolens pour me faire des menaces. Je feignis d'écouter leurs raisons, pour avoir lieu de leur faire décliner leur nom, & Vôtre Majesté les ayant fait arrêter, je crus que cela contiendroit les autres dans le devoir. Cependant il s'en presenta toujours quelqu'un qui tachoit de me faire peur, dont mes Commis étant plus intimidés que moi, ils firent ce qu'ils purent pour me faire abandonner cette affaire.

Le zele que j'avois pour le service de Votre Majesté, ne me permit pas d'écouter leur frayeur qui fut si grande, qu'un d'eux, qui étoit un homme d'un grand travail, mais qui avoit le deffaut d'aimer le vin, sans lequel il y en auroit eu peu comme lui; se réveilla en sursaut, croyant que les Rentiers le tenoient à la gorge. Les fumées de cette liqueur qui l'offusquoient ne lui permirent pas de voir que sa frayeur ne procedoit

que d'un ſonge, ainſi il mit toute ma maiſon en humeur & reveilla ma femme & mes enfans. Je me reveilla moi-même au bruit qu'il faiſoit, & ſi j'en euſſe cru mes domeſtiques & ma femme même je n'aurois cherché qu'à me ſauver. Mais aiant jugé à propos de m'éclaircir auparavant de ce que c'étoit, je reconnus auſſi-tôt que ce n'étoit que la viſion d'un yvrogne, ce qu'il rétablit le calme dans ma maiſon. Je l'en chaſſai dés le lendemain matin, ne pouvant me reſoudre à le garder aprés cette incartade, ſur tout aprés l'avoir averti pluſieurs fois; que s'il ne ſe corrigeoit, je ne le garderois pas davantage. Mais il y a des choſes à quoi l'on eſt ſi enclin, qu'on ne s'en défait jamais comme on veut, principalement quand on lui a donné le tems de paſſer en habitude. Or celle là eſt de ce nombre, & plus un homme vieillit plus il y devient ſujet. La raiſon eſt que la chaleur naturelle s'affoibliſſant en lui, il s'imagine que le vin lui donne des forces, au lieu que l'excez qu'il en prend lui ôte celles qui lui reſtent. Il n'en eſt pas

de méme de la passion pour les femmes, qui par une raison toute naturelle, ne peut pas être si forte dans un âge avancé, que lorsqu'on n'a que vint-cinq ans. Ainsi de toutes celles qui tourmentent l'homme, je n'en crois point de plus dangereuse que celle-là, outre qu'elle ne convient gueres à de certaines gens qu'il s'en trouvêt tout-à-fait des-honorés. D'où il faut conclure qu'on la doit combatre de toutes ses forces à sa naissance, principalement quand on considere qu'elle rend un homme incapable de tout, si bien qu'on n'y sauroit prendre la moindre confiance.

Vôtre Majesté se doutant bien que tous ses voisins auroient de la jalousie de ses conquêtes, avoit fait une ligue offensive & deffensive avec le Portugal; qui par le secours qu'elle lui avoit donné, s'étoit empêché de retomber sous la domination des Espagnols. Ils s'en étoient plaints plusieurs fois pendant la paix, & que Vôtre Majesté contrevenoit par là à un des articles du Traité des Pirennées, par lequel il étoit porté qu'elle les abandonneroit entierement

Mais il eſt inutile bien ſouvent de ſtipuler de certaines choſes qu'on ſait bien qu'on n'executera pas, & il faut toûjours mettre au nombre de celles-là celles qui ſont entierement opoſées aux interêts d'une Couronne. Ainſi quelque alliance que faſſent deux Etats voiſins, leur promeſſes ne ſubſiſtent qu'autant que l'interêt commun s'y trouve. C'eſt pourquoy il y a peu de fond à y faire,& c'eſt ſe vouloir tromper que de compter là deſſus.

Le Duc de Lorraine qui avoit toûjours de méchãs deſſeins contre Vôtre Majeſté, ſe voyoit hors d'état de les executer par la precautiõ qu'elle avoit priſe. Elle lui avoit fait donner endépit qu'il en eût les troupes qu'il avoit encore ſur pied, pour l'aſſiſter dans ſes conquêtes. Cela ne l'empêcha pas de faire des brigues chés les Eſpagnols & chez les Hollandois qui étoient jaloux de vôtre proſperité, & qui firent un Traité avec les Rois d'Angleterre & de Suede pour vous faire faire la paix. Il reſolu d'y entrer, c'eſt pourquoi pour être plus en état de ſe faire craindre, il vous redemanda ſes troupes pour venir prendre des quartiers d'hiver

chez lui, afin qne sous pretexte de deffendre ses Etats qui étoient environnés des deux côtes des Espagnols, il en pût faire ce qu'il voudroit. Mais comme vous étiez aussi fin que lui, vous ne le voulûtes pas laisser sortir de Flandres, ce qui l'obligea de les debaucher.

Vôtre Majesté ne fit pas semblant de rien, parce qu'elle avoit des affaires plus pressantes sur les bras, & se contentant de le faire observer & d'empêcher que ses troupes ne desertassent, elle s'achemina pendant la plus grande rigueur de l'hyver dans la Comté de Bourgogne, dont elle étoit bien seure de la conquête, parce que le Prince de Condé en avoit traité avec le Marquis d'Hienne qui en étoit Gouverneur; mais bien loin que cela soit blamable, il est de la sagesse & de la prudence d'un Souverain d'épargner le sang de ses Sujets, autant qu'il lui est possible; c'est pourquoi quand il ne lui coute que de l'argent pour avoir la clef des Villes, on peut dire qu'il est plus avisé que ceux qui y mettent la vie d'une infinité d'hommes, laquelle encore

bien ſouvent ne ſert qu'à leur faire recevoir un plus grand affront. Car quelques forces que l'on ait, le ſuccez ne répond pas toujours à ſes eſperances. D'où il faut conclure avec encore plus de certitude, que quand on peut trouver un moyen ſeur pour venir à bout de ſon entrepriſe, il ne le faut jamais manquer. J'en excepte neanmoins le poiſon, & l'aſſaſſinat; deux choſes qui ſont ſi baſſes & ſi éloignées des ſentimens que doit avoir un Prince, qu'il n'y doit jamais recourir à moins que de vouloir ſe déshonnorer.

La guerre que vous aviez à ſoutenir ne vous empêcha pas de continuer l'application que vous aviez à faire rendre la juſtice à vos ſujets. Vous obligeâtes vos Parlemens à ſuivre le Code civil & criminel, à quoi vous aviez fait travailler avát vôtre départ pour la Flandres, & qui devoit bien abreger les procés. Quelques Juges qui n'y trouvoient pas leur compte, & qui crurent qu'il en ſeroit de cela comme de certaines peines comminatoires, dont on ſe relâche ſouvent ſans conſequence, ſe donnerent la li-

cence de le faire executer à leur fantaisie ; mais Vôtre Majesté en étant informée, elle les suspendit de leur charge, & donna tant de frayeur aux autres par cette punition qu'ils se montrerent sages à leurs dépens.

CAPITRE IV.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité d'Aix la Chapelle jusques à la guerre de Holande.

CEpendant vous jugeâtes à propos de faire la paix, pour ne vous pas attirer sur les bras toutes les Puissances qui portoient envie à vôtre prosperité ; & les Espagnols ayant consenti par le Traité qui en fut fait à Aix la Chapelle que vous gardassiez vos conquêtes moyenant que vous leur rendissiez la Comté de Bourgogne, vous devintes plus puissant en Flandre que vous n'aviez jamais été.

Vous y fites travailler tout en un même tems aux fortifications de tant de Places que ce fut un sujet d'éton-

nement à tous vos voisins, qui avoient peine à comprendre qu'un Royaume de si petite étenduë pût suffire à tant de choses à la fois. Car outre ces travaux qui couroient infiniment, vous ne discontinuyez pas de bâtir au Louvre & à Versailles ; d'ailleurs, vous achetâtes une si grande quantité de beaux meubles, d'antiques, de pierreries & de tout generalement ce qui marque le plus la somptuosité d'un Prince, qu'on pouvoit dire que tous vos predecesseurs n'avoient été que de petits compagnons en comparaison de Vous. Vous fites faire un just'aucorps seul d'un prix inestimable & qui ne vous servoit que pour recevoir les Ambassadeurs : les diamans qu'il y avoit dessus & à vôtre chapeau étoient de la valeur de plus de seize millions, & devant que d'arriver à vôtre Trône qui étoit extrêmement élevé, on passoit par une galerie remplie de meubles & de vases d'argent massifs de toutes sortes de façons, aussi bien que de cuvettes, qu'on pouvoit croire que vous aviez ramassé tout celui qui se trouve aux Indes pour étaler vo-

tre magnificence. La matiere cependant étoit ce qu'il y avoit le moins à considerer, & tous ces ouvrages étoient d'une main si recherchée que la façon en coutoit plus que la matiere.

On s'étonnera peut-être que Vôtre Majesté suivit en cela une maxime qui étoit si differente de celle du Roy vôtre pere, qui se soucioit si peu de ces sortes de choses, que les étrangers qui visitoient les Maisons Royales ne pouvoit assez s'étonner qu'un si grand Prince fut si mal en meuble. Mais vous ne le faisiez pas tant par une humeur dépensiére que par les consequence qui en resultent. Car il est bon de savoir que tout ce qui est grand & magnifique engendre l'admiration dont les Princes on autant de besoin que de leur puissance. Car il n'y a rien qui leur fasse porter plus de respect : & on ne voit guere qu'on en manque pour ceux qui savent ainsi se faire estimer.

Vous donnâtes ordre pareillement que vos tables fusent servies selon qu'il convenoit à un si grand Roy, & quoi que vous y missiez la pro-

preté, la delicateſſe & l'abondance, il vous en coûta moins qu'il ne faiſoit auparavant, parce que vous empêchâtes que ceux qui en avoient ſoin, ne vous volaſſent comme ils avoient accoutumé. Enfin vous ouvrites les yeux ſur les abus qui ſe faiſoient juſques ſur vos livrées que vous fites changer tous les ans, afin de couper le cours aux rapines de ceux qui les faiſoient ſervir au delà du tems limité, pour en mettre l'argent dans leur proche.

Auſſi tous vos Peuples commencerent à avoir tant de reſpect pour vôtre regne, qu'il ne fut plus queſtion que Vôtre Majeſté ſe donnât la peine d'aller elle-même au Palais pour y faire enregiſtrer les Edits, elle ſe contenta de les y envoyer par le premier venu; choſe qui aura dequoi étonner la poſterité, aprés ce que j'ai dit ci-devant. Cependant tout cela ne ſe fit que par vôtre reputation, & ſans que vous fuſſiez obligé de faire la moindre action de rigueur pour vous faire obéir.

En effet quand on a établi une fois les choſes ſur un bon pied, elles vont

toutes seules, aprés cela, sans qu'on soit presque obligé d'y prendre de peine. Cela nous doit aprendre à tous tant que nous sommes, chacun à son égard, à établir un bon ordre dans nos affaires, sans quoi elles ne sauroient jamais bien aller. Il faut aussi que ce soit dés le commencement que nous en sommes chargez, car si nous attendons qu'elles aillent mal, il en sera de cela comme de ces bâtimens negligez qui tombent en ruïne, faute d'y avoir mis une pierre dans le temps; on ne peut plus y remedier, si on ne les rebâtit tout de neuf, en quoi l'on voit le préjudice qu'en reçoit le maître, & combien lui importe d'être bon menager.

Vôtre Majesté ayant ainsi fait la paix fit trois Marechaux de France qui furent le Marquis de Bellefons de Crequi & d'Humieres. Cependant la Noblesse Frãçoise qui se plait au bruit des armes, n'ayant plus dequoi s'occuper sur vôtre Frontiere, demanda permission à Vôtre Majesté d'aller au secours de la Ville de Candie que les Turcs assiegeoient depuis long-tems. Vous le lui permites,

& lui donnâtes un chef qui fut le Duc de la Feuillade. Mais comme les Venitiens ne s'aidoient pas comme il faut pour en faire lever le siege, bien loin que ce secours leur fût d'aucune utilité, leur General se broüilla avec ce Duc qui avoit un si grand mépris pour lui, qu'il lui rompit plusieurs fois en visiere. Ainsi cette Noblesse étant revenuë sans avoir rien operé de considerable, les Turcs qui l'apprehendoient se flatterent de venir bien-tôt à bout de leur entrepriſe.

Le Duc de Navailles ne se rebuta point des dégoûts que le Duc de la Feuillade donnoit à ceux qui à son exemple avoient envie d'aller au secours d'une place si importante à la Chrétienté : & comme Vôtre Majesté eût été bien-aise qu'elle eût été secouruë, elle l'y envoya avec quelques troupes reglées, sous l'escorte de son armée navalle, commandée par le Duc de Beaufort. Le Duc de Navailles debarqua ses troupes nonobstant un grand feu de canon, & ayant envoyé reconnoître le camp des Turcs, il n'eut pas plûtôt donné quelques

jours de repos à ſes gens qu'il fit une ſortie ſur eux. Elle fut ſi vigoureuſe que tout pleya devant lui ; mais le feu ayant pris à un Magazin des poudres de ces Barbares, chacun en fut intimide comme ſi ç'eût é é un fourneau qu'ils euſſent fait joüer pour les perdre. Ainſi ayant pleyé à leur tour, les Turcs qui s'aperçurent de cette terreur panique, vinrent à la charge & couperent la tête à quelques-uns. Cela augmenta le deſordre de ceux qui reſtoient, ils ſe retirerent en confuſion, de ſorte qu'il y eut quelques gens de diſtinction de tués, dont apparemment le Marquis de Faber fils unique du Maréchal fut du nombre, puis qu'aprés le combat il ne revint point avec les autres. Il ne ſe trouva point pourtant parmi les morts, non plus que le Duc de Beaufort qui avoit eu l'imprudence de mettre pied à terre, contre le devoir d'un Amiral, qui n'eſt que de combatre ſur Mer, ſans jamais ſortir de ſon Vaiſſeau, à moins qu'il ne ſoit prêt d'être coulé à fond. Quoi qu'il en ſoit cette expedition n'ayant pas eu un plus heureux ſuccez que

celle du Duc de la Feüillade, & au contraire les armes de Vôtre Majesté s'y trouvant interessées en ce qu'elle y avoit des Troupes reglées, elle reçut mal le Duc de Navailles sur qui ceux qui étoient present à l'action rejettoient la faute du malheur qui étoit arrivé. Il n'y a point d'apparence pourtant qu'il en fut coûpable, puis qu'il est impossible à un General de prevoir un accident comme celuilà, & de rassurer ses Troupes contre une terreur panique ; mais comme à la Cour, il est difficile de se justifier, sur tout quand on y a un Ministre à dos, & que d'ailleurs on n'est pas agreable aux Dames, il eut ordre de se retirer.

La Place ne tarda gueres à se rendre aprés cela ; mais il fallut que les Turcs la fissent rebâtir tant elle avoit été maltraitée du canon. On pretend que depuis long-tems on n'a point vû de siege si memorable, ni où il se soit passé des actions plus chaudes & plus vigoureuses. En effet soit pour la longueur ou pour la quantité de gens qui y perirent de par & d'autre, je n'en vois point qui puisse entrer

en comparaison avec lui, car il dura plusieurs années, & les assiegeans y perdirent prés de six vingt mille hommes, & les assiegés prés de trente huit mille.

Cependant le secours que Vôtre Majesté avoit envoyé aux Venitiens ne plaisant point du tout au Grand Seigneur, il vous envoya un Chiaoux pour s'en expliquer avec Vous, & pour renouveller le Traité de Commerce qu'il y a toûjours eu entre les deux Nations, mais Vôtre Majesté qui avoit trop de courage pour suivre l'exemple de quelques-uns de ses predecesseurs, qui ont souffert quelque fois que ces Princes leur ayent fait faire des complimens fâcheux, ferma la bouche à ce Chioux du moment qu'il voulut parler plus haut qu'il ne devoit.

Nonobstant la Paix que Vôtre Majesté avoit retablie dans l'Europe par le dernier Traité qui avoit été conclu à Aix la Chapelle, le Duc de Lorraine armoit toûjours, parce qu'il supposoit que les Puissances qui s'étoient déclarées pour lui faire mettre les armes bas, ne souffriroient pas

qu'on l'accablât. Ce qui l'excitoit sur tout à remuër, c'est que les Hollandois qui se croyoient puissans, parce qu'ils étoient extrêmement riches, ne gardoient plus gueres de mesures avec Vôtre Majesté. Van Beuningen lui avoit parlé plusieurs fois de la force des Provinces Unies, lui faisant sentir qu'elle lui tomberoient sur les bras si Elle pretendoit troubler le repos de ses voisins. Sa hardiesse avoit été même jusques au point qu'il avoit fait fraper une medaille, qui faisant allusion au miracle que fit Josué quand il arrêta la course du Soleil, devoit toucher Votre Majesté, elle qui avoit pris le Soleil pour sa Devise, & qui savoit que ce Ministre s'appeloit Josué. Car on voyoit bien qu'il vouloit dire par-là qu'il avoit arreté vôtre course, par le Traité de Paix qu'il vous avoit obligé de faire, ce qui étoit aussi assez bien designé dans cette medaille où autour de son portrait, il avoit fait mettre ces mots Latins *in conspectu meo stetit Sol*; Le Duc de Lorraine en tiroit une consequence qui l'animoit contre vous. Vôtre Majesté

qui en étoit bien avertie, lui fit dire qu'il s'y trouveroit trompé s'il n'étoit plus sage, & que s'il l'obligeoit encore une fois à le dépoüiller de son Païs, il n'y rentreroit jamais ; qu'elle vouloit à toute force qu'il desarmât, & qu'il n'avoit que six semaines pour s'y resoudre.

Ce compliment fait avec une autorité de maître eut dequoi étonner le Duc. Neanmoins cherchant encore à couvrir sa méchante volonté d'un pretexte specieux, il remontra à Vôtre Majesté, qu'il n'étoit point encore en seureté du côté de l'Electeur Palatin, qui de tems à autre faisoit encore des courses sur sa Frontiere. Tellement que si elle vouloit être obéie, il falloit qu'elle eût la bonté de mettre ordre à cette affaire. Vôtre Majesté vit bien que ce n'étoit qu'une deffaite ; cependant comme il paroissoit de la justice à ce qu'elle demandoit ; Vôtre Majesté lui envoya un Acte de garantie, & autant à l'Electeur Palatin, par lequel vous leur promettiez à l'un & à l'autre de leur donner du secours, en cas qu'il y en eût un d'eux qui fut assez temeraire pour

rompre le Traité qu'ils feroient enſemble. L'Electeur Palatin aquieſça tout d'un coup, tellement que le pretexte du Duc ne pouvant plus ſubſiſter, il fut obligé de vous obeir.

Vôtre Majeſté ne voyant plus alors d'aparence de broüillerie de ce côté là, ne ſongea plus qu'à ſe vanger des Hollandois, dont elle ne pouvoit digerer les hauteurs. Le Marquis de Louvois qui ne demandoit que la Guerre, l'y excitoit encore en lui repreſentant l'ingratitude de ces Peuples qui lui avoient tant d'obligation en ſon particulier, ſans compter encore celles dont ils étoient redevables à Loüis XIII. & à Henri IV. vôtre Pere & vôtre Ayeul, ſans le ſecours de qui ils n'auroient jamais pû faire tête à la maiſon d'Autriche; mais s'ils n'avoient eu qu'à faire voir qu'ils n'étoient point ingrats, cela ne leur eût pas été bien difficile; puiſque quelque obligation qu'ait un Etat à un autre, cela ne l'oblige point à ſe mettre lui-même la corde au col. Ainſi ils n'avoient rien fait qu'ils ne duſſent faire en bonne politique, quand ils avoient empêché que vous

re conquissiez le reste de la Flandres, mais il n'en étoit pas de même des autres sujets de plainte que vous aviez contr'eux dont aussi personne ne pouvoit les excuser.

Quoi qu'il en soit, Vôtre Majesté ayant supprimé fortement dans son esprit de les en faire repentir d'abord qu'elle en trouveroit l'occasion, me commanda de remplir ses coffres qui étoient épuisés par la prodigieuse dépense qu'elle faisoit. En effet il n'y avoit plus rien dedans, quoique ses revenus fussent augmentées considerablement, & qu'il le fut fait plusieurs affaires extraordinaires dont elle avoit retiré beaucoup d'argent.

Cependant je dois avouër à vôtre Majesté que je la servis mal dans le parti qui fut fait pour la recherche des faux nobles, & si jamais il se fait une pareille affaire sous son regne ou sous celui de ses successeurs, il faut bien se garder de suivre mon exemple; car celles de cette nature ne doivent pas être mises entre les mains des Partisans qui n'ayant d'autre interêt que de retirer leur argent persecutent les veritables Gentils hommes

qui n'ont pas moyen d'en donner, & ſubſtituent des roturiers à leur place pourveu qu'ils achetent à deniers comptans le privilege qu'ils ont de faire declarer Nobles qui bon leur ſemble. C'eſt un abus qui ne ſe doit point ſouffrir, & qui d'ailleurs eſt capable de faire perdre à voſtre Majeſté l'amitié que ſa Nobleſſe a pour elle ; car elle a lieu de ſe plaindre que la perſecution qu'elle ſouffre ſe fait bié moins pour la purger des parties honteuſes qui la deshonnorent, que pour foüiller indifferemment dãs la bourſe de tous ſes membres. Il vaut bien mieux que cette recherche ſe faſſe à la requête de vos Procureurs generaux & de leurs Subſtituts, & que vous conſtituyés d'office des receveurs entre les mains de qui ſe remettent les amandes de ceux qui ſeront condamnés pour étre apportées dans voſtre Treſor Royal. Par ce moyen vous n'encourerez point le blâme d'abandonner la vœuve & l'orphelin à des ſangſuës, & vous n'agirez que par le motif de la juſtice. Auſſi vous trouverez que parmi ceux qui ont obtenu des Arrêts, il y

a quantité de nobles de nouvelle impreſſion, & qui n'en ont l'obligation qu'à leur argent. Ainſi aprés en avoir donné pour avoir une qualité qui ne leur apartient pas, il eſt bon qu'ils en donnent encore pour l'uſurpation qu'ils en ont faite, ce qui eſt d'autant plus juſte, que Vôtre Majeſté a un interêt notable à punir ceux qui ſe ſervent de méchans moyens pour venir à bout de leurs intentions.

Le Commandement que Vôtre Majeſté me faiſoit de remplir ſes coffres me fit ſonger à un Edit qui paroiſſoit utile au public, & qui l'eſt effectivement ſi l'on ſe donne la peine de le conſiderer. C'eſt celui du contrôlle des exploits, par où l'on empêche toutes les friponneries qui ſe commettoient autrefois par des antidates, quoi qu'il ne remedie pas à la mauvaiſe foi des Sergens qui peuvent toûjours ſoufler leurs ſignifications & rendre même leurs fauſſetés plus authentiques par ce controlle. Mais on a crû prendre là deſſus toutes les précautions imaginables en les obligeant de ſe faire aſſiſter de témoins, & c'eſt toûjours beaucoup que le remede

mede soit certain contre le mal qu'ils étoient capable de faire par un exploit antidaté. Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté trouvant que cette affaire étoit juste, on l'établit dans le Royaume, quoi qu'il s'y trouvât de la difficulté en beaucoup d'endroits. En effet soit qu'il y eût des juges qui n'en fussent pas contens par des raisons que je ne penetre point, ou que cela déplût à quelques particuliers dont le genie quelquefois est si éloigné de la raison, qu'à l'appetit d'une bagatelle ils ne voyent pas de quelle consequence leur sont les choses ; il falut se servir de vôtre authorité pour faire leur bien en dépit qu'ils en eussent.

Ce qui me parut d'extraordinaire c'est que le Parlement de Thoulouse fit en cela une bevûë que Vôtre Majesté lui pardonna, mais qu'elle jugea neanmoins à propos de punir en la personne du plus coupable de ses Membres. Car il faut toûjours que la punition de quelqu'un serve d'exemple aux autres, autrement il n'y auroit point de danger à recidiver. Le fait est que cette Compagnie donna

un Arrêt pour obliger ceux qui avoient le soin de lever ce droit de restituer un cheval qui avoit été vendu pour le payement de l'amande qui étoit ordonnée par l'Edit à l'égard de ceux qui y feroient quelque contravention. Or cet Arrêt étoit de la derniere insolence, puisque c'étoit casser proprement vôtre Edit, ou du moins y avoir si peu d'égard, que c'étoit tout de même que si l'on eut dit qu'on ne s'y soumettoit qu'autant qu'il en prendroit fantaisie. Cependant comme dans ces sortes d'affaires il faut toûjours aller bride en main, de peur de commettre mal-à propos vôtre autorité, je fis dire au Premier Président, qui ne trempoit point dans cette affaire, qu'il falloit casser cet Arrêt ou s'attendre à en voir retomber la punition sur sa Compagnie : qu'il avoit interêt de l'empêcher lui qui en étoit le chef, & à qui on en attribuoit la faute, quoi qu'il en fût innocent. J'écrivis aussi à vôtre Procureur General & à vos Avocats Generaux, sans qui cet Arrêt s'étoit donné, de prendre mieux garde une autrefois à faire le devoir

de leurs charges,& les ayant tous piqués d'honneur, le Premier Preſident fit aſſembler extraordinairement le Parlement chez lui, où le Fermier General de vôtre Domaine ſe trouva par mon ordre. Il demanda à parler, & cette Compagnie lui en ayant donné permiſſion, il lui expoſa la faute qu'elle avoit faite, & lui dit, qu'il n'y avoit qu'un moyen de la reparer, qui étoit de caſſer l'Arrêt qu'elle avoit donné; car j'étois bien-aiſe d'epargner à Vôtre Majeſté le chagrin qu'elle auroit eu d'être obligée de la punir; outre que quand un Miniſtre peut ſauver les apparences, & ne pas mettre l'autorité de ſon maître en compromis, il eſt de ſa prudence de le faire.

Le Parlement tâcha d'eſquiver cet affront en propoſant quantité d'autres expediens par où il croyoit ſauver ſon honneur; mais le Fermier ne ſe relâcha point de ſa propoſition; de ſorte que le Parlement pour éviter la punition qui lui étoit duë, caſſa lui-même ce qu'il avoit fait.

Je ne dis cette affaire à Vôtre Majeſté que quand elle fut conſommée,

car j'étois convenu avec elle en me chargeant de l'Administration de ses Finances, qu'elle se reposeroit sur moi de ce qui regardoit ma fonction. En effet une personne qu'elle choisit pour remplir ce poste doit avoir une authorité absoluë, autrement elle ne sçauroit jamais s'acquiter comme il faut de son devoir. Il faut dans les affaires de cette sorte que Vôtre Majesté ne consulte que ceux qu'elle a établis pour son Conseil : car si elle pretend que les gens dont elle se sert pour d'autres Barreaux y soient appellez, j'ose dire qu'elle s'abusera beaucoup ; les gens de robe sur tout n'y entendent rien, & tout au contraire ils ne sont bons qu'à tout gâter, ils forment mille difficulté sur la pointe d'une éguille, ce qu'il faut tâcher d'éviter, puisque dans les finances tout le secret est d'être expeditif.

Je rapporterai à Vôtre Majesté un exemple là-dessus, & dont elle se souviendra bien. Mr. de la Reine qu'elle avoit fait Lieutenant de Police de la Ville de Paris, afin que cette grande Ville, qui est non-seule-

ment la capitale de vôtre Royaume, mais qui merite encore de l'être du Monde entier par sa beauté, par sa grandeur, & par sa richesse, fut gouvernée autrement qu'elle n'avoit été par le passé. Mr. de la Reine, dis-je, qui en cette qualité avoit une inspection particuliere sur ce qui s'y passoit voulut s'opposer au bail que je faisois faire des écopes qui étoient du domaine de Vôtre Majesté. Il se figuroit que cette affaire qui regardoit les harangeres & d'autres gens de cette nature, étoit capable d'exciter une sedition. Son intention ne sauroit être blâmée, puiqu'elle n'aloit qu'à une bonne fin; mais il se trompoit, personne ne branla, & Vôtre Majesté en retira le revenu sur lequel elle avoit compté.

Je vous citerois mille exemples de cette nature, par où Vôtre Majesté connoîtroit que la portée de leur esprit ne passe pas leur métier; mais comme cela seroit inutile, il vaut mieux que je lui marque ce qui en est cause, c'est qu'ils sont dressés à se faire des fantômes de tout, & à les combattre. Ils se figurent qu'il en

est des Finances comme d'un procés où il faut être toûjours en garde contre les subtilités d'un chicanneur. Ainsi ils se chicannent eux mémes avant que de chicanner les autres, & plutôt que de sortir de leurs mexime ils aimeroient mieux consentir que l'Etat allât sans dessus dessous.

Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté ayant approuvé tout ce que j'avois fait à l'égard du Parlement de Thoulouse, elle envoya une lettre de cachet qui relegua le Président de la Terrasse qui avoit rendu le premier Arrêt, & elle donna une pension de deux mille livres au premier Président qui avoit prononcé le second ; car il faut que la punition & la recompense aillent d'un pas égal, pour animer ceux qui font leur devoir, & pour faire craindre ceux qui ne le font pas ; autrement il n'y auroit ni émulation ni retenuë, deux choses neanmoins absolument necessaires, quand on veut faire fleurir un Etat.

Le vôtre fleurissoit si fort que le seul bruit de vôtre nom exclut de la Couronne de Pologne le Prince de Lorraine qui sans cela y auroit eu bó-

ne part. Cette Nation se choisit un maître de son païs contre sa maxime ordinaire, & même contre les constitutions de l'Etat, mais elle crût bien faire d'y déroger plûtôt que de mécontenter Vôtre Majesté, qui auroit été fâchée de voir tomber son choix sur ce Prince.

Environ ce tems là Vôtre Majesté me parut toute pensive, surquoi ayant pris la liberté de lui demander ce qu'elle avoit, elle me fit la grace de m'ouvrir son cœut ; elle me dit qu'il se brassoit quelque chose contre le repos de son Etat : qu'un homme qu'elle ne connoissoit point encore, mais dont le portrait lui avoit été envoyé d'Angleterre alloit dans toutes les Cours, où, sous pretexte de la conservation de la Religion pretenduë reformée, il tâchoit d'animer les Puissances contr'elle : qu'il étoit passé d'Angleterre chés les Princes du Nord, où il tâchoit de porter ceux qui n'étoient pas entrés dans la triple alliance à se joindre aux autres : qu'un attentât de cette nature meritoit une punition exemplaire, mais qu'elle ne savoit comment s'y prendre pour y

parvenir ; parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'aucun Prince voulût le livrer entre ses mains ; qu'il faloit donc se resoudre à l'enlever, mais que cela lui paroissoit impossible, parce que chacun étant jaloux de sa liberté, c'étoit par trop commettre les gens qu'elle y employeroit : d'ailleurs qu'elle ne savoit sur qui jetter ses yeux pour une affaire de cette consequence qui devoit être secrette, & qu'elle n'avoit encore communiquée qu'à moy.

Je demandai à Vôtre Majesté si l'homme dont elle me parloit étoit François, car elle ne m'en disoit rien, elle me répondit qu'oüi, & que c'étoit ce qui la mettoit si fort en colere ; surquoi ne pouvant blâmer son ressentiment je lui dis que mon avis étoit qu'elle communiquât cette affaire à Monsieur de Turenne, qui connoissant mieux que personne les gens de tête & de resolution, lui en fourniroit pour amener cette homme en France, ou du moins pour le poignarder s'ils y trouvoient trop d'obstacles. Vôtre Majesté me répondit qu'elle ne vouloit pas qu'on

le tuât, parce qu'avant que de le faire punir, elle vouloit savoir ces complices, dont apparemment il y avoit un grand nombre ; qu'au surplus elle suivroit le conseil que je lui donnois qu'elle trouvoit bon, étant persuadé que M. de Turenne lui seroit fidelle, quoi qu'il fût huguenot, car il ne s'étoit pas encore converti dans le tems dont je parle, & ce ne fut que deux ou trois mois apres.

Je pris la liberté de dire à Vôtre Majesté que je la priois de n'en rien dire au Marquis de Louvois, parce que la jalousie qu'il portoit à Mr. de Turenne seroit peut-être cause que l'affaire manqueroit. C'étoit assez lui en dire pour lui donner à connoître que je ne le croyois pas si affectionné à son service, qu'il ne fut capable pour ses interêts particuliers d'oublier ceux de l'Etat. Aussi Vôtre Majesté comprenant bien ce que je lui voulois dire me promit de n'en parler à personne ; mais elle me fit en même tems une reprimande, de ce que je jugeois ainsi mal de mon prochain.

Elle me tint sa parole Royale & n'en parla qu'à Mr. de Turenne, qui

lui donna cinq Officiers pour executer son entreprise, & comme vous saviez où étoit l'homme en question, & tout le manege qu'il faisoit, ils furent en Suisse où il ne faisoit que d'arriver. Ils l'atraperent ainsi lors qu'il passoit d'un lieu à un autre, & l'ayant conduit en France avec toute la prudence qu'il leur faloit pour éviter le peril dont ils étoient menacés, s'ils eussent été attrapés eux-mêmes, vous le mites entre les mains de la justice pour lui être son procez fait & parfait.

Ce miserable se trouva être un Bourgeois de la Rochelle qui étoit de la Religion pretenduë Reformée. Cependant, quoi qu'il eût été pris, pour ainsi dire, en flagrant delit, & qu'on lui donnât tant de preuves qu'on savoit ses affaires qu'il lui étoit impossible d'en douter, il ne voulut jamais rien avoüer de ce qu'on lui demandoit. Cela n'empêcha pas qu'on ne mît son procez en état d'être jugé, & comme il prevoyoit qu'il finiroit sa vie par un supplice infame, il fut si abandonné de Dieu qu'il chercha à se faire mourir lui-même; il se coupa

les parties viriles avec un morceau de verre qui se trouva fort aisément dans son cachot, & les ayant cachées sous sa paillasse, il s'attendoit d'éviter la peine qui étoit dûë si justement à son crime, quand la pâleur où cet accident le jetta fit découvrir quel avoit été son desespoir. Un Guichetier trouva ces malheureuses pieces où il les avoit cachées, & en ayant donnés avis à la Justice, elle le fit executer deux heures aprés.

Voilà quelle fut la fin de ce malheureux qui tâchoit dãs les Cours où il alloit de couvrir son crime du zele de la Religion; mais quoi qu'on ne craigne pas de se tromper dans la profession que l'on en fait, & qu'on y puisse demeurer dans la pẽsée que c'est l'unique moyen de faire son salut, sur tout quand on y a été nourri, il est constant que cela ne doit jamais obliger à manquer à l'obeïssance qu'on doit à son Prince, encore moins soulever contre lui des Puissances pour lui faire la guerre; les Loix Divines aussi bien que les Loix humaines le condamnent en tout & par tout. Aussi voyons nous ordinairement que ce

n'est qu'un pretexte dont on se sert pour couvrir son crime, sur tout en cette occasion, où l'on ne sauroit attribuer qu'à un faux zele ce qui a été ainsi suivi d'une action desesperée, & qui est si peu de Dieu qu'il faut en être tout-à-fait abandonné pour s'y resoudre.

Je me suis un peu étendu sur cette affaire, dont les circonstances ne paroitront peut-être pas d'assez grande consequence à Votre Majesté pour lui en faire un si long détail; mais j'ai été bien-aise de l'en faire ressouvenir, pour lui dire en même tems que les personnes que lui avoit donné le Vicomte de Turenne lui avoit rendu un assez grand service, pour être considerés du Marquis de Louvois. Cependant comme il étoit chagrin que cette affaire se fut faite sans sa participation, ils n'eurent point de plus mortel ennemi. Il les fit casser tous les uns aprés les autres, sous de differens pretextes; & enfin il maltraita si fort Briquemau, Colonel de Cavalerie, que pour éviter sa persecution, il quitta son Païs, & fut chercher de l'emploi chez le Marquis de Brande-

bourg. Il est impossible que Vôtre Majesté entre dans le détail de tout ce qui se fait dans son Royaume ; elle qui est chargée de tant de grandes affaires, & qui ne croit pas à propos de s'en distraire pour donner son application aux moindres. Cependant on en abuse bien souvent, & je suis bien aise du moins que Vôtre Majesté le sache, parce qu'il y va de son service.

Dans le tems que cette affaire se passoit, vôtre Majesté qui se persuadoit toûjours de plus en plus, que l'interêt que le Duc de Lorraine avoit de bien vivre avec elle, lui feroit éviter toutes les occasions de lui donner du chagrin, s'éforçoit de son côté de lui ôter entierement le soupçon où il avoit été un tems que vous vouliez le chasser de son païs. Cependant au lieu de vous rendre justice il devint jaloux de ce que vous tâchiez de retirer son neveu des mains de l'Empereur, se persuadant que ce n'étoit que pour le tenir en bride davantage.

Le chagrin qu'il en eut quoi que la chose ne réüssit pas, fit que sans songer aux suites que son procedé alloit avoir, il se mit à fortifier Chaté &

Epinal contre la foi du Traité qu'il avoit fait avec vous. Il joignit à cette entrepriſe la hardieſſe d'abatre des poteau où étoient les armes de Vôtre Majeſté, & qui étoient un témoignage de ſa Juriſdiction, dont il ne vouloit pas convenir. Vous ſutes d'ailleurs qu'il faiſoit des levées en Allemagne, & qu'il y entretenoit même des Regimens qu'il avoit fait ſemblant de licentier; ainſi voſtre Majeſté ne pouvant diſſimuler toutes ces entrepriſes s elle fit entrer dans ſon pais le Marquis de Fourilles qui ne le manqua que d'un quart d'heure, mais on l'avertit aſſez à tems qu'on voyoit des troupes, pour l'obliger à monter à cheval; & comme ſa conſcience lui faiſoit des reproches il ſe ſauva dans les Montagnes de Voges, où ne ſe croyant pas encore en ſeureté, il fut obligé, pour éviter voſtre colere, d'aller errant d'un coſté & d'autre, ſans oſer dire ſouvent qui il étoit. Etrange reduction pour un Souverain qui pouvoit vivre à ſon aiſe s'il eut eu plus de conduite! Mais il eſt bien juſte que ceux qui en manquent ayét le tems d'en faire penitence; parce

que cela aprend aux autres la difference qui se trouve entre la fortune d'un homme sage & celle d'un étourdi.

Vous vous emparâtes ainsi de son Païs qui ne fit qu'une foible resistance, & ayant fait démolir les Places qui vous étoient suspectes vous informâtes la Diete de Ratisbonne des justes raisons que vous en aviez. Car vous vous doûtiez qu'il tâcheroit de vous rendre suspect à l'Empire, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne prît les armes contre vous. Ainsi vous étiez bien aise de prevenir ses méchans desseins, & que toute l'Europe n'attribuât pas à vostre ambition ce qui n'étoit qu'un effet de vostre justice. C'est ainsi qu'en usent tous les Princes qui ont de la sagesse & de la prudence; car en se taisant, ou il semble qu'ils se reconnoissent coupables eux-mêmes, ou qu'ils presument si fort de leur puissance, qu'ils ne daignent faire part à personne des choses qui doivent neanmoins estre suspectes, sur tout quand elles ont deux visages, & que l'ambition y paroit si à découvert, qu'à moins que

d'être instruit du contraire, il n'y a personne qui ne s'y trompe.

Le Duc aprés avoir été quelquetems fugitif se retira à Cologne où il brassa de nouvelles menées contre Vôtre Majesté, à qui croyant faire un grand dépit il conseilla à cette Ville de recevoir garnison Hollandoise. Il traita aussi avec les Espagnols de quelques Regimens qu'il avoit sur pied, & ausquels il donna pour Commandant le Prince de Vaudemont son fils, qu'il avoit eu de la Princesse de Cantecroix, & qu'il auroit bien voulu élever sur le Trône de Lorraine, au préjudice de son neveu.

Vôtre Majesté qui songeoit plus que jamais à porter la guerre en Hollande, voyant que ce Prince, non content de tout cela, faisoit encore tout ce qu'il pouvoit en Allemagne pour liguer les Princes de l'Empire contre elle, y envoya de son côté des Ministres pour contrecarrer ses desseins. Cependant rien ne lui semblant de si grande consequence que de rompre la triple alliance qui subsistoit toûjours, elle s'approcha des côtes d'Angleterre sous pretexte de visiter ses

places qui ſont du côté de la mer, & comme elle fut là, Madame la Ducheſſe d'Orleans fit ſemblant de ſon côté que le voiſinage la convioit d'aller voir le Roy ſon frere, ſi bien qu'elle vous en demanda permiſſion. Vous n'eûtes garde de la lui refuſer, tout cela étant concerté entre vous, & que pendant qu'elle ſeroit-là elle feroit tout ſon poſſible pour attirer ce Prince dans vos intereſts. Elle mena avec elle une fort belle fille qui étoit Mademoiſelle de Kerouel, & qui avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour vous donner dans la vûë ; mais ſon étoille ne voulant pas que vous la regardaſſiez d'un auſſi bon œil qu'elle auroit ſouhaité, elle ſe rabatit ſur la conquête du Roi d'Angleterre qui avoit un grand foible pour les belles perſonnes. Madame qui avoit conté là-deſſus, & qui pour la faire briller davantage lui avoit fait tout exprés de beaux preſens, prit le tems que ſon frere étoit ainſi en belle humeur pour lui faire ſes propoſitions. Mademoiſelle de Kerouel y entra adroitement par l'ordre de ſa maîtreſſe ; & promit à ce

Prince de le venir retrouver d'abord que Mademoiſelle vôtre belle ſœur ſeroit retournée en France, s'il vouloit lui donner contentement. Ainſi ce Prince ſacrifiant les Hollandois à ſa nouvelle paſſion renonça au Traité de la triple alliance, & prit des meſures avec Vôtre Majeſté pour abbaiſſer cette Republique.

Le Marquis de Vitry, que vous envoyâtes en même tems en Suede en qualité de vôtre Ambaſſadeur extraordinaire, opera auſſi la même choſe auprés de Sa Majeſté Suedoiſe, qui ſe montra auſſi amoureuſe de vôtre argent que le Roy d'Angleterre l'étoit de Mademoiſelle de Keroüel; ainſi toutes choſes contribuant à voſtre bonheur & à voſtre ſatisfaction, vous fites agir l'Electeur de Cologne qui étoit dans vos interêts depuis long-tems, pour faire en ſorte que les Hollandois retiraſſent la garniſon qu'ils avoient miſe dans la Ville Capitale de ſon Electorat. Cette affaire fut aſſez difficile à ménager, parce que ſes habitans pretendent en devoir être les maitres à ſon excluſion; ce qui fait qu'il leur eſt toû-

jours ſuſpect. Cependant dans le tems que cela ſe negocioit Madame voſtre belle ſœur mourut en une heure de tems, aprés avoir bû un verre d'eau de Chicorée. Un accident ſi ſubit joint à ſa conſtitution qui étoit bonne en apparence, & à une grande jeuneſſe, fit ſoupçonner à bien des gens que cela n'arrivoit pas naturellement, & elle dit elle-même avant que de mourir, qu'elle étoit empoiſonnée. Or tout cela ſe trouva plauſible, à cauſe que certaines gens à qui M. vôtre frere donnoit beaucoup d'accés auprés de ſa perſonne, avoient toûjours travaillé à leur faire faire méchant ménage, voſtre Majeſté fit tout ce qu'elle put pour s'en éclaircir. En effet outre l'interêt qu'elle avoit à punir un crime ſi noir, ſe trouvant averé, elle avoit lieu de craindre que cela n'interrompît la bonne intelligence qui étoit entre le Roy d'Angleterre & elle; d'ailleurs il faloit approfondir d'où venoit la ſource de ce poiſon, dont les conſequences étoient extrémement dangereuſes, ſur tout, parce qu'on commençoit beaucoup à parler de ſem-

blables choſes, qui ſe faiſoient à Paris, où l'on voyoit chaque jour des morts ſubites, ſans qu'on les pût imputer à quelque accident naturel.

Ainſi vous fites faire l'ouverture du corps par vos Chirurgiens, & les Medecins y furent mandés pour en dire leur avis, en preſence de l'Ambaſſadeur d'Angleterre que vous y aviez fait appeller pareillement; mais quoi qu'ils tournaſſent les entrailles de tous côtez, & qu'ils ne reconnuſſent rien, à ce qu'ils diſoient, de ce que l'on ſoupçonnoit; ils auront bien de la peine à convaincre la poſterité de la verité de leur rapport.

Quoi qu'il en ſoit, le Roy d'Angleterre s'étant contenté de la peine que vous aviez priſe pour éclaircir le fait, continua de prendre des meſures avec vous pour l'abbaiſſement des Hollandois Vôtre Majeſté d'un autre côté voyant. Monſieur ſon frere veuf, ſongea à le remarier en Allemagne, afin que cette Alliance lui ſervît de gage de la fidelité de quelque Prince de l'Empire. L'Electeur Palatin avoit une fille qui étoit aſſez vôtre fait, ainſi Vôtre Majeſté ayant

fixé son choix sur elle, negocia ce mariage avec son pere, où il n'y avoit nul obstacle que du côté de la Religion qui étoit differente, mais il fut bien-tôt levé ; de sorte que vous convintes l'un & l'autre sous quelles conditions ils se feroit.

L'Evêque de Munster entra aussi dans vos interêts, & vous promit d'armer de son côté pour abaisser cette Republique ; car il esperoit que pendant que Vôtre Majesté l'attaqueroit d'un côté il feroit la même chose de l'autre, si bien qu'il ne trouveroit point de resistance. Mais je ne saurois assez concevoir qu'elle est la politique d'un petit Prince en semblable rencontre, & peut-il être assez aveuglé pour croire qu'on souffrira qu'il partage les depoüilles d'un ennemi, dont les richesses font tant d'envie qu'on meurt d'impatience de les avoir? Il faut venir à compte tôt ou tard, & c'est alors que le plus fort fait la loi au plus foible.

Il me semble que cela s'est toûjours pratiqué, & je trouve même qu'il est dangereux d'interesser un plus grand Prince que soi dans ses affaires.

Je vois par exemple que quand les Princes à qui appartenoit la succession des Etats de Juliers & de Cleves, appellerent la Maison d'Autriche à leur secours, elle se saisit de cette succession qu'elle ne pût se resoudre à restituer qu'aprés qu'on l'y eut obligée à coups de canon. S'il faut un exemple d'une autre espece, qu'on considere ce qui se passa dans la guerre, dont je suis sur le point de parler presentement, & si l'Empereur a jamais voulu rendre Philisbourg, quoi qu'il eût promis avant que de le prendre que d'abord qu'il s'en seroit rendu maître, il le restitueroit à son veritable Prince qui est l'Evêque de Spire. Il n'y a rien de si delicat que de dependre ainsi de plus grand que soi, & la France n'est pas plus exempte que les autres de faire cette injustice; d'où il faut conclure que si un Prince d'une Puissance mediocre prenoit bien ses mesures, il ne se commettroit jamais avec ceux qui lui peuvent parler en maitres, & dont la coûtume est de n'avoir d'autre regle de leurs actions que leur propre interêt.

Les Hollandois qui se voyoient menacés de tant de côtez, se trouvoient dans un embarras plus facile à s'imaginer qu'à d'écrire ; car outre tout cela, il y avoit de la division chez eux, dont les effets étoient bien autant à craindre que toutes les forces dont ils étoient menacés. Ils n'avoient donné jusques-là aucune authorité au Prince d'Orange, & se renfermant tout entier dans le Commerce, ils n'avoient songé qu'à le faire fleurir dans les quatre parties du monde, de sorte que toute leur Puissance se reduisoit à celle qu'ils avoient sur Mer, sans qu'ils parussent se soucier en aucune façon d'avoir des forces sur terre.

Jean de Vvith pensionnaire de Holande, étoit à la tête de cette Republique, personnage fort entendu dans le Gouvernement de cet Etat, mais qui à quantité de belles qualités que ses ennemis lui donnoient eux-mêmes, méloit le défaut dont j'ai parlé ci-devant qui étoit de preferer son interêt particulier à celui du public. Ainsi il s'opposat de toutes ses forces à ce que le Prince d'Orange eut quel-

que authorité, & cela parce que son pere avoit été maltraité par celui de ce Prince, qui l'avoit tenu quelque tems en prison. Or comme un Etat ne sauroit neanmoins subsister que par sa reputation, & que celle où ce Païs étoit n'alloit qu'à ce qui regardoit la Mer & sa richesse, plusieurs bonnes têtes proposerent de redonner à ce Prince le même credit que ses Predecesseurs avoient eu dans la Republique. Ils se fondoient sur ce qu'il lui faloit un Chef dont le nom portât coup dans les Païs Etrangeres, où de Vith n'étoit connu que de quelques particuliers qui le regardoient plutôt comme un bon Marchand que comme un Grand Homme d'Etat ; qu'il n'en étoit de même du Prince d'Orange : que les grandes actions de ses peres parloient pour lui : qu'outre cela il étoit proche parent de la plupart des Princes d'Allemagne, ce qui leur donneroit des facilitez de faire Alliance avec eux, à quoi il falloit ajouter que l'honneur qu'il avoit d'être neveu du Roi d'Angleterre leur devoit être d'une grande consideration dans la conjoncture presente,

preſente, où il ſeroit capable d'abaiſſer les coups auprés de lui, & de ménager leurs interêts.

Enfin ces raiſons ayant touché la plûpart, ce Prince qui les apuyoit par une forte brigue où étoient entrés toutes les creatures de ſa Maiſon, fut declaré *Stadholder*; c'eſt-à-dire Capitaine General & Gouverneur du Païs; De Vvith qui s'y oppoſoit ſi à découvert, ſur ce que la Republique à la mort de Guillaume II. avoit donné un Decret, par lequel on ne devoit jamais revêtir une même perſonne des Charges qui avoient été poſſedées par ce Prince, & qui conſiſtoient en celles de *Stadholder* & de ce Grand Admiral; de Vvith, dis-je, ſe voyant tondu par là, tourna tous ſes ſoins à faire executer ce Decret, & à luy ſuſciter des traverſes. Le Prince d'Orange de ſon côté travailla à détruire les Cabales de cet ennemi, qu'il haïſſoit d'autant plus qu'il avoit l'inſolence de ſe vouloir meſurer avec luy; & il avoit raiſon; car il n'y a rien de plus injurieux à une perſonne d'une grande naiſſance, que de trouver un Miniſtre qui ſe méconnoit ſi fort que

de pretendre se dispenser de lui rendre ce qui lui est dû. C'est un attentat qui ne se pardonne point; aussi quand cela se passe dans un autre endroit que dans une Republique, c'est au Maître à en prendre connoissance, & à y aporter l'ordre que sa prudence lui dicte; car s'il n'y remedie, les consequences en peuvent retomber sur lui. Un homme de cette trempe qui se voit mepriſe de lui à un point qu'il n'entre en aucune façon dans son ressentiment, est capable de faire changer d'objet à sa colere; il ne faut rien quelquefois pour exciter de grands troubles, & la moindre negligence à des suites où il est souvent difficile de remedier. Ce n'est pas que le Prince ne soit obligé de prendre le parti de son Ministre contre tout le monde, autrement il n'y auroit pas presse à le servié, sur tout dans un poste comme celui-là, où il est impossible qu'on ne se fasse des ennemis; mais c'est à lui à peser les choses selon la justice, & à faire un juste discernement de ce qui part du zele qu'il a pour son service, ou de l'abondance de son

sens, & même quelquefois du caprice.

CAPITRE V.

Contenant tout ce qui s'est passé depuis la Guerre de Hollande jusques au Traité de Nimegue.

LEs reflexions que je viens de faire ayant interrompu le cours du recit que je faisois à Vôtre Majesté de ses grandes actions, je le reprendrai où j'en étois, & lui dirai que la declaration de la guerre ayant suivi bien-tôt ce que je viens de dire, vous entrâtes quelques jours aprés sur les terres de cette Republique, qui avoit retiré de Cologne ses troupes, à la place desquelles étoient entrés trois mille hommes du Cercle de Vvestphalie. Vôtre Armée étoit formidable de toutes les façons, & il y avoit long-tems qu'on n'en avoit vû une si belle & si nombreuse. Mais où vôtre puissance éclatoit merveilleusement, c'est que le Prince de Condé en avoit un autre à peu prés de

même force, outre un camp volant que commandoit le Compte de Chamilli.

Le Duc de Lorraine n'eut garde de vous attendre dans Cologne, il en étoit sorti dés l'année precedente, à cause de quelques troupes que vous aviez envoyé hiverner en ce Païs-là, entre les mains de qui il craignoit de tomber. Il se retira à Francfort où il se mit à faire de nouvelles levées; se flatant que cette guerre qui s'alloit faire si prés de l'Empire vous susciteroit tant d'ennemis, qu'il auroit lieu bien-tot de vous faire paroître sa méchante volonté. Les conquêtes que vous fites, & qui furent encore d'une autre rapidité que celles dont j'ay parlé ci-devant, puisqu'en moins d'un mois vous reduisites sous vôtre obeïssance quarante Villes fortifiées, dont une seule auroit arreté autrefois presque une année entiere une armée considerable; vos conquêtes, dis-je, vous ayant suscité de nouveaux ennemis, l'Empereur envoya une armée contre vous, à laquelle se joignit le Marquis de Brandebourg avec ses troupes. Leur in-

tention étoit de faire repentir les Princes de l'Empire qui s'étoient declarés pour vous, en prenant les quartiers d'Hyver dans leur Païs, mais tous leurs efforts ne servirent qu'à augmenter la gloire de Vôtre Majesté; puisqu'au lieu de réüssir dans leurs intentions, le Vicomte de Turenne les repoussa jusques dans le païs de la Marx, où il prit lui-même des quartiers d'Hyver.

Cette grande action avoit été precedée du passage du Rhin que vos Troupes avoient traversé à la nage; d'où s'étoit ensuivi une si grande consternation parmi vos ennemis, que peu s'en étoit fallu que vous ne vous fussiez rendu maître d'Amsterdam; mais un Bourgmêtre de cette Ville ayant fait consentir de lâcher les écluses plûtôt que de lui donner un autre Souverain, vous manquates une si belle occasion. Cependant comme ils étoient reduits à l'extremité, ils vous proposerent la paix que le Prince de Condé qui avoit été blessé au passage du Rhin vous conseilla d'accepter. Tous vos Generaux furent de même avis, & ils se fondoient

sur ce que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg se declaroient déja contre vous, & que l'empire tout entier, qui ne devoient pas être moins jaloux de vos conquêtes, ne manqueroit pas de suivre leur exemple; mais le Marquis de Louvois qui se flatoit d'en savoir plus lui seul que tant de grands hommes ensemble, vous fit entendre que cette Republique étoit tellement abbattuë qu'elle ne s'en pourroit jamais relever; qu'ainsi il ne falloit point lui faire d'autre composition que celle de la recevoir sous votre obéissance; qu'elle seroit encore trop heureuse de l'accepter, elle qui acheteroit si cher le secours des Princes qui se declaroient pour elle, qu'il étoit impossible qu'elle n'y succombât; qu'il falloit battre le fer pendant qu'il étoit chaud, & ne pas attendre qu'elle prît d'autres mesures par la paix; que c'étoit à Vôtre Majesté à ne pas manquer une si belle occasion, laquelle elle ne recouvreroit de sa vie.

Il apuya son dire sur quelques intelligences pretenduës qu'il avoit dans le pais, & Votre Majesté se con-

fiant en luy d'autant plus qu'elle lui laissoit la conduite des affaires secrettes, renvoya les Ambassadeurs de cette Republique qui étoient venus jusques dans son camp lui offrir des conditions avantageuses. Ils y revinrent neanmoins quelques jours aprés lui faire encore de plus grandes offres, mais vôtre Ministre, trainant les choses en longueur par l'avantage qu'il trouvoit en son particulier à continuer la guerre, les habitans de la Haye massacrerent pendant ce tems-là Jean de Vvith ; de sorte que comme c'étoit lui qui vous envoyoit les Ambassadeurs, ils furent bien-tôt revoqués aprés sa mort.

Cela nous doit aprendre que nous ne devons jamais refuser des offres raisonnables par l'esperance d'un plus grand avantage. Car outre qu'il n'est pas de bon sens de desesperer jamais son ennemi, on sçait qu'il ne faut rien pour faire changer dans un instant les affaires de face ; ainsi il les faut conclure à la chaude, & c'étoit ce qu'il falloit faire principalement en cette occasion, parce que vous aviez tâché d'insinuer que la guerre

que vous entrepreniez n'étoit que pour abaisser cette Republique. Or vous l'abaissiez assez, en l'obligeant de vous accorder ce qu'elle vous offroit, au lieu qu'en poussant vos pretentions plus loin, c'étoit faire voir trop clairement que vous preferiez vôtre interêt à la vengeance ; ainsi c'étoit le moyen de vous susciter de nouveaux ennemis, & voilà l'obligation que vous eûtes au Marquis de Louvois. J'ajoûteray à cela que la haine qu'il avoit pour moi étoit si grande, qu'elle contribua en quelque façon à lui faire donner ce méchant conseil à Vôtre Majesté ; car il pretendoit que la continuation de la guerre qu'il prevoyoit devoit être furieuse, avant qu'il fût peu, me mettroit hors d'état de vous fournir des fonds suffisans pour la dépense que vous seriez obligé de faire, & que cela me feroit perdre l'honneur de vos bonnes graces.

Mais ce n'est pas là la seule faute qu'il fit pendant cette Campagne. Ce fut lui encore qui fut cause que la Ville d'Amsterdam n'ouvrit pas les Portes à Vôtre Majesté ; car après

que vous eûtes mis garnison à Utrecht, il envoya le Marquis de Rochefort pour commander à cette tête, & ce General de nouvelle impression manqua de se saisir de Muiden par une bevûë si épouvantable, qu'on ne sauroit assez s'étonner de la bonté qu'eut Vôtre Majesté de ne lui avoir pas fait couper la tête. Je crois qu'elle est instruite des raisons pour lesquelles il protegeoit ce General; ce sont les mêmes que celles qui lui donnerent le front de demander pour Madame du Fresnoy la charge que vous vouliez créer de Dame du Lit de la Reine vôtre Epouse; de sorte qu'elle fut remplie par la femme de son Commis, qui est fils d'un Apothicaire, & par la fille d'un petit Commis de la poste; au lieu qu'une personne de la premiere qualité & même une Duchesse se fut tenuë fort honnorée de l'avoir. Je ne dis rien de la honte qu'il y avoit à lui de mettre auprés d'une Princesse si sage & si vertueuse, une personne dont la reputation n'étoit pas bonne; ce sont de ces choses qui ne se pardonnent point, & qui me donnent

encore sujet d'admirer les bontés de Vôtre Majesté.

Le refus qu'il avoit fait de la paix jetta bien-tôt toute l'Europe en combustion. Les Espagnols qui avoient encore plus d'interet que l'Empereur & le Marquis de Brandebourg de'mpêcher que vous ne conquissiez la Hollande ; se mirent en Campagne pour favoriser les desseins du Prince d'Orange. Ils se joignirent à lui, & si ce n'est que vous aviez eu la precaution de gagner le Comte de Marsin qui les commandoit, ils auroient bien embarrassé le Duc de Duras à qui vous aviez donné le commandement de vôtre Camp volant, aprés la mort du Comte de Chamilli. Mais il forma exprés une difficulté qui les retint quelque tems devant que de passer la Riviere de Roër, ce qui donna celui de se sauver à ce Duc.

Ces grands évenemens furent encore accompagnés d'un Combat Naval dont Vôtre Majesté eut toute la gloire ; car ses Vaisseaux qui s'étoient joints aux Anglois les secoururent si à propos qu'ils étoient deffaits sans

eux. Les Hollandois qui vous croyoient bien plus redoutable sur Terre que sur Mer, furent fort surpris de cette action qui leur donnoit une autre idée de vôtre puissance, & ce fut une des principales raisons pour lesquelles ils vous avoient tant recherché de Paix ; car ils voyoient qu'ils n'en auroient pas meilleur marché sur Mer que sur Terre ; & qu'ils feroient mieux de s'accommoder avec vous, que de s'attendre à des choses qui étant incertaines les pourroient tromper.

La fin de cette Campagne fut encore plus glorieuse à Vôtre Majesté que n'avoient été les commencemens. Les ennemis ayant assiegé Charleroi dans le tems que Montal qui en étoit Gouverneur étoit allé au secours de Tongres, sur lequel il croyoit qu'ils avoient dessein ; il rentra dedans à la tete d'un Escadron & leur fit lever le siege.

Tous ces heureux succés furent encore des envieux à Vôtre Majesté, & quoi qu'elle ne songeoit en façon quelconque à en troubler le repos, il y en eut plusieurs qui prirent parti

contr'elle. Le Duc de Baviere neanmoins resolut de demeurer neutre, & afin qu'on ne pût pas l'obliger à se declarer malgré lui, il employa l'argent que lui donna Vôtre Majesté à lever de nouvelles troupes. Le Duc d'Hannover lui promit aussi la même chose ; mais il lui manqua de parole, comme je dirai bien-tôt, quoi qu'il n'en eût pas la volonté.

Vôtre Majesté ayant ainsi donné ordre aux affaires de ce Païs-là, elle ne vit pas plûtôt le Printems revenu qu'elle mit le siege devant Mastricht dont elle s'empara en treize jours de tranchée ouverte, quoi que les ennemis s'atendissent qu'elle y trouveroit l'écueil de ses grands desseins. Elle s'en fut delà en Lorraine, pour empêcher que le Duc de ce nom, qui s'étoit joint à ses ennemis, n'attirât le Païs dans son parti. Elle y fit fortifier la Ville capitale, qui n'etoit pas en état de resister, de la maniere qu'elle étoit, & aprés y avoir vû travailler elle-même, elle passa en Alsace pour y donner les ordres qu'elle jugeoit necessaires dans la conjoncture presente. Elle s'y empara des Places

dont les Habitans joüissoient eux-mêmes, en conformité de certains Privileges qu'ils avoient obtenus autrefois des Empereurs, & à quoi elle avoit jugé à propos de ne pas toucher depuis le Traité de Munster ; mais sa seureté l'obligeant d'en user autrement qu'elle n'avoit fait par le passé, elle les fit démolir sans perdre de tems.

En effet la chose étoit pressée, & l'Empereur avoit remis en Campagne une seconde fois, pour aporter tous les obstacles qu'il pourroit aux desseins de Vôtre Majesté. Le Vicomte de Turenne s'avança au devant de cette Armée, & lui offrit la Bataille par deux fois, mais Montecuculi qui la commandoit trouvant mieux son compte à ne la pas donner ; se campa si avantageusement que le Vicomte de Turenne ne pût l'obliger au combat. Ils se mirent donc à s'entreregarder l'un l'autre, pendant qu'ils tâcherent tous deux de gagner l'Evêque de Virtsbourg, qui ne s'étoit pas encore declaré. Le Pont qu'il avoit sur le Mein, & qui étoit hors d'insulte par le voisinage de sa Capitale,

le rendoit considerable aux deux partis. Cependant Monsieur de Turenne croyant être assuré de ce Prince, parce qu'il lui avoit promis de ne donner passage à personne, ce qui étoit ce qu'il demandoit, il fit quelques magazins dans Vvartheim, afin que s'il étoit obligé de demeurer là long-tems, ce fût une provision qui lui servit dans le besoin. Mais dans le tems qu'il se croyoit en seurete par sa promesse, cet Evêque traita avec Montecuculi qui s'empare par ce moyen de Vvartheim, & de tout ce qui êtoit dedans.

Il fallut une conduite extraordinaire & une prudence sans pareille à ce General, pour remedier aux inconveniens que ce manque de foi lui attira. Neanmoins la longue experience qu'il avoit dans le métier luy ayant fait prendre son parti en Grand Capitaine, il se posta avantageusement & refit d'autres magazins, par le moyen desquels il s'attendoit de rompre toutes les mesures de Montecuculi. Mais dans le tems qu'il y songeoit le moins, on mit le feu tout en une même heure dans cinq villages où il tenoit ces

Magazins, de sorte que ce fut bien pis encore que ce que lui avoit fait l'Evêque de Vvirtsbourg.

Je ne saurois cacher à Vôtre Majesté le bruit qui couroit en même-tems dans vôtre Armée, sur un si étrange accident. Ce n'est pas que j'ose y ajoûter foy, & ce que j'ai à lui dire est si surprenant, & si terrible, que je suis persuadé qu'elle en va non-seulement être toute étonnée elle-même, mais qu'elle en fremira encore d'indignation. Ainsi si je faisois bien je lui cacherois sans doute; mais aussi d'un autre costé puis-je demeurer dans le silence sur un fait si important, & que vostre Majesté a interêt d'éclaircir. Toute l'Armée voulut que ces incendiaires fussent apostés par le Marquis de Louvois, & que la jalousie qu'il portoit au Vicomte de Turenne & qui augmentoit tous les jours fut cause qu'il vous fit cette trahison; & ce qui donna lieu qu'on le soupçonnât davantage, c'est que ce grand homme ne pût s'empêcher de dire en même-tems, que les ennemis que vostre Majesté avoit sur les bras au dehors

de son Royaume étoit fort à craindre ; mais que cependant ceux du dedans l'étoient encore davantage.

Vôtre Majesté cependant s'empara de la ville de Treves dont l'Electeur s'étoit declaré assez hautement contr'elle, en livrant Coblents & Hermestein à ses ennemis. Montecuculi fut passer le Rhin à la premiere de ces deux Places, & ayant été joint par le Prince d'Orange, ils mirent le siege devant la Ville de Bonn qui ne valloit rien, & où ils demeurerent neanmoins prés de trois semaines, devant que de s'en pouvoir rendre maîtres. Vôtre Majesté fait les raisons pour lesquelles elle laissa prendre cette Place sans coup ferir, mais si l'on en croit encore tout ce qu'en dirent les Officiers de votre Armée, & même quelques gens qui ont l'honneur d'approcher Vôtre Majesté de fort prés, ce fut encore un coup du Marquis de Louvois qui voulut empecher par là que le Vicomte de Turenne n'aquit trop de gloire.

Ainsi toute la Campagne se te-

mina à faire repentir de ſa mauvaiſe foi l'Evéque de Vvirtsbourg, dont ce Vicomte ruina un beau Château qu'il avoit à la Campagne, & dont il fit brûler tous les meubles ſans permettre que les ſoldats les pillaſſent ; car il ne vouloit pas qu'il les fit racheter ſous main, ce qui n'auroit été pour lui qu'une perte legere, les ſoldats donnant les choſes ordinairement pour la dixiéme partie de ce qu'elles valent. Auſſi pour en dire la verité il ne pouvoit étre puni trop grievement. Les gens qui manquent ainſi à leur parole meritant d'étre traités à la derniere rigueur. Cependant l'on peut dire d'un autre côté que le Vicomte de Turenne avoit été trop credule, ſur tout à l'égard d'une perſonne ſi ſuſpecte par ſa naiſſance, dont il devoit preſumer qu'il ſeroit bien plus dans les interêts de ſon ennemi que dans les ſiens.

L'Electeur Palatin vous tourna le dos quelque tems aprés, & il prit pour pretexte qu'il ſouffroit autant de vos Troupes que ſi vous euſſiez été ſon ennemi declaré. Mais il vous étoit impoſſible de faire au-

trement, parce que les Imperiaux muguetoient Philisbourg, & il falloit bien s'en aprocher, pour le couvrir. Je crois aussi que ce qui vous arriva aprés la prise de Bonn, qui avoit été precedée de celle de Nacrdem, dont le Prince d'Orange s'étoit emparé par la lacheté du Gouverneur; ce qui vous obligea d'en faire une punition exemplaire, je crois, dis-je, que ces deux évenemens malheureux contribuerent beaucoup à la defection, car vous futes obligé d'abandonner Utrech; & le Duc de Luxembourg, qui commandoit de ce côté-là à la place du Marquis de Rochefort, dont l'incapacité vous avoit enfin obligé de le retirer de cette Frontiere, eut bien de la peine de se sauver avec son Armée, neanmoins en étant venu à bout contre le sentiment de plusieurs, qui croyoient qu'il auroit beaucoup à soufrir dans une si longue marche, il prit garde à la Flandre Françoise, sur laquelle les Espagnols faisoient paroitre quelque dessein.

Pendant que cela se passoit, le Roi

de Suede avoit été reçu Mediateur de toutes les Parties, pour terminer ce grand different. On s'étoit ensuite assemblé à Cologne, où l'on s'étoit rendu de toutes parts ; mais comme les preliminaires sont longs en pareilles rencontres il n'y avoit point encore d'aparence que les choses s'accommodassent si-tôt. Cependant vôtre Flotte qui étoit toûjours jointe à celle des Anglois combatit celle de Hollande par trois fois, pendant cette Campagne ; & bien loin de perdre en cette rencontre la reputation qu'elle avoit acquise l'année precedente, elle s'augmenta encore par la fermeté qu'elle fit paroître dans ces trois combats. Il n'y eut rien pourtant de decisif de part ni d'autre, & comme vos conquêtes donnoient de la jalousie à vos Alliez, aussi-bien qu'à vos ennemis, les Anglois songerent à vous abandonner.

Vous fites cependant tout ce qui se pouvoit faire humainement pour conserver leur alliance. Vous donnâtes même une femme de votre main au Duc d'York heritier pre-

somptif de cette Couronne, & ce Prince eût tant de Maîtresses en cinq ou six mois de tems : qu'on eût dit qu'il vouloit épouser toute la terre. La premiere qu'il eut fut Mademoiselle d'Elbœuf. Il envoya pour cela à Paris le Comte de Peterbouroug qui en confera avec moi, selon les ordres que je reçus de Vôtre Majesté. J'avois grande inclination que cette affaire réüssit à cause de l'estime que je faisois de cette Princesse, mais le Comte de Sunderlant Ambassadeur d'Angleterre s'étant broüillé avec Peterbouroug sur des contes qu'ils firent l'un de l'autre, leur mesintelligence fut cause qu'elle se rompit.

La Princesse Marianne de Vvirtemberg fut sur les rangs aprés elle, & la chose fut poussé si loin que Vôtre Majesté en signa le contrat, avec les Commissaires que ce Prince avoit deputés à cet effet. Ainsi j'eus ordre d'écrire à Madame la Duchesse de Vvirtemberg de venir pour assister aux nôces de sa fille ; mais dans le tems qu'on s'imaginoit que la chose ne pouvoit plus manquer, elle se rom-

pit par des médisances qui furent faites de cette Princesse, à qui ses ennemis attribuoient de certains deffauts dont je ne me suis jamais apperçû. L'on prétend que la source en vint d'une personne de tres-petite étofe, qu'elle avoit désobligée, tant il est vrai que le plus petit ennemi est capable de nuire dans l'occasion; mais le remede qu'on trouve à cela est de ne s'en jamais faire, du moins de guete-à-pan. Cependant c'est à quoi beaucoup de grands Princes ne prennent pas garde, & la demangeaison qu'ils ont de parler & de médire, leur fait quelquefois lâcher des paroles qu'ils voudroient aprés cela racheter de beaucoup de choses. Mais le mal est fait, & ils ne songent à y aporter remede que quand il n'en est plus tems. En effet rien ne peut reparer un coup de langue; c'est une offense qu'un homme de cœur ressent jusques à la mort, de sorte qu'il faut étre touché de Dieu bien vivement pour n'en pas souhaiter la vengeance. Mais graces au Seigneur, c'est un vice qu'on ne sauroit imputer à Vôtre Majesté,

car outre qu'elle parle peu, elle ne parle jamais qu'à propos, & sans y méler en aucune chose le prochain. Je dirai encore à son honneur qu'elle ne sait ce que c'est que de se facher. Il y a bien-tôt quarante ans que je suis à la Cour, & vingt-cinq que j'ai l'honneur de l'aprocher de fort prés, cependant je puis jurer en verité que je ne l'ai vûë qu'une seule fois dans une petite émotion. Ce fut lors que Mr. de Vvherthamont, contre qui il venoit de se rendre un jugement fort desagreable pour lui, à cause de ses violences & de ses injustices, osa se presenter devant elle. Je remarquai qu'elle rougit de colere & que le ton dont elle se servit pour lui dire de ne se pas montrer à sa Cour, n'etoit pas celui dont elle se servoit ordinairement pour faire ses autres commandemens.

Le mariage de la Princesse Marianne ayant manqué par la raison que je viens de dire, celui de Mademoiselle de Crequi qui a épousé depuis le Duc de la Tremouille fut mis sur le tapis. Le bruit que son pere avoit d'étre fort riche, & d'avoir bien

fa't ſes affaires dans ſon Ambaſade de Rome, où les autres ſe ruinent neanmoins, lui attira cet honneur. Mais le Duc & la Ducheſſe de Crequi n'ayant pû ſe reſoudre à lui donner tout ce qu'il falloit pour lui procurer un mariage ſi avantageux, ils manquerent par leur avarice une occaſion que d'autres auroient achetée au prix de tout leur ſang.

Le Duc d'Yort le rabatit en ſuite ſur le Prince de Modene, à qui Mr. le Cardinal ſon oncle avoit laiſſé douze cens mille francs que j'avois entre les mains, & ne s'étant trouvé nulle difficulté à cette affaire, elle fut touché au contentement de l'un & de l'autre.

Cependant la leçon qu'un Prince doit tirer de ce que je viens de dire, eſt d'être toûjours ſi bon ménager que l'impuiſſance ne l'oblige jamais à rien faire d'indigne de ſa naiſſance. Car enfin quoi que Mademoiſelle de Crequi fût une fille de qualité, ce n'étoit pas un parti ſortable pour un Prince qui étoit à la veille de remplir le Trône d'Angleterre. Je ſçai pourtant que ſans remonter bien loin dans

hiſtoire de cette Nation, Henri VIII. épouſa deux femmes qui n'étoient pas de meilleure Maiſon, qui même n'en étoient peut-être pas de ſi bonne. Mais il y a de la difference entre ce que l'amour fait faire, ou ce que l'on fait de deſſein premedité, & aprés une meure deliberation. Ainſi l'eſpece eſt toute differente, & quoi qu'il y ait de la faute dans l'un & dans l'autre, on peut juger neanmoins qu'elle eſt plus grande où les choſes ſe font de pure volonté, que lors que l'on ne s'en trouve plus le maitre.

Puiſque me voici ſur un mariage, il ne faut pas que j'en ſorte ſans rendre compte auparavant à Vôtre Majeſté d'une choſe dont je me ſuis vanté tantôt. Je lui ai dit que j'avois refuſé un parti conſiderable pour mon fils, parce que je trouvois qu'elle n'en ſeroit peut-être pas contente. Ce fut celui de Mademoiſelle de Bournonville qui eſt aujourd'hui Madame la Ducheſſe de Noailles. Ce fut Mr. ſon pere qui me le fit propoſer, & il me fit dire en même-tems qu'il y atacheroit des conditions

ſi

si avantageuses pour mon fils, que j'aurois lieu d'en être satisfait. Comme il me faisoit bien de l'honneur, j'en receus la proposition comme je le devois. Mais quand il vint à s'expliquer, il demanda que j'employasse mes soins pour le faire rétablir dans le Gouvernement de Paris que Vôtre Majesté lui avoit ôté, parce qu'il avoit des liaisons trop étroites avec Mr. Fouquet, & que d'ailleurs il lui faisoit si mal sa cour, qu'il étoit des mois entiers à une maison qu'il avoit achetée aux portes de Paris, sans lui venir rendre ses respects. Il se divertissoit là cependant de tout son mieux; mais pour faire accroire à Vôtre Majesté que s'il ne se rendoit pas auprés d'elle, il en avoit des justes raisons, il se plaignoit à ceux qui l'alloient voir & qui le lui pouvoient redire, qu'il avoit des vapeurs continuelles qui l'obligeoient à ne pas sortir de chez lui. Ce pretexte se détruisoit neanmoins par la vie qu'il menoit; ce n'étoit que festins & réjoüissances, ce qui étant rapporté à Vôtre Majesté, elle crut devoir en user comme je viens de dire qu'elle avoit fait; quoi

qu'il en soit je le remerciai fort civilement de l'honneur qu'il me vouloit faire, & j'aimai mieux me priver de l'avantage qui me devoit revenir d'une si grande alliance, que de l'acheter au hazard de déplaire à Vôtre Majesté.

Les grandes affaires qu'elle avoit à demêler dans la multitude d'envieux qui s'élevoient contr'elle, ne l'empêcherent pas de travailler au repos de l'Italie, qui étoit sur le point de se troubler par le different qui étoit survenu entre le Duc de Savoye & la Republique de Gennes. Vous y interposates vôtre authorité, & les deux parties ayant accepté vôtre mediation, vous les remites en bonne intelligence.

Cependant vous eutes à travailler tout de nouveau en Pologne, dont le nouveau Roy mourut sans enfans, aprés avoir épousé la sœur de l'Empereur. Le Prince de Lorraine en étoit amoureux auparavant, & le bruit étoit que si Sa Majesté imperiale en eût consulté cette Princesse, elle l'auroit preferé, tout dépoüillé qu'il étoit de ses Etats, à la Couronne que

le nouveau Roi lui mettoit sur la tête. Quoi qu'il en soit la bonne volonté qu'elle avoit pour lui fit sa brigue si puissante dans ce Royaume, qu'on crût qu'il n'y auroit que lui qui rempliroit le Trône. Le peu de satisfaction d'ailleurs que les Polonnois avoient eu du défunt, sembloit les obliger de remettre en vigueur la loi, en vertu de laquelle ils avoient été tant de tems sans se choisir un maître d'entre leur Nation. Vôtre Majesté sembla même approuver qu'ils la fissent revivre, par les soins qu'elle prit de leur faire preferer le fils aîné du Duc de Neubourg au Prince de Lorraine. Dans l'autre Election, elle avoit porté le pere, qui avoit le même Prince de Lorraine pour concurrent, & le Prince de Condé ; mais comme cette Nation avoit trouvé à redire à son âge, qui étoit déja avancé, ce deffaut qui lui auroit paru encore plus grand en ce tems-là que dans l'autre, fit que Vôtre Majesté pour s'accommoder à son humeur, leur proposa le fils au lieu du pere. Elle dépensa même beaucoup d'argent pour faire réüssir la chose ; car

elle lui tenoit extrémement au cœur, à cause des suites qui étoient de consequence dans la conjoncture ; mais il y avoit lieu de craindre qu'elle tourneroit mal pour elle, quand son Ambassadeur par son adresse, fit encore resoudre cette Nation à preferer un de ses sujets aux Princes qui lui étoient proposez. Elle élut Jean Sobieski Grand Maréchal de Pologne, qui déplut fort à vos ennemis, qui s'imaginoit qu'il entreroit dans les interets de vôtre Majesté, parce qu'il avoit épousé une Françoise, qui étoit fille du Marquis d'Arquyen, Capitaine des cent Suisses de Monsieur vôtre Frere.

Vous auriez eu besoin de ce secours pour reprimer les entreprises de la Maison d'Autriche, qui se figuroit que vous ne sortiriez jamais à vôtre honneur de la guerre que vous aviez entreprise ; prevenuë de cette opinion, elle fit deux choses qui la décrierent beaucoup parmi les gens qui étoient exemts de la passion dont elle étoit animée : l'une fut de faire enlever dans Cologne le Prince Guillaume de Furstemberg, Abbé de Sta-

velo, Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologne, qui en cette qualité devoit être à l'abri de semblable insulte, à moins que de vouloir violer le droit des gens. L'autre de prendre de force cinquante mille écus que vôtre Majesté avoit dans cette Ville, & qui leur devoient être sacrez par la méme raison ; mais comme elle vouloit mettre obstacle à la paix, & qu'elle n'en trouvoit point de plus fort, elle passa par dessus toute sorte de consideration.

Le Prince Guillaume fut d'abord conduit à Bonn, où il eut une conversation de dix heures entieres avec le Marquis de Grana, qui en étoit Gouverneur. Celui-ci lui reprocha qu'étant né Allemand, il avoit grand tort de trahir sa patrie ; ce qu'il avoit fait en plusieurs rencontres, qu'il lui cita precisement. Il n'en voulut pas demeurer d'accord, mais bien de s'être attaché au service de vôtte Majesté, aprés avoir tâché plusieurs fois auparavant de meriter les bonnes graces de l'Empereur, qui ne les lui avoit jamais voulut accorder. De Bonn il fut conduit à Neustat, où l'Empereur

resolût de le faire mourir dans la prison, aprés avoir fait rendre secrettement une sentence contre lui, où avoient assisté peu de personnes, & par laquelle il étoit condamné d'avoir la tête coupé ; mais Vôtre Majesté, qui joint encore à tant de belles qualitez qu'elle a en partage, celle de sçavoir penetrer jusques dans le cabinet de ses ennemis, trouva moyen de faire agir le Nonce du Pape, qui representa à l'Empereur, qu'il ne lui appartenoit pas ainsi de faire mourir un Ecclesiastique ; & comme c'est un Prince à se mettre aisément le scrupule dans la tête, il en demeura là, & fit transferer le prisonnier dans une autre prison.

Vôtre Majesté porta ses plaintes à la Cour de Vienne, de la violence qui avoit été faite en la personne de ce Prince, & demanda en même tems la restitution de cinquante mille écus qui lui avoient été pris ; mais n'ayant pas eu plus de satisfaction sur l'un que sur l'autre, elle rappella ses Ambassadeurs, qui étoient toûjours à Cologne ; & les autres Princes en firent autant, voyant qu'il n'y

avoit pas plus de seureté pour eux que pour le Prince Guillaume ; aprés ce qui lui étoit arrivé.

Cependant le moyen de mettre la raison de son coté étant de se rendre le plus fort, vos ennemis firent de si grands efforts pour mettre un grand nombre de troupes sur pied, que beaucoup de gens s'imaginerent que Vôtre Majesté n'y resisteroit jamais. L'Evêque de Munster en fut si persuadé qu'il quitta son parti, & l'Electeur de Cologne en auroit fait autant dans le même tems, si l'Evêque de Strasbourg ne l'eût rassuré. Mais dans le tems qu'on vous croyoit prêt de succomber sous le poids de tant d'ennemis, vous futes attaquer la Franche-Comté, à qui vous aviez offert de demeurer neutre. Comme les Suisses, qui s'étoient mêlez de cette negociation, étoient chagrins contre les Espagnols, de ce qui les avoient refusez, ils garderent leurs frontieres, afin que leurs Alliez ne puissent les secourir. Vôtre Majesté, qui fit cette conquéte en personne, fit voir en cette occasion des choses qu'on n'avoit point encore veuës à aucune at-

taque de place, elle fit guinder des canons sur des mantagnes, où un homme avoit peine à grimper, & ce fut par ce moyen qu'elle se rendit maîtresse de Basançon, que vos ennemis croyoient imprenable.

La conquéte de cette Province donna de nouvelles forces à vôtre Majesté, qui en avoit bon besoin, dans l'état où elle se trouvoit; car on lui avoit encore debauché le Roi d'Angleterre, qui fit sa paix avec la Hollande, par une espece de violence que lui firent ses sujets, qui avoient encore plus de jalousie que les autres de vos conquetes. Il vous laissa pourtant les troupes qu'il avoit à vôtre service, & qui consistoient en quelques Regimens, dont le plus considerable étoit celui qu'on appelloit le Regiment Royal d'Angleterre, dont le Colonel étoit le Duc de Montmouth. Les Officiers en étoient assez insolens, ainsi il y en eut qui maltraita de parole un pallefernier du Marquis de Louvois, qui traversoit leur camp pour prendre le plus court chemin. Vôtre Ministre qui vouloit qu'on portât respect jusques à ses

livrées, fit mettre aux arrêts cet Officiers, sur quoi les autres se mutinerent, & comme il n'avoit pas la même inspection sur eux que sur vos troupes, il fut obligé de le faire relâcher. Cela lui donna quelque mortification, lui qui est extrémement glorieux ; mais un Ministre, & même une autre personne de plus grande ou de moindre consideration, à mauvaise grace de prendre ainsi le parti d'un valet contre un honnête homme, à moins qu'il ne sache qu'on a eu dessein de s'adresser à lui en le maltraitant. Cette conduite est bien éloignée du flegme d'un de vos Capitaines, qui ayant vû battre devant lui son Cocher qui le menoit, dit à celui qui l'avoit battu & qui lui en vint le lendemain faire excuse, sur ce qu'il ne le connoissoit pas, qu'il lui étoit bien obligé, & qu'il lui seroit avantageux que ceux qu'il avoit chez lui pour le faire servir, eussent la main aussi bonne, parce qu'on les craindroit plus qu'on ne faisoit,

La Franche-Comté étant ainsi reduite à votre obeïssance, vous resolutes de la faire encore mieux fortifier

qu'elle n'étoit. Ainſi le Marquis de Louvois jetta les yeux ſur un ingenieur nommé de Combes, homme experimenté & entendu, & qui avoit donné des marques de ſa capacité dans les travaux qui avoient été faits en Hollande, dont il avoit eu la conduite. Il voulut reſerver neanmoins les fortifications de Beſançon, qu'il deſtinoit à Mr. de Vauban, dont de Combes n'étant point ſatisfait, il prit la liberté de lui remontrer, qu'ayant été Ingenieur en chef en Hollande, ce lui étoit une eſpece d'affront, d'avoir à partager avec un autre une Province qui étoit bien moins conſiderable. Mais comme ce Miniſtre eſt fait d'une maniere, qu'il veut qu'on pleye ſous lui ſans repliquer, il l'envoya à la Baſtille, où il fut traitté ſi cruellement, qu'on l'y laiſſa trois jours entiers dans une chambre ſans y mettre un lit. Cet homme qui ne croyoit pas meriter rien de pareil, prit les choſes ſi fort à cœur, qu'il en fut ſaiſi. Ainſi le Marquis de Louvois étant allé le voir onze jours aprés, & lui ayant demandé s'il ne ſeroit pas plus ſage à l'avenir, il lui

répondit, que c'étoit à quoi il ne pensoit plus, mais bien à rendre compte à Dieu de ses actions ; l'état où il l'avoit mis devant l'envoyer en l'autre monde avant qu'il fût peu. En effet, quoi que ce Ministre le fît sortir à l'heure même, il mourut trois jours aprés ; ce qui doit nous apprendre qu'il ne faut pas se servir toûjours de toute son authorité, principalement à l'égard des gens qui ont du courage ; & qui ne refusent d'obeïr que parce qu'ils croyent qu'il y va de leur honneur, meritent plûtôt qu'on les avertisse en bon ami de la faute qu'ils peuvent faire, que de les en corriger avec tant de rigueur.

Cependant les grands succez de vôtre Majesté, le rendant hardi à lui demander tous les jours de nouvelles graces il obtint d'elle que je lui fournirois tous les ans quarante millions pour le fonds de la guerre, dont il ne rendroit compte qu'à elle seule. Or ce compte s'est rendu sur une feuille de papier, ce qui est bien difficile neanmoins pour remplir une si grande somme ; je crois aussi que cela n'a

Pas peu servi à lui faire amasser les prodigieuses richesses qu'il a, & qui font dire avec raison, que sa fortune passe celle de beaucoup de Souverains. Je m'imagine pareillement que toutes ces ordonnances qu'il fit pendant le cours de cette guerre, & par où il rendit tous les Officiers pauvres, sous des prétextes specieux, tournerent plus à son profit qu'à celui de vôtre Majesté. Car je sai qu'elle le gratifia de tous ces revenans-bons, qui étoient une espece d'amande, laquelle fut si peu du gout de quantité de bons Officiers, que plusieurs en quitterent le service.

Cela ne remplit pas neanmoins son avidité, non plus que les Postes étrangeres dont vôtre Majesté l'avoit gratifié, & qu'il faisoit monter à une somme exorbitante, par les taxations inoüies des lettres, dont la moindre payoit tout au moins une fois autant qu'elle avoit coûtume de payer du tems de Mr. de Nouveau. Il demanda encore la Surintendance des Chevaux de loüage, sur lesquels il mit un Impôt; non content de ce revenu, il obtint des privileges pour ceux qui

auroient ces chevaux, par le moyen desquels il y en eut qui lui donnerent chacun jusques à cent écus, non qu'ils fissent ce profit dans le loüage qu'ils en faisoient, mais parce que cela les exemtoit des gens de guerre, qui leur étoient si fort à charge, qu'ils trouvoient encore en avoir bon marché.

Enfin sa faveur vint à tel point qu'il crut pouvoir tout faire sans que personne osât s'ingerer d'y trouver à redire. En effet chacun à l'envi s'efforça de lui rendre ses respects ; & comme les graces ne couloient plus que par son canal, il est impossible de dire les bassesses que les plus grands de vôtre Royaume firent auprés de lui. Je fus cependant assez ferme pour ne pas aller à l'adoration avec les autres, & voyant que les quarante millions que vôtre Majesté m'avoit ordonné de lui fournir coûtoient infiniment à ses peuples, qu'il falloit surcharger pour subvenir à cette dépense, & à toutes les autres qu'il fallut faire d'un autre côté, je me mis à examiner en quoi se pouvoit dépenser une si grande

somme ; mais je trouvai du premier coup d'œil un abus tres-considerable, puis qu'il montoit seulement à quinze ou seize cens mille écus tous les ans. Je veux parler de celui des routes qui se commit en 1673. & 1674. & qui fut à tel excez, qu'il ne falloit qu'être laquais de ce Ministre pour en avoir cinq ou six. On établit même des Bureaux à Paris comme pour les propres affaires de Vôtre Majesté, où l'on payoit à veuë ; de sorte que si cela eût continué encore long-tems, il auroit fallu bien-tôt augmenter les quarante millions qui n'eussent pas suffit pour un si grand desordre. Vôtre Majesté m'écouta sur les remontrances que je lui en fis. & ayant jugé à propos de nommer des Commissaires pour en connoitre, les plus criminels se sauverent ; de sorte que ceux qui furent arrêtez ne pouvant parler si pertinemment que les autres, on les fit sortir de prison, aprés avoir payé la somme à quoi ils avoient été taxez.

Cette affaire étoit d'assez grande consequence pour porter coup à la fortune de ce Ministre; mais le secours

que Vôtre Majesté en tiroit pour le detail de la guerre, à quoi il étoit fort appliqué, vous donnant lieu de l'écouter dans ses justifications, il se sauva aux depens des Officiers, sur qui il rejetta tout ce qui avoit été fait. Voilà comment il y a des conjonctures heureuses & qui font oublier des choses qu'on puniroit avec severité dans un autre tems. Voilà comment aussi les gens de grande faveur se trouvent toûjours innocens, pendant que les autres, qui sont bien moins coupables, se trouvent accablez. Mais c'est un malheur qui ne regne pas aujourd'hui, & cet abus à la mine de durer encore long-tems avant qu'on y aporte remede.

La deffection de l'Electeur Palatin & de l'Evêque de Munster obligerent Vôtre Majesté d'abandonner toutes les conquêtes qu'elle avoit faites en Hollande à la reserve de Graves & de Mastricht. Elle forma de toutes les garnisons qu'elle avoit un bon corps d'Armée ; ce que Mr. le Prince lui avoit conseillé, il y avoit déja quelque tems, mais à quoi le Marquis de Louvois s'étoit toûjours opposé. Ce-

pendant le Vicomte de Turenne, qui avoit fermé les passages la Comté de Montbelliard, par où le Duc de Lorraine pretendoit secourir la Comté de Bourgogne, n'ayant plus que faire de ce côté-là, retourna en Allemagne où il prit Germesleim, & le fit raser. Il ôta par là l'esperance qu'avoit l'Electeur Palatin, que cette place resserreroit la garnison de Philisbourg, qui desoloit ses Etats. Il s'achemina ensuite vers le Rhin, qu'il passa pour aller combatre les troupes Imperiales, qui étoient grossies de celles du Duc de Lorraine & de l'Evêque de Munster. Il les trouva postez si avantageusement, qu'il y avoit du risque à entreprendre de les forcer. Neanmoins considerant qu'outre qu'il y avoit une espece d'affront pour lui d'être venu si avant, & de reculer, il y avoit encore un autre inconvenient, qui étoit, que s'il attendoit davantage, les ennemis seroient bien-tôt plus forts que lui, à cause que dans peu ils devoient être joints par le Duc de Bournonville; considerant dis-je, que de quelque coté qu'il se tournât, il y avoit des difficultez à sur-

monter, il prit le parti le plus honrable, qui étoit de combatre. Cependant il faut tomber d'acor, que c'eſt avec raiſon qu'on avouë qu'il n'y a que Dieu qui donne le gain des batailles, puiſque ſans, lui il étoit impoſſible que ce General ſe tirat de cette affaire avec honneur. Il falloit forcer avant toute choſes la petite Ville de St Seim, où les ennemis avoient jetté leur Infantetie; on n'y pouvoit aller que par des defilez que gardoient leurs dragons, mais il ſurmonta ſi facilement toutes ces difficultez que quoique ſes troupes fuſſent, les meileurs de l'Europe, elles ne pouvoient faire cela d'elles-memes, ſi Dieu n'eût combattu pour lui. Il chaſſa ces dragons, & prit la Ville: & ayant marché enſuite contre la Cavalerie, à qui il falloit encore aller par des defilez, il la battit & donna une telle épouvante à ceux qui ſe ſauverent, qu'ils ne ſe creurent pas en ſeureté, juſques à ce qu'ils euſſent paſſé le Nekre.

Cette victoire vous coûta cher neanmoins, & vous perdites dans ce combat quantité de bons Officiers

qui vous auroient encore été fort utiles. En effet vous aviez des affaires de tant de côtez, qu'il falloit une tête comme la Vôtre pour y donner ordre. Le Comte de Souches qui commandoit les principales forces des Imperiaux entra en Flandres, où il se joignit au Prince d'Orange, dont l'Armée se trouva de soixante mille hommes. Celle qui resta en Allemagne devint aussi tres-forte dans peu de tems, par le secours qui lui vint de tous côtez; de sorte qu'elle ne se ressentit plus de la perte qu'elle avoit faite. D'ailleurs il vous fallut pourvoir à la seureté du Roussillon, où les Espagnols faisoient mine de vouloir entreprendre quelque chose; mais ce qui vous embarrassa davantage, c'est que les Hollandois, qui se trouvoient Maîtres de la Mer, par la deffection du Roy d'Angleterre, menaçoient les Côtes de Normandie & de Bretagne, où l'alarme étoit si grande, qu'on eût dit que tout étoit perdu. Enfin aprés avoir rodé d'un côté & d'autre, ils tenterent de surprendre Belle-Isle, ou ils receurent quelque échec. Cela les obligea de se retirer,

& s'étant jettez sur l'Isle de Noirmoustier, ils la pillerent, & exigerent quelque somme d'argent des maisons les plus accommodées, qu'ils menaçoient de brûler, si on ne leur donnoit contentement. Ce grand armement & qui se promettoit d'engloutir vôtre Royaume, s'étant terminé à si peu de chose, ils furent chercher une meilleure fortune à l'Amerique, où ils s'imaginoient que les grandes affaires que vous aviez sur les bras, vous auroient empêché de donner ordre; mais y ayant assiegé S. Thomé, ils y trouverent une si grande resistance, qu'elle les y tint jusques à l'arriere saison; de sorte que le tems n'estant plus propre pour tenir la Mer, ils furent obligez de lever le siege.

Cependant le Vicomte de Turenne, aprés avoir gagné le combat de S. Seim; vint retrouver en deçà du Rhin une partie de son Armée qu'il y avoit laissée, pour pouvoir faire plus de diligence. Il fut là que les ennemis devoient recevoir un nouveau secours; ce qui l'obligea de repasser ce fleuve pour les aller com-

battre une ſeconde fois, avant qu'ils fuſſent ſi forts, qu'il n'oſa plus l'entreprendre ; ils ſe retirerent au delà du Meins, & ſous le canon de Francfort ; mais ce General les ſuivant de prés, chargea leur arriere-garde au paſſage de la Riviere, où ils perdirent prés de huit cent hommes. Cependant n'oſant entreprendre de les aller déloger d'où ils étoient, il revint ſur ſes pas, où il acheva de ruiner le Païs de l'Electeur Palatin : qui s'en trouva ſcandalisé, & ſur tout du feu qui avoit été mis à quelques Villages, dont pourtant le Vicomte de Turenne étoit innocent. En effet cela s'étoit fait par les ſoldats, qui s'étoient vangez par là de ce que les Païſans avoient maſſacré avec beaucoup de barba ie quelques-uns de leurs camarades.

Quoi qu'il en ſoit la paſſion l'empêchant d'entrer dans ce détail, il fit un apel en forme à vôtre General, & le lui envoya ſignifier par un trompette ; mais il étoit trop ſage pour le prendre au mot, & il lui fit réponſe, qu'ayant l'honneur de commander l'Armée de vôtre Majeſté, il ne pou-

voit rien faire sans recevoir ses ordres là-dessus. Qu'à l'egard des plaintes qu'il faisoit contre lui, elles étoient tres-mal fondées, puisque si ses Sujets s'étoient abstenus des cruautez qu'ils avoient exercées sur les Soldats de Vôtre Majesté, ils n'auroient jamais songé à brûler leurs maisons : Qu'au surplus il ne refuseroit point l'honneur qu'il lui faisoit de se vouloir battre contre luy, pourvû que ce fut chacun à la tête d'une armée, & qu'en le faisant il rendit service à Vôtre Majesté.

Les Imperiaux ayant demeuré assez de tems sous le canon de Francfort, pour avoir celui de se fortifier du secours qui leur fut envoyé de la part de plusieurs Princes de l'Empire, le Vicomte de Turenne trouva leur forces si superieures aux siennes, qu'il prit le parti de se retrancher entre Landeau & Vveissemberg. Comme ils virent qu'il se retiroit ils voulurent le pousser à leur tour, & s'approcherent pour cela de Mayence, où ils pretendoient passer le Rhin ; mais l'Electeur de ce nom, avec qui Vôtre Majesté avoit pris des mesures,

ne voulant pas faire comme l'Evêque de Vvirtsbourg, les pria de vouloir aller chercher passage ailleurs.

L'Armée du Prince d'Orange demeuroit campée pendant ce tems-là, & Vôtre Majesté en étoit surprise toute la premiere, ne pouvant comprendre qu'il demeurât sans rien faire avec des forces si formidables. Le Prince de Condé l'observoit, & comme il étoit beaucoup plus foible, il jugea à propos de se retrancher, afin de ne donner combat que quand il en trouveroit l'occasion. Cependant le Prince d'Orange voyant toutes vos troupes occupées; ou à lui faire tête, ou à observer les Imperiaux, dont l'Armée devoit être bien-tôt de soixante mille hommes, par la jonction du Marquis de Brandebourg, qui étoit en marche, ils assiegerent Graves, sous la conduite de Rabenhaut; Officier qui s'étoit acquis quelque reputation contre l'Evêque de Munster, pendant que ce Prela étoit dans vôtre parti. Le Comte de Chamilly, Cadet de celuy dont j'ay parlé cy-devant, étoit dans la place, & la deffendit si bien, que ce General eut le tems

de se morfondre devant. Il fit des sorties continuelles, de sorte qu'au bout de trois mois Rabenhaut étoit presque aussi avancé que le premier jour ; quoi qu'il eût promis qu'il en rendroit bon compte dans trois semaines.

Cependant le Prince d'Orange fit dessein d'entrer en France. Il trouva la chose plus facile que de faire un siege devant vôtre Armée, qui ne l'eût pas souffert sans coup ferir. Ainsi s'étant mis en marche pour l'execution de son dessein, le Prince de Condé le suivit, & chargea son arriere-garde : Il le fit si brusquement qu'il tua plus de trois mille hommes, fit autant de prisonniers, prit ses bagages & quelques pieces de canon devant qu'il se pût reconnoitre. Mais le pais, qui étoit tout couvert des hayes & tout coupé de ravines, lui offrant un secours qu'il n'eût pas trouvé en rase Campagne, il y jetta son infanterie, qui à la faveur de ces postes avantageux, empêcha celle de vôtre Majesté d'avancer d'avantage ; toutefois l'envie que le Prince de Condé en avoit, lui faisant entreprendre des

choſes qui auroient paru impoſſibles à un autre, il y fit tuer bien du monde & y perdit même trois chevaux ſous lui, tant il s'éforçoit par ſon exemple de donner de la chaleur à l'action. Mais la grande reſiſtance des ennemis ayant rendu ſes efforts inutiles, la nuit qui ſurvint ſepara les combattans. qui s'attribuerent chacun la victoire, Mais ce fut avec peu d'apparence de la verité de la part des ennemis ; car ce qui fait la victoire eſt de demeurer maitre du champ de bataille, d'avoir des dépouilles des ennemis, de leur faire des priſonniers, & mille choſes ſemblables qu'il eſt inutile de ſpecifier tout du long. Or tout cela ſe trouvoit du côté de Vôtre Majeſté, & rien du tout du leur, ſinon qu'ils pouvoient ſe vanter que le Prince de Condé avoit perdu autant de monde qu'eux, & peut-être un plus grand nombre d'Officiers.

Quoi qu'il en ſoit la fin de ce combat ne répondit pas au commencement, qui ne pouvoit étre plus glorieux pour Vôtre General ; mais l'envie qu'il eut de tout gagner, lui fit perdre plus qu'il ne penſoit ; car juſques

jusques-là on ne pouvoit dire qui de lui ou du Vicomte de Turenne en savoit le plus dans le métier de la Guerre. Il y en avoit méme qui étoient prevenus en sa faveur, & qui lui ajugeoient le prix ; mais les uns & les autres commencerent à changer d'opinion & à le donner à son rival.

Cette Bataille servit neanmoins à faire échoüer le dessein du Prince d'Orange qui ne songea plus à passer en France. Le Marquis de Louvois qui n'aimoit pas le Prince de Condé fut ravi de cet accident qui lui donnoit moyen de lui rendre de méchans offices auprèz de Vôtre Majesté & en effet il n'a guere servi depuis cette Campagne, & je crois méme qu'il n'auroit plus été du tout à la tête d'aucune armée, sans la mort du Vicomte de Turenne qui arriva la Campagne suivante, & qui engendra une espece de necessité de mettre à sa place un General de reputation.

S'il savoit ainsi faire tant de mal à ses ennemis, il savoit en recompense retirer du plus grand peril ceux qui

étoient si heureux que d'avoir sa protection. Il le montra bien à Mr le Bret Lieutenant General de vôtre armée de Catalogne, dont l'imprudence accompagnée d'un esprit de vanité lui fit commettre une faute qui demandoit une punition exemplaire.

Vôtre Majesté l'avoit envoié en ce païs-là il y avoit déja quelque tems, & l'y avoit laissé les années precedentes avec le commandement en chef de son armée ; parce qu'il n'y paroissoit point encore d'ennemis considerables. Mais les Espagnols y aiant envoié le Duc de S. Germain qui étoit un General de reputation avec une partie de leurs vieilles troupes, vous jugeâtes à propos de luy opposer le Comte de Schomberg qui le valoit bien, & avec qui il s'étoit trouvé plusieurs fois aux prises pendant qu'ils étoient tous deux en Portugal. Or cela étoit mortifiant pour un homme aussi vain qu'étoit Mr le Bret, qui par ce moien n'étoit plus que Lieutenant General, & comme il le suportoit impatiemment il fit un coup de sa teste dont il n'y avoit que le Marquis de Louvois qui le pût sau-

ver. Les ennemis apres avoir pris Bellegarde, qui leur donnoit entrée dans le Rouſſillon, camperent à la portée du canon de vôtre armée, ce qui deplaiſant à Mr le Bret, il leur donna combat, pendant que ſon General étoit encore au lit, & ſans en attendre les ordres; mais il y fut ſi bien étrillé que rien n'y manquoit; & ſi le Comte de Schomberg qui ſe leva fort étonné de ſa hardieſſe n'eut reparé ſa faute par ſa bonne conduite, l'armée de vôtre Majeſté étoit défaite à platte couture. Cependant voſtre Cavalerie qu'il avoit engagée dans des ravines ſans les faire reconnoître y fut paſſée par les armes, & la Rabliere qui la commandoit aiant eſté fait priſonnier avec quelques autres Officiers de conſideration, ce qui en revint n'auroit pas été en état de toute la Campagne de faire aucune reſiſtance, ſi les affaires qui ſurvinrent d'ailleurs aux ennemis ne les euſſent obligez de repaſſer en Catalogne.

La Ville de Meſſine capitale du Royaume de Sicile ſe plaignant depuis long-tems de l'exaction de leurs Vicerois, dont ils avoient informé

le Conseil d'Espagne sans en recevoir aucune satisfaction, secoüerent le joug un beau jour ; & aprés s'être emparez du Port, & d'un des Principaux forts de la Ville, ils se mirent à crier liberté. A ce mot qui chatoüille l'oreille de la populace, qui croit souvent contre toute sorte de raison qu'il y a beaucoup d'avantage à changer de maître, il y eut plus da soixante mille hommes qui prirent les armes. Cependant les plus habiles considerant qu'il leur étoit impossible de resister long-tems à leur Souverain, s'ils n'étoient soutenus par une Puissance qui fut capable de les soûtenir, ils agiterent ce qui leur seroit plus expedient ou de s'adresser à Votre Majesté ou d'avoir recours au Turc. Ils ne furent pas long-tems à balancer sur les choix qu'ils devoient faire, & ceux qui avoient un peu de soin de leur Religion, aiant fait connoître aux autres que de toutes façons il leur seroit bien plus glorieux d'implorer le secours de Vôtre Majesté, ils lui envoyerent des Députez pour lui demander sa protection.

Les offres qu'ils vous firent furent

de se donner à vous à condition que vous les traiteriez mieux que n'avoient fait les Espagnols. Vous assemblâtes là-dessus vôtre Conseil, qui trouvant qu'il vous étoit avantageux de vous servir de cette occasion qui alloit occuper les forces des Espagnols de ce côté-là, conclut à assurer ces Deputez que vous les secoureriez de toutes vos forces. Cependant il fut d'avis que vous ne deviez pas recevoir la Souveraineté qu'ils vous offroient, & qu'il valloit mieux tâcher de mettre cet Etat en Republique.

Vous les renvoyates avec ces belles paroles, qui furent suivies en même temps de l'effet. Car vous donnâtes ordre au Marquis de Valavoir de prendre quelques-uns de vos vaisseaux pour escorter un convoi dont ils avoient grand besoin, & qui leur arriva fort à propos pour les retirer de la misere qu'ils commençoient à souffrir. Car ce n'est pas une petite entreprise que celle de se revolter contre son Souverain, & elle est suivie d'ordinaire de tant d'inconveniens que quand nous ne se-

rions pas obligés par nostre naissance & par un devoir indispensable de lui être fideles, nôtre propre interêt suffiroit tout seul pour nous y porter. Mais si le sujet est ainsi dans l'obligation d'une fidelité parfaite envers le Souverain; le Souverain de son côté ne doit pas le traiter comme un esclave ; il faut ne le charger qu'à proportion des besoins de l'Etat, autrement ou il succombe sous le poids dont il l'accable, ou il regimbe contre l'éperon; ainsi qu'il arrive à ces chevaux qu'on veut dompter tout d'un coup, sans les accoûtumer insensiblement à la correction.

La revolte de Messine empêcha que les ennemis ne profitassent de la victoire qu'ils avoient remportée en Roussillon, & aiant été obligez de se retirer de cette Province pour courir au plus pressé leur absence vous donna moyen l'année d'aprez de les en chasser tout-à-fait, en reprenant le château de Bellegarde.

La disgrace qui étoit arrivée en ce Païs-là à vos Troupes, fut recompensée si largement, par les suites heureuses que vos armes eurent cette

Campagne en Allemagne & en Flandres, que vous eûtes tout sujet d'en être console. Elles avoient déja triomphé deux fois sous le Vicomte de Turenne, & la bataille de Seneff qu'avoit donné le Prince de Condé, n'avoit pas laissé de produire un bon effet, quoy que Vôtre Majesté y eût perdu quantité de braves gens. Mais une chose dont j'ai oublié de parler tantôt, & qui vous fut neanmoins fort avantageuse, c'est que le bagage du Comte de Monterey, Gouverneur des Païs-Bas Espagnols, y ayant esté pris, vous y trouvâtes des papiers qui vous instruisirent d'une conjuration qui se faisoit dans vostre, Royaume, pour lui livrer quelques Places sur les Côtes de Normandie. Du moins ils en faisoient mention, car pour moi je ne saurois croire que cette conjuration fût veritable, & le peu de credit qu'avoit celui qui en étoit le chef, aussi bien que tous ses complices, me donne lieu de m'imaginer que c'étoit bien plûtôt un leure dont il s'étoit servi pour tirer de l'argent des Espagnols, lui qui n'avoit pas un sol & qui étoit tout noyé de dettes.

Ce chef étoit le Chevalier de Rohan, qui étoit parfaitement bien-fait de sa personne, mais d'une si miserable conduite qu'il s'étoit perdu auprés de Vôtre Majesté, qui avoit eu autrefois beaucoup de bonté pour lui. Il s'étoit mis mal pareillement avec tous ses proches, même avec sa mere qui s'étoit plainte, il n'y avoit pas encore long-tems, à Vôtre Majesté, qu'il l'avoit volée. Depuis cela il lui avoit fait encore divers autres traitemens fâcheux, pour raison dequoi elle étoit tous les jours sur le point de vous venir demander en grace de l'envoyer à la Bastille. Pour comble d'imprudence, il s'étoit defait de sa charge de Grand Veneur qui lui aidoit à subsister, de sorte que ne sachant plus où donner de la tête il fit ce que je viens de dire.

L'affaire étoit allez de consequence à Vôtre Majesté, pour ne la pas negliger; car qaand même elle auroit été persuadée qu'il ne l'auroit faite que dans l'intention que j'ai expliquée ci-devant, il falloit par sa punition arrêter le cours de ce desordre qui étoit d'un méchant exemple pour

ſes peuples. Quoi qu'il en ſoit Vôtre Majeſté ayant donné ordre qu'on l'arrêtât, il fut mené à la Baſtille pendant que le Major de vos Gardes fut à Rohen pour ſe ſaiſir d'un de ſes complices, nommé Latreaumont. Il le ſurprit au lit, & il ne tint qu'à lui de l'amener pieds & mains liez en priſon ; mais la connoiſſance qu'il avoit avec lui l'ayant fait relâcher du devoir de ſa charge, il lui donna permiſſion d'entrer dans ſon cabinet, où il ne fut pas plûtôt qu'il s'arma de deux piſtolets, dont il en tira un ſur le Major qu'il manqua. Un de vos Gardes qui étoit commandé avec lui, lui déchargea en même tems un coup de mouſqueton dans le corps, dont Vôtre Majeſté fut fort faché, parce qu'étant mort un moment aprés, elle ne pût apprendre quantité de choſes qu'elle eſperoit ſavoir par ſa bouche. Car c'étoit lui qui s'étoit chargé de toute l'intrigue ; & qui avoit envoyé en Flandres un certain Maitre d'Ecole qui étoit étranger, & qui s'étoit établi au Fauxbourg Saint Antoine. Celui-ci ſe voulut ſauver, mais vous le fi-

tes arrêter pareillement, aussi bien que la Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux.

Si le Chevalier de Rohan avoit sçu ce qui se passoit, il auroit bien pris garde à ne rien dire, parce qu'il n'y avoit que celui qui avoit été tué à Roüan, qui sçût qu'il étoit de la conjuration. Aussi quand on le demanda au Maître d'Ecole, il dit qu'il n'en savoit rien, & qu'il n'avoit agi qu'au nom du defunt. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux n'en savoient rien non plus, mais son rapporteur l'ayant tourné adroitement, il lui fit avoüer ce qu'il n'y avoit que lui qui lui pût dire, sous la promesse qu'il lui fit que Vôtre Majesté lui accorderoit son pardon. Cependant comme vous ne lui en aviez point donné d'ordres vous ne crûtes pas à propos de satisfaire à sa parole, ainsi le Chevalier de Rohan fut condamné d'avoir la tête coupée, & s'étant apperçû, il y avoit déja quelques jours que son affaire n'alloit pas bien, parce qu'on lui avoit ôté un coûteau qu'on lui avoit donné jusques-là lors qu'il étoit à table, il demanda le Pa-

re Bourdaloüe Jesuite, pour se confesser.

Il y avoit vingt-deux ans qu'il n'avoit frequenté les Sacremens, mais il changea si fort tout à coup qu'on n'eut jamais crû que c'eût esté lui. Il fit divers actes de Contrition, d'humilité & de resignation à la volonté de Dieu, tellement que quand le Boureau vint pour le lier, & qu'il lui eut demandé s'il vouloit qu'il prît un ruban de sa ringrave, il lui répondit qu'il prît une corde, & que lui qui étoit un si grand pecheur ne pouvoit étre traité trop rigoureusement. Il fit divers autres actes d'humiliation qui tirerent des larmes des yeux des spectateurs, & étant sorti de la Bastille pour aller au lieu du supplice, qui étoit devant, il y fut à pied avec un courage, qui donna encore plus de compassion du triste état où il étoit reduit. Il demanda au Pere Bourdaloüe, devant que de monter sur l'échafaut; si on avoit pris soin de consoler sa mere, à qui il avoit demandé pardon de tout ce qu'il lui avoit fait, par une lettre extrémement touchante; Il dit aussi

un mot à la Marquise de Villars qui devoit souffrir le même supplice, aussi bien que le Chevalier de Preaux & ayant tendu son col à l'Executeur, il lui mit la tête à bas d'un seul coup.

Son corps fut porté à S. Paul dans un carrosse de dueil, où il demeura en dépôt jusques à ce qu'il fût transferé à l'Abbaye de Joüars, où il avoit demandé d'être enterré. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux furent executés ensuite, & aprés eux le Maître d'Ecole, qui fut pendu. Belle leçon pour une infinité de personnes qui mangerent leur bien mal à propos, & qui ne sachant aprés cela que devenir, sont tellement abandonnés de Dieu, qu'ils se portent à faire de méchantes actions. Belle leçon aussi pour ceux qui vivent dans un si grand libertinage qu'il semble qu'ils ne reconnoissent rien au dessus d'eux. Mais il vient un tems que Dieu leur aprend bien qu'il est leur maître, permettant qu'ils tombent entre les mains de la Justice, ce qui leur fait faire reflexion, mais un peu tard, combien ils ont eu tort de s'é-

loigner de lui ; heureux encore s'il leur fait la même grace qu'il fit à celui dont je viens de parler.

Cette affaire ayant interrompu le cours de celles de Flandres & d'Allemagne, je dirai à Vôtre Majesté que le Prince d'Orange étant allé assieger Oudenarde, le Prince de Condé marcha au secours de cette place, & les Imperiaux n'assistant pas le Prince d'Orange comme ils devoient, il fut obligé d'en lever le siege ; & ensuite il se separa du Comte de Souches, dont il étoit si mécontent qu'il se plaignit à l'Empereur, que sans lui les affaires de la Campagne auroient mieux tourné. L'Empereur pour le contenter fut quelque tems sans vouloir voir ce General ; mais il trouva moyen à la fin de se justifier & de rentrer en grace.

Le siege de Graves avoit toûjours duré jusques-là, & même il ne paroissoit pas encore prêt à finir, ayant encore plusieurs dehors qui le defendoient ; outre que la saison qui commençoit à devenir fâcheuse laissoit voir peu d'esperance de reduire une garnison, qui sans nul secours que

de ses forces avoir déja fait perir une infinité de gens. En effet Rabenhaut avoit eu toûjours de malheur d'estre battu dans les sorties que le Comte de Chamilli avoit faites ; mais ce qui étoit de plus mortifiant pour lui, c'est qu'un de vos Colonels, âgé de prés de soixante & dix ans, étoit venu exprés de Mastrich pour lui dérober le principal fruit qu'il se proposoit dans sa conquéte. Vostre Majesté en abandonnant la Hollande en avoit tiré beaucoup d'argent, & les Villes qui ne lui avoient pû donner tout ce qu'elle demandoit lui avoient offert des ôtages, pour seureté qu'elles payeroient le surplus dans le tems dont elles étoient convenuës avec elle.

Ces ôtages avoient esté conduits à Graves, comme dans un endroit où ils seroient en seureté, mais Rabenhaut l'ayant assiegé il contoit qu'en le prenant il épargneroit à la Hollande la somme dont ils étoient encore redevables, & qui montoit fort haut. Sa pretention paroissoit même tres-bien fondée, parce que vous ne pouviez donner secours à cette place qui étoit

ſeparées des vôtres par Ruremonde & Venlo qui appartenoit aux Eſpagnols. Cependant de Melin Meſtre de Camp de Cavalerie, étant, comme j'ai dit ci-devant, parti tout exprés de Maſtricht pour les enlever, traverſa le camp de Rabenhaut, & étant entré dans la Ville, il les prit & les emmena au lieu de ſa garniſon par le même chemin qu'il étoit venu.

Cela fit perdre un peu de la reputation de ce General, tellement que le Prince d'Orange ne le regardant plus comme il avoit fait auparavant, il crût que s'il vouloit avoir Graves il ne devoit pas s'en attendre à lui. Il y fut luy-même accompagné de quelques troupes qu'il avoit ramenées de Flandres, & s'en rendit le maiſtre.

Graves étant ainſi tombé entre les mains de ce Prince, la Campagne finit de ce coſté-là, pendant qu'elle continua en Allemagne avec beaucoup de chaleur. Les grandes forces que vos ennemis jetterent en Alſace étonnereot un peu vôtre Miniſtre, qui crût ſi bien que cette Province ne pouvoit ſe ſauver, qu'il conſeilla à

Vôtre Majesté d'en tirer le Vicomte de Turenne ; & de l'envoyer autre part, où il lui seroit plus necessaire. Elle eut bien de la peine à avaller cette pilule ; & de perdre ainsi tout d'un coup un païs qui avoit coûté tant de sang & de peine à conquerir, & étoit un morceau de dure digestion pour elle. Neanmoins le Marquis de Louvois lui en faisant voir la necessité, & que sans cela elle perdroit la Lorraine où le Duc de ce nom s'acheminoit, avec de grandes esperances de rentrer dedans, elle consentit qu'il envoyât l'ordre à ce General ; mais comme il ne voyoit pas que la chose fut si fort pressée qu'il se l'imaginoit, il lui manda qu'il falloit qu'on eût donné de méchans avis à Vôtre Majesté pour luy faire prendre une telle resolution : qu'il voyoit les choses plus clairement que les autres ; lui qui étoit sur les lieux, & qu'il le prioit de vous rendre une lettre qu'il se donnoit l'honneur de vous écrire, par laquelle il vous specifioit si bien les raisons que vous aviez de surseoir vôtre resolution, qu'il esperoit que vous le se-

riez d'abord que vous l'auriez veuë.

Le Marquis de Louvois trouva qu'il y avoit de la vanité à ce general d'en vouloir savoir plus que lui, & sans montrer sa lettre à Vôtre Majesté il lui envoya de nouveaux ordres en conformite des premiers. Ce grand homme se douta bien que cette recidive se faisoit sans vôtre participation, & que s'il vous eût donné la lettre qu'il avoit eu l'honneur de vous écrire, vous lui eussiez fait celui de lui faire réponse. Ainsi devant que de se resoudre à faire ce qu'il lui mandoit, il écrivit tout de nouveau à Vôtre Majesté & adressa sa lettre au Cardinal de Boüillon son neveu, afin qu'elle eut une autre destinée que la premiere. La confiance que vous aviez en la prudence & en la sagesse de ce General, vous fit douter que le Marquis de Louvois vous donnât un bon conseil d'abord que vous eûtes jetté les yeux dessus, & l'interêt que vous aviez à vous en rapporter à son avis plûtôt qu'à celui de ce Ministre, fit que vous mandâtes de vôtre propre main à ce General, qu'il en usât comme il le jugeoit à propos, &

que vous vous en rapportiez à lui.

Ce fut un grand sujet de chagrin à vostre Ministre qui avoit coûtume d'estre absolu. Cependant comme il avoit plus de foi en ses lumieres que dans celle de personne, il compta que le succés qui seroit conforme à l'horoscope qu'il en avoit faite perdroit bien-tost le Vicomte de Turenne dans l'esprit de Vôtre Majesté, qui aprés cela n'auroit plus de confiance qu'en lui. Mais il comptoit sans son hoste, & il se trouva tout au contraire que ce General conserva Saverne & Haguenau que les ennemis assiegerét l'un aprés l'autre. Il fit aussi échouër le dessein qu'ils avoient sur Brisac qu'ils commençoient à serrer de prés, dans l'esperance que comme il manquoit de toutes choses, ils l'auroient bien-tost sans coup ferir. Mais ces évenemens, tout considerables qu'ils étoient ne furent encore que les moindres, par lesquels il acheva une si belle Campagne, car feignant d'aller prendre des quartiers d'hiver en Lorraine il revint à la charge par des chemins impraticables, lors que les ennemis s'étoient separés pour

subsister plus commodement, & les ayant surpris il les mena battant les uns aprés les autres, jusques à ce qu'ils firent ferme auprés de Turquem, mais il les en chassa encore & les ayant obligés de repasser le Rhin, il punit les habitans de Strasbourg par le pillage des effets qu'ils avoient à la Campagne, de ce qu'ils avoient donné passage aux ennemis sur le pont, contre la parole qu'ils lui avoient donnée de n'en rien faire.

Vôtre Majesté ne laissa pas un service de cette nature sans recompense elle lui envoya le lendemain qu'il fut arrivé à Paris cent mille écus en Louïs-d'or, & lui aiant donné quantité d'autres marques de distinction ; elle lui envoia aussi le Marquis de Louvois pour lui demander pardon de quantité de choses dont il avoit sujet de se plaindre de lui. Mr. de Turenne en usa en cette occasion de même que nous voions qu'en use un dogue à l'égard d'un petit chien : il écouta son compliment sans bassesse & sans colere, & l'aiant renvoié avec une reponse, dont pourtant il n'avoit pas lieu d'être content, Mr. le Prin-

ce vint trouver Monsieur de Turenne pour savoir de lui comment s'étoit passé cette entreveuë.

Monsieur de Turenne lui aiant rendu compte, le Prince de Condé qui n'avoit pas lieu d'aimer ce Ministre, le pria qu'ils fussent agir de concert pour desabuser Vôtre Majesté de bien des choses, dont elle étoit prevenuë à son avantage. Le Vicomte de Turenne en convint avec lui, mais Mr. le Tellier en aiant avis il vint trouver Mr. le Prince & le conjura de pardonner à son fils qui à l'avenir auroit pour lui tant de respect qu'il auroit tout lieu d'en être content. Ainsi aiant desarmé sa colere par ces belles promesses, il empécha sa ruine, qui étoit inévitable si ces deux grands hommes s'en fussent mêlés. Car il étoit aisé de desabuser Vôtre Majesté de bien des choses qu'il lui faisoit passer pour de grands services qu'il lui rendoit, & qui en les examinant neanmoins auroient eu tout un autre nom.

Je mets par exemple de ce nombre le changement qu'il vous a fait faire dans les Maladeries, dont-il

vous a fait convertir les fonds, en recompenſes pour les gens de Guerre. J'oſe dire à Vôtre Majeſté que quand elle y fera reflexion, elle ne demeurera guere à être perſuadée que ſon pouvoir ne ſauroit s'étendre ſur les choſes de cette nature. Elle doit conſiderer que c'eſt une fondation pour une œuvre pie qu'elle eſt obligée d'entretenir. Je ſais bien que le pretexte qu'il a pris eſt, que cette fondation eſt bien inutile, maintenant qu'on reconnoît que la maladie pour laquelle elle a eſté faite eſt un effet de la pure débauche, & non pas comme on croyoit autrefois, un mal où il n'y avoit point de remede; mais que cela ſoit ou non, on ne voit pas que cela authoriſe Vôtre Majeſté à ſe ſaiſir de ce revenu; & à le donner à qui bon lui ſemble. Si elle en peut diſpoſer ce n'eſt tout au plus qu'en faveur des Hôpitaux, ou en le convertiſſant d'une maniere que cela réponde à l'intention des fondateurs. Car de pretendre qu'elle le puiſſe donner à des gens qui s'en ſervent pour contenter leurs paſſions, c'eſt dequoi les Caſuiſtes ne convien-

dront point, quand méme vous les choisiriez entre ceux qui ont la reputation d'estre extrémement relâchés.

Je doute fort méme que vous le puissiez unir valablement à l'Hôtel Royal des Invalides, que vous avez fait bâtir avec tant d'impetuosité & de depense, qu'il semble avoir esté fait plûtost pour la demeure d'un Roi, que pour celle des pauvres Soldats estropiés. Car c'est à Vôtre Majestè à pourvoir de son propre fonds à leur entretien, sans se servir pour cela de celui des autres. Il y auroit mème une espece de honte à elle de le faire, puisque ce seroit perdre la gloire qui lui revint d'un si bel établissement, si l'on pouvoit dire qu'elle l'eût fait aux dépens d'autrui.

L'année 1675. ne fut pas plûtôt commencée que vous songeâtes à vous assûrer la communication de Mastricht, que les ennemis avoient interrompuë sur la fin de la Campagne derniere, en prenant Dinant & Hui. Cette Conquéte avoit esté faite par les Imperiaux lors qu'ils s'étoient separés de l'Armée du Prince d'Orange, ce qui lui donnoit envie de re-

prendre Maſtricht pour cet effet il fit en ſorte que l'Empereur envoia à Liege le Cardinal de Bade Chanoine de cette Egliſe, qui ſous pretexte de reſidence tâcha de faire declarer en ſa faveur cette Ville, qui étoit de grande conſequence pour le ſuccés de cette entrepriſe : ſon éminence y trouva beaucoup de diſpoſition, & il faut que je diſe encore à Vôtre Majeſté que le Marquis de Louvois en fut cauſe ; car il faut qu'elle ſache qu'il avoit donné divers ſujets de mecontentement aux habitans de cette Ville, qui auparavant lui étoient tres-affectionnés. Il avoit fait piller pluſieurs fois les maiſons qu'ils avoient hors de la Ville & à la Campagne, & cela en haine de ce que paſſant un jour par cette Ville un Chanoine de la Cathedrale lâcha contre lui quelques paroles injurieuſes, & aſſez haut pour qu'il les pût entendre.

Quoi qu'il en ſoit le Comte d'Eſtrades qui prenoit garde aux interêts de Vôtre Majeſté prevint le Cardinal de Bade, en traitant avec le Gouverneur de la Citadelle qui la lui remit entre les mains. L'heureux ſuc-

cez de cette negociation aiant aussi arrêté le cours de la méchante volonté des Liegeois, le Cardinal de Bade qui n'avoit plus que faire dans cette Ville, demanda un passeport au Comte d'Estrades pour pouvoir s'en retourner en seureté en Allemagne, mais s'en étant servi pour y transporter des armes, ce Gouverneur se servit de ce pretexte pour le faire arrêter lui & toute sa suite. Car il étoit bien aise de justifier à toute l'Europe qui accusoit Vôtre Majesté de mauvaise foi de s'estre emparé de la Citadelle de Liege, qu'elle avoit eu raison de le faire, & comme cela ne se pouvoit qu'en montrant que son Eminence l'auroit fait elle-même si elle n'avoit esté prevenuë, il visita tous ses papiers parmi lesquels il s'en trouva quelques-uns qu'il jugea à propos de faire supprimer, parce qu'ils faisoient mention de tout ce qu'elle avoit brassé. Cela imposa silence à tous ceux qui tâchoient d'obscurcir la reputation de Vôtre Majesté, de sorte qu'il ne s'en parla plus du tout.

Cette grande affaire s'étant terminée

née de la maniere que je viens de dire vous assiegeâtes Dinant, dont vous étant rendu maître vous achevâtes de netoyer la Meuse, depuis cette derniere ville jusques à Mastricht par la prise de Huy & de son Château. De là vous fites sentir la force de vos armes à la ville de Limbourg que le Prince d'Orange fit mine de vouloir secourir ; mais n'en ayant fait que le semblant, elle se rangea sous vôtre obeissance, pendant que le Vicomte de Turenne retourna en Allemagne, pour faire tête à Montecuculli que l'Empereur avoit renvoyé en ce païs-là.

Mr. de Turenne n'avoit pas beaucoup prés de si grandes forces sur les bras que l'année precedente ; car vous aviez trouvé moyen de faire diversion dans le Nord par la declaration de la guerre que le Roy de Suede avoit faite au Marquis de Brandebourg. Le Duc d'Hannover le devoit seconder avec une armée de quinze mille hommes qui auroit tenu en respect ceux qui pouvoient être portez à secourir cet Electeur. Mais le Connêtable Vrangel qui com-

mandoit celle de Suede étant gagné par les ennemis de son maitre n'executa pas les ordres qu'il lui avoit donnez ; de sorte que le Duc d'Hanover n'osa jamais se declarer. Cependant cela fit que l'Electeur de Brandebourg retira ses troupes de l'armée de Sa Majesté Imperiale, sur laquelle le Marquis de Vaubrun, un des Lieutenans de vôtre armée, avoit pris Dachsteim en l'absence du Vicomte de Turenne.

Le Marquis de Louvois croyant avoir reparé par la declaration du Roi de Suede la faute qu'il avoit faite, de manquer la paix quand elle avoit été demandée à Vôtre Majesté avec tant d'avantage pour elle, ne songea plus qu'à continuer la guerre qui étoit allumée en tant d'endroits differens. Et comme les Messirois recommençoiét à crier misericorde à cause de la faim qui les pressoit, vous y renvoyâtes Vallavoir, qui fut heureux que d'y conduire à bon port un second convoi de Bled, quoique les Espagnols se fussent mis en embuscade sur son passage avec des forces beaucoup superieures aux siennes.

Cependant je ne sais qui vous fit changer de resolution, touchant la moderation que vous aviez témoignée à leur égard ; car ils vous reconnurent pour leur Souverain, & vous leur envoyates pour Viceroi le Duc de Vivonne, General de vos Galeres qui étoit frere de Madame de Montespan. Cette derniere qualité qui étoit cause que quand il avoit fallu pourvoir à cette charge, le Marquis de Louvois avoit preferé ses interêts à ceux des autres pretendans qui en étoient bien aussi capables, fit qu'il l'emporta sur eux. Cependant il reussit fort bien dans les commencemens qu'il fut dans ce païs là. Il entra dans le port de Messine à la barbe des Espagnols sur qui il prit même un Vaisseau de cinquante pieces de canon : il reduisit en suite quelques forts dont ils étoient encore le maîtres, puis s'étant mis en Campagne, il les chassa de tous les postes qu'ils occupoient à quatre lieues à la ronde, aprés quoi étant rentré dans ses vaisseaux, il fit une descente en Calabre, d'où il rapporta quelque butin. Mais lors qu'il avoit plus de besoin

que jamais de travailler il s'endormit sur sa bonne fortune, ce qui donna lieu à quantité de conjurations dont il fut neanmoins assez heureux de se tirer.

Le Vicomte de Turenne étant arrivé à son armée, trouva que le Marquis de Vaubrun l'avoit mise en bon état par quelques exploits qu'il avoit faits, ensuite de la prise de Dachsteim, & qui lui avoit produit l'abondance. Ainsi chacun ne demandant qu'à se signaler, il lui fit passer le Rhin, & presenta la bataille à Montecuculli qui la refusa. Il ne l'y put obliger à cause des postes avantageux qu'il occupoit. Mais aprés l'avoir tourné de tous côtez, il le reduisit dans une telle disette de vivres & de fourages, qu'il étoit impossible qu'il ne décampât devant lui. Il voulut se servir de cette occasion pour le charger. Mais s'étant avancé pour le reconnoître, il fut tué d'un coup de fauconneau.

Cet accident fâcheux changea toutes les affaires dans un instant, tant il est vrai qu'une armée sans General est de même qu'un corps sans ame.

Montecuculli qui s'enfuyoit revint à la charge, sachant la consternation ou la mort de ce Vicomte avoit jetté vôtre armée. En effet les Lieutenans Generaux qui la commandoient ne songeoient plus qu'à repasser le Rhin, ce qui fit dire quelque chose de fort plaisant à vos soldats sur l'embarras où ils les voyoient. Mr. de Turenne avoit coûtume de monter un cheval pie, & ils disoient hautement & sans se cacher qu'il n'y avoit qu'à lui mettre la bride sur le col, & qu'il sauroit mieux qu'eux où il falloit aller. Cependant le Comte de Lorges l'amena saine & sauve en deça du Rhin, aprés avoir livré combat aux ennemis qui se persuadoient d'en avoir beaucoup meilleur marché.

Vôtre Majesté fut sensible à cette perte autant que le merite de ce grand homme vous y obligeoit ; & que le besoin que vous aviez de lui étoit pressant. Mais il n'en fut pas de même du Marquis de Louvois, & pendant que toute la France étoit en deuil de la perte que vous en aviez fait, il s'en réjouissoit lui & les siens. Je sais positivement ce que j'ai l'hon-

neur de dire ici à vôtre Majesté, & s'il eût pû s'oppoſer aux honneurs funebres qu'elle lui fit rendre, il l'auroit fait de tout ſon cœur. Ils furent extraordinaires ; cependant je ne ſache perſonne que lui qui y trouva à redire, à la memoire de ſes grandes actions qui étoit gravée ſi profondemẽt dans le cœur de chacun, qu'on ne peut dire ſi on l'eſtimoit davantage qu'on l'aimoit. Auſſi pour en dire la verité il n'étoit pas recommandable ſeulement par une vertu militaire, qui fait d'ordinaire toute la gloire des Heros, mais auſſi par toutes les autres vertus morales & chrétiennes ce qui eſt fort rare dans un méme ſujet.

Le Duc de Lorraine qui avoit ſes troupes du côté de la Moſelle, où étoient auſſi avec lui celles de Luneburg, de Munſter & de quelques autres Confederez ; ayant appris cet accident, mit le ſiege devant Tréves où commandoit Vignori, vieux ſoldat de l'experience de qui le Prince de Condé, ſous lequel il avoit ſervi toute ſa vie vous avoit aſſuré. Il ne s'étonna pas de ce ſiege où il croyoit

même remporter quelque gloire, principalement parce que le Maréchal de Crequi marchoit à son secours ; mais dans le tems qu'il donnoit ses ordres à cheval, il fut culbuté du haut en bas d'un Bastion, par la frayeur que cet animal d'un coup de tonnerre, de sorte qu'il finit ses jours de cet accident imprevû. Cela fit hâter la marche du Maréchal de Crequi, qui craignoit que sa mort ne causât parmi les siens quelque terreur panique qui les obligea à se rendre. Mais le Duc de Lorraine luy épargna la peine de s'avancer bien avant; & vint au devant de lui jusques à Consarbrix, où est le confluent de la Sarre & de la Moselle. Il passa là la riviere ou ce Maréchal l'auroit pris à son avantage s'il eût voulu ; car il luy étoit aisé de le combatre dans le tems qu'il n'avoit encore fait passer qu'une partie de son armée ; mais ne l'ayant pas voulu faire par je ne sais quelle raison, & qu'il ne savoit peut être pas bien lui-même, il fut si bien battu que toutes ses troupes prirent la fuite les unes d'un côté, les autres de l'autre. Il se sauva lui-même en

si petite Compagnie qu'il arriva à Treves lui cinquiéme où son desespoir étoit si grand, qu'il se resolut de s'ensevelir dans la Place qui ne valoit rien. En effet, il fit une resistance à quoy les ennemis ne s'attendoient pas, ce qui fut cause qu'ils lui offrirent une bonne composition. Mais ne voulant point entendre parler du tout de se rendre, un Capitaine d'Infanterie, nommé Boisjourdan, remontra à la garnison qu'elle n'avoit que faire de son desespoir, & que s'il étoit assez grand pour l'obliger à vouloir perir, ce n'étoit pas à dire qu'elle dût suivre son exemple. Quelques-uns furent de son avis, & representerent à ce Maréchal que l'état où étoit la place ne leur permettoit point de faire une plus longue resistance. Mais s'étant emporté à ce compliment, & ne leur ayant pas donné le temps d'achever le reste, Boisjourdan traita avec les ennemis, à qui il donna entrée dans la Ville. Le Maréchal de Crequi se sauva dans l'Eglise où il vouloit encore tenir bon avec quelques Officiers qui n'aprouvoient pas ce qu'avoit fait Boisjour-

dan. Mais ceux-cy lui ayant fait voir qu'ils alloient être forcez, & que son desespoir seroit blâmé de Vôtre Majesté & de toute la France, ils le firent resoudre à se rendre à discretion.

Vôtre Majesté effectivement ne fut pas contente de ce qu'il avoit fait, & l'auroit été encore moins, s'il eût pousſé son desespoir plus avant. Cependant trouvant que ce qu'avoit fait Boisjourdan étoit d'un si méchant exemple, qu'elle ne le devoit pas souffrir, Elle le fit arrêter, & le conseil de guerre le condamna d'avoir la tête coupée avec quelques-uns de ses complices. La sentence fut executée à Mets, en presence de la Garnison, & il ne fut regretté de personne, tant il est vrai que la desobeissance est indigne d'un honnête homme.

Aprés ces malheureux succez pour Vôtre Majesté, il y avoit lieu de craindre que les ennemis n'entrassent en France. Mais vous y remediâtes par vôtre prudence, & fites naître tant de jalousie entre les Princes de la Maison de Brunsvvick & le Duc de

Lorraine que les premiers voulurent s'en retourner en leur païs, quoi que l'autre leur pût dire. C'eſt ainſi que les affaires d'une ligne vont toûjours; ce que l'un veut l'autre ne le veut pas; de ſorte que ce ſeroit un miracle de les voir de bonne intelligence: leurs interêts ſont toûjours differens, d'où il faut conclure qu'il eſt comme impoſſible que leurs projets réüſſiſſent.

La mort du Vicomte de Turenne faiſant craindre à Vôtre Majeſté que les ennemis ne fiſſent des conquetes en Alſace, elle y envoya d'abord le Duc de Duras qu'Elle avoit fait Maréchal de France, trois jours aprez la mort de ſon oncle. Quelques autres Officiers avoient reçu le méme honneur, & le Marquis de Louvois avoit ſi bien fait auprez de Vôtre Majeſté que le Marquis de Rochefort en étoit du nombre, quoi qu'il ne ſe fût pas ſignalé davantage qu'il avoit fait auparavant les autres étoient le Comte d'Eſtrades; le Duc de Navailles, que Vôtre Majeſté avoit rappellé auprez d'Elle quelques temps apres l'avoir exilé: le Comte de

Schomberg : Le Duc de Vivonne : le Duc de la Feüillade & le Duc de Luxembourg. Mais y ayant beaucoup à dire que le Duc de Duras n'en sçût autant que son oncle, vous mites bien-tôt le Prince de Condé à sa place, dont la reputation seule vous étoit d'un grand secours dans la conjoncture presente.

En effet les ennemis, aprés avoir passé le Rhin sur le pont de Strasbourg, qui vous manqua de parole pour la seconde fois, crurent prendre Haguenau denublée ; mais le Prince de Condé les ayant obligés de lever le siege ils se jetterent sur Saverne dont ils croyoient s'emparer avec plus de facilité. Le succez qu'ils y eurent fut neanmoins égal à celui qu'ils avoient eu devant l'autre Ville tellement que cette Campagne qui sembloit dans les commencemens menacer Vôtre Majesté d'un revers de fortune, se termina à si peu de chose, qu'elle n'eut pas sujet de s'en effrayer.

Les Suedois n'en furent pas quittes à si bon marché. Ils s'étoient à la fin avances dans les Etats du Mar-

quis de Brandebourg, où ils avoient pris quelques postes de peu de consequence, sans songer à penetrer plus avant. Il sembloit même qu'il agissoient de concert avec lui, tant ils alloient lentement, & qu'il prenoit peu de soin lui-même de s'opposer à leurs entreprises. Mais cet Electeur sachant que le Roi de Suede pressé par Vôtre Majesté, se resolvoit enfin à faire d'autres efforts, il courut de Hollande où il étoit, à la défense de son Païs, & fut si heureux, qu'en arrivant il les mit en déroute à un passage nommé Telbeling. Il y perdirent la plus grande partie de leur canon & de leur bagage, dont ne s'étant pû remettre de toute la campagne, le Roi de Dannemark, qui avoit pris le parti de l'Electeur s aussi-bien que les Princes de la Maison de Brunsvvix, trouva moyen de faire ses affaires. Ils attaquerent cette Couronne tous dans un même tems, dans le Duché de Bremen, dans l'Isle de Rugen, & sur ses autres frontieres, & ne trouvant pas plus de resistance d'un côté que d'autre, le Roi de Dannemark assiegea & prit Vvismart, Port considerable

qu'elle tenoit sur la Mer Baltique.

Vôtre Majesté ayant lieu de connoître plus que jamais le méchant service que le Marquis de Louvois lui avoit rendu, lors qu'il l'avoit empêché de faire la paix, accepta la mediation que le Roi d'Angleterre offroit à tous les Princes qui étoient parties dans la guerre, pour aider à la finir. Les autres y consentirent aussi bien que vous, & ils envoyerent leurs Plenipotentiaires à Nimegue, où les vôtres se rendirent des premiers. L'Espagnol y avoit montré jusques-là plus de repugnance que les autres; mais les affaires de Messine diminuoient beaucoup sa fierté, & il avoit peur que vous ne vous rendissiez maître de tout le Royaume, comme vous aviez déja fait de la capitale & de la Ville d'Agouste, où le Maréchal de Vivonne avoit mis garnison. Ce n'est pas que cette derniere Ville fût considerable par sa force, mais comme elle avoit un beau port, c'étoit toûjours une retraite pour vos vaisseaux qui vous étoit fort avantageuse.

Les Hollandois d'un autre côté

s'ennuyoient beaucoup de la Guerre qui leur étoit extrêmement à charge, par les subsides qu'ils donnoient aux Princes qui les étoient venu secourir. D'ailleurs ils consideroient qu'ils étoient presque hors d'intrigue par l'évacuation que vous aviez faite de leur Païs, de sorte qu'il n'y avoit plus que les interêts de l'Empereur à considerer, avec ceux des Princes de l'Empire. Mais ils étoient si differens les uns des autres, que ce devoit être un acheminement à la Paix; puis qu'il est certain qu'ils avoient plus à se défier de ceux qui etoient dans leur parti que des armes de Votre Majesté. En effet la puissance que s'acqueroit insensiblement, l'Empereur devoit donner une grande jalousie à tous ces Princes; & lui de son côté ne devoit pas être trop content de les voir en bonne intelligence les uns avec les autres, & conferer souvent ensemble sur leurs interets sans l'y appeller.

Les choses étant en cet état au commencement de l'année 1676. le Marquis de Louvois, qui me gardoit le ressentiment de l'affaire des routes

s'efforça de me rendre la pareille dans une de Finance, où il me soupçonnoit d'avoir trempé. Mais je fis voir à vôtre Majesté, clair comme le jour, que je n'y avois nulle part, & que s'il s'y étoit fait quelque chose qui ne fut pas à faire ; elle s'en devoit prendre à Desmarets mon neveu, qui en avoit eu la direction. Je lui dis en même-tems que je ne lui répondois de rien là-dessus, & qu'elle savoit que je lui avois dit plus d'une fois que c'étoit un homme dangereux, quand il trouvoit quelque chose à gagner. Cependant je ne lui avois jamais rien souffert, mais il ne laissoit pas de me tromper le premier, tant sa convoitise étoit grande ; Vôtre Majesté cependant lui avoit fait plus de bien mille fois qu'il ne meritoit, jusques à lui donner cent mille écus pour ses peines de la premiere affaire dont il s'étoit mêlé ; mais il y a des gens insatiables, & à qui Vôtre Majesté donneroit la moitié de son Royaume qu'ils ne seroient pas contens. Elle eut la bonté d'assoupir cette affaire à ma consideration, & ce n'est pas la seule dont je lui

suis redevable. Je puis dire neanmoins quoi que ce ne soit pas à moi à me venter moy-même, que je n'ai jamais eu recours à sa bonté pour mes injustices, ou pour mes voleries. J'ai toujours tâché de marcher droit, & je défie que personne me puisse accuser avec raison du contraire.

L'Heritier d'un nommé Friois, Suisse de Nation, qui avoit amassé de grands biens dans vôtre Roiaume en pourroit rendre un bon temoignage s'il y étoit appellé. Ce Friois étant mort fort vieux sans avoir jamais été marié. D'abord que celui dont je viens de parler voulut s'approprier sa succession, il trouva en son chemin le Fermier de vôtre Domaine, qui pretendit y avoir meilleure part que lui, parce que Friois étant batard, tout ce qu'il avoit amassé devoit selon les loix de vostre Royaume revenir à ceux qui étoient aux droits de Vôtre Majesté. Cette contestation dont le fonds étoit de grande consequence pour l'un & pour l'autre leur fit chercher des amis, & le pretendu heritier de ce Suisse ne croyant point en trouver qui lui pût

rendre de plus grands ſervices que moi, me fit offrir deux cens mille francs, ſi je lui voulois accorder ma protection. Mais je lui fis dire qu'il n'y avoit point de ſomme, ſi grande qu'elle fût, qui me pût faire commettre une injuſtice; tellement que voyant qu'il n'y avoit rien à faire avec moi, il s'adreſſa à des gens qui avoient accez auprés du Marquis de Louvois, & qui moyennant cette ſomme, qui fut partagée entre eux, firent ſon affaire. Villacerf & S. Poüange eurent chacun vingt mille écus, Stouppa eut le reſte, avec un certain homme dont j'ai oublié le nom. Le Fermier de vôtre Domaine m'en fit ſes plaintes, & me pria d'informer Vôtre Majeſté de l'injuſtice qu'on lui rendoit; mais je le trouvai ſi prevenuë qu'il me fut impoſſible de rien faire pour lui.

Je ſai mille autres rencontres où la prévarication a eu le méme lieu, & Vôtre Majeſté doit étre perſuadée, que tant que la guerre a duré, il s'eſt fait un ſale commerce des charges qui ſont venuës à vaquer, juſques aux Enſeignes. C'eſt par là qu'un Ale-

xandre, fils d'un miserable Ecrivain, est devenu à son aise : & qu'il veut faire comparaison aujourd'huy avec tout ce qu'il y a de gens de qualité. C'est aussi par un pareil abus que Charpentier & Binot son beau-frere, sont maintenant si riches, quoi que l'un soit fils d'un petit Bourgeois de Compiegne, & l'autre d'un Sergent de Tonnerre. C'est dans la bourse de ces gens-là que votre Majesté pourra foüiller dans l'occasion, sans qu'elle puisse craindre qu'on y trouve à redire ; l'un ne rendra gorge que des Compagnies qu'il a venduës, & les autres que du sang des Communautez dont ils se sont engraissés. Le miserable Village de Courtisoux en Champagne, & dont toute la richesse ne consiste qu'en fromages, à donné pendant plusieurs années trois mille livres par an à Charpentier, pour le decharger du logement des gens de guerre; mais dés qu'il n'a plus été en état de lui fournir une si grande somme, & qu'il lui a demandé à la moderer ; il a oublié ses presens & lui a ordonné les passages.

Si je voulois remplir ce papier de

semblables abus, je n'aurois jamais fait, & Vôtre Majesté sait qu'il n'y a pas encore long-tems, que je lui ai fait voir les friponneries qu'on lui faisoit dãs l'extraordinaire de la guerre, où on lui faisoit payer deux fois un même Regiment, par l'intelligence qu'il y avoit entre le Commissaire & le Trésorier. Je sais bien qu'on ne sauroit imputer ce desordre au Marquis de Louvois, mais outre que c'est à luy à répondre des gens qu'il met en charge, il est encore obligé d'avoir les yeux dessus, sans que je sois tenu d'y surveiller. Mes emplois me fournissent assez d'occupation sans avoir encor cette nouvelle charge. Cependant comme il y va de l'interêt de Vôtre Majesté & de celui de ses peuples, sur qui retombent tous ses desordres, puis que c'est à eux qu'on demande de l'argent quand le trésor royal est épuisé, je ne feins point d'entrer dans un si grand détail, quoi qu'il me soit impossible de le faire, sans me derober quatre ou cinq heures, qui sont absolument necessaire à mon repos pour me delasser du grãd travail dont je suis accablé.

Vôtre Majesté fera reflexion à ce que je lui viens de dire, quand elle le jugera à propos. Cependant j'en reviens à la suite de son Histoire.

Le ravage que faisoit la garnison dans Philsbourg dans les Etats de l'Electeur Palatin, obligea l'Empereur de tenir cette place serrée pendant tout l'Hyver, pour se délivrer de ses importunités continuelles. Il lui donna même parole qu'il lui ôteroit cette épine du pied, en les faisant assieger d'abord que le Printems seroit revenu, ce qu'on n'avoit osé entreprendre du vivant de Mr. de Turenne. Le Comte de Lorges importunoit cependant Vôtre Majesté pour qu'elle lui fit la même grace qu'à son frere, & à tant d'autres qu'elle avoit honorez, comme j'ai dit ci-devant, du Bâton de Maréchal de France. Il mettoit en ligne de compte le service qu'il avoit rendu, en ramenant son armée en deçà du Rhin, aprés la mort de son oncle, outre qu'il y avoit long-tems qu'il servoit. Vôtre Majeste avoit peine à s'y resoudre, non qu'elle ne l'estimât pour un brave homme, & fort entendu dans son

métier ; mais parce qu'ayant fort peu de bien, il ne seroit pas en état de soûtenir cette dignité. Le Marquis de Louvois qui le regardoit comme le neveu d'un homme qu'il n'avoit jamais aimé, ne lui rendoit pas d'ailleurs de trop bons offices, s'imaginant qu'il ne seroit jamais de ses amis. Comme je vis cela, & que la repugnance qu'avoit Vôtre Majesté de lui rendre justice, ne venoit que de ce que j'ai dit ci-devant, je lui fis dire qu'il recherchât la fille de Fremont, & que pourvû qu'il eût de bonnes parole du pere, je lui répondois que l'autre affaire iroit bien. Cependant pour lui rendre le service tout entier, je menaçai sous main Fremont de le rechercher pour quelques affaires qu'il avoit faites, & où il avoit tant gagné qu'il passoit pour l'homme le plus riche de Paris. Cela lui fit peur, & croyant avoir besoin de protection, il écouta la proposition que le Comte de Lorges lui faisoit, sous condition d'être Maréchal de France auparavant. Je dis alors à Vôtre Majesté le changement qui se preparoit en faveur de ce Comte,

de sorte qu'étant persuadée que ce mariage le mettroit en un autre état qu'il n'étoit, elle lui accorda le bâton qu'il desiroit si ardemment. Il épousa ensuite Mademoiselle de Fremond qui lui apporta un si gros mariage, qu'il acheta la charge de Capitaine des Gardes de Vôtre Majesté, qu'il paya comptant. Il traita aussi de la Comté de Quintin, qui est une terre des plus considerables de Bretagne, & qui vaut cinquante mille écus de rente ; mais comme quand on commence à devenir heureux, c'est presque l'ordinaire de voir que la fortune nous accable de ses graces, celui de qui il avoit acheté cette terre, & de qui il s'étoit chargé de payer les dettes, & de lui faire outre cela une grosse pension sa vie durant, mourut peu de tems aprés, de sorte qu'il en fut dechargé.

La part que j'avois à sa fortune fit que le Marquis de Louvois le laissa sans emploi cette Campagne, quoi qu'il s'en fût mieux acquité que le Maréchal de Rochefort, à qui il donna ordre inutilement de jetter des hommes & des munitions de guerre

dans Philisbourg. Vôtre Majesté sait la faute qu'il fit en voulant executer ce commandement, & comment le chagrin qu'il en eut le fit mourir de douleur. Car c'étoit moins de cœur qu'il manquoit que de conduite ce qui nous apprend que nous ne devons jamais souhaiter d'être élevez au dessus de nos forces, puisque nous n'en tombons que de plus haut. En effet tel est bon pour acquerir de la reputation dans un poste, qui la perdroit dans un qui seroit plus élevé. La prudence veut que nous mesurions nôtre ambition par la connoissance de nous-mêmes, autrement nous ferons voir à nôtre dommage la verité dont on a tâché de nous instruire en nous donnant la fable de Phaëton.

Vous ouvrîtes cette Campagne par la prise de Condé qui fut suivie de celle de Bouchain. Le Prince d'Orange s'étant approché de vôtre armée pour secourir ses places ne trouva pas à propos de vous attaquer avec une armée beaucoup inferieure à la vôtre. Ces deux conquêtes étant faites vôtre Majesté revint à Versailles

L'Etat où vous mit ce changement vous obligea d'abandonner Meſſine, où il n'y avoit plus de ſeureté pour vos troupes, parce que les Anglois venant à joindre leurs forces de mer à celles de vos ennemis, il vous étoit impoſſible de reſiſter. Il y avoit long-temps que je prevoyois cela, & que j'avois pris la liberté de dire à Vôtre Majeſté qu'elle devoit augmenter ſon armée navalle, en faiſant conſtruire de nouveaux vaiſſeaux. Mais le Marquis de Louvois, qui auroit, s'il avoit pû, detruit entierement la marine, s'y oppoſa, ſous pretexte de deux raiſons qu'il mit en avant : la premiere qu'il ne falloit pas donner de la jalouſie à l'Angleterre, l'autre que le Royaume n'étoit pas en état de ſupporter une ſi grande depenſe. Il ſe ſervit auſſi du même pretexte pour empêcher que Vôtre Majeſté ne fit faire un port ſur les côtes de Normandie, dont neanmoins elle aura grand beſoin, ſi elle a jamais la guerre avec l'Angleterre ; car en cas que vos vaiſſeaux ſoient maltraités où iront-ils chercher retraite ? il y a bien loin de la Manche à Breſt & à Ro-

à Rochefort, & Vôtre Majesté y doit bien penser.

Je lui en ai dit encore mon sentiment, il n'y a pas long tems, & que la fosse de Colluile est un endroit que la nature semble avoir fait exprés pour cela. Vôtre Majesté a écouté mes raisons, & j'ai crû même pendant un tems qu'elle les goutoit si fort, qu'elle donneroit ses ordres incessamment pour y faire travailler. Mais j'ai appris depuis que le Marquis de Louvois avoit encore empêché un coup si necessaire à son Etat, en lui insinuant que cet endroit n'étoit pas si bon que je le disois, mais que ce qui étoit cause que je le vantois tant, c'est que j'étois bien aise d'obliger la Maison de Matigon à laquelle mon fils s'est allié, laquelle ayant ses terres tout auprés y trouveroit son compte, outre qu'ayant la Lieutenance de Roi de ce pais là, c'étoit encore une augmentation de credit pour elle.

Voilà comment on empoisonne les choses où il y a le moins à redire. Cependant la suite en est quelquefois dangereuse, comme je le laisse à ju-

ger à Vôtre Majesté ; mais il est difficile à un grand Roi qui ne voit beaucoup de choses que par les yeux d'autrui, de se deffendre des artifices de ceux qui le veulent tromper ; principalement quand ils ont par devers eux quelques services qui font croire que leur intention est bonne. Je ne sçache qu'un moyen de se tirer d'affaire en pareil cas, c'est qu'un Prince ne se doit fier ni aux uns ni aux autres ; il doit examiner la chose lui-même, & aller plûtôt sur les lieux que de manquer une bonne occasion par trop de crédulité ; car de s'en fier à une tierce personne il y a encore mille inconveniens. Il n'y en a presque point qui ne tiennent à un Ministre par un endroit ou par un autre, & si cela ne se trouve pas, comme on en pourroit donner un exemple dans vôtre Cour, où il y a deux ou trois personnes qui n'ont jamais voulu pleyer sous l'authorité du Marquis de Louvois, toûjours est-il constant qu'ils ont une jalousie secrette dans le cœur qui est capable de faire le même effet qu'on apprehende.

Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté, dont

dont la prudence, bien loin de se demonter dans les revers de fortune semble reprendre de nouvelles forces, ne s'étonnant en aucune façon du changement de Sa Majesté Britannique, s'en servit tout au contraire pour faire faire plûtôt la paix aux Hollandois. Elle leur donna tant de jalousie, qu'ils manderent à leurs Ambassadeurs d'applanir toutes les difficultés qui se presentoient à la paix.

Cependant Vôtre Majesté sçachant que le moyen de la leur faire desirer encore davantage, étoit de se rendre redoutable par de nouvelles conquêtes assiegea la Ville de Gand, qui lui fit encore moins de resistance que les autres; car vous sûtes si bien endormir les ennemis par la feinte que vous fistes d'en vouloir à d'autres places, qu'elle fut prise presque aussi tôt qu'ils furent que c'étoit à celle-là que veritablement vous en vouliez. Vous vous rendîtes ensuite maître d'Ypres aussi bien que du Fort de Leuven qu'on croyoit, s'il faut ainsi dire, imprenable, tant la situation en est avantageuse; mais qui cependant fut pris par escalade une

belle

belle nuit par la garnison de Maestricht.

Tant de progrés devoient selon toutes les apparences donner aux Espagnols les mêmes sentimens de paix qu'avoient les Hollandois; mais voyant que ce qui se passoit en Angleterre vous avoit déja fait abandonner Messine, & inferant de là que l'alliance qu'ils avoient avec cette Couronne feroit bien d'autres miracles en leur faveur, ils tâcherent de les détourner de leur resolution ; mais Vôtre Majesté surmonta tous ces obstacles par une politique qui sera admirée de toute la posterité. Ainsi elle conclut la paix entre la Hollande & elle ; mais avant que le Prince d'Orange en fut informé, il crut que s'il attaquoit vôtre armée qui bloquoit alors Mons, & qu'il remportât quelque avantage, il empêcheroit la conclusion du traité ; tellement que venant fondre sur vos troupes, le Duc de Luxembourg qui avoit déja appris que la paix étoit concluë, & qui s'imaginoit que le Prince d'Orange le sçavoit aussi, se reposant là dessus, ne se mit point en deffense, & se tint si peu sur ses gar-

des

des que lui & l'Intendant penſerent être enlevez.

Les Eſpagnols furent trop heureux aprés cela de s'accommoder avec Vôtre Majeſté auſſi bien que l'Empereur, & il n'y eut que les Princes du Nort qui eurent de la peine à ſe reſoudre de rendre au Roy de Suede les conquêtes qu'ils avoient faites ſur lui. Vôtre Majeſté les y obligeoit cependant, par les Traités qu'elle venoit de ſigner, en conſideration dequoy elle avoit rendu Maeſtricht aux Hollandois, & pluſieurs autres places aux Eſpagnols ſur qui elle venoit encore de prendre Puicerda. Le Prince Charles de Lorraine qui étoit encore venu en Allemagne cette année, mais qui n'avoit pas fait une Campagne plus heureuſe que la precedente, puis que le Maréchal de Crequi avoit fait échoüer le deſſein qu'il avoit de reprendre Fribourg, avoit battu une partie de ſes troupes dans la plaine de Rhinfeld, pris Sekinghem, Offembourg, le Fort de Kell, brulé le pont de Strasbourg & fait divers autres exploits qui le faiſoient paſſer pour un autre Turenne en ce pais-là, le Prince

de de Lorraine dis je étoit compris cans le Traité de l'Empereur, & Vôtre Majesté lui devoit rendre son pais sous de certaines conditions ; mais il les trouva si dures que plûtôt que de s'y soumettre il aima mieux se retirer auprés de Sa Majesté Imperiale, dont il avoit épousé la sœur au commencement de l'hiver.

CHAPITRE VI.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimegue jusques en l'année 1684.

VOtre Majesté n'ayant plus sur les bras que la guerre du Nord, pour laquelle l'Empereur lui devoit donner passage, fit marcher son armée de ce côté là, d'abord que le Maréchal de Crequi qui la commandoit vit qu'une certaine. Treve que Vôtre Majesté avoit faite avec ses ennemis étoit expirée. Il s'approcha du VVeser dont Spaen general des troupes du Marquis de Brand bourg se mit en devoir de lui disputer le passage

mais

mais vôtre armée qui avoit bien passé le Rhin en presence de vos ennemis ayant encore bien passé cette riviere là à la barbe de Spaen, cet Electeur & ses Alliés virent bien que ce seroit une temerité à eux de pretendre mesurer leurs forces contre les vôtres ; ainsi vous rendant maître de faire tel Traité que vous le jugeriez à propos, vous remites le Roi de Suede dans les places qu'il avoit perduës, entre lesquelles il y en avoit encore de plus grande consequence que celles dont j'ai fait mention ci devant.

La paix ayant ainsi été renduë à l'Europe, le Roy d'Espagne envoya le Marquis de los Balbases vers Vôtre Majesté pour lui demander Mademoiselle fille de Mr. vôtre frere en mariage. Cette Princesse qui auroit été bien plus aise d'épouser Monseigneur, jetta beaucoup de larmes à cette nouvelle, mais Vôtre Majesté sans s'y arrêter nomma Mr. le Chancelier, Mr. le Duc de Villeroi, Mr. de Pomponne & moi pour travailler à cette affaire avec cet Ambassadeur. On ne pouvoit cependant consoler cette Princesse, mais Vôtre

M. es-

Majesté jugeant qu'il lui étoit impossible de trouver un parti plus avantageux signa son contrat de mariage, sans faire reflexion seulement si cela étoit de son goût ou non. Aprés cela il lui fallut quitter la France & Vôtre Majesté, ce qu'elle fit avec un torrent de larmes, qui fit pitié à toute la Cour. Elle continua ainsi de pleurer pendant tout le chemin; quoi que le Prince d'Harcourt & sa femme, qui en avoient la conduite, lui remontrassent le préjudice que cela lui feroit à la Cour d'Espagne, où elle trouveroit des gens assez disposez pour lui nuire, sans leur donner encore prise sur elle; mais son affliction étoit si grande, qu'elle étoit incapable de conseil, & l'on eut dit en ce tems là, si l'on eut sû ce qui lui est arrivé depuis; que c'est qu'elle en avoit un secret pressentiment.

J'avois prié Vôtre Majesté de donner cet emploi au Prince & à la Princesse d'Harcourt, qui avoient besoin que Vôtre Majesté leur fit du bien; car il avoit un pere qui ne lui en faisoit gueres, & qui menoit une vie si étrange que je fus obligé d'en parler

à Vô-

à Vôtre Majesté. Il entretenoit une femme dont le bruit couroit qu'il avoit fait noyer l'oncle qui trouvoit à redire à leur debauche. Or comme Vôtre Majesté ne sauroit souffrir de tels desordres, elle me commanda d'envoyer à Harcourt un exempt de ses gardes, pour amener en prison cette femme qu'on soupçonnoit d'avoir eu part au malheur de son oncle. Mais il la fit sauver en Angleterre, de sorte que l'Exempt revint aprés avoir fait une recherche inutile.

C'étoit une belle leçon à son fils pour être plus sage ; mais quelque exemple que nous ayons, elle ne sert de rien bien souvent ; si nous n'avons en nous même des disposition pour en profiter. Ce Prince qui avoit épouzé une femme fort belle, fort sage, & fort vertueuse s'en dégoûta à un point qu'il eut de la peine à la souffrir. Sa conduite fut tout aussi pitoyable dans ses autres affaires ; desorte qu'il manqua par sa faute la plus belle fortune qu'il pût jamais esperer. La Maison de Guise étoit éteinte par la mort du dernier Duc de ce nom, qui étoit fils d'une

fille

fille de Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle. Mademoiselle de Guise qui en avoit herité étoit une vielle Princesse, qui n'avoit jamais été mariée, & qui ayant le cœur bien placé songea à faire revivre sa Maison. Elle jetta les yeux sur le Prince d'Harcour dont un de ses amis, mais qui l'étoit encore plus de ce Prince, lui avoit fait un portrait avantageux, ainsi elle luy fit une vente de la Duché de Guise, qui vaut quarante mille écus de rente, & de quelques autres effets. Cependant comme il n'étoit pas en état d'en payer le prix, elle lui donna quittance d'un million, mais au lieu d'en avoir de la reconnoissance pour celui qui lui avoit procuré un si grand bien, il commança à le vouloir détruire auprés de cette Princesse, à qui il en fit mille médisances; tellement que jugeant de son caractere par cet échantillon, elle rompit tout ce qu'elle avoit fait avec lui, s'en étant reservé la faculté par son contract. Voilà comment il nous vient quelquefois une seule fortune dont nous nous rendons indigne, par nôtre méchante conduite; sur quoi je dois dire

dire à la gloire de Vôtre Majesté que ce n'est pas là le chemin qu'elle montre à Mr. le Duc du Maine, à qui elle ne prêche que la reconnoissance qu'il doit avoir pour une bonté semblable que Mademoiselle de Montpensier a euë pour lui ; car elle lui a donné la Principauté de Dombes, & la Conté Deu, deux Terres aussi considerables qu'il y en ait en France, & dont une seule lui a coûté sept cent mille écus. Aussi de tout les défauts qu'un homme puisse avoir, il n'y en a point de plus grand que l'ingratitude ; mais si c'en est un qui n'est pas même supportable dans la personne d'un particulier, il l'est encore bien moins dans celle d'un Prince, dont l'ame doit être pleine de generosité, & toûjours disposée à faire du bien.

Vôtre Majesté dont la puissance étoit augmentée considerablement, par la Paix avantageuse qu'elle avoit faite, recommença dans son Royaume une nouvelle Guerre, qu'elle avoit suspenduë par necessité. La conjoncture avoit voulu qu'elle donnât quelque repos aux Huguenots, dont

dont elle avoit resolu depuis long-temps de purger son Royaume. Elle remit la main à cette affaire, en ôtant les Chambres de l'Edit qui étoient établies dans les Parlemens de Thoulouze, de Bordeaux & de Grenoble. Cependant la grande reputation où elle étoit lui permettant d'entreprendre des choses à quoi elle n'avoit pas osé songer auparavant, elle fit celebrer la Messe à Geneve, ce qui n'avoit point été fait depuis l'an 1535. que les Prêtres en furent chassé.

Aussi il y a des tems plus propres que d'autres pour le succez de ce qu'on entreprend, & c'est dans le choix qu'un Prince en fait faire qu'il faut admirer sa prudence. Il auroit en effet mauvaise grace de vouloir que tout pleyât sous ses volontés, avant que de rendre son nom celebre par ses grandes actions, & il faut qu'il sache que sa reputation luy servira quelquefois davantage que ses forces.

La neutralité que le Duc de Baviere avoit gardée pendant tout le cours de la guerre, avoit été achetée à beaux deniers comptans de Vôtre Majesté, qui

qui outre cela lui avoit promis & à la Ducheſſe ſa femme que Monſeigneur épouſeroit leur fille. Or comme un Prince doit regarder auparavant à la parole qu'il donne, à cauſe qu'il n'en doit jamais manquer, vous aviez examiné ſi ce parti ſeroit vôtre fait, & ſi cette Princeſſe meritoit par les qualités de ſa perſonne d'occuper une place comme celle-là. Mais vous n'y aviez rien trouvé qui ne vous dût faire deſirer ſon alliance ; une bonne éducation, beaucoup d'eſprit & en apparence un grand reſpect pour vôtre perſonne, & pour Monſeigneur ; ainſi ce jeune Prince étant deja ſur ſa dix-neuviéme année, vous ne voulûtes pas attendre davantage à le marier. Vous envoyâtes en Baviere mon frere, qui avoit été un de vos Plenipotentiaires à Nimegue, pour terminer cette affaire, & vous eutes tant d'impatience de ſçavoir qu'il eut levé quelques difficultés qui ſe preſentoient à cauſe que le pere & la mere de cette Princeſſe étoient morts, que vous lui ordonnâtes de vous dépêcher des courriers de moment à autre. Celuy qui vous envoya pour

vous

vous donner avis qu'il avoit signé le contrat de mariage, en execution des ordres que vous lui en aviez donné, fut descendre à son ordinaire chez Mr. de Pomponne Secretaire d'Etat des affaires étrangeres. Vôtre Majesté luy avoit donné cette charge, lors qu'il y songeoit le moins, & il en avoit l'obligation à Mr. le Tellier, qui ayant peur que Vôtre Majesté n'en gratifiât où le Cardinal de Bonzi, ou le Président de Mêmes qui la briguoient tous deux, & que leur merite n'obscurcit celui de son fils; qui n'étoit pas encore dans son brillant, employa en sa faveur tout le credit qu'il avoit sur l'esprit de Vôtre Majesté. Depuis cela le Marquis de Louvois avoit eu en pensée de l'unir à sa charge, remontrant à Vôtre Majesté que les fonctions devoient lui être attribuées, & que le secret de la guerre & des affaires étrangeres ne devoit être qu'entre les mains d'une seule personne.

Vôtre Majesté eut la bonté de me communiquer ce qui se passoit, surquoi je pris la liberté de lui dire que le Marquis de Louvois avoit mauvai-

se

ſe grace de faire paroître tant d'ambition : que la demande qu'il lui faiſoit marquoit une demangeaiſon de commander aux autres, ce qui feroit peur à un autre Monarque : qu'enfin il donnoit lieu de croire par ſa conduite qu'il ne ſeroit jamais content, que vous ne lui euſſiez mis vôtre Couronne ſur la téte ; mais que ſi j'étois en vôtre place, je lui ferois une telle réponſe qu'il rentreroit ſi bien en lui-même, qu'il ne me feroit jamais une pareille demande.

Voilà en quel état étoient les choſes quand mon frere m'envoya le double de la nouvelle qu'il avoit envoyée à Vôtre Majeſté, mais que Mr. de Pomponne ne lui avoit pas encore appriſe, parce qu'il s'en étoit allé chez lui à la Campagne, ou il faiſoit bâtir. J'en fis compliment à Vôtre Majeſté, croyant ne luy rien apprendre de nouveau ; mais elle me dit que Mr. de Pomponne ne lui en avoit pas encore parlé, & qu'elle s'en étonnoit. Quand Mr. de Pomponne fut revenu & qu'il voulut reparer la faute qu'il avoit faite, Vôtre Majeſté lui dit qu'il pouvoit s'en retourner

chez lui, puis qu'il y avoit tant affaire, & qu'elle en mettroit un autre à sa place, qui auroit plus de soin de faire sa charge. Elle m'envoya querir en même tems, & me dit qu'elle la donnoit à mon frere, dont aprés l'avoir remerciée, je depêchai un courier à Munic pour lui apprendre cette bonne nouvelle.

Je sais bien qu'on a compté cette affaire d'une autre façon dans le monde, & qu'on a dit que d'intelligence avec mon frere, j'avois reçû un courier avant Mr. de Pomponne, & que nous lui avions joué cette piece pour avoir sa charge, mais je n'en veux pour témoin que Vôtre Majesté, & elle sait mieux que personne tout ce qui en est.

Ce fut un nouveau sujet de jalousie pour le Marquis de Louvois que la grace que Vôtre Majesté venoit de me faire; mais n'osant la faire éclatter il en suspendit tous les mouvemens jusques à une occasion favorable. Elle se presenta bientôt, ou du moins il la crût telle, puis qu'il ne manqua pas de parler à Vôtre Majesté contre moi. Vous faisiez toûjours

jours travailler, à Verſailles, on peut mieux dire vous l'aviez fait reffaire tout de neuf, puiſque vous l'aviez fait abbatre déja deux fois pour ſuivre un nouveau deſſein qu'on vous avoit donné. Cependant quoi que dans un bâtiment neuf, ce ne ſoit gueres la coûtume de voir fondre un plancher, il y en eut un qui manqua, ce qui donna l'allarme à toute la Cour qui ſe croyoit déja perduë. Mr. de Louvois en fit plus de bruit que les autres, & je ſus qu'il avoit tâché d'inſinuer à Vôtre Majeſté qu'il falloit que je malverſaſſe dans ma charge de Surintendant des Bâtimens, & que ſi je n'étois pas d'intelligence avec les Architectes, il étoit impoſſible que Vôtre Majeſté fut ſi mal ſervie. Vous me fites la juſtice de n'en rien croire, & même vous eûtes la bonté de ne me rien dire de cette médiſance; mais comme j'étois averti de bonne part des diſcours qu'il vous tenoit, je lui donnai le change auſſi-tôt, en remontrant à vôtre Majeſté que s'il ne falloit, pour prouver la mauvaiſe foi de celui qui avoit l'inſpection ſur les autres, que montrer

comment ils s'aquittoient mal de leur devoir, il étoit encore plus coupable que moi, lui qui avoit fait faire mille méchantes Fortifications, & qu'il faisoit deffaire sous des pretextes specieux, presque aussi tôt qu'elles étoient achevées : que c'étoit pour cela qu'on voyoit tant faire & deffaire dans vos Places de guerre ; sans qu'on en pût deviner la necessité : que du moins cela ne m'arrivoit point à moins que Vôtre Majesté ne me le commandât; que je n'appellois qu'elle à témoin si jamais je lui avois proposé de mon chef de rien faire démolir. Qu'au sur plus je tombois d'accord de la friponnerie des Architectes, aux dépens de qui je pretendois faire rebatir tout de neuf, non seulement ce qui avoit manqué, mais ce qui se trouveroit encore de deffectueux : qu'il seroit à souhaitter pour le bien de Vôtre Majesté qu'il fit faire la même chose à toutes les Places où il se trouvoit des deffauts : qu'entr'autres à Tournai les Ingenieurs n'avoient jamais rien fait qui vaille : qu'ils avoient fait un fossé plus large de beaucoup qu'il ne falloit, mais que comme il les protegeoit

geoit il n'avoit point trouvé à redire à leur besogne, jusques à ce que Vôtre Majesté lui en avoit parlé elle-même : que cependant au lieu d'y apporter le remede qui étoit necessaire, il avoit couvert la premiere faute par une seconde, qui étoit encore pire: qu'il avoit fait faire une fausse braye dans le fossé, ce qui rendoit cet ouvrage si deffectueux, qu'à moins que de le reffaire entierement, la Place ne vaudroit jamais rien. Mon frere à qui vous en avez donné le Gouvernment, & qui s'entend mieux que moi à ces sortes de choses, vous l'a dit comme j'ai pû faire; d'où l'on doit inferer, que si je suis coupable à l'égard de ce que je viens de dire, ce Ministre l'est encore plus que moi, lui qui croit en savoir plus que Mr. de Vauban, & que les meilleurs Ingenieurs de l'Europe.

Cependant tout ce qui devoit preceder le mariage de Monseigneur étant arrêté, Vôtre Majesté envoya a Munix le Duc de Crequi premier Gentilhomme de sa chambre, pour porter les presens de Noces à la Princesse de Bavieres. Ils étoient dignes

de la magnificence de Vôtre Majesté, & ayant ébloüi toute la Cour de son frere, ce Prince à qui Monseigneur avoit envoyé sa procuration l'épouza en cette qualité. Elle partit ensuite pour se rendre en France, & étant arrivée à Scheleſtat, elle y trouva le Duc & la Ducheſſe de Richelieu, à qui Vôtre Majesté avoit donné les premieres charges de sa Maison. Elle receut leurs respects d'une maniere si fiere & si hautaine, que la Ducheſſe de Richelieu me manda le jour même que si elle avoit sû ce qu'elle venoit de voir, elle auroit prié Vôtre Majesté de la laisser auprés de la Reine vôtre épouze, où elle étoit auparavant. Toute la Cour étoit cependant si remplie d'estime pour cette Princeſſe, & Vôtre Majesté toute la premiere, que je n'osai lui dire ce qu'on m'en mandoit. Je crus qu'il falloit attendre quand vous l'auriez veuë, vous même, ce qui devoit arriver bien-tôt, puis que vous aviez déja fixé le jour que vous deviez partir pour l'aller recevoir en Champagne. Vous fites prés de cinquante lieuës pour cela, aussi bien que la Reine

Reine vôtre épouze, mais je ne sais si vous vous tintes bien payé de vos peines, puisqu'il est impossible que vous ne remarquassiez que cette Princesse la fierté dont Madame de Richelieu m'avoit donné avis. Pour moi je ne la connus que trop bien quand j'eus l'honneur de lui faire la reverence. A peine écouta-t-elle les assurances que je lui donnai de mon respect dont je me serois affligé infailliblement, si j'eusse sû qu'elle eut mieux traité le Marquis de Louvois; mais je fus témoin moi-même de la froideur avec laquelle elle le receut, & en ayant usé de même avec tous les gens de qualité, Vôtre Majesté dont la prudence est admirable en toutes choses, se mit à quelques jours délà sur les loüanges de la Reine son épouze, & dit en sa presence qu'elle avoit si bien gagné l'amitié des François par son honnêteté & par sa douceur, qu'elle croyoit qu'ils l'aimoient encore plus qu'elle.

Madame la Dauphine qui avoit de l'esprit vît bien que ce discours étoit fait pour elle, mais comme il est difficile de reformer ce qui nous vient de

nature, elle ne pût jamais attrapet cet air affable & gracieux qui gagne le cœur de nôtre nation, & dont elle fait plus de cas mille fois que de toute autre chose.

Ce mariage avoit été precedé de celui de Mademoiselle de Blois Princesse d'une grande beauté, & sur le merite de qui je m'étendrois bien au long si ce n'est qu'on pourroit dire que je voudrois par là donner des loüanges à ma femme, que Vôtre Majesté avoit chargée du soin de son éducation. Elle avoit épouzé le Prince de Conti, fils de celui dont j'ai parlé cidevant, & qui étoit mort dés l'année 1666. revétu du gouvernement de Languedoc. Elle en avoit pourvû depuis le Duc de Verneuil qui étoit fort vieux, desorte que ce jeune Prince esperant qu'aprés sa mort Vôtre Majesté l'en gratifieroit se tint dans son devoir à son égard, & s'écarta pourtant un peu de ce qu'il devoit à la Princesse sa femme. Je pris la liberté de lui en dire mon sentiment, & je le fis par l'ordre de Vôtre Majesté, qui croyoit qu'il dût faire plus de cas d'une si belle princes-

se,

se, & dont l'esprit répondoit à la beauté. Mais les méchantes Compagnies qu'il voyoit, le rendant sourd à tout ce que je lui pûs dire, il mécontenta si fort Vôtre Majesté que quand Mr. de Verneuil vint à mourir, elle donna son gouvernement à Mr. le Duc du Maine.

Cela nous fait voir que quand on est dans une Cour qui se gouverne par la vertu, il faut être vertueux absolument pour pretendre aux recompenses. Ainsi on ne doit jamais conter sur la grandeur de sa naissance ni sur la protection qu'on doit avoir naturellement ; car l'un & l'autre n'est de nulle consideration auprés d'un Monarque qui regle toutes ses actions comme fait Vôtre Majesté, sur le pied du merite & de la justice. Or dans une Cour comme la vôtre une personne de grande naissance qui ne fait pas son devoir est encore plus malheureux qu'un autre, parce qu'il est éclairé de plus prés. Vôtre Majesté veut savoir tout ce qu'il fait, & dequoi il est capable ; & c'est pour cela que nous en voyons quelques-uns dont elle ne fait point de cas,

quoi que le rang qu'ils tiennent dans son Royaume leur dût faire faire une autre figure que celle qu'ils y font presentement. Mais il est difficile d'être jeune & sage tout à la fois, & quand le Prince dont je parle aura atteint un âge plus meur, je suis caution envers Vôtre Majesté qu'elle aura tout lieu d'en être contente. Il n'y a presque personne qui soit exempt des deffauts de la jeunesse, & feu Mr. le Prince de Conti qui est mort comme un Saint en a bien fait davantage que son fils. C'est un mal qui est sans remede, & si j'osois en donner un exemple à Vôtre Majesté dans ma famille, je la prierois de jetter les yeux sur mon fils, que j'ai été obligé de maltraiter plusieurs fois, sans en pouvoir jamais venir à bout, il n'y a eu que le tems qui ait pû le changer; de sorte qu'il auroit mis ma patience à bout si je n'eusse eu celle d'attendre que son esprit se meurit.

Ce fut en cette année que mourut à Pignerol Mr. Fouquet, que Vôtre Majesté avoit condamné à une prison perpetuelle, en échange du banniſſement qu'il devoit souffrir par son arrêt

rêt. Il supporta sa disgrace avec une constance qu'on n'eut jamais attenduë d'un homme qui, parmi les affaires importantes dont il étoit chargé, mêloit tous les plaisirs, ou pour mieux dire toutes les débauches de la jeunesse. Mais Dieu lui fit la grace de se reconnoître & de mourir en bon Chrêtien; d'où nous devons conclure qu'il sait mieux que nous-mêmes ce qui nous est propre, & que nous ne savons ce qu'il nous faut, quand nous murmurons contre sa providence. En effet on se perd plus souvent dans la prosperité que dans l'affliction, mais la nature est si corrompuë qu'elle voudroit que le chemin du Ciel fut semé de fleurs au lieu des épines qui s'y rencontrent.

La Paix étoit déja à charge au Marquis de Louvois, quoi qu'il y eut si peu qu'on y fut entré, qu'on n'avoit pas encore eu le tems d'en recueillir le fruit. Il conseilla à Vôtre Majesté de mettre sous son obeïssance les Villes de Strasbourg & de Casal; mais comme il savoit que ces deux entreprises remettroient les armes à la main à toute l'Europe, il envoya sur les

lieux des gens qui lui étoient affidés, & à qui il donna de grosses lettres de change ; afin qu'ils agissent sourdement, & qu'à force d'argent ils réüssissent dans leurs negociations.

Pendant que cela se passoit Vôtre Majesté qui étoit mécontente des Barbares de Tripoli, envoya contr'eux un Armée Navalle, sous le commandement de Mr. du Quêne, qui étoit un autre Ruiter. Huit de leurs vaisseaux ne pouvant regagner le Port d'où ils étoient sortis, se retirerent dans celui de Chio, où ils se croioient en seureté, à cause que cette Isle est sous la protection du Grand Seigneur, avec qui ils se flattoient que Vostre Majesté ne se brouilleroit jamais de gayeté de cœur. Mais du Quêne considerant que par le Traité de Commerce que vous aviez fait avec lui, il ne devoit point donner de retraite à ces Corsaires, il les y fut attaquer, & les desola à coup de canon. Cette hardiesse fit des affaires à l'Abassadeur que vous aviez à la Porte, qui y fut fort maltraité, & la chose auroit esté plus loin s'il n'eut appaisé la colere du grand Seigneur par des pre-

sens

ſens conſiderables. Vous eûtes bien de la peine à vous y reſoudre ; mais il vous le fallut bien faire, quand vous vintes à conſiderer que l'éloignement de vos Etats vous mettoit hors de pouvoir de lui faire ſentir vôtre puiſſance, & que d'ailleurs ſi vous n'alliez au devant des menaces qu'il vous faiſoit, vous alliez perdre l'avantage que vous tiriez du commerce que vous faiſiez dans le Levant. Ainſi un Prince tout comme un particulier eſt obligé de regarder à ſes interêts, leſquels lui ſont quelquefois d'une telle conſideration, qu'il croit de ſa prudence de diſſimuler beaucoup de choſes.

Cependant les negociations touchant Strasbourg & Caſal eurent tout le ſuccez que le Marquis de Louvois oſoit eſperer. Ces deux places importantes ſe rangerent ſous vôtre obeïſſance ſans coup ferir. Mais quoi qu'elles augmentent vôtre puiſſance à un point qu'il ſemble que vous faſſiez maintenant trembler toute l'Europe, je ne ſais pourtant ſi j'oſe en feliciter Vôtre Majeſté, puis qu'il me ſemble que cela a fait l'effet

dont

dont je lui ai parlé tantôt, lors que je luy ai rapporté la réponse que fit l'Envoyé d'Espagne à ce Ministre. Je vois effectivement qu'un coup si hardi a réveillé tous ceux qui sont jaloux de vôtre gloire, & que s'ils trouvent jamais l'occasion de vous témoigner leur méchante volonté, ils la prendront avec plaisir.

Du Quesne aprés avoir fait à Chio l'exploit que j'ay rapporté ci-devant, se rendit encore si redoutable à ceux de Tripoli qu'il les obligea de demander la paix à Vôtre Majesté. Il punit l'année suivante les Algeriens dont il bombarda la Ville, & ayant fait connoître à tous les Barbares de cette côte quel étoit vôtre pouvoir, le Roi de Maroc & de Fez vous envoya des Ambassadeurs pour être au rang de vos amis. Vous fites un traité avec lui dont vos peuples se trouverent fort bien, & ils commencerent à faire un commerce dans le Levant qui donna de la jalousie à toutes les autres nations.

Cela ne pouvoit passer parmi tous les politiques, que pour une suitte de la grande prudence qu'ils avoient toûjours

jours reconnuë en Vôtre Majesté; mais ils eurent peine à comprendre par quel esprit vous donnâtes trop de creance à des flatteurs qui commencerent à vous broüiller avec le Pape.

La noise commença par si peu de chose que, pour en parler franchement, le sujet n'en valoit pas la peine. Madame la Duchesse d'Orleans vôtre tante, dont Mr. le Cardinal de Richelieu avoit contesté le mariage, tant qu'il avoit vécu, & qui n'avoit été approuvé que sous vôtre regne, ayant fait veu d'établir une Maison Religieuse dans le Royaume, si elle pouvoit sortir de cette affaire à son honneur, s'en acquitta par une fondation qu'elle fit à Charonne. Elle y fit venir des filles de son païs qui s'y établirent, en vertu d'une Bulle du Pape, & qui élurent entr'elles une Superiéure triannale. La premiere & la derniere fut toûjours la même, parce que Madame ayant donné son affection à une de ces filles, les autres l'éleverent & la continuerent jusques à sa mort, croyant faire plaisir à cette Princesse.

Elle

Elle mourut en 1673. & comme ma femme alloit quelquefois dans cette Maison où elle n'avoit jamais veu d'autre Superieure, elle me dit de demander à Vôtre Majesté sa place pour une de nos parentes. Elle me l'accorda en même tems, sans entrer en discussion non plus que moi si la nomination lui en appartenoit, mais cette Religieuse trouva de la difficulté à sa reception, parceque ces filles vouloient se conserver le droit de s'élire une Superieure, & la vanité qui regne plus dans les Couvens que dans le monde leur suggeroit qu'il y alloit de leur interêt, parce qu'elles pouvoient toutes esperer de parvenir l'une aprés l'autre à la même dignité. Cependant la personne que Vôtre Majesté leur avoit donnée leur paroissant d'un esprit commode & d'une bonté qu'elles ne trouveroient peut être pas facilement dans une autre, elle consentirent enfin à la recevoir sans prejudicier neanmoins à leurs droits.

Cette bonne religieuse n'ayant vécu que trois ans dans leur Maison, le Marquis de Louvois demanda, pour

une

une perſonne qui lui étoit recommandée, ſa place à Vôtre Majeſté, qui lui en fit expedier le brevet; mais ſon eſprit qui étoit bien different de celui de la deffunte, ayant fait peur à ces religieuſes, il fallut ſe ſervir de toute vôtre authorité & de toute celle de Mr. l'Archevéque de Paris pour l'inſtaller dans cette Maiſon. Cependant le Pape lui refuſa non-ſeulement des Bulles, mais envoya encore un bref à ces religieuſes pour s'élire une autre Superieure, dont Mr. l'Archevêque ſe trouvant piqué, il conſeilla à Vôtre Majeſté de faire caſſer la Bulle par le Parlement. Cette Compagnie, qui eſt toûjours prête d'étendre ſon authorité au delà des bornes legitimes, donna un Arrêt auſſi-tôt en conformité de ce que Mr. l'Archevéque ſouhaittoit. Le Pape fulmina contre cet Arrêt, & la choſe s'échauffant toûjours de plus en plus le Parlement donna un autre Arrêt, par lequel ces Religieuſes furent condamnées à quitter leur Maiſon, ce qu'il fit executer avec une rigueur ſurprenante. Le pretexte qu'il prit pour rendre ce jugement, fut que

cette

cette Maison devoit presque autant qu'elle avoit vaillant, & qu'ainsi il falloit empêcher que la necessité ne l'obligeât à affronter tout le monde.

Il étoit déja presque arrivé la même chose à l'Abbaye de Lonchamp, où malgré le Pape le Duc de la Feuillade avoit voulu faire recevoir une de ses sœurs pour Abbesse; mais enfin Vôtre Majesté aprés avoir vû les titres de cette Maison, par lesquels il paroit que les Rois ses predecesseurs lui ont accordé le droit de se choisir une Superieure, les en laissa joüir sans pousser les choses plus avant.

Le Pape eut bien du chagrin de ce qui étoit arrivé à Charonne, & dans un autre tems, il n'en auroit pas fallu davantage pour lui faire entreprendre de jetter du trouble dans le Royaume de Vôtre Majesté; mais l'éclat où elle étoit lui faisant apprehender que les choses ne tournassent contre lui, il dissimula son ressentiment, bien resolu neanmoins de le faire éclatter en tems & lieu.

Mr. l'Archevêque de Paris contre qui il étoit fort animé, au lieu de chercher à l'adoucir, l'aigrit encore davan-

davantage par une choſe qu'on regarda à Rome comme un attentat terrible à l'authorité du St. Siege, mais à qui l'on donna un autre nom à Paris & dans le reſte de Vôtre Royaume. Le Nonce du Pape étant tombé malade au Fauxbourg St. Germain où il demeuroit, au lieu d'avoir recours à ſon Curé pour lui adminiſtrer les ſacremens fit venir un moine qui le confeſſa, & qui lui donna le viatique. Mr. l'Archevêque fit une affaire à ce moine & à ſon Couvent, d'y être allé ſans ſa permiſſion, & le Nonce étant venu à mourir on fut un tems qu'on croyoit qu'il empêcheroit de l'enterrer en terre Sainte; tant il portoit loin la faute qu'il avoit faite de s'être addreſſé à un autre qu'à ſon Paſteur. Enfin il permit neanmoins qu'il fut enterré au lieu où il avoit choiſi ſa ſepulture, mais à condition qu'il ſeroit apporté auparavant à ſa paroiſſe.

En 1677. il s'éleva un autre different entre ſa Sainteté & vous. Vous nommâtes à des benefices vaquans dans les Dioceſes d'Alet & de Pamiers que vous pretendiez être tombés en rega-

regale, à quoi les deux Evêques s'étant opoſes, vous vous ſervites du bras ſeculier pour faire valoir vôtre nomination. Ces deux Evêques, dont la vie étoit ſi exemplaire qu'ils ſervoient d'exemple à tout le Clergé en firent des remontrances à Vôtre Conſeil, qui n'y ayant aucun égard ſe declara ſi fort pour tout ce que Vôtre Majeſté avoit fait, qu'ils furent obligés d'en écrire au Pape. Sa ſainteté ayant mis cette affaire en deliberation dans un conſiſtoire, vous expedia un bref, par lequel il exhortoit Vôtre Majeſté de ſe deſiſter d'une entrepriſe où elle s'étoit engagée par de méchans conſeils. Mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'aimoit pas la Cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit pas diſpoſée à lui accorder le chapeau de Cardinal, mit ſi bien en tête à Vôtre Majeſté que cette affaire étoit juſte qu'elle fit reponſe au Pape en conformité de ſon avis.

Le Pape vous envoya un autre bref où il combattoit les raiſons dont vous vous étiez ſervi, pour detruire les ſiennes; mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'eut pas été faché de faire

re un schisme pour pousser sa fortune encore plus loin qu'elle n'étoit, vous fit entreprendre l'Evêque de Pamiers dont il vous fit saisir le temporel, afin que la necessité obligeât de se soumettre à tout ce qu'il souhaittoit. Mais cet Evêque, dont la vie étoit bien differente de la sienne, n'ayant rien diminué de la vigueur apostolique avec laquelle il soûtenoit les droits de son Eglise, cela l'irrita tellement contre lui qu'il porta Vôtre Majesté à le faire arrêter. Il croyoit qu'aprés cela rien ne resisteroit à ses volontés, & que le pasteur ne pouvant plus veiller sur ses ouailles il en feroit tout ce qu'il souhaitteroit, mais il se trouva au plus loin de sa pensée; des Ecclesiastiques qui entrerent dans l'esprit de leur Evêque, qui ayant été nommés pour remplir les dignités du Chapitre, se servirent de l'authorité qui leur avoit été mise entre les mains, pour disputer le même droit pour lequel leur Evêque avoit été empriſonné. L'Archevêque de Paris leur declara la guerre, comme il avoit fait à ce Saint homme, & ayant été tous dissipés par la prison,

ou

ou par l'exil, le Pape, qui vous avoit encore envoyé plusieurs autres brefs, sur lesquels il n'avoit pas eu plus de satisfaction que sur le premier, entreprit l'Archevêque de Thoulouse que Mr. l'Archevêque de Paris avoit fait agir comme Metropolitain, pour casser divers brefs decernés par les Grands Vicaires qui tenoient le parti de leur Evêque. Enfin la chose fut poussée avec tant de chaleur par Mr. l'Archevêque de Paris, qu'aprés avoir fait condamner un de ces grands Vicaires à avoir le cou coupé, il entreprit le Pape à son tour, & conseilla à Vôtre Majesté de faire examiner ses brefs, où il pretendoit qu'il y avoit des choses qui portoient coup à vôtre authorité Royale, & qui étoient contraires aux libertés de l'Eglise gallicane.

Si Vôtre Majesté m'eut appellée à ce Conseil aussi bien qu'à celui de ses Finances, je lui en aurois dit mon sentiment, qui est qu'elle ne gagnera jamais rien à se brouiller avec Sa Sainteté; mais comme cette affaire étoit au-dessus de ma portée, elle n'y appella que des gens du métier, & qui étant

étant parties interessées, la plûpart lui conseillerent des choses dont ils auront peine à se laver chez la posterité. Vous convoquâtes par leurs avis en 1681. une Assemblée de Prelats pour examiner ces Brefs ; & s'étant trouvés la premiere fois chez l'Archevêque de Paris au nombre de sept Archevêques & de trente Evêques, ils élûrent pour President les Archevêques de Paris & de Reims, tous deux fort habiles ; mais dont la Science étoit moins necessaire dans une occasion comme celle-là, que des sentimens de Religion.

Les autres qui composoient cette Assemblée étoient à peu prés de même trempe, & si devoués aux volontés de Vôtre Majesté, que si elle eut voulu substituer l'Alcoran à la place de l'Evangile, ils y auroient donné les mains aussi-tôt, Ainsi ce qui se devoit agiter ne fut pas plûtôt mis sur le tapis, que le Pape fut tondu, aussi bien que ceux qui se trouvoient de même sentiment que l'Evêque de Pamiers. Cette Assemblée étendit le droit de Regale beaucoup au delà de ce que Vôtre Majesté pretendoit.

Ce-

Cependant pour se deshonorer davantage, elle lui écrivit une lettre d'un stile si particulier, qu'on a peine à comprendre qu'elle soit l'ouvrage de ces personnes entre lesquels il y en a qui ont beaucoup d'esprit.

Mais leur complaisance & leur passion furent si loin, qu'aprés cet examen, ils passerent à celui de l'authorité du Pape, à laquelle ils donnerent des bornes si étroites, que les Ultramontains regarderent cette decision comme le commencement d'une Heresie. Le Parlement neanmoins; que depuis long tems ne faisoit plus que ce que Vôtre Majesté lui commandoit la fit mettre dans ses registres comme une piece fondamentale de vôtre Etat elle fut aussi entegistrée dans ceux de la Sorbonne & de l'Université, dont quelques Membres qui se trouvoient d'un avis contraire, pour raison de quoi ils demandoient qu'on l'examinât, furent relegués par des lettres de cachet.

Jusques ici Vôtre Majesté n'a encore souffert ni bien ni mal de cette nouveauté, son authorité étant si grande que le Pape n'a osé se compro-

promettre avec elle, mais comme plus un Etat eſt puiſſant, plus il eſt ſujet à des revolutions, il eſt à craindre qu'elle ne s'en reſſente que trop tôt. Le Pape qui s'eſt contenté juſques à preſent de ſe deffendre avec la plume, y employera peut-être le fer quand il en trouvera l'occaſion. Il étoit des moyens plus doux pour ſoûtenir les droits de Vôtre Majeſté, & ſi Mr l'Archevêque de Paris, pour montrer ſon authorité à toute la France, avoit reſolu de perſecuter des Evêques; qui par une vie ſainte & exemplaire lui faiſoient un ſecret reproche de ce que la ſienne ne répondoit pas à ſon caractére, il falloit du moins qu'il s'abſtint de perſecuter le chef. Mais il croyoit reparer tout cela par le conſeil qu'il donnoit d'un autre côté à Vôtre Majeſté de detruire l'hereſie, comme ſi celle de Calvin eut été plus dangereuſe que celle qu'il tachoit d'introduire. En effet, ſi ſes deſſeins euſſent réüſſi il ouvroit la porte à un malheur encore plus conſiderable, que celui qu'il arrive d'une ſecte qu'on peut eſperer de detruire, parce qu'on connoît les principes ſur

lesquels elle se fonde. Mais il n'en est pas de même quand on méconnoit son Chef, & ce qui est arrivé en Angleterre où nous voyons aujourd'hui une infinité de religions au lieu d'une qui y regnoit auparavant, est un exemple contre lequel il n'y a rien à alleguer.

Quoi qu'il en soit la victoire que le Clergé remporta sur les Huguenots fut celebre, par le grand nombre de conversions qui se firent ; mais je ne sais ce que la posterité dira de ce que les Intendans de Province y employerent vos dragons ; maxime qui ne venoit point de vous, & qu'ils puiserent assurement chez des esprits plus remplis de violence ; car jusques-là vous n'y aviez emploié que des voies douces & adroites, & où vôtre prudence ordinaire se faisoit remarquer. Vous leur aviez par exemple interdit l'entrée de toutes les charges tant civiles que de vôtre Maison, & vous les aviez reduits, par les diverses ordonnances que vous aviez faites, ou à demeurer dans l'oisiveté, ou à chercher à subsister ou par le commerce ou par les armes. Cela en avoit converti quel-

quelques uns qui plûtôt que de quitter leurs emplois avoient mieux aimé aller à la messe. Cependant le nombre en fut bien moindre que de ceux qui se laissèrent persuader par les dragons. On fait état que dans la seule Province de Poitou ils en convertirent plus de trente-cinq mille, à quoi aiderent encore les pensions qu'on promettoit à plusieurs, & qu'on ne donnoit qu'à ceux qu'on croyoit en état d'attirer par leur exemple, ceux qui ne se rendoient pas encore à cette mission. Enfin comme les Intendans savoient que vôtre dessein étoit d'exterminer entierement cette religion, ils y employerent le fer & le feu ; & si l'on en croit les plaintes de plusieurs, il y en eut un grand nombre à qui l'on fit souffrir de si rudes tourmens, sans pouvoir vaincre leur obstination, que s'ils avoient été dans la bonne voye, on pourroit à bon droit leur donner le nom de martyre.

Pendant que cela se passoit le Marquis de Louvois fit une autre espece de guerre aux Etats du Roi d'Espagne, qui en souffrirent mille fois davantage que dans le tems que vous

aviez les armes à la main contre lui. La demangeaison que ce Ministre avoit de se rendre toûjours necessaire à Vôtre Majesté lui fit suivre les moyens dont il s'étoit servi pour se rendre maître de Strasbourg & de Casal. L'occasion qui lui en étoit favorable, parce que le Turc commençoit à occuper l'Empereur, fit qu'il ne garda ni les mesures de la justice, ni même celles de la bienseance. Il ne mit en avant que quelques pretextes, qui n'étoient pas seulement specieux, pour entrer dans la Flandre, & parce qu'elle ne voulut pas se soumettre à ce qu'il lui demandoit, il exigea d'abord des contributions, comme si l'on eut été en pleine guerre. Ensuite de cette hostilité il en fit une autre, qui fit même de la peine à ceux qui étoient le plus dans ses interêts, & ce fut de demander la même somme qui venoit de lui être payée, faute dequoi il menaça de tout bruler.

Les pauvres flamans, qui croyoient en être quitte, payerent encore cette somme pour éviter le traitement dont ils étoient menacez; mais quand cela fut fait ce Ministre fit saper les

mai

maisons par le pied & il tira encore jusques au dernier sol de ces miserables, à qui l'on faisoit accroire qu'il n'y avoit que ce moyen là pour empêcher qu'on ne les demolit entierement ; mais quand il vit qu'ils n'avoient plus rien, il fit abbattre ces maisons dont on brula les materiaux qui étoient combustibles, afin qu'ils ne s'en pussent plus servir. Je suis persuadé que Vôtre Majesté n'a jamais sû cela, & tous ceux qui ont l'honneur de la connoître savent que son humeur est si éloignée de ces sortes de cruautez, que bien loin de les approuver, elle en eut fait une punition exemplaire.

Je ne dirai pas la même chose de ce qui se passa au delà de la Meuse, où l'on vit vôtre armée, commandée par le Maréchal de Crequi, se saisir de plusieurs postes dependans de la Duché de Luxembourg, & même bloquer cette forte place. Il est impossible que cela se fit sans les ordres de Vôtre Majesté, à qui le Marquis de Louvois faisoit accroire, que les Espagnols lui faisoient encore un grand tort. Il y avoit je ne sais combien

d'années qu'il faisoit broüiller du Papier à un certain homme de Mets qu'il avoit recommandé du commencement, mais qui à force de lui dire qu'il trouveroit moyen de mettre, sans coup ferir, Vôtre Majesté en possession de tout ce qui est en deça du Rhin, s'étoit à la fin procuré beaucoup d'accez auprés de lui.

Le moyen que cet homme trouva fut tout à fait imaginaire ; car ce fut de dire que tout ce qui avoit relevé autrefois des terres dont vous êtiez maintenant en possession en devoit encore relever. Cependant le Marquis de Louvois trouvant les raisons assez bonnes pour s'en servir, il envoya un des Huissiers de vôtre Parlement de Mets assigner le Roi d'Espagne, pour rendre à Vôtre Majesté foi & hommage de beaucoup de choses qu'il pretendoit devoir relever de vous ; mais Sa Majesté Catholique ne trouvant point de raison à cette nouveauté, qui vous eut été plus contraire qu'avantageuse si elle eut eu lieu, puisque l'Empereur en même tems auroit pretendu que vôtre Royaume qui a été autrefois

une

une des dependances de l'Empire Romain, lui auroit dû pareillement foi & hommage, le Roi d'Espagne, dis je, se mocquant de cette assignation ne fit pas cas d'y comparoître, & protesta contre ce qui seroit fait au prejudice de sa declaration. Le Marquis de Louvois qui s'y attendoit bien fit rendre aussi-tôt un arrêt, par lequel, faute d'avoir répondu à son assignation, il vous étoit permis de vous mettre en possession des choses qui faisoient vôtre procez. Cela vous étoit bien aisé, puisque vous aviez la force en main; ainsi vous vous emparâtes de ce qui étoit à vôtre bienseance, & comme l'appetit venoit en mangeant au Marquis de Louvois, cet arrêt vous produisit plus d'avantage que n'auroit fait une guerre de dix ans.

Les plaintes qu'en fit le Roi d'Espagne donnerent lieu à des conferences qui se firent à Courtrai entre des Deputés de Vôtre Majesté & les siens, mais comme vous ne voulutes point vous y relacher de vos pretentions, ils se separerent sans rien faire. De son côté il aima mieux que vous prissiez les choses par force que de vous

les accorder par un Traité ; ainsi vous vous rendites Maître de tout le païs depuis Sedan jusques aux portes de Luxembourg, & vous bloquâtes même cette place de si prés, que les Espagnols n'y purent plus rien faire entrer.

Cependant vous en levâtes le blocus quelque tems aprés, & vous dites que c'étoit parce que les Turcs étoient sur le point d'entrer en Autriche, & que vous étiez bien aise de ne pas favoriser leurs desseins par une diversion avantageuse pour eux. Pour moi je crois ce que Vôtre Majesté en a dit, & je la connois de trop bonne foi, nonobstant ce que l'Ambassadeur d'Espagne en a publié, pour douter qu'elle ait avancé une chose pour une autre. Mais ce que je lui puis dire, c'est que si elle veut se conserver la gloire que sa moderation lui a acquise, elle doit bien prendre garde à ne rien faire qui puisse détruire ce qu'elle en a dit. Ainsi toute sa reputation est entre ses mains. Car elle doit savoir qu'autant que cette action lui donnera de gloire, si elle est suivie de l'effet, autant lui donnera

ra-t elle de blame, si elle vient jamais à s'en dementir. Il faut donc qu'elle se deffende de tous les méchans conseils qu'on lui pourra donner, & qui sont la peste des Princes, quoi qu'on leur en cache le poison, sous les plus belles apparences dont on se puisse aviser.

Mais j'ai bien peur que tous ces camps que forme le Marquis de Louvois si prés de la Frontiere d'Allemagne, ne tendent encore à quelque nouveauté. Cependant Vôtre Majesté, qui a la justice en si grande recommandation, doit considerer que les conquêtes qui ne sont pas justes ne donnent jamais de gloire. Mais quand cela ne seroit point, vous savez que vôtre puissance ne va point au-delà de ce monde, & qu'il y en a un autre où il faut que les Rois, comme les simples particuliers, rendent compte de leurs actions.

Les Algeriens que Vôtre Majesté avoit si bien punis l'année precedente, n'en devinrent pas plus sages; tellement que vous envoyâtes les visiter pour la seconde fois. Du Quêne leur fit sentir tout de nouveau

qu'ils feroient mieux d'implorer vôtre misericorde, que de s'exposer tous les jours à de pareilles punitions. Il leur jetta encore une infinité de bombes qui acheverent de détruire la Ville qu'ils avoient taché de reparer. Cependant les brigues que les uns firent en faveur de Mesomorto, & les autres en faveur de Baluxbachi, dont l'un vouloit la paix & l'autre la guerre, empêcherent qu'ils ne suivissent l'avis des plus sages, qui étoit de vous donner satisfaction. Cependant je doute fort que leur constance soit à l'épreuve des foudres dont vous avez la mine de les écraser. Vôtre Majesté n'a pas coûtume d'avoir le dementi de ce qu'elle entreprend, & vôtre armée navalle retournera plûtôt dix fois que de manquer à mettre ces corsaires à la raison.

Je finirai ici ce que j'ai vû des exploits de Vôtre Majesté, qui lui donneroient une gloire immortelle, si la confiance qu'elle a au Marquis de Louvois, ne lui avoit fait quelquefois entreprendre des choses où il paroit plus d'ambition que de justice.

C'est

C'eſt à elle à examiner maintenant ſi je lui dit vrai ou non, & elle ne ſauroit s'y tromper aprés que je lui en ai rapporté tant de circonſtances. Il ne lui manque plus pour rendre ſon regne tout à fait glorieux que de le regler entierement ſur ſon eſprit, qui eſt ſi éloigné de fraude & d'injuſtice, que cela ſuffit ſeul pour faire connoître qu'elle n'a eu nulle part à bien des choſes que je viens de rapporter. Auſſi j'eſpere qu'elle prendra en bonne part ce que je lui viens de dire & qu'elle recevra avec le même eſprit ce que je prends la liberté de lui addreſſer pour le bien de ſon Etat, du moins c'eſt ma penſée, & ſi je me trompe, je me ſoumets volontiers à ſon jugement & à celui de tous les gens de bien.

CHAPITRE VII.

Où l'on tâche de faire voir que les graces toutes particulieres que Sa Majesté a reçeuës de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Royaume ne sçauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur.

SI je suis assez malheureux d'avoir déplû à Vôtre Majesté, en lui disant bien des choses avec plus de liberté qu'elle ne souhaittoit peut être, il n'en sera pas de même ici, où je ne lui saurois parler trop à fonds au gré de sa pieté; car j'ai des preuves tres-convainquantes, que quand il s'agit du service de Dieu il ne peut rien y avoir de trop fort ni de plus à son goût. Mille Eglises rebaties à ses frais, d'autres où elle a fait de nouvelles fondations pour subvenir à leurs necessitez, les blasphêmes punis avec tant de severité, les pauvres soulagez dans leurs miseres, & mille autres choses semblables que je ne rapporte point, de peur d'être trop long,

ou

ou de passer pour un flatteur, sont aussi des témoignages autentiques que la gloire de Dieu la touche sensiblement. Cependant Vôtre Majesté n'a rien fait en cela que ce que tout le monde est obligé de faire ; mais je pretens qu'elle y est obligée encore plus particulierement qu'un autre, non seulement parce qu'en qualité de Souverain elle est tenuë de donner bon exemple, mais aussi parce qu'elle n'y sçauroit manquer sans être ingrate envers Dieu.

Que Vôtre Majesté jette les yeux sur les bontez qu'il a euës pour elle, elle y verra des choses qui lui demandent une éternelle reconnoissance. Je ne parle point de celles qui lui sont communes avec tous les hommes; cela ne reçoit point de contradiction ; mais qu'elle reflechisse, s'il lui plait, sur celles où sa Providence a éclaté particulierement sur elle, & où il la faut reconnoître absolument, quand on seroit d'humeur à en disconvenir.

Quelles obligations ne lui avez-vous point de vôtre naissance si miraculeuse ? Celle de vous avoir fait naître pour remplir le plus noble

Trône de l'Univers eſt la moindre ; & de vous avoir tiré doublement du neant, comme il a fait, en vous mettant au monde aprés une ſterilité de vingt-trois ans de la Reine vôtre Mere, en eſt une que vous ne ſauriez jamais oublier ſans une double ingratitude.

Si vous ſuivez pas à pas ce qu'il a fait pour vous aprés cela, vous trouverez de même que ſa protection a été ſinguliere ſur vôtre Perſonne. Souvenez vous de cette Rebellion preſque generale de vôtre Royaume, de cette confederation des Parlemens contre vôtre authorité, de l'inſolence des Peuples, & avec combien de facilité vous avez ſurmonté tous ces monſtres, & vous avoüerez en même tems que ce n'eſt point là un ouvrage de la main des hommes, mais uniquement de celle de Dieu. Si aprés cela vous rappellez dans vôtre memoire la fidelité de vos Capitaines & celle de vos Soldats, au préjudice de leurs anciens interêts, & comment la victoire toûjours attachée à vôtre parti, a enfin obligé les Eſpagnols à condeſcendre à la Paix des Pirennées, non-

obſtant

ſtant l'extréme repugnance qu'ils y avoient témoigné juſques-là, vous trouverez pareillement que c'eſt une ſuite de la divine Providence qui ne vous abandonne point. Mais rien ne vous le doit faire reconnoître davantage que le miracle qu'elle fit pour vous retirer de cette affreuſe maladie dont j'ai parlé tantôt. Je ſais bien qu'elle laiſſe agir les cauſes naturelles, à quoi les impies ont coutume d'attribuer tout ce qu'ils voyent d'extraordinaire ; mais ici il y a quelque choſe de plus, s'il leur plait ; car vous n'étiez pas ſeulement condamné par les Medecins, de l'arrêt de qui je ſais bien qu'il y a appel, mais vous étiez encore plus d'a-demi mort, dont je fais juge tous ceux qui y étoient preſens, & qui peuvent me démentir, ſi j'ai rien avancé contre la verité, quand j'ai dit qu'on avoit déja tiré vôtre rideau.

Suivons s'il vous plait, le cours de vôtre Vie, & voyons ſi ce qui vous eſt arrivé depuis eſt encore naturel. Croyez-vous en bonne foi que cet eſprit ſi meur & ſi bien reglé qui a paru en vous, auſſi tôt aprés la mort

mort du Cardinal, nonobstant la méchante éducation qu'il vous avoit donnée, soit un present de la nature. C'est à Dieu seul que vous en êtes redevable, & à qui vous en devez rendre graces. La sagesse ne s'acquiert point de soi-même, & principalement dans une Cour où l'on vous laissoit faire tout ce que vous vouliez, & où les Dames avoient la Surintendance de vôtre éducation.

Que dirai-je maintenant des guerres où vous vous êtes embarqué par de méchans conseils, & si je l'ose dire par un motif d'ambition, & dont neanmoins vous êtes sorti si heureusement. Tous ces miracles viennent encore du Ciel, qui aprés vous avoir mis au monde pour travailler à sa gloire, a voulu vous y engager encore plus particulierement par des obligations entassées les unes sur les autres. Si vous n'y répondiez pas ce seroit surprendre tout le genre humain, qui sait que le caractere d'un honnête homme est d'être reconnoissant.

C'est donc à vous à remplir cette obligation, à laquelle même vôtre propre

propre interêt vous engage ; car si un Prince n'a pas soin de faire rendre à Dieu ce qui lui est dû, comment pretent-il que ses Peuples le lui rendent à lui même, lui dont la plus grande gloire est d'en être l'image vivante sur la terre ? Car s'il croit qu'il lui suffise d'être le maître des autres pour se faire obeïr : s'il se flatte que les recompenses & les châtimens dont il est le maître, soient capables tout seuls d'attirer à lui ses sujets, ou de les faire craindre, je le trouve dans une erreur d'autant plus déplorable qu'il ne sauroit s'en corriger, puis qu'il ne la connoit pas. La puissance d'un Prince, quelque grande qu'elle soit, seroit bien tôt reduite à rien, si ceux qui lui obeïssent se figuroient qu'il n'y a rien au-dessus d'elle. C'est la Religion qui a jetté les premieres racines de la crainte qu'ils ont pour lui. C'est elle qui les nourrit pareillement, & qui par le moyen de la nourriture qu'elle leur donne, fait que l'arbre qu'elles ont produit conserve sa vie, & donne du fruit. Or tout de même qu'un arbre dont les racines ne tirent plus de nou

nourriture de la terre par quelque corps étranger qui se foure entre-deux, ou par quelque autre accident que je ne specifie point, parce que cela seroit inutile, tout de même dis-je qu'un tel arbre seche peu à peu, jusques à ce qu'il meure tout à fait, ainsi ôtez la Religion d'un Etat, le respect & la crainte qu'on a sucé avec le lait pour le Souverain, s'en perdent insensiblement; d'où il arrive tous les maux imaginables, & beaucoup plus grands que je ne saurois dire. En effet il ne faut pas pretendre que l'esperance des recompenses, & la crainte des châtimens soient capables d'arrêter dans un pas si glissant, un malheureux qui ne croit point en Dieu, espere bien plus de choses par sa desobeïssance & sa rebellion que son Prince ne lui en sauroit promettre. Et à l'égard de la crainte des châtimens, quel effet cela peut-il faire sur lui, lui qui se figure qu'il n'y a point d'autre monde aprés celui-ci, & qu'il en sera quitte pour un quart d'heure de mauvais tems.

C'est donc ouvrir la porte à toutes sortes de vices, que de ne pas faire rendre

rendre à Dieu ce qui lui eſt dû. Un Prince même s'expoſe par-là à ſe faire chaſſer de ſon trône ; ſurquoi, s'il en faut quelque exemple, nous n'avons qu'à jetter les yeux ſur l'Empire Ottoman, qui eſt bien plus ſujet aux revolutions que les autres Etats, parce que la plûpart de ſes ſujets ſont perſuadez que la Religion qu'ils profeſſent eſt de la pure invention des hommes. Or quand on eſt aſſez malheureux d'en être reduit là, il eſt bien difficile de s'élever aſſez au-deſſus de ſoi-même, pour parvenir à la connoiſſance du vrai Dieu ; outre que le deſordre où l'on vit abbrutit tellement les ſens, & accoûtume ſi bien à donner tout à la nature, qu'on ſeroit fort faché de ſortir de ſon aveuglement.

Rapprochons-nous maintenant d'ici, & jettons les yeux ſur ce qui s'eſt paſſé en Angleterre, nous remarquerons que tout ce qui eſt ſurvenu depuis Henri VIII. n'a pris naiſſance que du peu de Religion qu'il y avoit dans ce Royaume ; ce qui fit qu'au milieu de toutes les ſectes qui s'y introduiſirent, les peuples en vinrent

juſqu'à tremper leurs mains dans le ſang de leur Roi.

Rabattons nous maintenant ſur vôtre Royaume ; nous y verrons les mêmes deſordres ſous le regne de trois ou quatre Rois conſecutivement les uns aprés les autres. Si l'on en veut ſavoir la raiſon on n'a qu'à lire leur Hiſtoire, l'on y verra que l'un étoit un blaſphemateur lui-même, au lieu d'empêcher que ſes Sujets ne le fuſſent, un autre un Athée, & ainſi du reſte ; de ſorte que leurs Sujets, qui n'avoient gueres plus de Religion, entreprirent de les détrôner.

Ces deſordres ont duré juſques au regne du feu Roi vôtre Pere, & l'on ne peut encore ſe ſouvenir de ceux qui regnoient même parmi les Eccleſiaſtiques, que l'on n'en fremiſſe d'horreur. Un Evêque ne viſitoit jamais ſon Dioceſe, que parce qu'il y avoit des Fermiers dont il falloit qu'il ſe fit payer : s'il s'y arrêtoit c'eſt qu'il y faiſoit quelque Maîtreſſe qui lui en rendoit le ſejour plus agreable mais dés que ſa fantaiſie s'en paſſoit il s'en revenoit à Paris, où il en trou

trouvoit une autre auprés de qui il depensoit une partie du bien des pauvres ; le reste lui servoit à entretenir des chiens & des chevaux, & cet abus étoit si general parmi eux, qu'ils regardoient comme un miserable celui qui en usoit autrement.

J'ai oüi dire aussi à feu mon pere que dans sa jeunesse, ceux qui paroissoient revêtus des Evêchez, ne les avoient que pour faire plaisir à d'autres, à qui on les avoit donnez effectivement : qu'ils savoient ce qu'ils leur en devoient rendre, & que le surplus étoit pour eux. La même chose se pratiquoit à l'égard des Abbayes & pour ainsi dire de tous les benefices de France. Les Moines mêmes qui étoient un peu à leur aise employoient leur superflu à des commerces scandaleux, mais qui étoient si fort de leur goût, que quoique des gens de bien les en reprissent, ils n'étoient pas d'humeur de s'en corriger.

Le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit que le premier & le plus important soin d'un Ministre est d'établir

blir de culte de la Religion, & principalement à l'égard de ceux dont le bon où le mechant exemple est de grande consequence dans un Etat, s'y appliqua entierement. Dieu benit son travail, & c'est à lui que nous sommes redevables du changement avantageux qui s'y remarque maintenant. Vôtre Majesté y a travaillé de son côté en ne distribuant des graces qu'à ceux qui s'en sont trouvez dignes, non seulement par leurs bonnes mœurs, mais encore par leur science, car elle sait que quand on doit être au dessus des autres, il faut être en état de les instruire, sans quoi il en arrive des inconveniens aussi dangereux, que ceux qui resultent de mauvais exemples qu'on leur peut donner.

Aprés la connoissance que j'en ai encore plus particulierement que les autres, moi qui suis témoin tous les jours, que dans la distribution des benefices & des autres graces qu'elle a entre ses mains elle s'informe autant de la bonne vie des sujets qu'on lui propose, que des autres qualitez requises, aprés cette connoissance, dis-je,

il

il ne me reſte plus qu'à exhorter Vôtre Majeſté, à tenir en cela la conduite qu'elle y tient depuis ſon avenement à la Couronne. Cependant comme rien ne fait tant d'effet ſur les peuples que le bon exemple que leur donne le Souverain, il eſt à preſumer que la vie exemplaire que mêne preſentement Vôtre Majeſté, ſervira d'aiguillon à ceux qui ont été plus pareſſeux qu'elle à entrer dans la bonne voye.

Tachez ſur tout d'éloigner de vôtre cœur les mediſans & les hipocrites dont le nombre eſt plus grand que vous ne penſez. Les premiers cauſent les mêmes accidens que l'amour dont la coûtume eſt de ſe fourer d'abord agreablement dans les ames, mais qui n'y a pas plûtôt pris racine qu'il donne la mort à toute heure. Auſſi un mediſant s'inſinuë d'abord dans le cœur d'un Prince, ſous pretexte que ſes interêts lui ſont plus chers que les ſiens ; mais dés qu'il y a répandu ſon poiſon, il ne lui laiſſe aucun repos, juſques à ce qu'il lui ait rendu ſuſpecte la fidelité de ſes meilleurs ſerviteurs. Les hypocrites ſont

encore

encore plus dangereux, parce que sous pretexte de devotion, ils vous glissent des maximes dangereuses, dont il est comme impossible de découvrir le venin.

Les autres vices, quoi que Vôtre Majesté ne les doive pas souffrir pareillement, ne sont pas toutes fois si prejudiciables à son Etat. Un homme qui donne tout au plaisir de ses sens, ne fait tort qu'à soi-même : un yvrogne est dans le même cas, & ainsi des autres ; de sorte que l'interêt de Dieu à part, l'Etat n'en souffre en aucune façon ; s'il en souffre quelque chose, ce ne peut être que parce que Dieu, qui est juste, n'a pas coûtume de donner sa benediction sur les lieux où l'on souffre tant de desordres. En effet j'attribuë les malheurs qui arrivent à la Flandre à leur idolatrie, & je ne puis voir sans indignation qu'ils portent tous leurs respects devant une image de la Vierge ou de quelque Saint, pendant qu'ils ne regardent pas le Saint Sacrement qui est sur leurs Autels.

Ce sont les Moines qui sont cause de cet abus. Ils l'avoient établi autre

autrefois en France, mais nous avons cette obligation aux heretiques, qu'il n'y regne plus comme il a fait. L'on a vû que c'étoit un de leurs griefs contre l'Eglise Romaine, & comme les esprits qui étoient dans une ignorance crasse en ce tems là, se sont bien épurez depuis, ils ont bien-tôt reconnu qu'ils avoient raison. Ce n'est pas que les Moines en ayent jamais douté, & la chose est trop claire d'elle-même pour servir de pierre d'achopement. Ce n'a jamais été que l'interêt qui leur a fait ainsi changer la Religion, & qui les a obligez de nous accabler d'indulgences, & de confreries. Ils se sont servis d'abord de la foiblesse de l'esprit des femmes pour établir leurs maximes, & ils l'ont fait passer ensuite aux hommes, dont l'ignorance, comme je viens de dire, étoit si grande, qu'ils n'étoient pas en état de se deffendre des embuches qu'on leur tendoit.

Si ces Moînes s'étoient contenus dans leurs regles & dans les premieres rigueurs de leur institution, ce desordre ne seroit jamais arrivé. Car

il n'eſt venu que par le moyen des confeſſions qu'ils ſe ſont attribuées peu à peu, par la negligence des Curez à bien remplir leur devoir. Le ſoin d'ailleurs qu'ils ont pris d'achalander leurs Egliſes, par des choſes qui attirent plus les yeux que le cœur, a fait que les Paroiſſes, où l'on eſt obligé d'aller ſuivant les Canons ſous peine de peché mortel, ſe ſont trouvées deſertes, pendant qu'il n'y a pas eu de la place chez eux pour contenir des perſonnes que la curioſité, ou une devotion dangereuſe, y attiroient. Enfin graces à Dieu, on commence à rentrer dans ſon devoir, & à reconnoître les abus qu'on ſuivoit avec tant d'aveuglement. Le reſte ne dépend plus que de Vôtre Majeſté, entre les mains de qui Dieu a mis la puiſſance de deraciner entierement cette yvroye qui s'eſt fourée avec le bon grain.

Les moyens en ſont faciles, & même la pratique en eſt abſolument neceſſaire à Vôtre Majeſté, pour le bien de ſes ſujets, & pour la ſeureté de ſon Etat. Le bien de ſes ſujets s'y reconnoît en ce que les Moines ſe mê-

mêlant tous les jours de ce qu'ils n'ont que faire, entrent dans le secret des familles où ils font faire souvent méchant ménage : la seureté de l'Etat en ce qu'étant liez au Pape par un serment de fidelité, ils preferent dans l'occasion ses interêts aux vôtres, d'où il en est arrivé souvent des choses qui ont pensé avoir de grandes suites. Cette verité se manifestera évidemment à vos yeux, si vous rappellez en vôtre memoire ce qui s'est passé sous le regne d'Henri III. & d'Henri IV. dont il seroit superflu de parler ici, puisque c'est une chose que vous savez mieux que moi. Or le moyen plus sûr pour aller au devant de ces deux inconveniens, seroit de detruire entierement ces Moineries, ou du moins d'en ôter la multiplicité. Mais comme cela n'est pas facile à Vôtre Majesté, quoi qu'elle soit bien puissante, je crois qu'elle remplira son devoir 1. Si elle tache de retablir chez eux la discipline de leurs fondateurs dont ils se sont fort relâchez. 2. Si elle empêche qu'ils ne confessent, car c'est par là qu'ils s'insinuent dans l'esprit des femmes

mes dont ils arrachent le secret : 3. Si pour prendre l'habit elle fixe un âge meur, & où l'on sache veritablement ce que c'est que d'entrer ainsi en Religion. Si cela étoit leur nombre s'éclairciroit bien tôt, & il n'y en auroit pas tant parmi eux qui se mordent les pouces de l'avoir fait, sans y faire les reflexions necessaires : 4. Si elle reforme la parure de leurs Eglises & la reduit à l'usage des metropolitaines & de S. Pierre de Rome même, qui doit servir de modele aux autres, & où sur le maître Autel l'on ne voit qu'une croix avec des chandeliers, au lieu de tous les colifichets qu'on remarque dans les Convens. 5. Si elle deffend que le trafic honteux des Confreries se fasse pendant le service, ce qui distrait de la pieté, aussi bien que les aveugles des quinze vingt qui se devroient tenir aux portes des Eglises, & non pas venir interrompre ceux qui prient Dieu, & qui ne sauroient être trop attentifs à ce qu'ils font.

Ces deux derniers abus regnent aussi bien dans les Paroisses que dans les Convens, & c'est à Vôtre Majesté

à y donner ordre : 6. Si elle deffend aux Moines de parler aux femmes à l'Egliſe à la porte, ou à quelque autre endroit qui ſoit dans l'étenduë de leur Monaſtere, car que peuvent-ils avoir à leur dire, & peut-on s'imaginer qu'ils les entretiennent de devotion ; pour moi je ne ſais ſi c'eſt que je ſuis plus corrompu que les autres, ou que je prenne garde aux choſes de plus prés qu'ils ne ſauroient faire, mais j'ai toûjours remarqué que les vieilles ſont excluës de leur converſation ; s'ils ſont obligez de leur parler ils les renvoyent à l'heure même, au lieu qu'ils ont bien autre choſe à dire à celles qui ſont jolies. Je voudrois bien ſavoir s'ils croyent nous faſciner les yeux à un point de nous inſinuer qu'ils ne brulent pas à la veuë de ces feux, dont ils s'approchent de ſi prés. Il faut que Vôtre Majeſté arrête ce ſcandale, & elle n'en peut venir à bout par les moyens que je viens de deduire, il y en a d'autres où elle aura recours en cas de neceſſité.

C'eſt de faire enſorte que les Paroiſſes à quoi il y a auſſi beaucoup à

travailler, donnent si bon exemple que les peuples se portent d'eux mêmes à y revenir, sans qu'on soit obligé de les y contraindre. Je trouve des choses chez elles que je ne saurois regarder d'un œil indifferent, les Prêtres dont elles se servent ont la plûpart si peu de soin de faire leur devoir, qu'ils ne se contraignent pas seulement à garder les apparences. Je ne les saurois voir aller aux enterremens sans avoir de la confusion pour eux, de la maniere qu'ils y vont; la plûpart regardent à droit & à gauche, & à les voir l'on dira toûjours que c'est bien moins le zele du service de Dieu, qui les a engagez dans la profession où ils sont, que le soin qu'ils ont eu de s'en choisir une qui leur donnât de quoi vivre. Ils n'y ont pas plus de devotion que si c'étoit un métier, & si je l'ose dire, un Cordonnier qui fait des souliers a plus d'attache à ce qu'il fait, qu'eux à ce que nous leur voyons faire.

C'est à Vôtre Majesté à remedier à un si grand abus; mais cela lui sera difficile à moins qu'elle ne prenne la resolution d'augmenter dans la Vil-

le

le de Paris le nombre des Paroiſſes qui y ſont. Un habitué qui n'eſt pas d'humeur à donner bon exemple, ſe cache bien mieux dans la multitude de ſes paroiſſiens, dont il n'eſt pas connu de la centiéme partie, que s'ils le connoiſſoient tous, comme il arrive dans les Paroiſſes de mediocre étenduë. Queile neceſſité, qu'il y en ait de ſi grandes ? & que les Curez ayent des vingt-cinq mille livres de rente ? faites en ſix où il n'y en a qu'une, ce ſera le moyen non-ſeulement de rendre les Prêtres plus vertueux, mais de faire encore en ſorte que les paroiſſiens le deviennent davantage ; Car ils pourront avoir l'œil plus particulierement ſur eux & empêcher le ſcandale que pluſieurs continuent de donner, parce qu'on n'y prend pas garde, ou qu'on ne les en reprend pas comme il faut. D'ailleurs c'eſt l'unique moyen d'abbaiſſer l'orgueil des Moines, qui croyent qu'on ne ſauroit ſe paſſer d'eux pour l'adminiſtration des ſacremens. En effet la grande étenduë de certaines Paroiſſes, fait que l'Egliſe ne ſauroit contenir la trentiéme partie

des paroissiens ; il faut donc que ceux qui n'y trouvent point de place ou aillent ailleurs, ou demeurent sans devotion. Voilà cependant ce qui achalande les Convens, & ce qui les fait écarter de leur premiere institution.

Quand cela sera fait à Paris & ailleurs, où il en sera besoin, que les Archevêques & Evêques ne donnent les chaires qu'à des seculiers, & l'on verra bien tôt que les peuples reviendront de l'attache qu'ils ont pour les Moines, & que le culte de Dieu se rendra dans sa premiere pureté.

Je ne dis rien des loix que Vôtre Majesté doit faire pour empêcher les richesses excessives des Convens ; elle s'en est déja acquittée, sur tout à l'égard des Maisons de filles, à qui elle a ordonné de ne plus prendre d'argent des personnes qui leur demanderont l'habit à l'avenir. Cette ordonnance qui serviroit à conserver les biens dans les familles, dont l'abondance est plus necessaire à vôtre Etat que celle qui se trouve dans ces Convens, produiroit encore un autre bien, qui est qu'on n'y recevroit plus que de bons sujets, à quoi ils ne prennent pas garde

garde pourveu qu'on leur apporte de l'argent. Mais elle eſt ſi mal executée qu'il vaudroit autant que Vôtre Majeſté ne l'eut pas faite. Le ſeul effet que nous en voyons, c'eſt qu'au lieu que ci-devant il ſe faiſoit des contrats pour recevoir une Religieuſe, il ne s'en fait plus aujourd'hui, cependant on n'en donne pas moins d'argent, ce qui eſt contre l'intention de Vôtre Majeſté & à quoi elle doit apporter remede. L'interêt de Dieu vous y oblige, & j'en ai rapporté la raiſon, lors que j'ai dit que l'avarice des Religieuſes étoit cauſe qu'elles recevoient celles qui avoient de l'argent quoi qu'elles ne fuſſent pas propres à la Religion, preferablement aux perſonnes qui n'en avoient point & qui y étoient propres. Le moyen d'empêcher cet abus eſt d'informer contre celles qui ont contrevenu à vôtre Ordonnance, & d'en faire un châtiment ſi exemplaire qu'il ſerve d'exemple aux autres.

Car à quoi ſervent les loix ſi on ne les fait executer. Il vaudroit bien mieux n'en jamais faire, puiſque c'eſt s'expoſer à un demen-

ti qu'on ne recevroit point, si on avoit laissé les choses en l'état qu'elles étoient. Ce n'est pas que je pretende que Vôtre Majesté doive punir cette faute, comme elle feroit un crime d'Etat; il suffira qu'elle fasse rendre l'argent qui aura été pris avec l'interêt, & elle n'aura pas fait cela deux fois, que tout pleyera sous ses volontez. Or la preuve n'en sera pas si difficile qu'on pense, quoi que cela se soit fait en cachette, la chose se divulguera bien-tôt, d'abord qu'on connoîtra que c'est l'intention de Vôtre Majesté, les peres & les meres qui ont encore des filles à pourvoir seront les premieres trompettes qui reveleront le secret, voyant que la volonté de Vôtre Majesté est de les soulager, malgré l'obstacle qu'ils y apportent eux mêmes, mais ils ne doivent point avoir de part à la restitution qui sera faite, ils en sont indignes aussi bien que les Religieuses pour avoir tous contrevenu également à vos ordonnances. Ainsi Vôtre Majesté se sera riche à leurs dépens, & sans qu'on y trouve à redire, puisque tout le monde verra bien qu'elle ne demande

mande que le service de Dieu & le bien de ses sujets.

CHAPITRE VIII.

De l'obeïssance qu'on doit au Pape.

CE Chapitre ne sauroit être mieux placé qu'ici, puis qu'il a une telle relation avec le precedent, qu'on peut dire que quand l'obeïssance qu'on doit au Pape vient à manquer, on est bien prés de perdre celle qu'on doit à Dieu. En effet il n'est pas difficile de comprendre, que si on laisse affoiblir les sentimens de respect & de soûmission, qu'on doit avoir pour ceux qu'il a établis sur la terre en qualité de ses Ministres, la crainte qu'on a pour lui diminuëra en même tems. La raison en est plausible, puisque c'est oublier le commandement qu'il nous a fait de les honorer comme les Images vivantes de sa Divinité. Nous voyons d'ailleurs qu'il n'y a point de Prince, quelque petit qu'il soit, qui voulut souffrir qu'on méprisât ceux à qui il

auroit confié ſon autorité, & rien n'eſt plus commun parmi nous que le reſpect qu'ils ſe font rendre, dont ſi l'on s'écartoit en aucune façon le Prince y feroit bien rentrer à l'heure même. Obſervons les égards qu'il faut avoir, je ne dis pas ſeulement pour un Gouverneur ou pour un Lieutenant General d'une Province, mais encore pour le moindre Juge; d'où vient cela ſi ce n'eſt du caractere dont ils ſont revêtus? & dont le Prince les a honorez? je dois dire encore dans l'honneur duquel il les maintient, & dont il croit de ſon interêt de les faire joüir. Or peut on croire que Dieu ſoit moins jaloux de conſerver à ſes Miniſtres l'authorité qu'il leur a confiée, & d'où dépend la ſeureté de la Religion.

Je ſais bien que les Rois de la terre ſont les Oingts du Seigneur, & qu'en cette qualité ils ſemblent être au-deſſus de tous les autres, mais il ne faut pas pourtant s'y laiſſer tromper leurs droits ſont differens de ceux de l'Egliſe, & tout de même que l'Egliſe ne permet point que des ſujets manquent à l'obeïſſance qu'on doit à

ſon

son Prince pour quelque raison que ce puisse être, ainsi un Prince ne doit jamais permettre qu'on manque au respect & à l'obeïssance qu'on doit à l'Eglise.

Si l'Eglise en étoit demeurée dans les termes où elle étoit du tems des Apôtres, & qu'elle n'eut point joint l'épée à la Mître, je sais bien que cela applaniroit bien des difficultez qui se trouvent aujourd'hui ; mais puisque c'est une chose faite, & qu'elle n'est point arrivée sans la permission de Dieu, il faut s'en tenir à ce qu'il a ordonné, & ne pas donner une nouvelle occasion de scandale. Je veux qu'il y ait des gens d'Eglise qui s'émancipent au delà de leur devoir : qu'il y ait eu des Evêques & des Papes mêmes qui n'ayent pas été exempts de deffauts ; neanmoins quelque chose qui se soit pû trouver en eux, on n'a jamais pû leur ôter leur caractere. Or comme c'est à ce caractere que ce respect est attaché, il ne faut pas que leurs actions le fassent perdre. Aussi si l'on introduisoit cet abus il retomberoit en même tems sur les têtes Couronnées, de l'obeïs-

sance de qui on pretendoit se pouvoir dispenser, du moment qu'on verroit qu'elles s'écarteroient de leur devoir.

Plût à Dieu, Sire, que vos Ministres eussent fait reflexion comme il faut sur cette verité ! ils n'auroient pas porté si haut l'authorité Royale au préjudice de la Thiarre, & je doute fort que l'équité ait toûjours été la régle de leurs actions. Si j'étois assez savant & assez habile pour entrer dans le détail de ce grand different que vous avez eu avec Rome, au sujet de la Regale, & de plusieurs autres qui l'ont suivi, je deciderois tout d'un coup cette question, & n'en parlerois pas par un peut-être ; mais il faut bien que je m'en explique ainsi dans mon ignorance, qui ne me permet pas d'approfondir les choses davantage. Cependant si l'on me demande pourquoi, puisque j'avoüe moi même mon incapacité, je suis porté plûtôt à les condamner qu'à les absoudre, je prie Vôtre Majesté de faire reflexion, que c'est qu'elle n'a pas eu seulement Rome contr'elle en cette rencontre, mais encore plusieurs

fieurs Evêques & plusieurs Docteurs de son Royaume, qu'on a toûjours regardez comme des exemples de vertu, & qui en effet ont toûjours mené une vie exemplaire. Nous voyons aussi qu'ils ont mieux aimé souffrir l'exil & la prison que de se soûmettre à une chose qu'ils croyoient injuste. De dire que ce qu'ils en ont fait n'a été que par entêtement, ce seroit vouloir imposer aux simples, car pour les autres ils voyent bien que s'ils se sont abusez, ils n'ont jamais crû le faire. Il n'est pas croyable effectivement que des gens cherchent à déplaire à leur Maître de dessein premedité, & encore à vous qui êtes le plus grand Roi de la Terre, & pour qui vos Sujets ont le plus d'estime & de respect. Il est plus naturel de s'imaginer, que Vôtre Majesté ne voyant ces sortes de choses que par les yeux de ceux sur qui elle s'en repose, l'envie qu'ils ont de se rendre necessaires leur a fait faire des entreprises, qu'ils auroient peine à soûtenir devant un tribunal desinteressé. Ils ne prennent pas garde qu'ils exposent par là Vôtre Majesté à de nouveaux ennemis

ennemis dont ils n'ont que faire d'accroître le nombre, puiſque ſes conquêtes lui en font déja aſſez.

S'ils faiſoient reflexion à ce que des gens, du moins auſſi ſages qu'eux & qui avoient vieilli dans les Ambaſſades ont repreſenté aux Rois vos predeceſſeurs, ils marcheroient un peu plus bride en main. On ſe trompe ſouvent, quand on ne peſe ſes entrepriſes que par le pouvoir de celui pour qui l'on agit. Si la juſtice ne tient la balance, il vaudroit mieux mille fois n'avoir jamais rien entrepris. Et en verité je voudrois bien que ces grands politiques m'appriſſent les lauriers qu'ils ont fait cueillir à Vôtre Majeſté, par l'exil & la priſon de tant de perſonnes de pieté, & que le Pape non ſeulement reconnoiſſoit tels par ſes Bulles, mais qu'il exhortoit encore de ſouffrir pour l'amour de la verité. Je voudrois bien auſſi qu'ils me diſſent quelle victoire ils eſperent de ces arrêts du Conſeil qui ordonnoient, ſi je l'oſe dire, inſolemment que ſans avoir égard aux Bulles de Sa Sainteté, on executeroit au pied de la lettre tout ce qu'ils avoient con

conclu dans l'accez de leur frenesie.

Il est des moyens plus doux & plus convenables à un Roi tres-Chrêtien pour terminer les differens qui lui peuvent survenir avec Rome. Il ne sied pas bien à un fils de se revolter contre son pere, & on le desarme bien plûtôt par la tendresse & par la douceur qu'en lui tenant le bâton levé. S'il est glorieux d'avoir le dessus sur ses ennemis, il est honteux de vouloir être le maître de ceux à qui l'on doit du respect, aussi quand Vôtre Majesté auroit pris Rome & tout l'Etat Ecclesiastique, elle est trop habile & trop prudente pour ne pas voir, que ces conquêtes ne lui aquereroient que la même reputation qu'a eu Charlequint en pareille rencontre. L'Histoire fidelle & desinteressée nous le represente comme un Prince sans Religion & sans parole ; & celle qui le flatte le plus a beau chercher un voile pour couvrir cette action, il est trop clair pour n'en pas appercevoir l'ordure au travers. Je sais bien que dans la vôtre on y donnera un tour pour mettre vôtre gloire à couvert, mais

mais enfin, Sire, vous ne tenez pas toutes les plumes à vos gages, & il s'en peut trouver qui croiront se devoir donner l'essort sur cette matiere. Cependant la médisance est souvent mieux receuë que la verité, & s'il est vrai, comme nous en devons convenir, que les plus grands Rois n'ont pas le pouvoir d'empêcher qu'on se donne la liberté d'examiner leurs actions, combien y aura-t il d'hommes qui se diront qu'il faut qu'un Prince voit tout par ses propres yeux, sans s'en rapporter à ceux d'autrui. D'ailleurs quand on fait une chose, il est toûjours de la prudence d'en considerer la fin, & les suittes qu'elle peut avoir, Or je voudrois demander à Mr. l'Archevêque de Paris & aux autres sur qui Vôtre Majesté se repose des affaires Ecclesiastiques quel profit elle peut retirer de se broüiller avec le Pape. Il n'y en sauroit avoir assurement, puisqu'à moins que de vouloir détruire tout à fait la Religion, toutes les entrepriſes qu'elle sauroit faire contre sa Saintetè retomberont toûjours sur elle. La raison est que l'Europe ne pouvant demeurer toûjours

jours au même état, & le Pape y tenant un grand rang, non seulement à cause du spirituel, mais encore à cause du temporel, c'est un ennemi qu'on se fait en sa personne, & en celle de ses successeurs, mais un ennemi dangereux, & qui a des foudres en main qui font quelquefois plus de mal que ceux que lancent vos canons, quoi qu'ils ne fassent pas tant de bruit. La credulité des peuples est quelquefois grande en cette rencontre, & Vôtre Majesté a trop de pénétration pour n'en pas voir les consequences. Les foudres de Rome ont souvent causé le renversement des plus grands Etats, & le vôtre même en a senti des secousses si furieuses qu'il a fallu plus d'un jour pour le raffermir. L'Histoire est toute remplie de semblables évenemens, & si la gloire & la puissance de Vôtre Majesté la mettent à couvert de cette crainte, elle doit avoir les yeux ouverts sur ses descendans qui heriteront bien de l'un à la verité, mais qui, encore qu'ils ayent les mêmes vertus, n'auront peut-être pas le même bonheur pour s'aquerir l'autre.

CHA

CHAPITRE IX.

De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, & où il est aussi parlé des Impots.

Rien ne prouve mieux l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, que la reflexion qu'il doit faire pourquoi ils l'ont élevé au dessus d'eux. Car enfin il y a eu un commencement à toutes choses, & puisque nous reconnoissons Pharamond pour nôtre premier Roi, c'est une marque que nous n'en avions pas auparavant, ou du moins qu'il ne nous en reste aucune connoissance. Du tems que les Gaules étoient sous la domination des Romains l'on parle bien de quelques Capitaines fameux parmi les Gaulois, mais c'est tout le titre qu'on leur donne, & celui de Roi ne leur a jamais été attribué. L'on n'apprend point aussi qu'ils leur commandassent autre part qu'à l'armée, & du moment que les ennemis s'étoient retirez chacun rentroit dans une vie privée. Si l'on con

conſervoit pour eux plus d'eſtime que pour les autres, c'eſt leur vertu qui y obligeoit, & non pas l'authorité qui leur reſtoit entre les mains, puis qu'ils n'en avoient point hors des armes.

Les grands efforts que les Gaulois furent obligez de faire pour conſerver leur liberté, qu'ils avoient eu tant de peine à acquerir, leur fit ſonger à ſe choiſir un Maître. Mais un Maître qui n'en eut que le nom, & qui bien loin de ſe rendre leur Tiran concourut avec eux à les affranchir de la ſervitude où ils craignoient de retomber. Car il eſt aiſé de voir, que ſi celui ſur qui étoit tombé leur choix, eut voulu les traiter comme avoient fait leurs anciens Maîtres, ils auroient ſongé bien tôt à donner des bornes à ſon authorité. L'établiſſement de la Royauté n'a donc été proprement dans les commencemens que l'élection d'un Chef, à qui l'on s'engageoit d'obéir pour le bien commun, & qui devoit avoir pour ſes Sujets la même affection qu'a un pere de famille pour ceux qui la compoſent. Ainſi quoi que les choſes ayent bien changé depuis

puis dans plusieurs Monarchies, il en faut toûjours revenir à la verité. Le pouvoir arbitraire ne sauroit être agréable à personne, & si les Turcs ne l'avoient pas introduit chez eux, leurs Empereurs y seroient bien plus en seureté. Un Prince doit bien plûtôt chercher à regner dans le cœur de ses Sujets, qu'à asservir leurs volontez par la crainte de sa puissance. Cependant comme il s'en est trouvé qui ont crû pouvoir tout faire, cela a donné lieu en de certains endroits à la convocation des Etats, & en d'autres à celle de ce qui s'appelle Parlement ou Diette; mais quelque nom qu'on donne à ces sortes d'Assemblées c'est toûjours la même chose, puisque les unes & les autres ne representent que le Corps entier de la Monarchie, étant composée du Clergé, de la Noblesse & du tiers Etat. Tel est par exemple le Parlement d'Angleterre, car quant aux nôtres ils ne sont établis que pour rendre la justice à vos sujets. Ainsi lors que pendant vôtre minorité celui de Paris a prétendu se pouvoir mêler des affaires d'Etat, c'est un

atten

attentât qu'il a fait à l'authorité de Vôtre Majesté, dont elle a eu juste sujet de le punir. Les bons Princes ont toûjours été les protecteurs de ces Etats & de ces Diettes ou Parlemens, sans se soucier qu'on les assemblât ou non, parce qu'ils ne vouloient rien faire que d'avantageux à leurs peuples, dont à proprement parler les Etats & les Parlemens sont les tuteurs. Mais pour ceux qui ont eu dessein d'empieter sur leur liberté & d'introduire un gouvernement arbitraire, ils n'ont jamais rien tant apprehendé, parce que c'étoit l'écueil de leurs desirs & de leurs esperances.

De dire qu'il soit à propos que ces Assemblées se fassent aussi souvent que nous voyons qu'elles se font en Angleterre, c'est ce que je ne veux point soûtenir ; outre que la longueur des deliberations est cause bien souvent que l'on perd des occasions qu'il n'est pas facile de recouvrer. Il est sûr que des sujets n'ont pas bonne grace de mettre si souvent leur Roi en tutelle. Si cela leur peut-être permis ce ne doit être tout au plus que dans des occasions importantes, & où il

semble necessaire que tous les ordres du Royaume apportent leur consentement. Dans tout le reste il suffit que le Prince avec son Conseil juge les choses raisonnables, étant à presumer qu'il ne fait rien que pour le bien de son peuple.

Si c'étoit ici un endroit propre pour agiter si le Conseil d'un Prince doit être agreable aux sujets, & si par consequent les vôtres ont eu raison de vouloir que vous chassiez d'auprés de vôtre personne le Cardinal Mazarin, la question seroit curieuse; l'on verroit d'une part comment l'interêt qu'ils ont à ce qu'on ne donne point à Vôtre Majesté de méchans conseils, semble authoriser cette pretention, & de l'autre les inconveniens qui arriveroient à tous momens d'un établissement si nouveau. L'on verroit en effet que ce seroit reduire en même tems les Monarques dans une étrange conjoncture, & qu'ils n'auroient plus qu'une vaine apparence de Souveraineté. Mais comme il s'agit ici de toute autre chose, je me contenterai de dire qu'il resulte de l'établissement des Etats une consequence

à

à laquelle il est impossible de donner atteinte ; c'est qu'un Roi doit avoir pour son peuple un amour tendre, & dont il ne se doit jamais démentir. La raison est qu'il n'auroit pas été besoin de faire cet établissement, s'il n'avoit dépendu que d'eux de faire tout ce que bon leur auroit semblé ; mais puisque l'on a creé, pour ainsi dire un tuteur des peuples, & qui est en droit d'interposer sa mediation à ce qu'il ne se passe rien au prejudice de leurs interêts, c'est une marque infaillible que les Princes en doivent être les peres & non pas les tirans, autrement cette creation n'auroit été faite que pour favoriser les uns, & ôter le droit aux autres. Or nous ne voions point qu'on ait jamais accusé les Etats d'avoir envahi une autorité qui ne leur étoit pas dûë, & le soupçon en est bien plûtôt tombé sur les Princes, dont plusieurs effectivement auroient peine à se deffendre.

Si l'obligation des Rois envers leurs peuples se manifeste évidément par tout ce qui a été dit ci-dessus, elle ne paroîtra pas moins dans ce qui me reste à dire. Examinons ce que sont

les uns & les autres, ce qu'ils font & ce qu'ils sont obligez de faire, & nous verrons par là que si les uns doivent l'obeïssance aux autres, les autres leur doivent l'amour & la protection.

Un Prince à proprement parler est dans un Etat ce que le cœur est à l'égard de toutes les parties du corps. Si le cœur est malade tout le corps s'en ressent incontinent ; tout de même que s'il y a quelque partie du corps qui le soit, le cœur en souffre à l'heure-même. Il faut donc, pour établir une santé parfaite, que le cœur & toutes les parties soient d'acord ensemble, & qu'ils fassent si bien leurs fonctions qu'ils s'entr'aident mutuellemet. Il en est de même d'un Prince & de son Etat, il faut qu'il y ait une harmonie parfaite entre lui & ses sujets, & s'il est le mobile de toutes leurs actions tout de même que le cœur l'est de toutes les parties du corps, il faut aussi qu'il reçoive du secours d'eux, pour faire fleurir son autorité & pour leur conserver le repos, tout de même que le cœur a ce soin du secours des parties qui lui répondent pour se maintenir dans un

état vigoureux, & tel qu'il doit être pour les faire jouïr de la même vigueur.

Si cette verité est inconteſtable, comme il n'en faut point douter, c'eſt à un Prince à faire réüſſir cette harmonie qui dépend uniquement de lui, puiſque les peuples ne lui deſobeïront jamais, tant qu'il établira ſon regne ſur la juſtice. Or le moien d'être juſte c'eſt de les aimer chacun en droit ſoi, & ne pas ſouffrir que le fort oprime le foible, Vôtre Majeſté ſemble y avoir pourvû ſuffiſamment, non ſeulement par les belles ordonnances qu'elle a faites, mais encore en faiſant aller dans les Provinces des Magiſtrats dont l'emploi eſt de prendre garde ſi on les execute. Mais il faut ſavoir ſi cela ſuffit, & ſi ſous le nom de Vôtre Majeſté il ne ſe fait point des violences encore plus grandes, que celles qu'on avoit à aprehender des grands Seigneurs de vôtre Roiaume. Car enfin c'eſt vous qui êtes le fort des forts, & ſi la puiſſance des autres n'eſt abatuë que pour faire triompher la vôtre, il faut bien ſe donner de garde qu'elle n'aille ju-

ques à l'injustice ; l'avarice des partisans est telle que pourvû qu'ils rempliſſent leur bource, ils ne se soucient pas de commettre la gloire de vôtre nom, le Conseil va quelquefois trop vite pour donner des arrêts qui autorisent leurs vexations : le soin qu'il a de plaire à Vôtre Majesté fait que d'abord qu'il y va de ses interêts il n'examine pas beaucoup celui de vos peuples. J'ai vû en quelques rencontres qu'il a eu des complaisances aveugles, & que l'on peut même nommer criminelles, puisque c'est violer la justice dont il doit être le deffenseur. Vôtre Majesté sait que je m'y suis opposé bien souvent, & qu'autant que j'ai de fermeté pour les choses que je crois justes, autant j'ai de la peine à donner les mains à l'établissement de celles qui ne le sont pas.

Que Vôtre Majesté se souvienne de ce qui se passa lorsque l'affaire du *trop bu* se mit sur le tapis. Je m'y opposai de toutes mes forces, & si elle n'avoit dépendu que de moi, elle ne se seroit jamais faite. J'en connoissois effectivement l'injustice,

quoi qu'on s'éforçât de lui donner toutes les couleurs dont on pouvoit s'imaginer. Auſſi fit-elle tant de bruit dans la ſuite, que Vôtre Majeſté jugea à propos de revoquer ce nouveau droit.

Il y en a quelques-uns de cette nature que l'on a établis, & qui ſont ſi crians qu'ils ne ſauroient être de longue durée. Je mets de ce nombre ce qui ſe paſſe en beaucoup d'endroits, où l'on fait paier ce qui devroit être incompatible; tel eſt le droit d'entrée qui ſe leve dans les Villes abonnées, & la taille. Cependant quoi que V. M. n'entre pas dans ce détail, on ne laiſſe pas de l'en rendre reſponſable, auſſi bien que moi. On s'imagine que cela ne ſe fait que par ſon ordre exprés, & par mon conſeil: les Intendans des Provinces y ont neanmoins plus de part que perſonne, & l'envie qu'ils ont de faire leur cour en augmentant le revenu de Vôtre Majeſté, fait qu'ils ne ſe ſoucient pas d'être l'inſtrument de la vexation des peuples.

Ce qui fait ce deſordre c'eſt que le Conſeil dont ils ſont tirez, & dont les

membres sont destinez pour remplir leurs places, croiroit se faire tort à lui même de ne pas suivre leurs ordonnances. D'ailleurs les premieres instances en matiere des droits de Vôtre Majesté se formant pour l'ordinaire devant les Elus, quelle justice vôtre peuple a-t-il à en esperer ? lui qui plaide proprement devant ses paties : cela se peut dire puisqu'il n'y a pas une Election en France qui ne soit pensionaire des partisans. C'est un abus, à la reformation de qui Vôtre Majesté est obligée de travailler, & elle sait que je lui en ai parlé plusieurs fois. A l'égard des Intendans la chose est plus delicate, puisqu'il est du bien de vôtre Etat qu'un poste comme le leur, ne soit rempli que de personnes zelées pour vos interêts, car s'il l'étoit de gens difficiles, & qui ne se portassent pas d'eux-mêmes au bien de vos affaires, elles déperiroient bien-tôt. Ce qu'il y a à observer, c'est qu'ils n'outrent pas les choses par flaterie, & c'est à V.M. & au Conseil à donner des bornes au grand desir qu'ils ont de se rendre agreables. Bien souvent aussi la passion

d'amasser des richesses forme une grande intelligence entre les Partisans & eux. C'est pourquoi pour éviter cet abus Vôtre Majesté doit non-seulement jetter son choix sur des personnes capables d'un tel emploi, mais encore qui soient en état de le soûtenir sans faire de bassesses. Car tout de même qu'un Roi a la gloire de tout ce qui se fait de bon dans un Roiaume, ainsi s'en prend-t-on à lui de tout ce qui s'y fait de mal.

Or toutes ces choses contribuent beaucoup à l'amour ou à la haine qu'on porte à un Prince ; c'est pourquoi il ne sauroit être trop retenu à mettre de nouvelles charges, ni trop circonspect à l'examen des personnes à qui il veut confier son autorité.

CHAPITRE X.

De tout le Roiaume en general.

QUand je considere attentivement le Roiaume & de quelle maniere il est composé, j'y trouve six sortes d'états tout differens les uns des autres, & qui contribuent tous à sa grandeur, si ce n'est un seul, qui bien loin d'y concourir le détruit entierement. Le premier est le Clergé: le second la Noblesse : le troisiéme le tiers Etat, dans lequel les gens de justice se trouvent compris : le quatriéme les Gens d'affaires : le cinquiéme les Marchands, & le sixiéme les Laboureurs. Le Clergé ne sauroit jamais être consideré comme un membre inutile, lui qui travaille à maintenir la Religion, laquelle étant ôtée ou attenuée dans quelques-unes de ses parties, il en arriveroit un mal sans remede, comme j'ai fait voir ci-devant. La Noblesse de même est un corps qui donne non seulement du lustre à la Monarchie, mais qui en est encore le plus ferme apui.

A l'égard des gens de justice il semble à ne considerer les choses que superficiellement qu'ils sont encore plus utiles que les deux autres. Cependant si on se veut donner la peine de les aprofondir, l'on trouvera que bien loin d'être necessaires dans un Etat, ils en sont la ruine entiere. Cette multiplicité de justices roiales & subalternes, ces Bailliages, ces Presidiaux & ces Parlemens, sont autant de sangsuës qui rongent vos peuples, & je soûtiens qu'ils leurs coutent tous les ans plus de deux cent millions. J'examinerai ci-aprés le remede qu'il peut y avoir à un si grand mal, & je passe en attendant à d'autres sangsuës tout aussi décriées que les precedentes, mais qui sont neanmoins plus utiles.

Je veux parler des gens d'affaires, que le commun peuple regarde comme l'instrument de tous ses maux; mais s'il ne se trompe pas tout-à-fait il est toûjours vrai de dire que cet abus peut être corrigé plus facilement que l'autre, & enfin que si c'est un mal c'en est un où il n'y a point de remede. Je mettrai dans un mo-

ment cette affaire sur le tapis, & il me reste auparavant à parler de certaines choses qui la doivent preceder.

Les Marchands sont d'ordinaire compris dans le tiers Etat, aussi bien que les Laboureurs; mais en verité ils meriteroient bien d'en être separez & d'avoir chacun leur place à part, puisqu'il n'est pas juste qu'ils soient confondus avec un tas de chicaneurs, eux qui travaillent aussi utilement à la conservation de l'Etat, que les autres travaillent avec aplication à sa perte. Ainsi je crois que Vôtre Majesté est trop prudente pour ne leur pas accorder sa protection en toutes choses, & concourir avec eux à faire fleurir le commerce & le labourage. Si ce n'est qu'il faut que toutes choses aillent par ordre, je m'étendrois dés ici sur l'avantage qu'elle leur peut procurer; mais puisqu'ils ne sauroient pretendre de marcher devant ceux dont il vient d'être parlé, j'en reviens maintenant au Clergé qui doit preceder tous les autres Ordres du Roiaume.

CHAPITRE XI.

Du Clergé.

LA pieté eſt une choſe ſi neceſſaire à un Eccleſiaſtique, que Vôtre Majeſté a toutes les raiſons du monde de ne conferer les Benefices qu'à ceux qui lui paroiſſent perſonnes de vertu. Cependant comme on ſait bien ſe contrefaire quand il y va de ſon interêt, il n'en faut pas toûjours juger par les aparences, & il eſt bon de faire paſſer les gens par l'étamine. Les Seminaires qui ont été établis à cet éfet ſont d'une merveilleuſe utilité. Car quand même en y venant on y aporteroit un eſprit mondain, il eſt comme impoſſible qu'on ne le perde parmi le bon exemple qu'on voit tous les jours devant ſes yeux; mais il faudroit, ce me ſemble, limiter un certain tems pour y demeurer, & que les gens de qualité, comme les autres, y fuſſent aſſujettis. Il ſeroit bon auſſi à mon ſens, qu'il n'y eût point de privilege pour en exempter perſonne, car

outre qu'il est plus difficile de se cacher devant les yeux d'un Superieur, qui vous examine avec grande aplication, c'est que lorsque vous étes dans le grand monde, on aprend là mille choses qui sont necessaires à un Ecclesiastique, & qui ne s'aprennent jamais si bien ailleurs.

La multiplicité des Benefices dans une même personne est une chose en usage aujourd'hui, mais qui ne laisse pas dêtre condamnée par les consciences delicates. Les scrupuleux doutent même fort qu'il soit permis de passer d'une Eglise à une autre, & ils pretendent que comme il est deffendu à un homme de changer de femme, ou d'en avoir plusieurs à la fois, de même un Ecclesiastique ne sauroit posseder plusieurs Benefices, ni jamais permuter celui qui a été donné.

L'avidité des Ministres & des autres personnes de consideration, joint à la necessité que les Rois vos predecesseurs & vous avez trouvée, de recompenser leurs services, a introduit cet abus insensiblement. Mais il est bon de prendre garde aux consequen-

ces qu'il entraine, & qui sont telles que Vôtre Majesté n'y sauroit aporter remede trop tôt. Les Ecclesiastiques qui viennent d'une main si suspecte, ne sont pas d'ordinaire les plus propres pour l'édification des peuples. Comme ils sont nourris dans l'opulence & dans le grand monde, la plûpart en conservent les défauts : leur table & leur écurie consument le patrimoine des pauvres, & dans une si grande abondance, s'ils jettent quelquefois les yeux sur eux, c'est pour ordonner qu'on les défasse d'une vûë si desagreable, au lieu d'en avoir pitié.

S'ils n'avoient qu'un bien proportionné à leur caractere, ils en vivroient plus frugalement, & auroient moins de lieu de donner du scandale. Les grandes richesses ne servant qu'à perdre l'homme, & s'il est vrai, comme l'Evangile nous l'enseigne, que quelque revenu qu'ait un Ecclesiastique, il n'y doit prendre que son necessaire, combien est-il dangereux d'avoir des quatre-vint ou cent mille livres de rente ? comme nous voions plusieurs qui les ont. Encore s'ils

soûtenoient le faix de l'Etat, Vôtre Majesté y trouveroit l'interét de Dieu à part, dequoi se recompenser de ses bien-faits; mais ils en sont membres inutiles à cet égard, & tout au contraire, ils ne servent qu'à abîmer les autres de leur caractere, puis qu'ils rejettent sur eux les decimes & les autres charges du Clergé, dont ils se déchargent eux-mêmes avec grand soin.

V. M. d'ailleurs qui dans la grande étenduë qu'a son Roiaume, a besoin d'un grand nombre de bons serviteurs, auroit plus de moien de les recompenser, puis qu'elle répandroit sur plusieurs ce qui bien souvent n'est pas capable de contenter l'avidité d'un seul. Mais ce qu'elle doit considerer plus que toutes choses, c'est qu'il y va du service de Dieu & du salut d'une infinité de personnes. Car il est aisé de comprendre que les grandes richesses étant l'écueil de la plûpart, ceux qui en ont tant en font presqu. toûjours un méchant usage; d'où il arrive qu'ils sont un sujet de scandale à leur Dioceſe, où s'il y avoit un Evêque qui n'eut qu'un re-

venu mediocre, il l'emploieroit en choſes utiles & qui donneroient de l'édification.

Pour mettre les choſes en cet état, il n'eſt pas beſoin d'ôter le revenu des Evêchez & des Abaies, mais il faudroit que ceux qui valent plus de dix mille livres de rente, fuſſent chargez d'entretenir un Vicaire ou un Maître d'Ecole dans les Paroiſſes où il n'y en a point, & où il y a neceſſité d'en avoir. Car le Peuple étant ſi pauvre qu'il ne ſauroit ſuporter la moindre charge nouvelle, ſans en être accablé, la jeuneſſe demeure ſans aucune inſtruction. Cependant dix mille livres de rente à un Evêque ou Abé ſont plus que ſuffiſans pour les entretenir. Le ſervice de Dieu ne demande pas qu'ils aient des équipages ſi fleuris & ſi ſomptueux, ni des tables ſi magnifiques & ſi delicates. Du tems de la primitive Egliſe le luxe ne regnoit pas tant parmi eux, auſſi voions-nous qu'il y avoit plus des Saints en ce tems-là que d'Evêques ou d'Abez de Cour.

Un autre bien que cela feroit, c'eſt que les gens de qualité qui ſe

portent à embrasser l'état ecclesiastique par les grands biens qui y sont attachez, ne s'y porteroient plus s'ils n'y étoient veritablement apellez. Ainsi il n'y auroit doresenavant que des gens d'une grande pieté & d'un grand zele. Or leur exemple suffiroit seul pour attirer les autres à la même vie, n'y aiant rien qui nous fasse plus rentrer en nous-mêmes, que ce que nous remarquons dans ceux qui sont élevez au dessus de nous.

CHAPITRE XII.

De la Noblesse.

LA Noblesse autrefois étoit fort considerable en France, & sa valeur a toûjours été si redoutable à vos ennemis, que quand ils la savoient dans vos armées, ils avoient peine à se resoudre à donner combat. Mais depuis quelque tems elle a beaucoup perdu de son lustre, & est tombée dans une si grande pauvreté, qu'elle n'est pas reconnoissable. Il y

a des politiques qui pretendent que c'eſt l'avantage de Vôtre Majeſté, & que ſi elle étoit auſſi floriſſante qu'elle l'étoit de ce tems-là, ſa puiſſance en ſeroit bien moins affermie ; mais ces maximes tiennent plus de la politique de Machiavel que de celles d'un grand Roi. Un regne bâti ſur l'amour des peuples eſt bien de plus longue durée, qu'un qu'on pretend établir ſur la tirannie. Les tems ne ſont pas toûjours les mêmes dans un Etat, & quand ils viennent à changer, il y a ſujet de craindre que ceux qu'on maltraite ainſi ſi fort, ne témoignent leur mécontentement par quelque deſobéiſſance ſignalée.

Je remarque divers ſujets de plaintes dans les Gentilshommes. La premiere qu'on les fait épuiſer à la guerre, & que leurs ſervices ſont mal recompenſez : la ſeconde que les Intendans arment leurs vaſſaux contr'eux, par la protection qu'ils leur donnent bien ſouvent au prejudice de la juſtice : la troiſiéme qu'on les ſoûmet à l'avarice des Partiſans ſous des pretextes ſpecieux, mais qui n'ont que leur ruine pour objet : la

quatriéme qui n'a plus d'égard au rang qu'ils ont toûjours tenu dans la Monarchie, & qu'enfin Vôtre Majeſté même ne les diſtingue pas plus que s'ils étoient nez de la lie du peuple.

A l'égard de la premiere elle me paroît mal fondée, puiſque Vôtre Majeſté, toute puiſſante qu'elle eſt, ne l'eſt pas encore aſſez pour recompenſer tout le monde. Cependant ils devroient prendre garde que la creation qu'elle a faite des Compagnies de Cadets & l'établiſſement de la Maiſon de S. Cir, eſt une recompenſe indirecte qu'elle leur donne, puis qu'elle les décharge par-là de leurs enfans, qui ſont élevez aux dépens de Vôtre Majeſté, & qui ſont mis en état de parvenir à toutes choſes par une éducation conforme à leur naiſſance.

S'ils pretendent que les recompenſes ne ſont pas toûjours diſtribuées ſelon le merite, & que le Marquis de Louvois en uſe comme bon lui ſemble en ces ſortes d'occaſions, c'eſt un mal où l'on ne ſauroit gueres aporter de remede. Il eſt im-

poſſible que Vôtre Majeſté entre dans un ſi grand détail : le moien qu'elle connoiſſe tous les Officiers & le merite de chacun, elle qui a tant d'armées differentes, & qui agiſſent ſi loin de ſes yeux ? Il faut bien qu'elle s'en raporte à celui qui eſt chargé du ſoin de la guerre, & s'il lui impoſe c'eſt à lui ſeul qu'ils s'en doivent prendre.

Pour la ſeconde elle me ſemble plus juſte & plus raiſonnable, car tout de même qu'il n'eſt pas permis à un Gentilhomme d'oprimer ſon vaſſal, de même l'on diroit que le vaſſal ne doit pas manquer de reſpect envers ſon Seigneur. Mais comme il eſt bien plus rare que l'un arrive que l'autre, cela eſt cauſe que l'on donne preſque toûjours le tort à celui ſur qui tombe le ſoupçon. L'on ſupoſe que la vexation vient plûtôt de la part de celui qui a la puiſſance en main, que de celui qui ne l'a pas. Ainſi on le condamne ſur l'étiquette du ſac, en quoi l'on ne fait pas bien neanmoins, puiſqu'il n'y a rien de plus inſolent qu'un Païſan qui croit avoir quelque protection. Cepen-

dant il eſt aſſez difficile de trouver un milieu à tout cela, parce que ſi l'on en croit le gentilhomme ſur ſa parole, on court riſque ſouvent de ſe tromper : ſi auſſi on ajoûte foi au païſan on eſt encore moins aſſuré de ne pas tomber dans le même cas. Le remede que j'y trouve, c'eſt qu'un Intendant cherche à s'éclaircir de la verité, avant que d'ordonner une information. Car une ordonnance de cette nature chagrine toûjours une perſonne innocente, principalement quand elle lui eſt ſuſcité par un homme qui lui doit du reſpect. Que ſi l'on trouve que cet expedient ſoit contraire à la juſtice, qui demande celerité, il faut du moins qu'il y ait une punition exemplaire pour le calomniateur, & que l'indulgence ne ſoit pas ſi viſible qu'elle aille à opprimer un homme qui a tant de ſujet de ſe plaindre.

La troiſiéme a un fondement legitime, & contre lequel il n'y a rien à alleguer. J'ai dit ci-devant à V. M. que la maniere dont s'eſt fait la recherche de la Nobleſſe a été extrêmement à charge aux Gentilshom-

mes. J'eſtime donc que pour qu'ils ne ſoient pas ſujets à l'avenir à de pareilles vexations, il faut chercher un expedient pour les faire connoître. Il eſt fort aiſé, il en faut faire une bonne fois une recherche exacte, mais qui ne paſſe point par les mains des Partiſans ; puis quand cela ſera fait, il n'y a qu'à faire un Catalogue de tous les Nobles de chaque Province, & qu'ils demeurent à l'avenir eux & leurs deſcendans exempts de toute recherche. Cependant pour empêcher qu'un Roturier ne s'ente dans une famille qui pourroit s'éteindre, il n'y a qu'à obliger chacun de donner un extrait des batêmes & des mortuaires qui arriveront dans ſa maiſon. Par ce moien on empêchera qu'il ne ſe faſſe de faux nobles, & quant à ceux qui acquereront nobleſſe à l'avenir, ils ſeront obligez de ſe faire inſcrire avec les titres en vertu deſquels elle leur ſera acquiſe.

Si Vôtre Majeſté trouve bon de faire cette ordonnance, & de tenir la main à ce qu'on n'y contrevienne en aucune façon, elle acquerera entierement l'amitié de la Nobleſſe, & ſera

d'ailleurs un acte de justice; car pour dire les choses selon la verité, un Gentilhomme à qui il en a coûté de l'argent & des soins pour se tirer des mains des partisans, doit trouver étrange de se voir le lendemain tomber dans la même peine sous le même pretexte. Il en vient d'autres qui l'assignent pour les francs-fiefs, & qui pretendent que sans l'intelligence qu'il a eu avec les precedens traitans, il auroit succombé sous la recherche qui a été faite. Il faut établir une autre regle, & assurer une bonne fois le repos de l'Ordre le plus considerable de vôtre Etat. Vôtre Majesté y a plus d'interêt qu'elle ne pense : il est le principal apui de vôtre Couronne, & s'il ne donnoit l'exemple aux autres par le zele qu'il a toûjours eu pour vôtre service, tout iroit bien-tôt sans dessus dessous. Il faut faire plus ; quoi que Vôtre Majesté ait déja beaucoup fait pour lui en faisant ce qui a été dit ci-dessus, elle est obligée d'en faire encore davantage. Cela se peut facilement, si elle veut obliger les Convens de filles à recevoir sans dot les demoisel-

les qui auront envie d'être religieuses. Ce sera un fardeau d'ôté de dessus les épaules d'un pere & d'une mere, & dont Vôtre Majesté tirera grand avantage. Car le bien qui leur devoit revenir ira à leurs freres, & les rendra par consequent plus en état de servir dans vos armées. Voila le veritable moien de soulager vôtre Noblesse, & de lui faire oublier tous les sujets de plainte qu'elle sauroit avoir. En effet elle ne trouve pas matiere de grande consolation dans l'établissement de St. Cir. Ce n'est qu'une goute d'au pour la soif qui la presse, & cette Maison n'est pas capable de contenir la centiéme partie des demoiselles qui auroient besoin d'y trouver retraite. Faute d'un azile comme celui-là plusieurs passent leur vie dans une langueur pitoiable, encore sont-ce les plus heureuses, & les plus sages, & il y en a d'autres que la pauvreté oblige de prendre un mari dans la lie du peuple, afin de pouvoir subsister par leur travail.

Une retraite comme celle-là sera encore bien plus honnête que celle qu'on donne à la plûpart des Filles de

S. Cir. Quoi que les personnes les plus puissantes s'en mêlent, une fille qui a le cœur aussi bon que sa naissance, ne voit qu'à regret qu'on l'oblige de se donner à un Maltotier. Celles qui ont d'autres sentimens n'ont que l'aparence de noblesse, sans en avoir rien de réel & d'efectif. Je n'en veux pour preuve que ce qui est arrivé depuis peu dans la Maison d'une grande Dame, où une Demoiselle de bonne naissance aiant été mariée à un de ses domestiques, par la bassesse de ses parens qui la sacrifierent pour l'avantage qu'ils en esperoient en leur particulier, s'est laissée mourir de douleur. Cependant le même homme recherche encore aujourd'hui une fille qui n'en voudroit point si on lui permettoit de dire son sentiment, mais il l'aura en dépit d'elle, & de son tuteur, puisque toutes les Puissances sont pour lui.

On commet pourtant extrémement l'honneur de Vôtre Majesté, en interposant ainsi son autorité pour venir à bout de ses pretentions, car ces sortes de choses ne se font ordinairement qu'en vertu d'une let-

tre

tre de cachet, par laquelle on ôte une fille à ses parens, pour la mettre en Religion. On s'efforce là de la disposer à la desobeïssance, afin qu'elle fasse ce que les loix divines & humaines veulent qu'elle ne fasse pas. C'est ainsi que beaucoup de bonnes heritieres ont été sacrifiées, sans que ceux qui s'en mêlent fassent reflexion qu'ils alienent encore par là de Vôtre Majesté l'esprit de la Noblesse qui s'y trouve interessée. Ainsi la Comtesse de Talard, la Marquise de Thiange & beaucoup d'autres ont été mariées contre la volonté de leurs parens. Cependant quoi que ce soit à des gens de qualité, cela n'est de nulle consolation à un pere & à une mere qui prenoient d'autres mesures, & qui se flattoient que sous le regne de Vôtre Majesté qui aime si fort la justice, ils seroient à l'abri de cette violence.

La Noblesse a encore besoin d'un autre secours qu'elle ne peut esperer que de Vôtre Majesté. Elle est endettée par dessus la tête, & si par vôtre moien elle ne trouve le secret de se dégager, il faut absolument qu'el-

le periſſe. Le remede n'en eſt pas neanmoins fort difficile à trouver, & Vôtre Majeſté même fera en cela un acte de juſtice; car elle lui rendra le repos qu'elle a perdu pour l'amour d'elle, puiſqu'il eſt conſtant qu'elle n'eſt en l'état où elle eſt aujourd'hui, que pour s'être ruinée à ſon ſervice. Elle fera plus, tous ceux qui ſe trouvent ſes creanciers lui en auront une obligation infinie, puiſqu'elle les tirera par même moien d'un labirinte de procés où il ne ſe trouve point de fin, par la malice des juges & par la chicane des parties. Elle n'a qu'à ordonner que les debiteurs ſeront obligés de leur abandonner des terres à proportion de leurs dettes, & que l'eſtimation s'en fera à un denier raiſonnable, non ſur le prix qu'elles raportent aujourd'hui, mais ſur celui qu'on en tiroit il y a vingt-cinq ans. Car ce ſeroit les abîmer encore davantage de ne conſiderer les biens que dans la valeur preſente, la miſere les aiant diminuez d'un tiers, ce qui ne peut pas toûjours durer, puis qu'il eſt aparent que d'abord qu'il

y aura un meilleur ordre, ils reviendront au prix où ils étoient ci-devant.

Mais afin que les creanciers ne se puissent plaindre, il seroit bon auparavant de reduire toutes les rentes au denier vingt-cinq, & de leur donner l'option, ou de reduire les leurs sur le même pied, ou de prendre les fonds qui leurs seroient offerts. Jules Cesar fit à peu prés la même chose, quand il vit les Romains si oberez que sans cela il leur étoit impossible de se remettre, il ordonna que les debiteurs paieroient leurs creanciers de la maniere que je viens de dire, & que les creanciers seroient obligez ne s'en contenter.

Si vôtre Majesté faisoit une chose comme celle-là elle y trouveroit un avantage qui ne se peut exprimer. La raison est que les Gentilshommes non-seulement seroient plus en état de la servir, mais encore que quand elle auroit besoin d'argent elle trouveroit tout celui du Roiaume, elle n'auroit pour cela qu'à le prendre au denier vingt, ce qui obligeroit chacun de le lui aporter, puisqu'on

trouveroit plus davantage avec elle qu'avec personne.

Cependant pour empêcher qu'un si bel ordre ne se corrompit par la suite, il faudroit faire ce qui fut fait il y a donze ans, mais qui n'eut point d'execution par les brigues du Parlement. Il faudroit établir des greffes pour enregistrer tous les contrats & toutes les obligations. Ce seroit le moien d'empêcher que personne ne fut trompé, & l'on y verroit quand on s'en voudroit donner la peine, les dettes de chaque particulier, tellement qu'on sauroit à point nommé s'il y auroit seureté à lui prêter l'argent qu'il demanderoit. Mais le Parlement n'eut garde de souffrir un si bel établissement, qui eut coupé la tête à l'hidre des procez, dont il tire toute sa substance. Il remontra que la fortune des plus grands de sa Cour s'alloit aneantir par là, & qu'aiant pour la plûpart plus de dettes que de bien, ils ne trouveroient plus de ressource d'abord que leurs affaires seroient découvertes. Ainsi aiant sû sous ce pretexte engager quantité de gens considerables dans leurs interêts

ils cabalerent si bien tous ensemble que Vôtre Majesté surfit l'édit qui en avoit été donné.

Cependant cette raison est trop foible pour arrêter le cours d'un si grand bien. Il faut rétablir la bonne foi qui est perduë, & assurer la fortune de ceux qui prêtent leur argent. Il faut aussi rétablir le credit des particuliers qui est perdu sans ressource. En éfet ceux à qui il reste encore du bien ne trouvent plus de secours dans leurs necessitez, parce qu'on les croit plus obérez qu'ils ne sont bien souvent. Il faut faire voir clair à ceux qui vous secoureroient s'ils y trouvoient leur seureté. Il faut aussi ôter le moien à ceux qui veulent tromper les autres, de le pouvoir faire comme il arrive tous les jours.

Il en arrivera encore un autre bien dont on ne sauroit disconvenir. Les gens qui sont en necessité, ne trouvant point de secours, s'adressent journellement à des usuriers qui achevent bien-tôt de les ruiner. Or l'établissement de ces Greffes fera qu'on se passera d'eux aisément. Du

moment qu'on aura du bien on trouvera ce qu'on aura affaire, & il n'y aura que ceux qui n'en ont point qui ne pourront plus atraper personne.

CHAPITRE XI.

Des Gens de Justice.

ON trouvera fort étrange que je parle ici de la necessité qu'il y a de détruire les gens de Justice : puis qu'il semble que c'est vouloir introduire la violence & le libertinage : deux choses extrêmement à craindre dans un Etat. Mais si je soûtiens que c'est le moien de le rendre plus florissant, & d'en ôter tous les abus, je ne pretens pas pour cela que l'équité en soit bannie, non plus que la crainte de Dieu, & du Prince. Il y a des moiens de faire rendre la Justice sans qu'elle soit si fort à charge aux Peuples, & cela se peut facilement en pratiquant ce que je vais dire.

Ce qui rend aujourd'hui les gens de Justice onereux au public, c'est la venalité des charges que les Rois

predeceſſeurs de Vôtre Majeſté ont introduite, & les taxes qu'on a miſes de tems en tems ſur eux, dont ils ſont obligez de ſe rembourſer ſur les parties qui tombent malheureuſement entre leurs mains. Or comme ils auroient peur de faire crier trop fort, s'ils écorchoient tout d'un coup, ils allongent les procés, afin de preſſurer peu à peu & qu'on ne s'aperçoive pas, s'il faut ainſi dire, de leurs voleries. Cependant ils vous tirent juſques à la derniere goute de vôtre ſang, & c'eſt un malheur à quoi ſont expoſez tous ceux qui ont des procez. Il faut quitter les affaires pour aller ſolliciter, aller demeurer pluſieurs années dans les Villes, perdre ſon repos & ſon bien, & enfin mener une vie auſſi penible que ceux qui ſont aux Galeres. Cependant ſeroit-il beſoin de tout cela, ſi la Juſtice étoit bien adminiſtrée ? & de quelque nature que puiſſe être une affaire, eſt-il neceſſaire de la défigurer entierement par un fatras de procedures ? La verité eſt toûjours uniforme, & pourquoi la vouloir rendre ſuſceptible de tant de couleurs ?

Pour remedier à cela, il n'y auroit qu'à abreger tout d'un coup tout ce qui est en usage aujourd'hui, & ordonner qu'a l'avenir les choses se feront comme elles se font en Turquie, ou aux Consuls, où les affaires se jugent sur le champ & sans qu'il soit besoin d'un tas de paperasses. Mais comme il est impossible que des gens accoûtumez à un si grand abus vouluſſent se reformer tout d'un coup, il faut songer à en couper la racine avant que d'y aporter remede.

Cela se peut aisément, & Vôtre Majesté le fera quand il lui plaira, en suprimant la paulette. Car bien qu'il lui en vienne un gros revenu, par le moien du droit annuel & des prêts il n'est pas comparable au bien qui en reviendra au public, & à Vôtre Majesté en son particulier. J'ai dit ci-devant que les gens de Justice coûtoient deux cens millions à vos Peuples, cela est facile à comprendre si l'on considere la quantité de sangsuës qu'il faut qu'ils nourissent, & les frais qu'ils sont obligez de faire à la poursuite de leurs procés. Un

pauvre Païſan qui plaide ne perd pas ſeulement ſon argent, mais encore ſon tems qui lui eſt plus cher. Il ne gagne pas ſa vie pendant qu'il va de maiſon en maiſon pour ſolliciter. Encore lui en ferme-t-on ſouvent la porte, s'il ne trouve le ſecret de la faire ouvrir par des preſens.

L'interêt que chacun trouveroit à ce que la Juſtice ſe rendit d'une autre maniere qu'elle ne ſe rend aujourd'hui, eſt trop viſible pour s'étendre beaucoup là-deſſus ; il ſuffit de conſiderer celui qu'y a Vôtre Majeſté & ſon Etat. Il eſt auſſi clair que l'autre, & non ſeulement il eſt aiſé de juger que ſes Peuples étant plus à leur aiſe, parce qu'ils ſeront moins ſuccez, ſeront plus en état de fournir à ſes beſoins : & que ce monde entier de ſangſuës, n'aiant plus de métier, ſera obligé d'en prendre un qui ſera plus utile à la Monarchie. Les uns ſe jetteront dans les armes principalement les gens riches & qui veulent tirer au bâton avec les gens de qualité : les autres dans le commerce ou dans les affaires, ce qui ſera également avantageux à Vôtre

Majesté. Car plus vous aurez de Soldats plus vous vous en rendrez formidable à vos ennemis, & plus il y aura de Marchands dans l'Etat plus il en sera florissant. Il semble même qu'il suffiroit de ces deux professions, & l'agriculture pour le faire refleurir entierement. Mais j'y en mettrai encore une autre, comme je le ferai voir ci-aprés, & quand j'en raporterai les raisons, j'espere qu'on s'y rendra, quelque prevention qu'on puisse avoir. Mais il faut auparavant que j'acheve ce Chapitre, lequel seroit imparfait, si je ne faisois voir comment je pretens que la Justice se rende, quand on en aura suprimé toutes les charges qui se trouvent établies presentement.

Je voudrois que dans l'étenduë d'un Bailliage Vôtre Majesté fit choix de trois personnes de bons sens, & qu'elle les établit pour Juges de tous les differens qui y surviendront : que ces trois personnes fussent choisies d'entre le Clergé, la Noblesse & le tiers Etat : que chacun y plaidât sa cause en personne, & que s'il ne se croioit pas assez habile pour la plai-

der il prit un de ſes amis pour le faire à ſa place : que s'il s'agiſſoit de pieces on les aportât en même tems ſur le bureau : que cela ſe fit ſans frais & ſans aucune procedure : que la partie qui auroit tort fut condamnée non ſeulement aux dépens, mais encore à l'amande. Cependant qu'elle en pût apeller à Vôtre Majeſté, qui pour cela établiroit un certain nombre de Juges à Paris, dont les uns connoîtroient des apels d'une Province & les autres d'une autre ; mais pendant un an ſeulement : qu'au bout de ce tems-là ils changeaſſent de Bureaux, & roulaſſent ainſi les uns avec les autres : que leurs appointemens, de même que ceux des Juges des Provinces, ſe priſſent ſur le Peuple, dont il ſeroit fait une taille comme celle qui ſe leve pour Vôtre Majeſté.

Si cela étoit établi, l'on ne verroit bien-tôt plus de procés, & vos Peuples beniroient à jamais Vôtre Majeſté, de leur avoir rendu le repos & l'abondance par un ſi beau reglement.

CHAPITRE XIV.

Des Gens d'Affaires.

DAns un Etat de l'étenduë de celui de Vôtre Majesté, & dont les bornes ont été augmentées par la deffaite de ses ennemis, il faut toûjours être assuré d'un secours qui ne puisse manquer, afin que s'il leur prenoit fantaisie de venger leurs pertes par quelque irruption, Vôtre Majesté fut en état de rendre leurs efforts inutiles. Il est impossible qu'elle fasse cela d'elle-même, quoi qu'elle ait un grand revenu ; car si elle vouloit thesauriser, tout le Peuple s'en ressentiroit incontinent. Il n'y a qu'un certain nombre d'argent dans le commerce, & il faut qu'il se répande pour rendre un Roiaume florissant.

Si l'on avoit le tems de se preparer à la guerre, & qu'on l'annonçât longtems auparavant par un Heraut, un Prince auroit le tems de remplir ses coffres & d'en soûtenir le faix ; mais comme on ne demande qu'à se

surprendre l'un l'autre, il est de toute necessité d'avoir quelque ressource. Or il n'y en a point que par le moien des gens d'affaires dont le credit fait remuer toutes les bourses. C'est pourquoi Vôtre Majesté a interêt non seulement de s'en servir, il doit encore les proteger, mais il faut empêcher qu'ils ne se rendent les sangsuës du Peuple, & punir tres severement ceux qui feront quelque exaction. S'il est juste qu'ils gagnent quelque chose, il n'est pas juste qu'ils volent impunément.

Pour leur donner un gain honnête & qui soit capable de les attirer, j'estime qu'il suffit de leur accorder un sixiéme de remise & les deux sols en dehors pour les affaires extraordinaires. Car pour ce qui est des fermes de Vôtre Majesté, il me semble qu'on n'y sauroit aporter un meilleur ordre que celui qui y est presentement. Il faut bannir les forfaits où l'on ne compte point de l'excedant tout de même que les prêts, car ce seroit faire revenir le Ministere de Mr. Fouquet, & rouvrir la porte à tous les abus qui se commettoient

de son tems. Un traitant même qui regarde à l'avenir, ne doit pas souhaiter de faire de ces coups fourez, qui rendent sa fortune mal assurée, aussi bien que celle de ses enfans. Il vient une recherche qui lui fait rendre gorge ; & souvent il pourrit en prison. Il vaut mieux qu'il se contente d'un gain mediocre, & que son esprit soit plus en repos.

Dans ces sortes de traitez il est necessaire que celui sur qui Vôtre Majesté se repose de ses Finances, se défie de la bonne foi de la Compagnie qui s'en chargera. Il lui seroit difficile s'il ne prenoit toutes ses precautions, qu'il ne fut trompé bien souvent dans l'état de compte qu'elle lui en fourniroit: on grossit adroitement les objets ou on les diminuë, selon qu'on y trouve son avantage. Un Intendant des Finances qui en a la direction, se peut entendre aussi avec les traitans pour partager ensemble le gâteau au prejudice de V.M. Afin d'empêcher cet abus, il faut mettre dans la Compagnie un homme sur qui l'on puisse se fier. C'est un Evangeliste qu'on lui donne, tout de

même qu'aux Conseillers qui raportent un procés ; il faut qu'elle marche droit aprés cela, & la défiance où elle est de ce nouveau venu, lui donne des sentimens de droiture en dépit qu'elle en ait.

Comme il est impossible qu'un Controlleur General ait par lui-même tous les avis qui peuvent produire de l'argent, il lui faut de la bonne foi avec ceux qui les lui donne. Tous ceux qui m'ont fourni quelques memoires avantageux à Vôtre Majesté ont été recompensez sans acception de personne : c'est le moien d'aiguiser les esprits, & il n'a plus aprés cela qu'à voir ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans les avis qu'on lui donne. Le moien de perdre les affaires de Vôtre Majesté seroit de les mécontenter ; car je voudrois bien savoir ce que feroit un Ministre, si c'étoit à lui à deviner tout ce qu'il faut faire dans un Etat. Il est encore assez embaraſſé à rectifier les memoires, & il n'a pas toûjours le tems de dormir tranquillement.

Il y a quelquefois des affaires ingrates, & où une Compagnie perd

considerablement, quelque remise qu'on lui ait faite. Par exemple si on lui donne des denrées dont elle ne puisse avoir le debit, c'est tout de même que si on ne lui avoit rien donné dans une occasion comme celle-là, c'est au Ministre à lui faire justice. Car s'il veut que Vôtre Majesté ne manque jamais d'argent, il faut qu'il soit le protecteur des gens d'affaires & non le persecuteur. Il faut s'il veut que les Compagnies trouvent dequoi faire leurs avances, que le public soit persuadé qu'elles n'ont que de bonnes affaires; car s'il se laissoit une fois prevenir du contraire, chacun fermeroit sa bourse, & n'auroit garde de donner un sol à des gens qu'on croiroit à la veille d'être ruinez.

Depuis que je suis au poste où Vôtre Majesté a eu la bonté de m'élever, jai été témoin d'une conjoncture semblable, & où je remediai aussi-tôt. En 16-0, si je m'en souviens bien, les bourses se fermerent tout d'un coup, & les traitans me venant dire à toute heure que leur credit étoit perdu, parce qu'on les croioit engagez dans de méchantes affaires,

je fis deux choſes dont je me trouvai bien ; je nommai des gens pour examiner les pertes qu'ils pouvoient ſoufrir, avec promeſſe de leur en faire raiſon d'abord que j'en ſerois informé, & j'envoiai chercher les principaux agens de banque à qui je diſtribuai trois millions, aprés en avoir eu le conſentement de Vôtre Majeſté. Ils les mirent en même tems dans le commerce, & ceux qui ne ſavoient pas d'où cet argent venoit, étant perſuadés qu'ils ne leriſqueroient pas s'ils ne le ſavoient bien aſſuré, ſuivirent leur exemple, de ſorte que les bourſes ſe rouvrirent tout d'un coup.

Quand il vient une ſterilité, & ſur tout de vin, l'on eſt encore ſujet au même inconvenient, parce que les Fermiers des Aides ſeroient ruinez ſi on ne leur faiſoit une diminution à proportion de leur perte. Or comme leur fortune eſt mal aſſurée, juſques à ce que Vôtre Majeſté ſe ſoit expliquée, chacun reſſerre ſon argent de ſorte que les banques ſe ferment tout d'un coup. Les Sous-fermiers pareillement ne paient point ; parce qu'ils eſperent une diminution, &

qu'ils croient absolument de leur interêt de faire acroire qu'ils en sont dans l'impuissance. Ainsi il reste souvent beaucoup d'argent entre leurs mains qu'on ne sauroit arracher, quoi qu'on mette garnison chez eux, & qu'on les foure même en prison. Pour empêcher tout cela, qui dans de certains tems seroit capable de porter un grand prejudice aux affaires de Vôtre Majesté, il faut que le Ministre s'explique, & qu'il nomme des Commissaires pour lui raporter exactement l'état de toutes choses. Mais il faut bien qu'il prenne garde à ne les pas choisir d'entre les Fermiers Generaux, parce que ce seroit remettre les interêts de Vôtre Majesté entre les mains de personnes suspectes. Il y en a plusieurs qui sous des noms interposez ont part aux Sous-fermes, ainsi ils ne manqueroient pas de grossir les objets à l'égard de celles où ils seroient interessez, & pour ce qui est des autres, ils ne se mettroient gueres en peine de ce qui en pourroit arriver.

Vôtre Majesté doit s'abstenir autant qu'elle pourra, & que le bien

de ſes affaires le lui pourra permettre, de mettre de nouveaux impôts. Cependant il y en a un qui n'a point encore été mis que je trouve juſte, & qui bien loin de faire du mal, ne feroit que du bien. Toute la France eſt defigurée depuis quelque tems & le luxe & la vanité regnent tellement parmi tout le monde, qu'il eſt impoſſible de diſtinguer le Gentilhomme d'avec le Roturier: le Bourgeois d'avec le Magiſtrat, & ceux de la lie du peuple d'avec la bonne bourgeoiſie. Les femmes ſur tout ſe méconnoiſſent ſi fort qu'elles portent un état tout à fait au deſſus de leur condition. Cependant leurs familles en ſouffrent, & c'eſt un abus à quoi Vôtre Majeſté eſt obligée de remedier, afin non ſeulement de mettre la difference qu'il doit y avoir entre les conditions, mais encore de faire moins de miſerables. Or de pretendre l'arrêter par une ſimple ordonnance le remede en eſt fort incertain, puiſque nous voions journellement que ces ordonnances ne durent qu'un tems, & que même bien ſouvent on y donne atteinte dans leur naiſſance.

Il est donc plus sûr de mettre un impôt sur ceux qui voudront s'émanciper au delà de leur condition, & Vôtre Majesté peut par un reglement ordonner qui seront ceux qui auront droit de porter de l'or & de l'argent: ceux qui porteront des étoffes de soie, & ainsi de tout le reste, & que ceux qui n'en devront pas porter & qui ne laisseront pas de le faire, paieront tant pour l'or & pour l'argent: tant pour les étoffes de soie, & ainsi des autres choses deffenduës. Or cet impôt fera rentrer chacun en lui-même, ou il produira à Vôtre Majesté un gros revenu. Car si elle met seulement un écu ou deux pour l'or & pour l'argent; autant pour les étoffes de soie; autant pour les dentelles; & ainsi du reste, combien de gens qui n'en pourront porter par le reglement aimeront mieux donner de l'argent que de ne pas être comme les autres. Cependant cet impôt ne fera crier personne, puisqu'il sera volontaire & qu'il ne tiendra qu'a soi de ne le pas paier.

CHAPITRE XV.

Des Marchands & du Commerce.

IL n'y a rien de plus necessaire dans un Etat que le Commerce. C'est lui qui le rend florissant, & pour voir cela d'un coup d'œil, il n'y a qu'à remarquer la difference qu'il y a entre une Ville située sur une bonne riviere, & une qui est en pleine terre, l'une est riche & opulente, l'autre est pauvre & miserable. Celles qui sont sur le bord de la Mer ont encore un avantage que les autres n'ont pas : la raison est que toutes choses y abondent bien plus que dans celles qui sont sur le bord d'une riviere ou ailleurs, & pour peu qu'un homme veuille s'aider, il est presque impossible qu'il n'y subsiste commodement.

Or si le Commerce, comme il n'en faut point douter, aporte de si grands avantages, ce doit être un aiguillon à Votre Majesté pour le faire fleurir, beaucoup de gens m'ont blâmé & me blâment encore tous les jours, de ce que je l'ai portée à

établir des Manufactures, & l'envie qu'ils auroient d'attirer les autres dans leur sentiment, fait qu'ils les mépriſent tout haut, comme s'il ne s'y faiſoit rien qui aproche de ce qui nous venoit des étrangers. Mais il eſt aiſé de leur faire voir combien ils s'abuſent, & je dois convenir que dans les commencemens il a été difficile de perfectionner les choſes comme on l'auroit ſouhaité, il faut qu'ils tombent d'acord à leur tour, que dans la ſuite on a excellé par-deſſus les autres. Je n'en veux pour preuve que les glaces qui ſe font à Paris, il ne nous en eſt jamais venu de Venize de la grandeur de celles que l'on voit au Fauxbourg S. Antoine. L'Ambaſſadeur de cette Republique en eſt ſi ſurpris qu'il n'y a jamais voulu ajoûter foi, qu'il ne l'ait vû; & quoi qu'il l'ait mandé en ſon païs, il s'y trouve encore des incredules qui ſoûtiennent que cela eſt abſolument impoſſible. Il eſt vrai que nôtre verre n'a pas encore le vif & le brillant de celui qui vient de là, mais outre qu'il eſt aiſé de le rafiner, la difference qui s'y remarque ne me-

rite pas que nous y transportions deux ou trois millions qu'il falloit tous les ans, tant pour les miroirs que pour les glaces des caroſſes.

Je voudrois auſſi qu'on me dit ce qu'on trouve à redire aux tapiſſeries de Beauvais & à celles des Gobelins, & ſi Vôtre Majeſté doit laiſſer paſſer en Flandres je ne ſai combien d'argent pour avoir celles qui ſe font en ce Païs-là. Si cet abus n'avoit pas regné juſques ici, il y a long-tems qu'elle ſeroit la Maîtreſſe de ces belles Provinces, puis qu'il eſt conſtant que c'eſt avec l'argent de France qu'elles ont ſoûtenu la Guerre. Elle ont tiré pluſieurs millions de cette Manufacture qu'elles ont en trois endroits differents, & ſi Vôtre Majeſté leur ôte encore le ſecours qu'elles tirent des chevaux & des dentelles, elles tomberont bien-tôt dans une extrême pauvreté. C'eſt donc à elle à y mettre un impôt ſi fort qu'il n'y ait pas preſſe à en faire venir. On ſe paſſera bien des tapiſſeries, des dentelles, & des chevaux de Flandres, & ſon Roiaume eſt aſſez grand & rempli de gens aſſez ingenieux

pour fournir à toutes ces choses. Mais il faut que V. M. toute la premiere s'abstienne d'en avoir, car il est le modele sur lequel ses peuples se reglent ; de sorte que pourvu qu'ils l'imitent, ils n'examinent pas s'ils font bien ou mal.

Il en est de même de nos draps & de nos autres manufactures. Il faut établir avec grand soin tout ce qui empêche que notre argent ne sorte du Roiaume. Si l'on se plaint d'abord qu'on réussit mal, l'on ne doit pas pour cela se rebuter. Un aprentif ne devient pas maître tout d'un coup mais en forgeant il devient forgeron. L'on sait que tous les commencemens sont difficiles, & qu'il n'y a que le tems qui perfectionne toutes choses. L'eau même est moins pure dans sa source que dans son cours, d'où il faut se donner patience, puisque c'est l'unique moien de venir à bout de tout.

Je sais bien que pour combatre mon opinion l'on objecte que si nous nous mettons sur le pied de nous passer des étrangers, ils feront de même à nôtre égard, qu'ainsi il est plus

expe

expedient de laisser les choses sur le pied qu'elles étoient & qu'elles ont toûjours été. Mais pour parler de la sorte il faut être peu instruit que nous n'avons besoin de personne & que nos voisins ont besoin de nous. Ce Roiaume a tout generalement en soi-même, si l'on en excepte tres peu de chose; mais il n'en est pas de même des Etats qui lui confinent, ils n'ont ni vin ni bled ni sel ni chanvre ni eau de vie, & il faut de toute necessité qu'ils aient recours à nous pour en avoir. Ce seroit donc profiter fort mal du bien que Dieu nous a fait, si nous le donnions pour des choses dont nous pouvons nous passer facilement. S'il faut que les étrangers aient de nôtre argent, ce ne doit être que pour ce qui ne vient pas dans le Roiaume, comme sont les épiceries qu'il faut aller chercher bien loin, ou les prendre des Holandois: Pour tout le reste il faut se passer d'eux, & que le luxe ne nous tente pas assez pour faire une faute si prejudiciable à l'Etat.

La rigueur qu'on tient dans la plûpart des grandes Villes de vôtre

Roiaume, pour recevoir un marchand est un abus que Vôtre Majesté a interêt de corriger : Car il empêche que beaucoup de gens ne se jettent dans le commerce, où ils réüssiroient mieux bien souvent que ceux qui y sont. Quelle necessité y a-til qu'un homme fasse aprentissage, cela ne sauroit être bon tout au plus que pour les ouvriers, afin qu'ils n'entreprennent pas un métier qu'ils ne savent point ; mais pour les autres pourquoi leur faire perdre leur tems, & pourquoi aussi empêcher que des gens qui en ont quelquefois plus apris dans les païs étrangers qu'il n'en faut pour s'établir ne le fassent pas, parce qu'il leur manque un brevet d'aprentissage? est-il juste s'ils ont l'industrie de gagner leur vie qu'on les en empêche sous le nom de Vôtre Majesté ? elle qui est le pere commun de ses sujets, & qui est obligée de les prendre en sa protection.

Je croirois donc que quand elle feroit une Ordonnance, par laquelle elle suprimeroit tous les reglemens faits jusques ici à cet égard, elle n'en feroit pas plus mal. Elle y trouve-

roit même son compte si elle vouloit reduire cela à l'avenir à prendre des lettres pour lesquelles on lui paieroit une somme modique. Car la quantité de ceux qui se presenteroient pour en avoir supleroit au bon marché qu'elle leur feroit. Ses peuples d'ailleurs lui en auroient obligation, puisque ce qu'ils paieroient leur seroit bien moins à charge que ce qu'on leur fait faire à avant que de pouvoir tenir boutique.

La Librairie de Campagne a besoin sur tout que Vôtre Majesté lui donne d'autres reglemens. Car elle se trouve sujette à l'inquisition des Libraires de Paris, qui, par le moien des privileges qu'ils obtiennent en Chancellerie, tiennent tous les autres du Roiaume dans une telle dépendance, qu'il faut qu'ils meurent de faim ou qu'ils hazardent de se perdre. Si Vôtre Majesté veut avoir pitié d'eux il faut qu'elle reduise ses privileges à la seule Ville de Paris, & qu'il soit permis aux autres de contrefaire leurs fortes. Paris tout seul vaut mieux que le reste du Roiaume, & il n'est pas juste que plus de deux mille famil-

les perissent pour un petit nombre.

Le Conseil n'est plein que d'instances formées en pareil cas, & vôtre Roiaume a interêt que Vôtre Majesté prononce en faveur des opprimez. Car les livres qu'on tire de Paris sont si chers, que les pauvres n'en sauroient aprocher. Cependant un Curé qui n'a que cent écus de revenu a besoin d'instruction, comme celui qui en a deux mille, il faut donc lui donner moien de faire son devoir, ce qui ne se peut si on lui tient le pied sur la gorge.

Une seule chose peut vous empêcher de faire un reglement si juste, & si utile. Vôtre Majesté peut avoir des raisons d'ôter une partie des Libraires. Les libelles qui courent depuis peu font juger que leur profession est plus dangereuse qu'avantageuse à l'etat; quand il y en aura moins on saura mieux d'où vient le desordre. Ainsi il est peut-être necessaire de les reduire si bas qu'ils soient obligez d'eux-mêmes de chercher une autre condition. En effet il n'en est pas besoin d'un si grand nombre, & la science & les belles lettres trouve-

ront bien à fleurir sans cela. Mais si c'est là l'intention de Vôtre Majesté, il faut du moins qu'elle fasse ce qui se fait en Espagne. Il faut que les livres ne se vendent qu'à un certain prix, qu'il ne soit pas permis à celui qui les fait imprimer d'y en mettre un qui en dégoûte ceux qui en auroient besoin.

CHAPITRE XVI.

Des Laboureurs & de l'Agriculture.

LE Labourage étant la plus grande richesse de l'Etat, c'est à Vôtre Majesté à contribuer non seulement de tout son pouvoir à l'entretenir, mais encore à le rendre plus abondant. Dans plusieurs endroits de vôtre Roiaume beaucoup de terres demeurent incultes par la misere des Peuples, qui n'ont ni Bestiaux pour les engraisser, ni les autres moiens qu'il faudroit pour les faire valoir. Pour subvenir à une chose si necessaire, il est à propos que Vôtre Majesté diminuë les tailles dont le faix

les accable, & qu'elle leur prête de l'argent pour avoir des Vaches & des Moutons, cinq ou six millions répandus dans vos Provinces les rendront florissantes, & Vôtre Majesté sera la premiere à s'en ressentir, puisque d'abord qu'elles se seront rengraissées, elles seront plus en état de lui donner du secours.

Une des causes plus essentielles de la sterilité de la terre, vient si bien de la pauvreté de ceux qui la labourent, que nous voions qu'une même terre, & qui a le même fonds raporte plus ou moins selon qu'elle est bien ou mal labourée, ou qu'on y met plus ou moins d'engrais. Ainsi ce n'est pas encore assez que Vôtre Majesté donne dequoi avoir des Bestiaux, si les Chevaux manquent aux Laboureurs. J'apelle leur manquer que d'en avoir de si chetifs, qu'à peine peuvent-ils égratigner la terre. Il faut enfoncer bien avant, du moins en beaucoup d'endroits si l'on veut qu'elle produise. Il faut donc que Vôtre Majesté répande encore de l'argent pour un si pressant besoin, & elle y est d'autant plus obligée qu'elle

y trouvera encore un autre avantage. Qu'elle leur donne des jumens de bonne taille, & elles jetteront des poulains qui serviront à monter vôtre Cavalerie; de sorte qu'il ne sera plus besoin d'aller en Suisse & en Allemagne pour ce sujet.

Mais il faut que ceux qui auront les étallons en prennent plus de soin qu'ils n'ont fait jusques ici, c'est pourquoi mon sentiment seroit de les ôter à ceux qui les ont, & de ne les donner qu'aux Gentilshommes. Ils sauront mieux que personne comment il les faut gouverner, c'est bien plus leur fait que de ceux qui les ont presentement entre leurs mains. Cependant la somme que Vôtre Majesté a trouvée bon jusques ici qu'on emploiât à cette dépense, ne suffit pas pour mettre les choses en bon état. Quatre-vint-quatre étalons qu'il y a dans tout le Roiaume ne sont que pour deux ou trois Provinces, & il y en a d'autres qui sont propres pour tenir des haras.

FIN.